

UNIVERSITÉ PARIS 13 SORBONNE PARIS CITÉ

THÈSE

Pour l'obtention du grade de

DOCTEUR EN SCIENCES DU LANGAGE

**L'ANAPHORE ASSOCIATIVE MÉRONYMIQUE
ET L'ELLIPSE GRAMMATICALE**

Présentée et soutenue publiquement par

SANA ABDELHAMID ZELLAMA

Le 12 juillet 2017

Directeur de thèse

Mr. PIERRE-ANDRÉ BUVET

JURY :

Mr. Salah Mejri

Université Paris 13

Mr. Pierre-Patrick Haillet

Université de Cergy-Pontoise

Mr. Jan Goes

Université d'Artois

Mr. Pierre-André Buvet

Université Paris 13

Mme. Elizabete Aparecida Marques

Université fédérale Mato Grosso do Sul

Année universitaire : 2016-2017

À la mémoire de mon père

À ma famille

REMERCIEMENTS

Je tiens à remercier mon Directeur de recherche Monsieur Pierre-André Buvet qui a accepté d'encadrer cette thèse de doctorat.

Mes remerciements s'adressent également à Monsieur Salah Mejri pour ses conseils et ses recommandations qui m'ont été d'un grand apport méthodologique.

Je voudrais aussi exprimer ma gratitude à mes deux collègues et amis Béchir Ouerhani et Jihène Béji qui n'ont jamais failli à mes sollicitations répétées.

J'adresse également mes remerciements à mon mari, ma mère et mes deux enfants Chady et Lara qui m'ont soutenue et encouragée pour la réalisation de ce modeste travail.

Liste des symboles et abréviations

N : nom(s)

SN : syntagme nominal

N1 : nom anaphorisé

N2 : nom anaphorisant

N2 De N1 : structure génitive caractérisant les relations méronymiques

No : sujet

N1 : objet

Ntps : nom(s) de temps

N Lieu : nom(s) de lieu

NLI : nom de localisation interne

N Comp : nom(s) de composante fonctionnelle

(NDC): nom(s) discret(s) collectif(s)

(NDPL): nom(s) discret(s) pluriel(s)

Dét Démonst : déterminant démonstratif

Prép : préposition

S PREP: syntagme(s) prépositionnel(s)

(SPL): syntagme prépositionnel locatif

SNLI: syntagme nominal de localisation interne

Adv : adverbe

R (adv) : le moment auquel réfère l'adverbe tout entier

R(SN) : le moment désigné pour le SN contenu dans l'adverbe

IMP : imparfait

<> : Classe d'objet

? : Emploi peu acceptable

* : Emploi agrammatical

[0] élément élide

[] actualisateur

(arg) : argument

SOMMAIRE

Introduction générale	1
PARTIE 1: Préliminaires théoriques - Anaphore associative méronymique et ellipse	8
CHAPITRE 1: Anaphore.....	9
CHAPITRE 2: Les différents types d'anaphore.....	24
CHAPITRE 3: Typologie des anaphores associatives	28
CHAPITRE 4: Caractéristiques des entités entrant dans une relation partie- tout..	33
CHAPITRE 5: Relation entre antécédent et expression anaphorique.....	40
CHAPITRE 6: Anaphore associative méronymique et ellipse	55
CHAPITRE 7: Sites anaphoriques et ellipses	62
PARTIE 2: Description syntactico-sémantique des cas d'anaphore associative méronymique	76
CHAPITRE 1: Le prédicat et le traitement automatique	77
CHAPITRE 2: Les relations anaphoriques temporelles.....	101
CHAPITRE 3: Les adverbiaux temporels à noyau nominal	110
CHAPITRE 4: Les anaphoriques à référence spatiale et relation de méronymie ...	124
PARTIE 3: Théorie des trois fonctions primaires : Anaphores associatives méronymiques et ellipse	131
CHAPITRE 1: Présentation des outils d'analyse	132
CHAPITRE 2: Les relations méronymiques nominales	136
CHAPITRE 3: Les anaphoriques verbaux	181
CHAPITRE 4: Les adverbiaux temporels anaphoriques	193
CHAPITRE 5: Les adverbiaux anaphoriques d'espace	228
Conclusion Générale.....	246
BIBLIOGRAPHIE	251
GLOSSAIRE	261
INDEX DES AUTEURS.....	265
INDEX DES NOTIONS	266
TABLES DES MATIERES.....	267
ANNEXES	273

Introduction générale

Les restrictions pesant sur les relations anaphoriques d'une manière générale constituent un thème privilégié pour la grammaire générative. En effet, de nombreux travaux y ont déjà été consacrés dans cette optique. Cependant l'une des questions qui, à notre connaissance, n'a pas réellement fait l'objet d'études approfondies est celle des emplois anaphoriques associatifs méronymiques dans leur relation avec l'ellipse. En effet, les différents travaux qui s'inscrivent dans le cadre des anaphores associatives accordent plus d'importance à l'aspect lexical des éléments entrant dans la formation des cas d'anaphore associative méronymique en justifiant le rattachement des méronymes à leurs holonymes, au détriment de la syntaxe et du fonctionnement sémantico-discursif de ce type particulier d'anaphore. Ainsi, l'ellipse qui dans la totalité des cas des anaphores associatives contribue à les former reste un concept flou qui suscite encore l'intérêt des linguistes étant donné qu'il pose plusieurs problèmes et nécessite des réponses à multiples interrogations.

L'intitulé de notre travail, *Les anaphores associatives méronymiques et l'ellipse grammaticale*, fixe l'objet de notre travail qui consiste à tenter de répondre à la question suivante : Quels sont les procédés linguistiques mis en œuvre pour la reconstruction des cas d'ellipse dans les anaphores associatives méronymiques ?

Notre hypothèse consiste à considérer que dans les anaphores méronymiques, il existe deux structures : la première est la structure profonde, qui consiste en la présence de trois éléments, à savoir un tout - un prédicat partitif- une partie. Cette structure est dictée par la langue et caractérise tous les types de relation méronymique sur le plan cognitif. Et, la deuxième est la structure de surface qui est celle qui est actualisée dans le discours. Et c'est à ce niveau de surface qu'apparaissent les différents types d'ellipse. Nous nous sommes attardée sur trois types d'ellipse qui, selon nous, sont caractéristiques des anaphores méronymiques, à savoir l'ellipse du prédicat partitif, l'ellipse du deuxième élément de la structure *N De N* et l'ellipse de l'antécédent anaphorique. Les deux premiers types d'ellipse régissent la totalité des cas d'anaphore puisqu'ils sont opérés pour des raisons d'anaphoricité, le dernier caractérise un bon nombre d'énoncés anaphoriques qui figurent dans notre corpus. Nous nous attarderons sur ces différents cas d'ellipse afin de joindre ces propriétés elliptiques aux propriétés traditionnelles des anaphores associatives méronymiques.

Notre travail s'articulera autour de trois parties.

Dans une première partie théorique, nous tenterons de définir la notion d'anaphore en général, selon les différentes grammaires, pour aboutir à une définition d'un type particulier à savoir l'anaphore associative méronymique, objet de notre recherche.

Ainsi, nous consacrerons le premier chapitre à la définition de l'anaphore en tant que phénomène de reprise qui assure à la fois l'enchaînement et la cohésion textuelle. Nous en délimiterons les caractéristiques et expliciterons le fonctionnement en nous basant sur la littérature qui porte sur la question. Afin de mieux cerner les limites de l'anaphore associative de type méronymique, nous passerons en revue les différents types d'anaphores en général en passant par les associatives pour arriver aux méronymiques, objet de notre étude. Nous nous attarderons, ensuite, sur la présentation du phénomène de l'ellipse dans le cadre des formations anaphoriques et tel que nous le considérons dans le cadre de ce travail. En effet, l'ellipse ne sera pas prise dans sa définition traditionnelle, comme étant l'omission d'un ou plusieurs mots dans la forme canonique de la phrase, mais plutôt comme étant la non apparition de certaines unités linguistiques dans la structure de surface de l'énoncé et qui restent restituables à partir du contexte linguistique. Ce travail de présentation est indispensable parce qu'il permet de mettre à jour le rôle du procédé elliptique dans la formation des anaphores associatives et par conséquent, l'importance du travail inférentiel qui intervient dans l'interprétation des anaphores associatives de type méronymique.

Le deuxième volet de cette partie sera consacré à la définition de l'ellipse en tant que phénomène syntaxique. Cette étape est, en effet, essentielle pour la saturation des structures lacunaires pouvant figurer au sein de l'anaphore méronymique. Pour ce faire, nous partirons de la classification de Le Pesant D.¹ des différents types d'ellipse pouvant intervenir au sein de ce type particulier d'anaphore.

Dans une étape suivante, et dans le but de mieux cerner les limites de notre problématique qui porte sur l'ellipse dans les anaphores associatives de type méronymique, nous définirons la notion de méronymie en tant que relation de partie-tout qui pourrait être établie entre les noms, les temps verbaux et les adverbiaux de temps et d'espace.

¹ LE PESANT D., 2000, « Suggestions méthodologiques pour une typologie des classes de méronymes ». *Scolia* n°12 : 161-179. Strasbourg : Publications de l'Université Marc Bloch.

Nous consacrerons la deuxième partie de ce travail à l'examen des anaphores associatives méronymiques d'un point de vue syntaxique et lexico-sémantique. Ainsi, nous nous intéresserons, dans un premier temps, au schéma syntaxique qui entre dans la formation de ces anaphores et qui ne peut être étanche à la signification de l'énoncé. Nous procéderons ensuite à la description lexico-sémantique des anaphores associatives méronymiques en étudiant la nature des unités lexicales qui sont susceptibles d'entretenir un lien de méronymie.

Nous montrerons ainsi que, dans l'anaphore associative méronymique, syntaxe, lexique et sémantique, se déterminent corrélativement.

Par ailleurs, afin d'explicitier les caractéristiques syntaxico-sémantiques des éléments constitutifs de l'anaphore associative méronymique, nous nous attarderons sur les termes intervenant dans la constitution de ce type d'anaphore. Ces derniers s'avèrent de natures grammaticales différentes et obéissent à une combinatoire sémantique particulière.

Dans une troisième partie, nous appliquerons la théorie des trois fonctions primaires pour l'analyse de nos occurrences. Cette théorie « fondée sur deux catégorisations des unités linguistiques, l'une est de nature morphosyntaxique, l'autre de nature syntactico-sémantique »¹ à partir de la structure de base de l'énoncé qui est la structure prédicat+ arguments actualisés est, selon nous, susceptible de rendre compte des variétés distributionnelles des anaphoriques mais surtout, elle explique les variétés elliptiques qui pourraient figurer au sein de l'anaphore associative de type méronymique. En effet, l'identification et/ ou la récupération des noyaux prédictifs dans les phrases et de leurs différents arguments et actualisateurs permet la reconstitution des cas d'ellipse et par conséquent l'interprétation des anaphores méronymiques elliptiques.

Nous traiterons, ainsi, nos cas d'anaphore en tenant compte des différentes structures lacunaires qu'ils présentent. Notre description sera, par conséquent, effectuée à partir de la structure de surface des différents énoncés étudiés.

Pour la classification de nos anaphoriques nominaux, nous nous sommes basée sur la classification de Buvet P.A.² des anaphoriques méronymiques à base nominale.

¹ MEJRI S., 2009 « Le mot : problématique théorique », *L e Français Moderne* n° 1, 77 ème année: 68-82.

² BUVET P.A., 2008, « Descriptions d'anaphores associatives en termes de classes d'objets », *Linguistics, computers, science and langage processing*, hommage à Franz Guenther, éd. G.Gross & Klaus U.Schulz, College Publications ,London : 21-40.

Pour le cas de l'anaphore verbale, nous nous sommes référée essentiellement aux études de Berthonneau et Kleiber¹ qui portent sur l'imparfait en tant que temps méronymique. Enfin pour les cas des adverbiaux de temps et d'espace, les travaux de Borillo² sur les adverbiaux de temps et d'espace à base nominale nous ont servi de base.

Présentation du corpus

Le corpus qui constituera la base de notre travail est assez varié. Il est constitué d'énoncés soit attestés, puisés dans la base textuelle Frantext, soit collectés chez certains linguistes cités dans la bibliographie.

Ce corpus est évidemment sélectif, ne comprenant que des énoncés représentatifs qui puissent servir de modèles au fait étudié.

Notre corpus retient les unités linguistiques qui entretiennent des relations méronymiques dans le cadre des anaphores. Ces unités linguistiques prises dans des emplois co-occurentiels, appartiennent à des classes grammaticales variées. C'est pour cette raison que nous avons classé les énoncés de notre corpus de façon à distinguer les anaphoriques appartenant à la classe des noms, les anaphoriques verbaux et les adverbiaux de temps et d'espace à base nominale.

Pour illustrer les cas d'ellipse, nous relèverons des énoncés comportant la structure ternaire (tout-prédicat partitif-partie ou partie-prédicat partitif- tout) incomplète. Nous nous intéresserons aux cas d'anaphore où l'anaphorisant fait l'objet d'un effacement de son complément. Nous relèverons enfin les cas d'ellipse de l'antécédent d'une expression anaphorique. Ce dernier non explicité dans l'énoncé doit être récupéré par inférence soit dans le texte, soit dans la situation et cela suppose en toute évidence que l'on adhère à une conception particulière de l'anaphore qui ne soit pas seulement textuelle, mais qui intègre aussi les cas de saillance situationnelle³.

¹ BERTHONNEAU A.- M. et KLEIBER G., 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronymique » *Langages* n°112 :55-73.

² BORILLO A., 1998, « Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours », S. Vogeleer, A. Borillo, C. Veters, M. Vuillume, (éds.), *Temps et discours*, Louvain-la Neuve, Peeters : 131-145.

BORILLO A., 1999, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne » *Langages*, 33^{ème} année n°136. Sémantique lexicale et grammaticale : 53-75.

³ BERTHONNEAU A.- M. et KLEIBER G., 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronymique » *Langages* n°112 :55-73.

Etant donné que notre travail porte sur les relations méronymiques, nous nous intéresserons à un type particulier de prédicats, à savoir le prédicat partitif. Ce dernier ne figure pas en surface de l'énoncé anaphorique, mais il régit l'agencement des unités lexicales formant les anaphores associatives méronymiques. Sa récupération est donc nécessaire.

Pour ce faire, nous nous sommes référée aux suggestions méthodologiques proposées par Le Pesant pour le classement des prédicats partitifs.

En effet, selon ce linguiste, toutes les catégories de prédicats peuvent dénoter ce genre de relation, sauf celle de l'adjectif.

-Verbes (*comprendre, comporter, etc.*)

-Locutions verbales figées (*faire partie de, être partie prenante de*)

-Prédicats nominaux (*être une partie de, être un conglomérat de, etc.*)

Les particularités syntaxiques de ce type de prédicat sont liées aux propriétés sémantiques puisque, comme le montre Le Pesant D., « il n'y a vraisemblablement pas deux prédicats qui soient synonymes, c'est-à-dire qui s'emploient avec les mêmes classes d'arguments »¹.

Ces contraintes de sélection nous permettent d'obtenir une taxinomie sémantique mettant en relation des classes de prédicats partitifs avec des classes de méronymes et d'holonymes.

Notre corpus comporte des énoncés où les prédicats partitifs sont élidés et sont par conséquent implicites, formant ainsi des cas particuliers d'anaphores associatives méronymiques.

1- Les anaphoriques nominaux

Ces anaphoriques correspondent à la structure génitive [N1 DE dét N2]. Mais il est évident que cette structure [N1 DE dét N2] n'est pas réservée à l'expression de la relation de méronymie. Elle renvoie à des types de relation différents, en fonction de la nature sémantique des éléments représentés par *N1* et *N2*.

Dans notre corpus, nous ne retiendrons pour cette structure que le cas où la nature sémantique des éléments désignés par [*N1* et *DE N2*] conduit à interpréter la relation comme un cas de méronymie et où le deuxième élément de cette structure est élidé pour ce que nous

¹ Le Pesant D., 2000.

appellerons « contrainte anaphorique » . Autrement dit, l'emploi de cette structure dans une configuration anaphorique nécessite la suppression du complément [DE N2] qui reste inférable à partir de l'antécédent cité dans le contexte antérieur.

2- Les anaphoriques verbaux: L'imparfait

Comme nous nous inscrivons dans une perspective textuelle nous allons extraire de notre corpus des textes ou des couples de phrases pour y analyser l'imparfait.

Selon Vet¹, l'imparfait a toujours besoin d'un antécédent temporel précédemment introduit dans le discours .La phrase à l'imparfait précise la nature d'un des éléments contextuels donnés par une phrase antérieure.

Dans le même cadre, Berthonneau et Kleiber² soutiennent, l'idée que l'imparfait est un temps « anaphorique méronymique qui introduit un nouvel événement ou état en le présentant comme une partie ou un ingrédient d'une situation passée déjà saillante ou donnée comme déjà disponible ».

Pour étudier l'ellipse dans le cas des emplois anaphoriques temporels, nous nous sommes basée sur la thèse de Molindijk³ qui précise qu'il ne faut pas se contenter de considérer le fait mentionné explicitement, mais qu'il faut revenir également aux emplois inférentiels : c'est-à-dire les implications et les présuppositions temporelles et (ou) non temporelles. En effet, selon ce même linguiste, l'analyse anaphorique de l'imparfait est à préférer à condition d'être précis dans ce que l'on considère comme antécédent de l'imparfait qui peut être non linguistique, d'où le choix d'introduire dans notre corpus, en plus des cas où l'antécédent est explicité, des emplois où l'imparfait figure comme temps anaphorique et où l'antécédent reste à inférer soit dans le texte soit dans la situation. Le fait de récupérer par inférence un intervalle temporel pour saturer l'imparfait suppose, comme l'a mentionné Kleiber, « que l'on adhère à une conception de l'anaphore où le référent n'est pas disponible explicitement mais fourni par des éléments dans ces sites »⁴.

¹ VET, 1988, cité par BERTHONNEAU A.M. et KLEIBER G. ,1993.

² BERTHONNEAU A.M. et KLEIBER G. ,1993 : 56.

³ MOLENDIJK A., 1990, *Le passé simple et l'imparfait : une approche reinchenbachienne*, Amsterdam-Atlanta Ga, Rodopi.

⁴ KLEIBER G., 1990 « Quand il n'a pas d'antécédent », *Langages* 97 :24-50.

3- Les anaphoriques adverbiaux

a- Les anaphoriques adverbiaux à référence temporelle

Ce sont des adverbes simples ou composés dont le noyau est pour la plupart une forme nominale et dont la nature détermine le fonctionnement. Ils peuvent être de formes variées Le N temps (*le matin, le soir, etc.*) ou Prép le N temps (*pendant la matinée, pendant la soirée, etc.*) ou encore Démonst +N temps+Là (*cette année-là, ce matin-là, etc.*)

Ces adverbes, selon Borillo A.¹ permettent « de fixer un événement, une activité-pour généraliser nous dirons une situation- sur l'axe de temps. »

Borillo les appelle des noms de temps (Ntps).

Notre corpus est constitué d'énoncés comportant ces adverbes avec des emplois anaphoriques méronymiques, avec ou sans antécédent.

b- Les anaphoriques adverbiaux à référence spatiale

Dans ses travaux sur l'expression des relations spatiales en français, Borillo A.² a montré qu'au-delà des seules prépositions « simples » (*sur, dans, à, devant, derrière, sous, etc.*), les descriptions de l'espace font appel à de nombreuses locutions prépositionnelles de lieu. Parmi ces constructions celles-relativement nombreuses- qui associent la préposition à un « nom de localisation interne » (*à l'arrière de, à l'angle de, au bord de, au centre de, etc.*

Les adverbes de localisation spatiale à base nominale dans le cadre des anaphores associatives méronymiques, seront sélectionnés dans ce travail pour en étudier la nature des éléments qui entrent dans leur composition.

Ainsi, nous relèverons les valeurs sémantiques de ces adverbiaux qui dans le cadre des anaphores, peuvent établir des rapports coréférentiels et des rapports méronymiques avec leurs antécédents.

Nous nous interrogerons enfin, sur les contraintes qui peuvent peser sur l'interprétation de ces adverbiaux.

¹ BORILLO A., 1998, « Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours », S. Vogelee, A. Borillo, C. Veters, M. Vuillume, (éds.), *Temps et discours*, Louvain-la Neuve, Peeters : 131-145.

² BORILLO A., 1997(a), « Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu », *Lexique* n°11 : 175-184.

PARTIE 1

Préliminaires théoriques

Anaphore associative méronymique et ellipse

CHAPITRE 1: L'Anaphore

L'étude de l'anaphore méronymique s'intègre dans un cadre d'étude large, à savoir celui des anaphores associatives, c'est pour cette raison, et pour mieux cerner notre objet de travail, nous avons choisi de revenir sur certains aspects théoriques relatifs au domaine de l'anaphore en général, allant vers l'anaphore associative qui est plus particulier pour finir par évoquer le cas de l'anaphore associative méronymique.

Il nous faut, dans un premier temps revenir sur la conception la plus large des relations anaphoriques dans la littérature portant sur la question de l'anaphore.

Ainsi, dans cette partie théorique, il s'agit de donner une définition de l'anaphore selon deux perspectives à la fois textuelle et cognitive, ce qui nous permettra de nous intéresser à un type particulier d'anaphore : les associatives méronymiques.

Les deux optiques nous intéressent dans la mesure où elles permettent d'étudier les cas d'ellipse qui pourraient caractériser certaines anaphores associatives méronymiques afin de mettre les propriétés qui concernent les ellipses sur le même plan que les propriétés traditionnelles. Pour ce faire, passer en revue les différentes définitions du phénomène de l'ellipse s'avère un travail nécessaire pour mieux cerner notre problématique. Nous évoquerons ainsi les cas de l'ellipse du prédicat verbal, l'ellipse de l'antécédent et du complément de l'expression anaphorique

1. Définition et fonctionnements des relations anaphoriques

1.1. Définition

L'étude de l'ellipse dans les anaphores associatives méronymiques nécessite que l'on s'attarde, tout d'abord sur les principaux problèmes que pose la définition de l'anaphore chez les linguistes et de la divergence des points de vue concernant son fonctionnement.

Nous partirons de la définition de la notion de l'anaphore donnée par Milner¹:

« Une propriété bien représentée en français et qui de plus touche à un fonctionnement fondamental des langues naturelles [est] la possibilité que s'établissent des relations à distance ». Ces relations à distance ne sont que les relations anaphoriques qui se caractérisent

¹ MILNER J.C., 1984, *Recherches sur l'anaphore*, ERA, 642, DRL, Université Paris7.

par le fait qu'ils joignent deux ou plusieurs éléments qui se distancient dans la configuration textuelle mais qui se rapprochent dans leur interprétation, puisque l'un des deux éléments ne peut être interprété que par rapport à l'autre. D'ailleurs « un segment de discours est dit anaphorique lorsqu'il est nécessaire, pour lui donner une interprétation, de se reporter à un autre segment du même discours », disait Ducrot.¹

Cette conception résume l'anaphore comme étant une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une ou d'autres expressions qu'on appelle « l'antécédent ».

Définie ainsi, l'anaphore serait un phénomène textuel où il est nécessaire, pour en parler, de trouver une expression anaphorique et un antécédent qui entretiennent une relation de coréférence. Cependant cette définition qui semble assez claire pose quelques problèmes quant à la relation entre les deux éléments qui constituent l'anaphore, à savoir l'antécédent et l'expression anaphorique. Corblin F.² précise, d'ailleurs, que la relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique n'est pas forcément une relation de coréférence comme dans l'exemple suivant où *village* et *église* n'ont pas le même référent:

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte.

Concernant la propriété de coexistence de –au moins- deux éléments, nécessaire pour qu'on puisse parler d'anaphore, une question se pose :

Est-il possible d'envisager une anaphore dont l'un des deux éléments est éliminé ?

La question a été posée par les linguistes, notamment par G. Kleiber³, pour ce qui est de l'ellipse de l'expression anaphorique, comme dans cet énoncé

*Je ne connaissais pas Paris, alors j'ai visité. Je n'ai d'ailleurs pas tellement aimé.*⁴

Une place vide à combler par le recours aux expressions antérieures ?

Kleiber a essayé de répondre à cette question en rappelant que certains linguistes considèrent que l'on peut parler d'anaphores dans les cas d'ellipse de l'expression anaphorique.

¹ DUCROT O., 1972, cité par KLEIBER G. et TYVAERT J.E., 1990, *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Recherches linguistiques, Université de Metz.

² CORBLIN F., 1985, Remarques sur la notion d'anaphore, *Revue québécoise de linguistique*, 15 n°1, 173-195.

³ KLEIBER G. 1994, *Anaphores et pronoms*, p.28

⁴ CORBLIN F., 1985, cité par KLEIBER G. 1994.

D'autres linguistes pensent qu'on devrait distinguer les deux phénomènes, dans la mesure où les ellipses à la différence des autres expressions anaphoriques, sont « récupérables » : elles sont destinées à être comblées par du matériel redondant.¹

Corblin F.² donne une définition qui serait favorable au fait de considérer comme anaphore les cas de l'ellipse de l'un des éléments de l'anaphore.

« Globalement, on a donc anaphore, lorsqu'une structure manifeste *in situ* une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par *comparaison* avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. Le *moteur* de l'anaphore serait la nécessité de se ramener, grâce au contexte, à une structure complète à chaque fois que celle-ci ne l'est pas. »

La définition dit qu'une expression anaphorique est une expression dont l'interprétation (référentielle) dépend d'une autre, alors que si l'on reprend l'exemple cité par Kleiber³

Mitterrand est parti en voyage. Le président a emmené avec lui trois ministres.

La mention de *Mitterrand* permet de comprendre de quel président il s'agit, mais une telle interprétation présuppose une compétence encyclopédique : la connaissance de Mitterrand président de la république française.

Kleiber remarque que la nature de l'interprétation référentielle à effectuer dépend directement de la catégorie de l'expression anaphorique, ce qui montre la nécessité de prendre compte, à un moment donné ou à un autre, des propriétés particulières des expressions recrutées.

Ce résultat nous conduit selon Kleiber, soit à faire éclater la catégorie anaphorique en une diversité de procédures de référence textuelle particulières, soit à opter pour une autre conception de l'anaphore à savoir la conception de l'anaphore non pas comme un phénomène textuel mais comme un phénomène mémoriel et cognitif.

« L'anaphore devient un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire un référent « présent » ou « déjà manifeste dans la mémoire

¹ ZRIBI-HERTZ A., 1992, « De la deixis à l'anaphore : quelques jalons », M.-A. Morel & L. Danon-Boileau (éds.), *La Deixis*, Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990, Paris, Presses Universitaires de France : 603-612.

² CORBLIN F., 1985 :173-195.

³ Op.cit

immédiate ». ¹ L'avantage immédiat de cette définition, selon Kleiber, en termes de continuité référentielle cognitive (textuelle ou non) est de permettre une analyse unitaire là où l'approche textuelle aboutissait à un traitement éclaté.

Ainsi le pronom *il* par exemple est classé comme expression anaphorique aussi bien dans

a) *Paul est sorti. Il avait trop chaud*

que dans

b) *Attention ! Ne t'approche pas. Il est dangereux*

puisque le référent, les deux fois, est déjà saillant, par la mention antérieure dans (a) et dans (b) par la situation d'énonciation, elle-même.

« L'environnement extra-linguistique immédiat est donc, avec le texte, une des sources d'alimentation possibles de la mémoire immédiate et peut donc être à l'origine d'un emploi anaphorique »².

1.2. Choix des expressions anaphoriques : les contraintes :

Choisir la bonne expression anaphorique permet d'éviter l'ambiguïté et rend le texte moins lourd.

L'introduction de l'anaphore doit satisfaire des critères d'utilisation et obéir à des contraintes que Kosseim L.³ résume dans les points suivants :

-La contrainte de non-ambiguïté :

Cette contrainte vérifie que l'antécédent de l'élément anaphorique sera facilement identifiable par le lecteur.

-La contrainte conceptuelle :

Elle concerne le type d'objet qu'il faut mentionner, par exemple, s'il est un objet ou un ensemble d'objets.

¹ KLEIBER, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF : 29.

² KLEIBER G., 1994:26

³ KOSSEIM L., 1992, *Génération automatique des procédés anaphoriques dans les textes d'assemblage*, mémoire de maîtrise, Montréal, Université de Montréal. Faculté des arts et des sciences.

- la contrainte de focalisation :

La focalisation est le mécanisme gérant des changements de focus dans le texte. Le focus est l'objet ou l'ensemble d'objets sur lesquels l'attention du lecteur est portée. Il existe deux types de focus : le focus local, l'élément sur lequel porte une proposition et le focus global, ce sur quoi porte l'ensemble du texte.

- la contrainte de distance :

Elle considère la distance entre l'élément anaphorique et son antécédent immédiat.

- La contrainte lexicale :

Elle vérifie s'il existe une réalisation lexicale pour le procédé à générer.

Toutes ces contraintes sont susceptibles de gérer la distribution des anaphores dans un texte mais la question qui reste primordiale est indubitablement celle de la référence. Elle fera l'objet du sous-chapitre suivant.

1.3. Anaphore et référence

Dans une perspective cognitive, Kleiber¹ montre que dans les emplois « indirects », le référent visé n'a pas besoin d'être déjà saillant pour que la référence réussisse, ce qui doit être saillant ce sont les éléments qui permettent d'accéder au référent visé. « Ce sont des éléments déjà saillants du texte, de la situation immédiate et du savoir d'arrière-plan présumé partagé qui donnent appui au calcul inférentiel permettant de trouver quel est le bon référent »². Le bilan est finalement assez proche de celui de l'approche textuelle. Le critère textuel et celui de l'accessibilité gardent leur pertinence.

Ainsi, « Le fait d'avoir un antécédent textuel, c'est –à-dire d'avoir introduit préalablement dans le discours l'élément, coréférentiel ou non, qui permet l'interprétation complète de l'expression anaphorique, reste par là- même un facteur indispensable pour expliquer la distribution des expressions inférentielles »³.

L'approche cognitive, comme l'approche textuelle, admet donc des limites. En effet, comme elle se base sur des données purement pragmatiques, le critère cognitif risque de valider des

¹ KLEIBER G. 1994 :28

² Ibid.

³ Ibid.

anaphores transparentes mais syntaxiquement incorrectes. L'approche cognitive est loin de rendre compte de la notion d'anaphore.

1.3.1. Anaphores et coréférence : Les liages en chaînes

« Les chaînes de liage sont constituées par les phénomènes de reprise - répétition qui assurent la continuité locale de toute séquence linguistique ».¹

L'anaphore est définie par M.-J. Reichler –Béguelin comme « un phénomène de rappel informationnel relativement complexe où sont susceptibles d'intervenir :

- 1) Le savoir construit linguistiquement par le texte lui-même ;
- 2) Les contenus inférentiels qu'il est possible de calculer à partir des contenus linguistiques pris pour prémisses, et cela grâce aux connaissances lexicales, aux prérequis encyclopédiques et culturels, aux lieux communs argumentatifs ambiants dans une société donnée »².

1.3.2. Référence et coréférence :

La référence peut être définie comme une propriété des séquences linguistiques. Elle est « associée à certains segments de la réalité ».³ Elle est également selon Benveniste E. « une partie intégrante de l'énonciation ».⁴

Définie ainsi, la référence permet au locuteur de créer une relation entre le texte et la réalité ou le monde extérieur. Produire un message, passe forcément par l'établissement de relations entre un objet du monde, (c'est-à-dire la conception de l'émetteur dans son univers du discours) et un signe linguistique.

La coréférence peut être définie comme « une relation symétrique d'identité référentielle entre des termes interprétables indépendamment l'un de l'autre »⁵

Corblin souligne que l'anaphore est une « relation de dépendance orientée entre deux éléments de statut différent, un anaphorique [référant] et un antécédant [référé] »⁶

¹ ADAM J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Mardaga : 52

² Ibid.

³ MILNER J.C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Le Seuil, Paris : 9.

⁴ BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

⁵ Corblin F., 1982 :120

⁶ Corblin F., 1983 :120

Si l'orientation vers l'amont (à gauche) du texte est proprement anaphorique, l'orientation vers l'aval (à droite) sera dite cataphorique et, en l'absence d'orientation cotextuelle, le rapport sera qualifié d'exophorique (référence absolue et référence contextuelle ou déictique). Quant à la différence de statut entre anaphorique-référent et antécédant référé, Corblin parle d'une « capacité à faire apparaître un segment du contexte comme terme répondant aux conditions d'interprétation qu'exige un autre terme, qu'on dit pour cette raison anaphorique »¹

Présentées ainsi, référence et coréférence sont liées à l'emploi et leur interprétation dépend en effet du contexte discursif dans lequel apparaît l'occurrence anaphorique.

1.3.3. L'anaphore non coréférentielle

Les anaphores associatives sont considérées comme non coréférentielles. Ce qui les oppose aux anaphores coréférentielles, c'est le fait qu'elles introduisent un nouveau référent, c'est-à-dire une entité qui n'a pas encore été activée ou rendue saillante, soit textuellement, soit situationnellement.

L'anaphore associative se repère par la présence des SN définis comme *les roues* et *le tronc* qui sont des exemples types proposés par Kleiber² dans les énoncés suivants :

Les policiers inspectèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue

Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.

L'interprétation de ces SN définis est selon Kleiber très singulière dans la mesure où ces SN ne sont pas des SN définis complets qui livrent par eux-mêmes, comme les descriptions définies complètes (Le président de la République française), l'identité de leur référent. Elle ne provient pas non plus, comme pour les emplois du défini coréférentiel, d'une mention antérieure de leur référent. Ils introduisent des référents nouveaux, ce qui les oppose aux anaphores coréférentielles par « une différence de référents impliqués », précise Kleiber.³

Il faudrait tout de même préciser que l'absence de coréférence dans ce type d'anaphore ne traduit nullement l'absence de relation référentielle entre l'expression anaphorique et son antécédent : la concaténation référentielle existe, mais elle diffère selon le type d'anaphore.

¹ F. Corblin, 1985 : 181

² Kleiber, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF : 51.

³ Ibid : 12

Suite à Kleiber, nous pouvons nous référer à l'exemple suivant emprunté à Karttunen¹ :

L'homme qui a donné son salaire à son épouse a été plus sage que l'homme qui l'a donné à sa maîtresse.

L'analyse qu'on donne généralement à cet exemple consiste à dire que le pronom *le* désigne un salaire, mais pas exactement son salaire. *Le* n'est pas coréférent à l'expression *son salaire*, on est donc face à un phénomène de cosignifiante et non de coréférence.

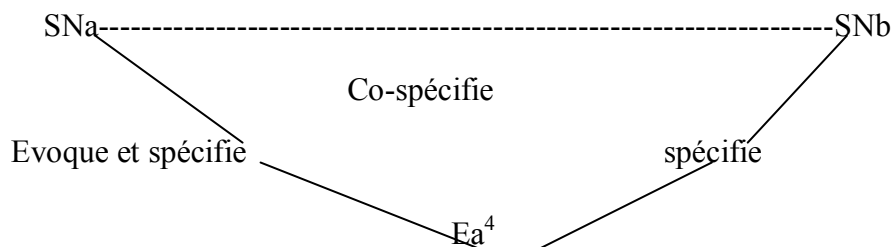
La cosignifiante serait selon l'expression de Milner² un cas de référence virtuelle qui diffère de la référence actuelle qui, elle représente un véritable cas de coréférence.

1.4. Anaphore associative et inférence

La notion d'inférence occupe une place de choix au sein des études sur l'anaphore associative qui, au-delà des rapports associatifs guillaumiens, donne lieu à des procédures interprétatives particulières et complexes.

L'étude des procédés cognitifs et logico-sémantiques mis en jeu, du problème de la représentation des connaissances, de l'organisation ontologique, du pouvoir discursif et des principes de cohérence textuelle a fourni des outils essentiels pour l'examen de ces processus cognitifs et logico-sémantiques, notamment l'inférence.

Kleiber précise, d'ailleurs, que toute anaphore, qu'elle soit coréférentielle ou non est inférentielle dans la mesure où elle nécessite un processus d'inférence. Il schématise le lien inférentiel des anaphores coréférentielles dans le schéma suivant, proposé déjà par Webber B.L.³.



¹ Exemple proposé par KARTTUNEN, 1969 et repris par KLEIBER, 2001.

² MILNER, 1982.

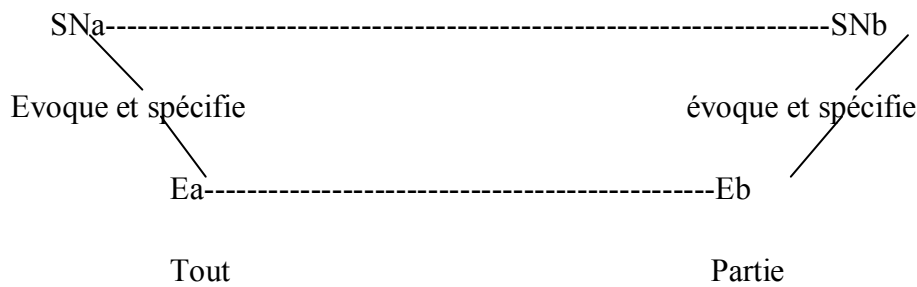
³ KLEIBER G., 2001:183.

⁴ Ea équivaut au tout et Eb à la partie.

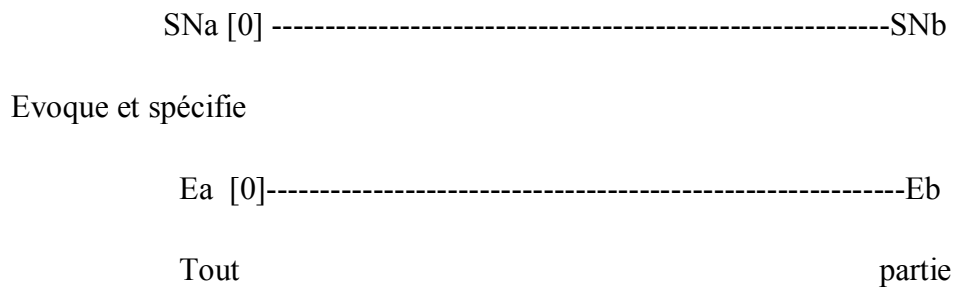
On a dans les deux cas deux expressions qui renvoient à une même entité, la première l'installe dans le discours, alors que la seconde ne fait qu'y référer, que la spécifier ; la procédure inférentielle permet de faire la liaison entre les deux expressions.

Le processus inférentiel particulier mis en jeu dans l'anaphore associative porte sur deux expressions introduisant deux entités distinctes.

Kleiber ¹ le schématise comme suit :



La question de l'inférence se posera pour les cas des anaphores où il y a ellipse de l'antécédent. Ce dernier n'est pas mentionné verbalement et l'expression anaphorique renvoie à une entité déjà connue par l'interlocuteur, c'est -à dire un « référent » présent ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate appelée « univers du discours ». Nous schématisons cette relation comme suit :



1.4.1. Inférence descendante ou inférence ascendante

Dans le cas des anaphores associatives et à travers l'exemple suivant proposé par Kleiber :

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte.

¹ Ibid: 203

le travail inférentiel s'avère essentiel pour l'interprétation de ces anaphores. En effet, la lecture de *village* déclencherait immédiatement l'inférence « *dans un village, il y a normalement une église* », rendant ainsi disponible l'entité *église* qui pourra alors être l'objet d'une instanciation par anaphore associative.

Kleiber émet l'hypothèse que le processus inférentiel n'est mis en route qu'avec l'expression anaphorique : l'inférence est alors « ascendante » selon son expression. On parle aussi d'inférence remontante selon l'expression de Charolles ou de backward inference selon H.H Clark¹, quand l'inférence se fait en arrière c'est-à-dire de l'expression anaphorique vers l'antécédent.

1.4.2. Inférences logiques et anaphores associatives méronymiques

L'inférence est définie comme une opération de déduction² ou comme un processus abductif³, ce qui nous place dans une perspective logico-sémantique.

Rappelons les différentes fonctions logiques permettant de formaliser des parcours inférentiels, citées par Kleiber⁴.

« Si l'on envisage deux faits (a) et (b), ainsi qu'une loi les reliant implicativement

(c) = (a→b), trois opérations sont possibles :

-déduction : de (a) et (c), on tire (b)

-abduction : de (b) et (c), on tire (a)

-induction : de (a) et (b), on tire (c) »

L'anaphore associative peut utiliser une de ces trois opérations et même les combiner. Cependant, le plus souvent on a affaire à une **déduction**. Ainsi dans :

Hier soir vers 19h15, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une ancienne ferme à Neyruz [...] En effet, le toit a subi des dommages.

¹ Ibid.

² KLEIBER G., 1992, « Anaphore associative et inférences », J.E. Tyvaert (éds), *Lexique et inférence(s)*, Paris, KLINCKSIECK, 175-201.

³ CHAROLLES, 1992.

⁴ Ibid.

On passe par le biais d'une vérité générale : « le toit est une partie de la ferme », du tout à la partie. Cela donnera la règle : « si on a le tout, on a la partie ».

L'abduction dans :

Le cheval d'Yvain déclencha un mécanisme qui fit tomber sur eux une porte de fer. Enfermé dans cette salle, Yvain était complètement désorienté

L'induction dans des « cas d'anaphore associative, [où] l'interprète ne dispose d'aucun « stéréotype »[...] établi, mais est en quelque sorte forcé à le construire par le discours lui-même, qui peut parfaitement supporter (rendre accessible et valide) une relation à parfum générique »¹. Ainsi dans l'exemple :

Hier soir vers 19h15, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une ancienne ferme à Neyruz [...] Le feu a pris au sommet de la borne, dans la partie non tubée.

C'est le discours qui permet au lecteur d'inférer que toute cheminée dispose d'une borne et que borne est une partie de la cheminée, créant ainsi une nouvelle relation associative.

Après la condition d'aliénation, le deuxième constituant de l'hypothèse explicative proposé par Kleiber est le principe de congruence ontologique, qui stipule que :

« l'aliénation exigée par l'anaphore associative n'a lieu que si l'élément subordonné est du même type ontologique que le référent de l'antécédent »²

Ainsi, la prise en compte de la dimension ontologique dans l'étude de la relation sous-tendant l'anaphore associative, outre qu'elle permet d'expliquer un certain nombre de comportements au sein des sites associatifs, apporte un éclairage nouveau sur les relations de partie-tout et nous permet de définir la « partie » par rapport à l'entité qui la possède en mettant en avant ce principe de congruence ontologique.

¹ CHAROLLES M., 1992, La veuve ou l'orphelin ou : comment les îlots anaphoriques refont surface, *Lexique et inférence(s)*, Paris, Klincksieck : 131-173.

² KLEIBER G., 2001 :274.

1.4.3. Instructions explicites et instructions implicites visant à la reconstruction des expressions anaphoriques

1.4.3.1. Les procédés instructionnels explicites

Parmi les procédés utilisés pour donner des instructions explicites, Le Pesant¹ énumère ceux qui sont déictiques et ceux qui sont non déictiques. Nous ne retenons que ces derniers étant donné qu'ils sont les seuls à figurer dans le cadre de l'anaphore. Il en est certains qui sont mis en œuvre, à savoir les marques de genre et de nombre, qui facilitent le « recrutement » du matériel lexical que remplacent les pronoms anaphoriques.

Les marques de traits sémantiques généraux [humain, non humain] que portent certaines formes pronominales, telles : *il, ce, celui-ci, ceci* constituent également des instructions explicites.

Un dernier exemple d'instruction explicite concerne les anaphores hyperonymiques où l'emploi de l'hyperonyme renvoie à l'hyponyme présent dans le contexte.

1.4.3.2. Les procédés instructionnels implicites

Ces procédés implicites nous intéressent particulièrement dans le cadre de cette étude qui porte sur l'anaphore associative. Ils consistent tout d'abord à l'utilisation de l'incomplétude procurée par l'ellipse, ensuite le sens induit par le contexte.

En effet, l'ellipse d'une portion d'un SN est une invitation implicite à rechercher le matériel manquant (le SN elliptique demande à être saturé). Les éléments élidés sont par conséquent récupérés dans le contexte, comme dans l'exemple proposé par Le Pesant :

Deux élèves injustement punis sont allés se plaindre à l'administration, après s'être fait tirer l'oreille, le proviseur a accepté de recevoir (les élèves).

Pour ce qui est du sens que le contexte communique occasionnellement aux anaphores, il s'agit d'un autre type d'instruction implicite permettant la reconstruction des anaphores du fait qu'elles font nécessairement partie de la distribution d'un prédicat.

Prenons l'exemple des prédicats *embaucher* et *construire* proposés par Le Pesant, qui sélectionnent en position d'arguments respectivement les noms <humains> et les noms de

¹ LE PESANT, 2000.

<constructions> (noms de bâtiments, d'ouvrages d'art et de routes). Dans cette position, une éventuelle anaphore acquiert accidentellement l'une ou l'autre de ces propriétés sémantiques. Cela fonctionne comme une instruction implicite invitant au repérage, dans le contexte, du matériel lexical doté en acte de ces propriétés sémantiques et qui servira à la construction de l'anaphore.

C'est grâce à ce procédé que l'interprétation des exemples suivants est non ambiguë:

J'ai discuté avec le gardien de mon immeuble ; ce dernier vient d'être embauché.

J'ai discuté avec le gardien de mon immeuble ; ce dernier vient d'être construit.¹

Il s'en sort de ce qui précède que l'ellipse crée une incomplétude sémantique et la forme devient dépendante du contexte pour son interprétation.

Nous montrerons dans la deuxième partie de ce travail que le recours à cette « instruction implicite » est essentiel pour la reconstruction des anaphores où il y a des éléments élidés et le retour au contexte est incontournable pour l'interprétation de ce type d'anaphores.

1.5. Approches textuelle et cognitive et types d'anaphore

1.5.1. L'approche textuelle

Elle définit l'expression anaphorique « comme une expression dont l'interprétation référentielle dépend d'une autre expression, (ou d'autres expressions) mentionnée(s) dans le texte et généralement appelée(s) son antécédent »²

Cette définition stipule que l'interprétation référentielle de l'expression anaphorique doit nécessairement se réaliser par la prise en compte de l'antécédent.

Ce critère textuel, en dépit de son importance dans la reconnaissance de la source sémantique de l'anaphore, ne constitue pas un critère définitoire de l'anaphore.

Kleiber a soulevé une question qui nous semble importante dans le cadre de ce travail et qui est la suivante : Peut-on parler d'anaphore en cas d'ellipse de l'expression anaphorique?

Comme c'est le cas dans cet exemple :

¹ Exemples proposés par LE PESANT, 2000.

² KLEIBER G., 1993, L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ?, *Lieux Communs*, Plantin, Christian (éd.), Paris : Editions Kimé.:22

*Je ne connais pas Paris, alors j'ai visité [0].-Je n'ai d'ailleurs pas tellement aimé [0].*¹

Dans la perspective cognitive, ce type d'emploi est considéré comme une anaphore, nommée anaphore –zéro² ou *pronoms vides, empty pronouns*³. Ce sont les prédicats verbaux *visiter* et *aimer* qui figurent en surface et qui nous permettent de récupérer l'élément manquant *Paris*.

Kleiber considère d'ailleurs que les ellipses, à la différence des autres expressions anaphoriques, sont « récupérables » et peuvent être comblées par du matériel redondant.

F. Corblin (1985)⁴ propose une définition plus large de l'ellipse dans le cadre de l'anaphore : « Globalement, on a donc anaphore, lorsqu'une structure manifeste *in situ* une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par comparaison avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. Le moteur de l'anaphore serait la nécessité de se ramener grâce au contexte, à une structure complète à chaque fois que celle-ci ne l'est pas »

La question reste posée, mais ce dont elle témoigne c'est que les cas d'ellipse sont exclus dans l'approche textuelle.

1.5.2. L'approche cognitive ou mémorielle de l'anaphore

Selon Kleiber, la reprise anaphorique ne doit pas se limiter à une simple répétition d'un segment textuel, mais doit faire appel à la mémoire et à la compétence interprétative du lecteur.

L'approche « mémorielle » renonce donc au critère textuel et promeut le critère de la « saillance préalable » pour définir l'anaphore. L'anaphore serait donc un processus qui indique une référence à un référent déjà connu par l'interlocuteur, c'est-à-dire « un référent « présent » ou déjà manifeste dans la mémoire immédiate »⁵.

Prenons l'exemple proposé par Kleiber⁶ :

¹ CORBLIN. 1985.

² LEVINSON S., 1987 cité par CORBLIN, 1985.

³ HUANG C.T.J., 1984 cité par CORBLIN, 1985.

⁴ CORBLIN F., 1985:191.

⁵ KLEIBER G., 2001:28.

⁶ Ibid.

Le ministre de l'éducation nationale est en vacances. Elle séjournera deux semaines au bord de la mer.

L'interprétation du pronom *elle* dans cet énoncé est problématique. En effet, il y a non correspondance entre le genre de la tête nominale et le sexe de l'individu référé.

Ici, l'interprétation de l'énoncé se fait grâce à la représentation mentale que met en place le récepteur de l'énoncé. En effet, en se construisant une image du ministre, en faisant appel à la *doxa* et en rappelant que c'est une femme, il fait correctement l'interprétation de *elle*.

De surcroît, la syntaxe dans ce cas ne permet pas de lever l'ambiguïté, d'où la nécessité du facteur sémantique que le récepteur se charge de faire grâce aux informations fournies par le cotexte. L'interlocuteur prend donc en considération les significations que la langue construit et les représentations qu'il a du monde.

Il résulte de ce qui précède que le problème qui se pose est celui de la récupérabilité de l'antécédent car parmi tous les éléments mémorisés, seul le plus pertinent doit être retenu. Cependant, l'approche cognitive admet comme l'approche textuelle des limites. En effet, se basant excessivement sur des données purement pragmatiques, le critère cognitif risque de valider des anaphores transparentes mais syntaxiquement incorrectes.

Il serait donc nécessaire, pour mieux appréhender les propriétés de l'anaphore, de rappeler les classifications des anaphores suivant leur typologie afin d'en définir un type particulier, à savoir l'anaphore associative méronymique.

CHAPITRE 2: Les différents types d'anaphore

1. L'anaphore pronominale

« L'anaphore pronominale dénote des configurations où un anaphorique ne reprend pas le référent indiqué par son antécédent textuel, mais pointe vers un autre qui pourra lui être associé d'une façon ou d'une autre (relation « partie-tout » de métonymie, d'« instance-classe », ou plus généralement « associative »)¹.

Il faudrait rappeler aussi qu'un pronom représente « un outil référentiel plus économique que les expressions pleines antérieures, [et] que l'utilité première du pronom réside dans l'économie »² sans oublier de préciser que « le pronom donne le référent en continuité avec une situation déjà saillante ou manifeste ».³

Ainsi les pronoms se présentent comme le rappel d'informations et d'interprétations antérieures.

On parle d'anaphore pronominale lorsque l'expression anaphorique est un pronom dont « la référence virtuelle n'est établie que par l'interprétation d'un N que le pronom répète »⁴. La référence virtuelle étant la valeur lexicale de ce pronom, c'est-à-dire sa définition, son sens.

Le pronom anaphorique est donc une entité dépourvue d'une valeur lexicale, laquelle valeur lui serait accordée par l'antécédent.

L'anaphore pronominale sert donc à établir une relation de symétrie, ou de « coréférence » entre une expression anaphorique et son antécédent.

Tesnière L.⁵ considère comme pronoms typiquement anaphoriques, divers pronoms qui peuvent maintenir un nom propre ou un syntagme nominal intérieurs : les pronoms personnels de la troisième personne (*il(s)*, *elle(s)* et *en*), les pronoms démonstratifs : (*celle-ci*, *celui-là*, *etc.*), les pronoms possessifs : (*le mien*, *le tien*, *le sien*, *le notre*) et les pronoms relatifs (*qui*, *que*, *dont*, *etc.*)

¹ DE MULDER W., COVET et VETTERS C., 2001, *Anaphores pronominales et nominales : études pragmatiques*, Rodopi.

² G.kleiber,(1994) :98

³ Ibid

⁴ Milner (1982) : 18

⁵ TESNIERE L., 1959, *Eléments de syntaxe structurale*, Klincksieck.

2. L'anaphore verbale

C'est le cas des anaphores opérant sur les prédicats indépendamment de leurs arguments. Elle se réalise par l'emploi de verbes comme le verbe *faire* appelé pro-verbe ou verbe vicaire. Ce dernier fonctionne comme substitut d'un prédicat verbal, à condition qu'il s'agisse d'un verbe d'action comme le montre l'exemple suivant :

Jean court plus vite que je ne le fais.

3. L'anaphore adjectivale

Elle est assurée au moyen de l'adjectif *tel* qui renvoie à une proposition précédente comme dans l'exemple suivant :

Bernard a eu tort de démissionner. Tel n'est pas mon avis.

Où placé en tête de proposition, *tel* résume le contenu de ce qui précède. Il dénote ici une propriété déduite du contexte antérieur et attribuée au sujet de la phrase.

4. L'anaphore adverbiale

Cette anaphore est véhiculée par un certain nombre d'adverbes comme *ainsi, là, dessus, pareillement* qui sont susceptibles de reprendre des mots ou des groupes de mots cités antérieurement.

5. L'anaphore nominale

C'est lorsque l'expression anaphorique est sous la forme d'un SN qui reprend un autre SN mentionné dans un contexte antérieur, appelé l'antécédent. Les groupes nominaux anaphoriques peuvent référer à deux types d'anaphores sémantiquement distinctes :

5.1. L'anaphore fidèle

Il s'agit de syntagmes nominaux dont la tête est identique à celle de l'antécédent.

Un pianiste s'est présenté sur scène ; le malheureux pianiste devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre

5.2. L'anaphore infidèle

Il s'agit des syntagmes nominaux dont la tête est différente de celle de l'antécédent tout en maintenant une relation d'identité avec le référent.

Lorsque la tête de l'anaphore est un hyperonyme de l'antécédent, nous parlons d'anaphore infidèle hyperonymique.

Un pianiste s'est présenté sur scène, le malheureux musicien devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre.

Lorsque l'anaphorisant est synonyme de l'antécédent, nous parlons d'anaphore infidèle synonymique, lorsqu'enfin la tête de l'anaphore n'est ni un hyperonyme ni un synonyme de l'antécédent, nous parlons d'anaphore infidèle attributive.

Pierre s'est présenté sur scène ; ce musicien inexpérimenté devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre.

6. L'anaphore nominale associative

L'anaphore associative a été ainsi baptisée par Gustave Guillaume ¹ pour parler d'un type particulier d'anaphore nominale infidèle.

En tant qu'anaphore non-coréférentielle ou indirecte, elle se caractérise par le fait qu'elle pose le problème du « pontage inférentiel », selon l'expression de Kleiber, entre l'antécédent et l'expression anaphorique et soulève des questions multiples non seulement sur la référence de l'antécédent et de l'expression anaphorique, mais également sur l'expression explicite ou implicite de chacun de ses éléments constitutifs.

Pour toutes ces raisons, cette anaphore nécessite un traitement particulier pour les interprétations.

Le Pesant² précise, à ce sujet, que pour l'analyse des anaphores en général, il faut prendre en compte les procédés instructionnels qu'elles utilisent afin de pouvoir déterminer à quel besoin répond le choix fait par le locuteur de tel ou tel procédé.

¹ GUILLAUME G., 1919, *Le problème de l'article*, Paris, Hachette.

² LE PESANT D., 2000.

Les instructions explicites et les instructions implicites proposées par ce linguiste sont, sans le moindre doute d'une grande utilité dans le traitement des cas des anaphores en général, mais pour l'étude des cas des anaphores associatives méronymiques dans leur relation avec les procédés elliptiques qui pourraient leur être associés, les procédés instructionnels implicites sont, à notre sens, incontournables.

CHAPITRE 3: Typologie des anaphores associatives

Kleiber¹ dresse une typologie des anaphores associatives où il distingue quatre types d'anaphore que nous présenterons comme suit :

1. Les anaphores associatives locatives

Elle est définie par trois traits :

- (i) La relation entre la partie et le tout est fonctionnelle. « Une telle fonctionnalité se manifeste par une restriction de la localisation spatiale ou temporelle des parties »
- (ii) Les parties ne sont pas du même type de chose que leur tout et donc ne sont pas identiques entre elles.
- (iii) Les parties sont séparables : elles sont détachables du tout qu'elles constituent.

a) *Nous entrâmes dans un village. L'église était située sur une butte.*

b) *Nous entrâmes dans une cuisine. Le réfrigérateur était ouvert.*

c) *Paul organisa un pique-nique qui fut totalement loupé. La bière était trop chaude et les cornichons trop aigres*

Selon Kleiber « les entités X, nos *réfrigérateur* et *église*, ont un rôle ou une fonction à l'intérieur de l'entité Y, ici *cuisine* et *village* : le *réfrigérateur* conserve les aliments et boissons (dont une grande partie est destinée aux repas préparés et souvent pris dans la cuisine) et *l'église* permet aux gens du village de suivre les offices et toutes les manifestations religieuses qui se déroulent normalement dans une église »²

Le point essentiel concerne la dépendance des entités des expressions anaphoriques par rapport aux entités dénotées par leurs antécédents dans le cas des anaphores méronymiques et des anaphores associatives de type locatif.

Pour les premières, les expressions anaphoriques méronymiques apparaissent comme ontologiquement dépendantes des entités dénotées par leurs antécédents, alors que pour les deuxièmes, les expressions anaphoriques sont référentiellement autonomes.

¹ KLEIBER G., 2001.

² Ibid : 281.

Nous avons ainsi affaire à une relation locative canonique, qui répond naturellement à la structure générique locative en *dans* : Dans un *Y il y a un X*. et elle met l'accent sur le caractère de lieu ou d'espace de l'entité antécédent.

Dans l'exemple (c), en quoi un pique-nique peut-il être considéré comme un lieu stéréotypique pour la bière ?

Kleiber répond par le fait qu'un repas-en l'occurrence le pique-nique-est en quelque sorte un endroit de localisation pertinent pour une boisson.

La notion de lieu, précise –t-il, n'est donc pas à prendre uniquement dans son sens basique d'espace tridimensionnel, mais recouvre finalement tout espace , matériel ou abstrait, dans lequel un individu, donc une entité autonome, se trouve localisé.

2. Les anaphores associatives actancielles

Les anaphores associatives actancielles sont généralement illustrées par les énoncés suivants :

Paul se coupa du pain et posa le couteau.

Une vieille dame a été assassinée. Le meurtrier n'a pas été retrouvé.

La voiture a été volée et le voleur a été puni.

*En pesant cet objet, il a cassé la balance.*¹

« Leur particularité réside dans le type de relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique : l'antécédent est un prédicat et l'expression anaphorique correspond à un de ces arguments ou actants. Ainsi le couteau est l'instrument de couper le pain (...), le meurtrier est l'agent de l'assassinat, etc. »²

L'antécédent dans les actancielles est un SV ou un SN prédicatif ou processuel, c'est –à-dire un SN comportant un nom d'évènement, comme le montrent les exemples suivants :

L'opération s'est bien passée. L'opéré et le chirurgien ont même blagué ensemble.

*Il y a eu un assassinat. Le meurtrier a été très vite arrêté.*³

¹ CORBLIN, 1987; SALLES, 1995; KLEIBER, 2001; LE PESANT, 1996.

² KLEIBER G., 2001:320

³ Ibid

Les actanciennes sont donc définies « comme des expressions dont le référent correspond à un des arguments ou actants d'un prédicat déjà introduit dans le texte et dont la définitude provient précisément de ce rapport actanciel. Autrement dit, ils ne sont en somme « connus » ou si l'on veut « définis » que par leur intervention dans le schème prédicatif. »¹

Ajoutons dans cette définition des anaphores associatives actanciennes, que comme à chaque prédicat se trouve associé un schéma d'arguments, il suffit de la mention du prédicat pour que ses arguments soient également disponibles. La simple évocation d'un assassinat, par exemple, implique en même temps l'existence d'un meurtrier, d'une victime, et facultativement celle de l'instrument du crime. Ces derniers sont « connus » et par conséquent « définis » puisqu'ils interviennent dans le schéma argumentatif.²

3. Les anaphores associatives fonctionnelles

G.kleiber³ les définit par rapport à la relation sémantique indiquée intrinsèquement par leur N.

En effet, les fonctionnelles, d'où leur nom, « comporte(nt) un N fonctionnel, c'est-à-dire un N dont le contenu sémantique indique qu'il s'agit d'un élément qui remplit une fonction ou un rôle caractéristique dans un ensemble ».

Un bus s'arrête. Le chauffeur fit sortir très vite les passagers.

Cet exemple illustre bien ce type d'anaphore où le référent *le chauffeur* dénoté par le SN anaphorique exerce une fonction ou un rôle dans ou vis-à-vis d'une entité Y dénotée par le N antécédent.

Kleiber⁴ présente une typologie des anaphores associatives assez variée mais précise –t-il encore qu'elles se réunissent toutes dans le fait qu'elles sont toutes inférentielles.

4. Les anaphores associatives méronymiques

La relation méronymique est définie comme étant le rapport partie-tout et les anaphores associatives méronymiques comme étant celles qui « mettent aux prises des types d'entités unies par rapport de dépendance ontologique particulier », selon l'expression de Kleiber.

¹ Ibid

² Ibid

³ Ibid : 374

⁴ Ibid.

Dans les séquences

Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.

Paul a lavé et nettoyé la voiture, mais il a oublié le capot / le toit / les roues / le volant / le tableau de bord / le siège.

*La charrue avait du mal à labourer. Le soc était ébréché.*¹

« Le type d'entités de l'expression anaphorique (*tronc, capot, toit, roues volant, tableau de bord, siège et soc.*) apparaît comme étant ontologiquement subordonné au type d'entités de l'expression antécédent (*tilleul, voiture et charrue*), en ce que ses occurrences n'existent que comme composantes ou parties des occurrences de l'entité antécédent. »²

Kleiber précise également que

- « la suppression de l'occurrence du tout antécédent entraîne également la suppression des occurrences des parties. » par exemple si on enlève *tilleul*, on fait disparaître du même coup *tronc*.
- Les occurrences des parties peuvent certes être aliénées ; *le volant d'une voiture* peut figurer tout seul dans telle ou telle situation (les pièces détachées par exemple)

Mais même dans ce cas elles gardent leur statut de parties d'un tout : « un volant de voiture isolé reste un volant de voiture » affirme Kleiber.

Le trait définitoire décisif des anaphores associatives méronymiques réside, donc, dans le statut sémantique du nom anaphorique : il doit être marqué sémantiquement comme étant une partie de « ce qui impose de le définir relativement à une totalité »³.

L'exemple cité par Kleiber⁴ :

Paul aime sa voiture, parce que les sièges sont confortables, le tableau de bord comporte tous les accessoires possibles, le capot est aérodynamique et les roues sont en alu.

¹ KLEIBER, 1999.

² Ibid

³ TAM, 1994 cité par KLEIBER, 2001.

⁴ Ibid :267.

illustre bien le cas de l'anaphore associative méronymique, dans la mesure où si on supprime l'antécédent *voiture* qui est l'holonyme, nous faisons disparaître du même coup les expressions anaphoriques *les sièges, le tableau de bord, le capot et les roues*. Ce qui témoigne du caractère dépendant des méronymes par rapport à leurs antécédents. Précisons également que ce n'est pas le cas pour les holonymes qui ne sont pas dépendants de leurs parties mais « apparaissent comme des individus foncièrement autonomes. »¹ et présentent une catégorie différente.

Dans le chapitre suivant, nous allons présenter les caractéristiques des éléments qui entrent dans une relation méronymique, c'est-à-dire les unités linguistiques qui sont susceptibles d'assurer les rôles d'holonyme et de méronyme.

¹ Ibid :268

CHAPITRE 4: Caractéristiques des entités entrant dans une relation partie- tout

Les entités régies par la relation partie-tout présentent certaines spécificités que G. Kleiber résume comme suit :

Des éléments comme *tasse, gâteau, bicyclette, eau, couteau*, sont des « *objets de base* » qui présentent dans un réseau le taux d'informations le plus élevé et qui est « *attribuable aux attributs de partie-de* »¹

Cette observation qui donne toute son importance à cette relation permet de tirer une double conclusion :

- a- Que différentes catégories de base d'une même catégorie superordonnée se distinguent l'une de l'autre sur la base de traits partie de et partagent d'autres types d'attributs.
- b- Que différentes catégories subordonnées appartenant à une même catégorie basique partagent au contraire des traits *partie- de* et se distinguent entre elles sur la base d'autres attributs.

La relation partie- tout est donc à utiliser avec beaucoup de précautions en particulier dans un système à héritage, par exemple si on peut admettre que la classe automobile puisse se définir à l'aide des classes constituant ses composants. (*carrosserie, siège, roue, moteur...*), le comportement d'une automobile (ses caractéristiques, ses fonctions...) ne peut en aucun cas se déduire de la composition des caractéristiques de ses éléments . En revanche, elle peut être définie comme une spécialisation de la classe « véhicule à quatre roues ».

1. Les manifestations linguistiques de partie-de

Pour décomposer la notion de partie- de, il faut revenir aux manifestations linguistiques de la relation partie-de, c'est-à dire les formules les plus courantes de la langue qui expriment une relation partitive entre un tout et une partie au sens le plus large.

Otman G.² donne la liste suivante où il répartit ces unités linguistiques en fonction de leur nature grammaticale.

¹ Ibid

² OTMAN G., 1996, « Expression lexicale de la relation partie/ tout », *Faits de langues* 4, n°7 :43-52

a-Noms :

Partie, élément, membre, composant, composante, constituant, morceau, section, fragment, unité, pièce, portion, quartier, tranche, etc...

b-Verbes :

Inclure, comprendre, comporter, consister en, contenir, renfermer, englober, embrasser, faire partie de, appartenir à, être rattachée à, etc...

c-Divers :

Parmi, partiellement, en partie, etc...

Cette liste qui peut être allongée à volonté révèle la richesse et la fertilité du vocabulaire relatif à la relation partie-tout dans la langue française.

Dans le cadre anaphorique, la relation méronymique est inhérente lexicalement et sémantiquement. En effet, toutes ces formules linguistiques qui sont susceptibles de rendre compte de la relation partie- tout sont éliminées, mais elles sont inférées à partir du contexte.

2. Les manifestations sémantiques de la relation partie- tout

Nous pouvons résumer les relations sémantiques de méronymie en passant en revue les nuances sémantiques de méronymie relevées par Winston¹.

En effet, selon cet auteur, la relation de méronymie est la relation qui s'établit entre une partie et son tout. Elle est asymétrique, et sa réciproque, la relation entre un tout et l'une de ses parties, est l'holonymie.

C'est une relation qui opère principalement deux noms, bien que Winston propose une relation feature / activity pour les couples désignant une étape dans un processus comme paying / shopping.

M.Winston considère six catégories de relations méronymiques et trois propriétés attribuables à chacune de ces relations.

Les six relations méronymiques sont :

1-Objet /élément (Exemples : tasse /anse, voiture/ roues)

C'est la relation méronymique par excellence. Elle implique que l'objet considéré possède une structure, un mode d'organisation défini qui se reflète dans son découpage en parties.

¹ WINSTON M., 1987 cité par OTMAN G., 1996.

Ces objets peuvent être des objets physiques (tasse, des objets assemblés (bicyclette), des objets abstraits (la linguistique) des organisations (les Nations Unies).

Ces parties ne sont pas des « morceaux » (en ce sens l'ébréchure d'une assiette n'est pas une partie de l'assiette) mais des composants qui entretiennent une relation fonctionnelle avec le tout (l'anse permet de saisir la tasse.)

2-Ensemble –membre : (Exemples : *forêts / arbre, jury/ juré*)

Ces ensembles ne sont pas des classes, auquel cas la relation serait de type sorte-de (chien sorte de mammifère).

Ici la notion d'ensemble implique une notion de proximité et non pas de similarité.

Chaque membre d'un ensemble a une fonction spécifique de cet ensemble.

3-Masse – portion (Exemples : *gâteau /part ; kilomètre/ mètre*)

Les portions ont la propriété d'être semblables au tout dont ils sont extraits.

Une part de gâteau, une goutte de sang possède tous les attributs (composants, propriétés...) de la masse. Le découpage d'une masse en portions peut être arbitraire (par exemple les parts de gâteau) ou standardisé. C'est pourquoi Winston préconise d'y inclure tous les découpages par unité de mesure (longueur, surface, volume...)

4-Objet / constituant : (Exemples : *bicyclette / acier ; eau /hydrogène*)

Le constituant exprime la manière dont un objet est composé (entièrement ou partiellement) et qui est indissociable de l'objet.

5-Activité / phase : (Exemples : *cycle menstruel /ovulation ; adolescence / flirt*)

Dans les sciences et les techniques, elle permet de relier par une relation méronymique toutes les parties d'un processus. Elle exclut les éléments non stéréotypiques d'une activité.

6-Zone / Lieu : (Exemple *désert / oasis*).

Cette relation entre holonyme et méronyme est, selon Winston, de type homéomère.

Une relation d'ordre spatial et toponymique puisque les lieux ont une fonction particulière par rapport à la zone dont ils sont une partie, cette relation est assimilable à la relation objet/élément.

Selon Winston, ces six relations peuvent se résumer en trois types : fonctionnel, homéomère et séparable. Dans ce qui suit, nous les passerons en revue vu leur importance dans l'identification de la relation entre l'holonyme et son méronyme.

2.1. La relation fonctionnelle :

Le méronyme remplit une fonction dans l'holonyme ce qui en restreint les possibilités de localisation, par exemple l'anse d'une tasse ne peut pas être placée n'importe où sur une tasse si elle doit remplir sa fonction d'élément de préhension.

Kleiber souligne également cette corrélation entre apparence (notre perception des parties d'un objet) et fonction : *le pied* d'une table renvoie à une entité perceptuelle comme à un rôle fonctionnel.

« La division en parties reflète bien souvent la fonction ou les fonctions de telle sorte que notre connaissance du rôle fonctionnel est reliée à la connaissance des parties »¹

2.2. Relation homéomère

Le cas où le méronyme est de même nature que l'holonyme, qu'il possède les mêmes propriétés et les mêmes attributs et donc que la partie peut jouer dans certains contextes le même rôle que le tout.

Exemple : Une goutte de sang a les mêmes propriétés que l'ensemble du sang d'un individu.

2.3. Relation de séparabilité :

Le méronyme peut être séparé de l'holonyme. Il constitue un élément observable, délimité, distinct et détachable sans que, en général, l'identité de l'holonyme en soit dénaturée : l'anse d'une tasse est séparable, l'acier d'une bicyclette ne l'est pas.

Winston représente ces différentes relations de méronymie dans le tableau suivant :

¹ KLEIBER, 1991 :54.

Relation	Exemple	fonctionnalité	homéométrie	séparabilité
Elément/objet	Anse/tasse	+	-	+
Membre/Collection	Arbre / forêt	-	-	+
Portion/ Masse	Tranche/Gâteau	-	+	+
Constituant / Objet	Acier /Vélo	-	-	-
Etape/ Activité	Payer/Magasin	+	-	-
Lieu / zone	Oasis/Désert	-	+	-

Sous types de la relation de méronymie définis par Winston et al (1987)

En marge de cette première série, Winston décrit des relations qui s'apparentent à la méronymie sans en être tout à fait.

Ces relations sont les suivantes :

-L'inclusion topologique : L'holonyme est un contenant (*prisonnier / cellule*), une zone (*Berlin ouest/ Allemagne de l'est*) ; On exprime une durée temporelle (*réunion /matin*)

-L'inclusion de la classe : Il s'agit ici de la relation d'hyponymie (*rose/ fleur ; peur/ émotion, etc.*)

-La relation d'attribution : Il s'agit d'une relation de type modifieur entre un mot et un adjectif (*tour/ haute ; blague/ drôle, etc.*)

- La relation d'attachement : Elle porte sur deux objets attachés l'un à l'autre (*boucle d'oreille et oreille*)

-La relation d'appartenance : Elle relie des mots comme *millionnaire* et *argent* ou *auteur* et *copy right* et peut être confondue avec la méronymie à cause de l'ambiguïté du patron X a Y, qui peut exprimer l'appartenance (*Camille a un vélo Vs Un vélo a deux roues*).

Ces différentes classifications ont été établies par Winston selon des nuances sémantiques qui permettent de distinguer les véritables relations de méronymie de celles qui ne le sont pas ou qui relèvent de l'une ou l'autre de ces relations pseudo-méronymiques.

3. Le principe de congruence ontologique

Il consiste en résumé en ceci : pour que l'aliénation puisse se produire avec des entités dénotées par des noms syncatégorématiques, il faut qu'il y ait continuité ontologique entre la partie et le tout. En effet, *partie* et *tout* doivent être du même type ontologique, celui-ci étant défini par « les traits référentiels basiques qui caractérisent ces entités. Ces traits qui sont sous-jacents à la classification des noms en concrets, abstraits, inanimés, etc. sont à l'origine des propriétés que peuvent présenter les entités qui les possèdent et des situations dans lesquelles celles-ci peuvent être engagées. Un nom concret, dans une de ses acceptions au moins, est un nom dont les référents [...] possèdent une matière et une forme. Un nom d'animé, en plus de la matière et de la forme, comporte l'intentionnalité (ou le caractère d'animé) »¹

C'est ainsi que nous pouvons distinguer plusieurs cas :

- (i) Les parties d'inanimés qui, étant du même type ontologique que l'entité dont elles dépendent, assurent la continuité ontologique. C'est ce qui explique la fluidité des enchaînements tels que :
Paul a lavé la voiture, mais a oublié le capot.
- (ii) Les parties d'animés qui ne pouvant emporter avec elles le trait animé, ne sont pas du même type ontologique que le tout et s'excluent des sites associatifs.
? Max entre. Les yeux sont hors de leurs orbites.
- (iii) Et enfin les propriétés qui, isolant un trait de l'entité dont elles dépendent, marquent une rupture ontologique, d'où l'impossibilité d'enchaînements comme :
? Un chien affamé vint sonner à ma porte. La maigreur m'empêcha de le repousser.

Cependant, ce qu'on peut noter, suite à Kleiber, c'est que le type ontologique d'un référent varie selon le contexte qui a la capacité de rendre saillant un aspect particulier d'un référent

¹ KLEIBER G., 2001.

en le présentant sous un certain angle. Dans ce cas, si la partie ou l'entité dépendante de ce référent reprend le trait ontologique mis en valeur, la continuité ontologique peut être maintenue et les enchaînements associatifs sont possibles.

La prise en compte de la dimension ontologique dans l'étude de la relation sous-tendant l'anaphore associative, outre qu'elle permet d'expliquer un certain nombre de comportements au sein des sites associatifs, apporte un éclairage nouveau sur les relations de partie-tout qui caractérisent les anaphores sur lesquelles porte notre étude.

4. Le foncteur « ingrédient »

Berrendonner A. utilise le foncteur « ingrédient » de la méréologie qui est fondé sur la notion de « partie ». Ce foncteur est défini comme suit :

« a- P est un ingrédient de Q si P est le même objet que Q ou une partie de Q.

b- Si P est une partie de Q alors Q n'est pas une partie de P.

c- Si P est une partie de Q, et Q une partie de R, alors P est une partie de R. »¹

Ce foncteur permet de formaliser des relations entre objets, constituant ainsi un réseau qui pourra servir de substrat à l'application de fonctions logiques (déduction, abduction et induction). Il prend en compte un ensemble large de relations, englobant les relations de partie-tout (maison/toit). Ce foncteur nous intéresse dans l'étude des méronymes anaphoriques où il est nécessaire d'appliquer des opérations logiques.

¹ KLEIBER G., 1999, « Anaphore et relation partie-tout : Conditions d'aliénation et principe de congruence ontologique » *Langue française* n°122 :70-100.

CHAPITRE 5: Relation entre antécédent et expression anaphorique

« La co-présence de deux expressions, l'une faisant office de « source », l'autre d'anaphorique, est [...] un critère définitoire décisif des configurations associatives ». Selon G.Kleiber, il s'agit d'une relation entre deux termes où l'un anaphorise (reprend ou renvoie à) l'autre. Cette définition en termes de « relation » implique une interdépendance entre les deux termes de la relation.

Cette caractéristique de l'anaphore paraît définitoire dans la mesure où elle apparaît dans la majorité des définitions de ce phénomène :

Les anaphoriques n'ont par eux-mêmes aucun sens tant qu'ils ne sont pas inclus dans une phrase. En d'autres termes, les anaphoriques sont des mots vides sur le plan statique mais ils deviennent automatiquement pleins sur le plan dynamique.

On a anaphore « lorsqu'une structure manifeste *in situ* une incomplétude déterminée pour une position ; cela ne peut se concevoir naturellement que par comparaison avec la structure complète, car c'est seulement ainsi qu'on peut spécifier une incomplétude déterminée. Le moteur de l'anaphore serait la nécessité de se ramener, grâce au contexte à une structure complète, à chaque fois que celle-ci ne l'est pas, d'où les conditions qui pèsent sur l'emploi des anaphoriques et la nécessité d'une opération contextuelle qui doit apporter à la forme ce qui lui manque. »¹

Ces différentes définitions de l'anaphore montrent qu'il s'agit d'un terme qui n'est pas autonome sur le plan référentiel et qui a besoin pour être interprété d'un autre terme mentionné dans le cotexte antérieur.

La question qui se pose à ce stade de notre description de l'anaphore associative et notamment de la notion d'antécédent est la suivante:

Si la mention de l'antécédent satisfait les exigences de complétude référentielle induite par le SN défini associatif, permet-elle d'évincer des sites associatifs les anaphoriques dont l'antécédent n'est pas mentionné textuellement ?

¹ CORBLIN, 1985:191.

Les exemples qui ont été proposés par Kleiber où l'antécédent n'est pas textuel sont les suivants :

*A Boston, ils roulent comme des fous*¹

La construction du référent les Bostoniens résulte, selon ce linguiste, de deux procédures cognitives distinctes :

La première tient à la valeur sémantique du *ils* collectif, qui instruit de référer à la totalité des membres humains, non actuels, d'un groupe spécifique.

La seconde tient à l'élément restricteur *à Boston* qui permet la récupération nécessaire de l'ensemble restreint et spécifié.

La mention d'un « ensemble » dans le cotexte conduit à instituer des rapports inférentiels réversibles, comme, entre autres, la relation « d'un tout à ses ingrédients » dans :

(...) A New-York, ceux -ci (=Les croisements) sont dégagés. Est-ce à dire que là-bas, ils sont meilleurs que nous.

ou encore la relation qui unit une classe à ses individus comme dans l'exemple,

*Le témoignage d'un sapeur-pompier nous a assurés qu'ils ont donné tous les moyens possibles.*²

où le pronom illustre classiquement les emplois génériques textuels indirects et se trouve assujetti à des contraintes qui selon Kleiber ne sont pas celles de l'anaphore associative.

1. Repérage de l'antécédent dans l'anaphore associative méronymique

Si l'opération du repérage de l'antécédent est incontournable pour l'interprétation des anaphores d'une manière générale, elle ne l'est pas moins lorsqu'il s'agit d'anaphore associative.

Ainsi, la question qui s'avère essentielle dans le cadre de cette étude est la suivante :

Comment reconnaître l'antécédent dans une anaphore associative méronymique?

¹ KLEIBER, 1990 (c).

² REICHLER BEGUELIN M.J., 1989 cité par KLEIBER, 1990 (c)

Kleiber a répondu à la question du repérage de l'antécédent dans le cadre des anaphores en général, c'est –à dire aussi bien dans le cadre des anaphores coréférentielles que dans le cadre de celles qui ne le sont pas. La reconnaissance de l'antécédent se fait selon le contexte syntaxique, le contexte sémantique et selon la place de l'antécédent par rapport à l'anaphorique.

1.1. Le contexte syntaxique

Il s'agit de l'un des facteurs qui permet de localiser l'expression-source. En effet, le cadre le plus propice pour l'apparition des configurations associatives est le cadre interphrastique que Kleiber décrit comme suit :

« L'élément source est instancié dans une P1 et l'anaphorique dans une P2, qui suit en général immédiatement la première proposition. »¹

Pour ce qui concerne la portée intra-ou interphrastique de la relation associative, deux types de manifestations linguistiques contradictoires sont en cause :

- 1- Les configurations associatives où les éléments source et cible se trouvent sur un même site syntaxique, tel est le cas de la première phrase de ce doublon proposé par M.Charolles.

Un homme entra, le visage menaçant

VS

? Un homme entra. Le visage était menaçant.

- 2- Des configurations qui ne s'expriment convenablement qu'au sein d'un cadre intra-phrastique.

Ce qu'illustre le doublon suivant proposé par Kleiber :

Un coiffeur a égorgé une de ses clientes. Le rasoir a été retrouvé dans une poubelle.

? Un coiffeur a égorgé une de ses clientes avec le rasoir.

Le caractère inter-propositionnel est essentiel dans le cas des configurations associatives, en effet comme le suggère Charolles, il suffit d'adjoindre à l'anaphorique associatif une prédication.

¹ Kleiber G., 2001, *L'Anaphore associative* : 26

De même, pour le cas des anaphores associatives méronymiques où le liage structurel n'est pas suffisant et l'essentiel est que le SN-cible soit dissocié et isolé de la source sur le plan prédicatif, comme dans le doublon suivant proposé par Charolles.

Donne-moi une phrase avec le verbe au passé.

V_S

** Donne-moi une phrase avec le verbe.*

1.2. Les contraintes sémantiques

Ces contraintes vont s'ajouter aux contraintes syntaxiques et portent sur la nature du prédicat. Celui-ci selon Kleiber « doit exprimer avec le nom de partie une attitude de référent animé correspondant au comment de la prédication principal »¹.

C'est pourquoi les exemples suivants deviennent acceptables quand le prédicat est modifié dans le sens de la congruence ontologique.

Le professeur enseigne, le corsage ouvert.

Paul dort, les bras repliés.

Ainsi, à la question de la localisation intra-ou interphrastique du SN-source, Kleiber affirme qu'il est plus prudent de suggérer que la configuration associative s'inscrit dans le cadre de prédications complexes(ou connexes) au sens où il est composé d'au moins deux prédicats, avec un prédicat pour chaque composant de la relation.

1.3. Place de l'élément-source par rapport à l'anaphorique

La connexité inter-propositionnelle nous amène au problème de l'intervalle « textuel » qui sépare l'anaphorique associatif de la source.

Les configurations associatives peuvent-elles se distendre ou se disjoindre ? et quelles en sont limites ?

1.4. La distance

La question de distance ne se conçoit pas seulement en termes « cognitifs ».

¹ Ibid.

Le SN- source est soumis à une contrainte de saillance et sa portée peut être arrêtée par des bornes spatiales et temporelles, ou encore affaiblie par la distance qui peut, le cas échéant, distendre la configuration associative.

A cela s'ajoute la question de la position de l'élément-source par rapport à celle de l'anaphorique.

1.5. La position

Dans la plupart des exemples de la littérature, la source précède l'anaphorique, d'où l'appellation « antécédent ».

Mais elle peut figurer après lui.

Les pneus étaient lisses. La voiture a dérapé

et on parle de « cataphore associative » dans la mesure où c'est le SN *pneus* qui dépend sémantiquement de « voiture » et non pas l'inverse comme porterait à le croire l'ordre d'apparition des syntagmes en surface du texte. Mais les interactions sémantiques en jeu dans la relation tout-partie sont l'effet du sens suivant lequel opère l'inférence et du type de rapport que l'on prête aux configurations associatives.

1.6. Le rôle : antécédent ou expression anaphorique ?

Comment les éléments se répartissent-ils les rôles d'antécédent et d'expression anaphorique ?

A côté des exemples stéréotypiques où le tout a la place de l'antécédent, des exemples comme

Le pied est abîmé, mais la chaise est toujours solide.

Le feuillage est touffu, mais l'arbre donnera quand même des fruits.¹

Il voulait peindre un clocher, mais non l'église qui était laide.

Ils distinguèrent d'abord un toit, puis s'approchèrent de la maison.²

¹ AZOULAY, 1985 cité par KLEIBER, 2001.

² CORBLIN, 1985 cité par KLEIBER, 2001.

donnent à penser que la partie peut tenir le rôle de l'antécédent mais cela est juste en apparence. Les linguistes ont montré que l'anaphore associative suit une orientation précise.

G.Kleiber, Catherine Schneidecker et Laurence Ujma ont déjà affirmé qu'« une des propriétés présentées par la plupart des anaphores est que l'expression anaphorique ne se doit d'apporter, sur le référent qu'elle introduit que des informations déjà disponibles dans la mention antécédente. Si l'on ajoute à cela le fait qu'une entité se définit généralement par les ingrédients qui la constituent, et non par le tout, même stéréotypique dont elle pourrait faire partie (excepté les entités inaliénables), il est impossible pour une expression désignant une partie dans une relation associative, de jouer le rôle de l'antécédent puisqu'elle ne contient pas le trait correspondant au tout dans la description qu'elle fait du référent ».

C'est ce qui explique que dans :

** Paul aperçut une église. Le village était calme.*

On ne peut éviter la disjonction référentielle : Ce n'est pas de l'église du village qu'on parle.

Il reste les entités inaliénables qui échappent apparemment à cette première contrainte :

Le pied est abîmé, mais la chaise est solide.

La préface est courte mais le livre est bref.¹

Mais la partie joue-t-elle le rôle de l'antécédent ?

Selon Kleiber, au-delà de l'ordre de surface, la dépendance interprétative ne concerne pas le tout, mais bien la partie.

Le tout sature référentiellement la partie et non l'inverse comme le prouvent les tests suivants proposés par Kleiber :

Le premier test consiste à poser la question Quel N ?

Le pied est abîmé, mais la chaise est toujours solide

-Quelle chaise ?

¹ AZOULAY, 1978 cité par KLEIBER, 2001.

Le pied est abîmé, mais la chaise est toujours solide.

- ? *Quel pied ?*

Dans le premier énoncé, la question est pertinente car l'identification du référent n'est pas acquise, alors que dans le second, elle est hors de propos ; *pied* est saturé référentiellement par *chaise*, cela rend la question incongrue.

Le deuxième test : Le fait que dans les exemples observés, la partie soit introduite par l'article défini.

L'article défini est un effet garant du fait que l'interprétation de l'anaphorique se fait par le biais du type de référent dénoté par l'antécédent et non par des informations supplémentaires que peut véhiculer l'antécédent s'il est introduit par un article défini, or l'article défini est impossible dans les exemples ci-dessus :

? *Un pied est abîmé, mais la chaise est toujours solide.*

? *Une préface est courte, mais le livre est bref.*

Quant à la définitude du tout, elle pourrait être une indication du statut anaphorique de celui-ci.

Dans les exemples suivants :

? *Le pied est abîmé, mais une chaise est toujours solide.*

? *La préface est courte, mais le livre est bref.*

l'article défini n'est pas possible vu que la partie réfère à une partie d'un tout qu'elle spécifie.

D'après tous les éléments que nous avons évoqués ici, il est possible d'avancer, suite à Kleiber¹ que l'anaphore associative méronymique a une orientation privilégiée, du tout vers la partie, et ce même si certains énoncés résistent aux arguments développés ci-dessus, comme dans :

Les archéologues découvrirent d'abord un crâne. Le squelette tout entier ne fut dégagé que le lendemain.

¹ Ibid: 202

Selon ce linguiste, l'article indéfini dans *un crâne* fait écran à une configuration associative car il a la propriété d'aliéner une partie dite inaliénable, c'est –à-dire de la présenter comme détachée du tout dont elle dépend normalement ; ceci va à l'encontre d'une des règles de l'anaphore associative qui rend nécessaire la continuité entre la partie et le tout.

Pour que le lien puisse se faire entre la partie et le tout, il faut que le contexte justifie l'aliénation de départ de la partie et qu'ensuite, il explicite le fait que cette partie retrouve son caractère « inaliénable » permettant ainsi la mise en relation avec le tout en position anaphorique.

Ici, le cadre des fouilles archéologiques est tout à fait propice à ce genre de manipulation dans la mesure où il détaille les différentes étapes de la découverte.

Une situation de perception où l'on dévoile progressivement une entité permet la même opération.

*Ils distinguèrent d'abord un **toit**, puis, à travers le feuillage, découvrirent peu à peu toute la **maison**.*¹

La nécessité de contraintes aussi lourdes sur le contexte, est un argument en faveur de l'hypothèse formulée par Kleiber. En effet, si l'anaphore associative n'était pas orientée du tout vers la partie, il ne serait pas nécessaire d'avoir un dispositif contextuel aussi fort pour voir apparaître l'orientation inverse.

1.7. La question du substantif de l'expression anaphorique

La question a été évoquée par Kleiber qui a proposé un échantillon avec la différence entre un nom comme *église* et un nom comme *volant* qui entrent dans une relation anaphorique associative méronymique. Le nom *volant*, explique Kleiber, est un nom intrinsèquement relationnel ou dépendant, contrairement au nom *église* qui ne l'est pas.

Le nom *volant*, dans sa définition même, comporte l'indication de l'association, ce qui n'est pas le cas d' *église* .Cela a des conséquences sur l'ordre de l'anaphore associative. En effet, la catégorie des noms comme *volant* est seule susceptible d'admettre l'ordre inverse de l'ordre habituel tout→ partie.

¹ (Kleiber, R.Party et N.Ménard, 1993) cités par KLEIBER, 2001.

Au niveau de la procédure, les conséquences de la différence entre ces noms se manifestent aussi puisque la condition d'aliénation est satisfaite pour le nom *volant*, mais ne l'est pas pour le nom *église*.

Dans l'analyse des anaphores en général, il faut prendre en compte, outre les particularités sémantiques de l'antécédent et de l'expression anaphorique, les particularités distributionnelles des éléments constitutifs du site anaphorique.

2. L'actualisation de l'expression anaphorique

Deux principales conceptions de l'anaphore associative se distinguent au niveau de la question de l'actualisation : la conception dite « étroite » et la conception « large ».¹

La conception étroite ne reconnaît comme anaphore associative que les SN définis, alors que la conception large se base essentiellement sur deux facteurs : l'introduction d'un référent nouveau sur le mode du connu et l'identification de ce référent *via* des connaissances livrées par le contexte antérieur reconnaît comme anaphore associative toute expression anaphorique indirecte, c'est-à-dire toute expression définie, pronominale ou démonstrative, qui renvoie à un référent dont l'interprétation est résolue par des éléments du contexte précédent.

C'est ainsi qu'à un enchaînement bien formé avec le défini comme :

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte.

on oppose les séquences correspondantes avec adjectif démonstratif et pronom personnel qui présentent un enchaînement inapproprié :

? *Nous arrivâmes dans un village. Cette église était située sur une butte.*

? *Nous arrivâmes dans un village. Elle était située sur une butte.*

G.Kleiber explique cette double exclusion de l'anaphore associative par les propriétés intrinsèques de l'adjectif démonstratif et du pronom personnel qui justifient leur impossibilité de fonctionner comme des anaphoriques associatifs. En revanche, le défini et le possessif dans l'anaphore associative sont présentés par Leeman D. selon les jugements d'accessibilité

¹ Ibid.

« alors qu'une partie d'un objet peut donner lieu à une anaphore avec le défini, la partie d'un humain ou d'un animal ne le peut pas lorsque les deux GN sont des phrases séparées »¹

Les exemples (a), (b) et (c) proposés par Kleiber² illustrent bien cette idée :

a- *La charrue avait du mal à labourer. Le socle était ébréché.*

b- ? *Une femme rêvait. Les yeux étaient fermés.*

Une femme rêvait. Ses yeux étaient fermés.

Une femme rêvait, les yeux étaient fermés.

c- ? *Paul pouvait enfin se reposer. L'esprit était libre de tout souci.*

Paul pouvait enfin se reposer. Son esprit était libre de tout souci.

Paul pouvait enfin se reposer, l'esprit était libre de tout souci.

Le défini est exclu en faveur du possessif. Il n'est acceptable, lorsqu'on a affaire à deux phrases, chacune avec un verbe conjugué dans le cas des animés, que si la partie du tout est un constituant autonome, ou si le co(n) texte marque sa séparation par rapport à ce constituant comme le montre l'exemple suivant :

Le lendemain, le peintre reprit le portrait de la femme qui rêvait. Les yeux n'allaient pas.
où les *yeux*, dans un portrait, ont un statut autonome, tel le socle de la charrue, qui peut être changé.

Le choix entre pronoms définis et démonstratifs permet d'éviter les situations d'ambiguïté et conditionne la distribution des anaphores dans le tissu textuel.

Nous avons abordé dans ce qui précède les différentes questions susceptibles de rendre compte du fonctionnement des anaphores associatives méronymiques et leur actualisation dans le discours, cela nous permet de traiter dans une étape suivante la question de la référence de l'anaphorisant dans le cadre de ce type d'anaphore.

¹ Ibid.

² Ibid.

2.1. Un référent nouveau :

Dans le cadre des anaphores associatives, Berrendonner A.¹ affirme que celles-ci « réfèrent en les présentant comme déjà connus, à des objets qui n'ont pas été mentionnés explicitement dans le contexte antérieur ».

Dans ce même cadre, Kleiber, Schnedecker et Ujma² parlent d'un « référent nouveau introduit sur le mode du connu ».

La définitude des associatives ne s'explique pas par une mention antérieure de leur référent, donc l'analyse du référent nouveau se présente sur le mode du « défini » ou du connu puisque leur incomplétude exige une saturation référentielle.

Ce raisonnement permet de séparer l'anaphore associative des constructions comportant le possessif ou le pronom, comme dans les exemples suivants empruntés à Kleiber :

Les policiers examinèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue.

Les policiers examinèrent la voiture. Ses roues étaient pleines de boue.

Les policiers examinèrent la voiture. Les roues en étaient pleines de boue.

Il résulte de ce qui précède, que dans le cas des anaphores associatives, l'identité d'un référent nouveau est donnée implicitement par rapport à la mention antérieure du référent ; pendant que l'identité du référent nouveau dans les constructions comportant le possessif ou le pronom est donnée explicitement comme dépendante d'un autre référent, par l'intermédiaire du possessif ou du pronom.

Autrement dit, étant donné que l'anaphore associative demande que le référent soit interprété comme déjà connu, elle est en relation indirecte (non coréférentielle) avec son antécédent, alors que les tournures comportant le possessif ou le pronom sont en relation directe (coréférentielle) avec leur antécédent. Cela nous conduit à aborder la question de l'emploi du défini selon la littérature.

¹ Berrendonner A., 1994, « Anaphore associative et méréologie », in D. Miéville, et D.Vernant (éds.), *Recherches sur la philosophie et le langage* n°16 :81-98.

² KLEIBER G., SCHNEDECKER C. et UJMA L., 1994, « L'anaphore associative: d'une conception l'autre », in C.Schnedecker, M.Charolles, G.Kleiber et J.David (éds.) :5-64.

2.2. La définitude du déterminant

Le critère de la connaissance implique, à priori, l'emploi du déterminant défini, par opposition au déterminant indéfini qui introduit un référent nouveau non connu de l'interlocuteur.

Cependant, l'emploi exclusif du défini pour introduire le référent dans les anaphores associatives, thèse très défendue par Kleiber, n'exclut pas la possibilité d'employer des indéfinis dans le cadre des anaphores associatives selon d'autres linguistes.

La divergence des points de vue s'explique par l'existence d'indéfinis anaphoriques associatifs qui opèrent sur un référent restreint et déjà défini. Pour illustrer ce cas de figure nous prenons un exemple de Kleiber, Schnedecker et Ujma ¹

Les policiers inspectèrent la voiture. Une roue était pleine de boue.

Dans cette séquence, le référent du SN indéfini constitue une partie intégrale de la voiture mentionnée et le SN *une roue de la voiture* permet l'interprétation suivante : « une des roues de cette voiture concrète ».

Une telle situation ne met pas en question l'exclusivité de l'emploi des définis dans les anaphores associatives, bien au contraire, elle valide l'idée que dans le cas des indéfinis de ce type (une patte pour le chien, une page pour le livre) le critère de la définitude reste valable. Les SN ne sont donc pas par eux-mêmes inducteurs d'une interprétation associative.

En reprenant les règles de l'emploi de l'indéfini, d'après Kleiber, Schnedecker et Ujma, on peut relever les faits suivants :

L'indéfini associatif, *un N* est possible dans le cas où le pluriel défini *les N* lui correspond et tous les deux se situent dans le même site associatif comme dans suit :

On m'a rendu le livre. Une page était tachée.

On m'a rendu le livre. Les pages étaient tachées.

L'indéfini associatif *un N* est exclu dans le cas où le singulier défini *le N* se situe dans le même site associatif, comme le montrent les exemples suivants:

¹ Ibid: 10.

- a- ? *Nous arrivâmes dans un village. Une église [=une église du village] était située sur une butte.*
- b- *Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte.*
- c- **J'ai remarqué une voiture. Un volant était en bois.*
- d- *J'ai remarqué une voiture. Le volant était en bois.*

L'anaphore associative consiste en l'établissement d'un lien avec le SN –Source, auquel sont rattachés les SN anaphoriques et cela est commun à tous les anaphoriques, mais la particularité des anaphores associatives réside dans le fait qu'il n'y a pas de coréférence entre l'anaphorisant et l'anaphorisé.

Selon Kleiber¹, l'anaphore associative se sépare donc aussi bien des expressions indéfinies qui renvoient à des entités totalement nouvelles que des expressions anaphoriques coréférentielles qui renvoient à un référent déjà mentionné dans le texte.

De plus, l'incomplétude ou dépendance interprétative de la disjonction référentielle constituent les traits spécifiques de l'anaphore associative. Cette incomplétude est soulignée par Kleiber, Schnedecker et Ujma² qui affirment que « les expressions anaphoriques sont des expressions incomplètes qui nécessitent le recours à l'information présente antérieurement dans le discours. »

La question du référent nouveau apporte encore une restriction, celle de l'emploi de l'article défini dans l'anaphorique. La conception étroite, majoritaire, ne reconnaît comme anaphore associative que les SN définis.

Pour kleiber, partisan de cette conception, il semble raisonnable de restreindre l'appellation d'anaphore associative aux anaphores indirectes introduites par l'article défini, puisque, selon cet auteur, c'est un marqueur d'unicité existentielle qui présente l'entité dénotée comme étant la seule à être susceptible de vérifier le contenu descriptif *N* ou *N* +*modificateur*.

¹ KLEIBER, 1990.

² KLEIBER, SCHNEDECKER et UJMA, 1994 :32.

Galmiche¹ l'explique ainsi : « que l'on s'inspire des approches logiques ou que l'on reprenne les descriptions traditionnelles [...], on retrouve un facteur commun : un syntagme défini indique qu'il y'a un –et un seul- objet qui correspond à la description utilisée. »

Autrement dit dans le cas des trois énoncés suivants :

a- *J'ai acheté un stylo, mais j'ai déjà tordu la plume.*

b- *Les policiers inspectèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue.*

c- *Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé.*

on peut constater qu'à chaque fois l'entité (ou les entités) dénotée(s) par l'expression anaphorique, à savoir *la plume, les roues, le tronc*, est (sont) la(les) seule(s) entité (s) à être ou à vérifier *N* à l'intérieur de l'entité dénotée par l'antécédent, c'est-à-dire *le stylo, la voiture, le tilleul*.

Le résultat définitoire qu'on devrait donc retenir, selon Kleiber, est le suivant :

(i) L'anaphore associative consiste en l'introduction d'un référent nouveau.

(ii) au moyen d'un SN défini.

(iii) par l'intermédiaire d'une autre entité mentionnée auparavant dans le texte.

Le fait que l'anaphore associative soit introduite par un article défini a pour conséquence de faire de l'entité « antécédent » un « englobant » ou un « incluant » « et de l'entité de l'expression anaphorique « un englobé » ou « inclus » qui est le seul (ou les seuls en cas de pluralité) à être dans l'entité « englobante ».

2.3. Présence ou absence du pronom

L'opposition entre l'absence et la présence d'un déterminant se manifeste, selon Skrelina et Cebelis² en ce qui suit : « L'absence d'article ou le degré zéro, s'opposera à la présence d'article ; l'opposition des formes « non artielées » et « artielées » sera alors fonctionnelle. »

Ainsi, l'article indéfini extrait un élément d'un ensemble et fait passer du général au particulier. Il dénote aussi une première occurrence de l'élément dans le texte, en revanche

¹ GALMICHE M., 1989, « A propos de la définitude », *Langages* n°94 :3-37.

² SKRELINA L. et CEBELIS D., 1992, « La détermination du nom en ancien français », *Romania* n°93 :289-302.

l'article défini opère un mouvement inverse de généralisation et signale qu'il s'agit de seconde occurrence du nom qu'il introduit.

De surcroît, l'absence d'article dans le cas de coordination des substantifs ayant la même valeur rhématique implique l'égalité de fonctionnement des éléments dans la proposition où figure l'occurrence et on peut traiter les anaphoriques en construction avec l'article zéro comme des anaphoriques avec l'article défini.

Il résulte de ce qui précède, que l'anaphorique peut fonctionner avec l'article zéro, c'est-à-dire avec effacement du déterminant.

Nous avons rappelé, dans les chapitres précédents, certains problèmes conceptuels et terminologiques et certaines caractéristiques de la notion d'anaphore en général et celle de l'anaphore associative en particulier. Nous nous sommes référée pour cela à la littérature sur le phénomène anaphorique. Celle –ci nous a permis de présenter un classement des anaphores suivant leur typologie, extraire des données sur l'anaphore associative en général et tirer une définition assez complète de la relation méronymique dans les anaphores associatives, objet de notre travail. Ce travail nous conduit au chapitre suivant que nous consacrerons à la présentation du phénomène de l'ellipse au sein des anaphores associatives méronymiques.

CHAPITRE 6: Anaphore associative méronymique et ellipse

1. Définition de l'ellipse

Etymologiquement le terme ellipse (gr. *elleipsis*) désigne « manque ». Cette acception du terme nous conduit à considérer comme ellipses toutes sortes de phénomènes linguistiques allant des énoncés fragmentaires (*Oui. Quelle catastrophe !, etc*) à la présupposition, en passant par les formes dites lacunaires (synecdotes, métonymies, effacements, etc.).

Pour restreindre l'acception de cette notion et en faire un concept linguistique opératoire, il serait nécessaire de revenir aux différentes définitions proposées par les linguistes.

1.1. La notion d'ellipse selon T. Shopen

Avec la grammaire générative pour arrière-plan théorique, T. Shopen¹ propose une définition générale de l'ellipse fondée sur une notion de complétude. Ainsi, sera considéré elliptique tout énoncé incomplet du point de vue de sa forme interne. Selon ce linguiste, la complétude peut avoir deux aspects : un aspect structural, et un aspect sémantique :

La complétude structurale est la satisfaction d'un schéma phrastique acceptable pour la langue considérée, tandis que la complétude sémantique est la réalisation de tous les arguments associés dans le lexique à un prédicat quelconque.

Par ailleurs, Shopen évoque la notion de « complétude » comme étant une propriété interne des énoncés, par exemple, le prédicat *manger* suppose la présence de deux arguments. L'absence de l'un des deux arguments dans un discours engendre dès lors, selon l'auteur, une « incomplétude » et donc un cas d'ellipse.

1.2. La notion d'ellipse selon Grevisse

Grevisse, inspiré de la tradition rhétorique française, écrit : « L'ellipse est [...] l'omission d'un ou de plusieurs mots que requerrait la régularité de la construction grammaticale, et que l'on considère comme facile à suppléer ».²

¹ SHOPIN T., 1985, *Language typology and syntactic description* Vol. 1, Clause structure, Cambridge University Press.

² GREVISSE M., 1969, « *Le bon usage* », Gembloux, Duculot.

Cette définition suppose que pour l'interprétation des *positions vides* ou *gapping* l'utilisateur doit récupérer le matériel lexical manquant à partir du contexte ou de la situation.

1.3. La notion d'ellipse selon Chomsky

Chomsky¹ établit un rapprochement entre la grammaire générative et les théories traditionnelles de l'ellipse. En effet, la distinction qu'établit Dumarsais entre « construction » et « syntaxe » sera mise en opposition avec « structure profonde » et « structure de surface » et c'est à cette structure profonde que revient le rôle de la restitution de la structure canonique.

1.4. L'approche interprétative de l'ellipse

Bilbiie G. définit l'ellipse comme étant « une relation entre une séquence de constituants dont l'interprétation requiert plus que ce qui est donné par les mots qui la composent et une expression inférée à partir du contexte extra-linguistique, qui fournit à cette séquence le matériel dont elle a besoin pour être interprétée. »²

Cette définition nous permet de retenir les deux caractéristiques suivantes :

(i) Une structure elliptique est une structure où une partie du matériel nécessaire à l'interprétation de la structure en question manque, ce qui fait que syntaxiquement il y a un vide.

(ii) Les éléments réalisés dans la structure elliptique doivent pouvoir être analysés comme argument, ajout ou prédicat du matériel manquant et l'interprétation d'une structure dite elliptique est toujours obtenue contextuellement, grâce à la présence d'un antécédent linguistique ou non linguistique, explicite ou implicite.

Dans le cadre de ce travail, nous nous intéresserons aux cas d'ellipse dans le cadre des énoncés comportant une anaphore associative méronymique où l'on assiste dans tous les cas à une structure lacunaire nécessitant pour son interprétation une restitution des éléments manquants. La récupération de ces éléments est susceptible de permettre l'inférence des liens méronymiques qui existent entre les éléments figurant en surface dans l'anaphore associative de type méronymique, tel est le cas de l'ellipse du complément du nom dans la structure *N DE N*, structure profonde qui caractérise la quasi-totalité des relations méronymiques.

¹ CHOMSKY N., 1969, *La linguistique cartésienne*, Paris, Seuil.

² BILBIIE G., 2011, Thèse de Doctorat. *Grammaire des constructions elliptiques : Une étude comparative des phrases sans verbe en roumain et en français*

2. Anaphores associatives et reconstruction d'une suite elliptique

Denis Le Pesant ¹postule que pour l'interprétation des anaphores associatives la reconstruction de la suite elliptique est essentielle. Il précise qu'il existe des termes non prédicatifs qui sélectionnent un complément effaçable notamment les noms qui sont en première position d'un SN de forme un N de N [0], tels que :

Une hélice (d'avion, de bateau,[0])

Une table (de salle à manger, de jardin, ..., [0])

Une fleur (d'héliotrope, de cerisier, ..., [0])

Selon le même auteur, « opérer un rétablissement de la suite la plus longue c'est, en présence d'un terme employé absolument, expliciter (on dit aussi « récupérer ») ce type d'effacements »².

L'occasion de reconstruction la plus favorable est celle qui consiste à récupérer une ellipse idiomatique (figée) comme dans : *la circulation (des véhicules, [0])*

Un exempté (du service militaire, [0])

L'auteur propose une analyse de l'anaphore associative en général et l'anaphore associative méronymique de façon particulière en tenant compte des cas d'ellipse. Ainsi, la notion d'ellipse récupérable a permis au linguiste de distinguer deux grandes catégories d'anaphores associatives : Celles qui résultent d'un effacement d'anaphore fidèle et celles qui résultent d'un effacement d'antécédent d'anaphore fidèle.

En d'autres termes, une opération de rétablissement de la suite la plus longue peut révéler qu'une anaphore dite associative est soit le reliquat d'un syntagme elliptique dans lequel une anaphore fidèle a été effacée, soit une anaphore fidèle dont l'antécédent a été effacé.

2.1. Ellipse d'anaphore fidèle

Selon ce même linguiste, pour pouvoir interpréter la tête du syntagme elliptique, il faut effectuer la reconstruction de ce syntagme ; pour caractériser le syntagme effacé comme

¹ LE PESANT, 2000.

² Ibid.

anaphore fidèle, il faut le récupérer en identifiant l'antécédent dans le contexte proche, qui serait « l'antécédent adéquat ».

Soit l'exemple suivant :

Je sors d'un restaurant...Le cuisinier [0] est remarquable

Dans cet exemple, l'antécédent adéquat est *restaurant* comme le montre la reconstitution suivante :

Je sors d'un restaurant...le cuisinier de ce restaurant est remarquable

2.2. Ellipse de l'antécédent d'une anaphore fidèle

L'exemple suivant :

Il prend sa température [0]. Le thermomètre indique 39°.

illustre bien le cas d'ellipse de l'antécédent de l'expression anaphorique.

La reconstruction de l'énoncé sera comme suit :

Il prend sa température avec un thermomètre. Le thermomètre indique 39°.

Denis Le Pesant précise, dans ce cadre, que les effacements de l'un ou l'autre des deux éléments d'une relation d'anaphore fidèle sont soumis à de rigoureuses conditions. En effet, pour qu'une expression soit interprétée comme étant une anaphore fidèle à antécédent effacé, il faut que ce dernier puisse être reconnu dans le contexte proche.

Comme c'est le cas dans l'exemple suivant:

*Un homme est entré dans un **magasin** et a demandé à un employé à parler au **gérant**.*

où le nom *gérant* est un prédicat nominal transitif.

Il s'ensuit que le syntagme nominal défini est elliptique et qu'il appelle un rétablissement de la suite la plus longue : Le nom *magasin*, du moins dans une de ses conceptions, fait partie de la classe d'objet des <entreprises >.

Ainsi le rétablissement de la suite *N<partie> de N< tout >* s'avère nécessaire.

Le Pesant constate qu'un grand nombre d'ellipses d'anaphores fidèles se produisent au sein d'un syntagme N de N où les deux noms entretiennent une relation sémantique de partie à tout.

C'est le cas par exemple des syntagmes de forme N< partie de bâtiment> de N <bâtiment>

Le deuxième élément du syntagme peut être une anaphore fidèle d'un élément présent dans le contexte proche comme dans cet exemple:

Entre dans cette église, (les chapelles latérales, le chœur, la nef, ...) te plairont.

Le critère d'effacement d'anaphore fidèle semble être le test syntaxique le plus pertinent pour décider si tel nom entretient avec tel autre nom une relation de partie- tout.

Le Pesant affirme à ce sujet que dans le dictionnaire de la langue française, le nom *vitreaux* doit être considéré comme un nom de partie approprié de *l'église*, mais aucun dictionnaire d'architecture ne prétend que le nom *vitreaux* signifie une des propriétés spécifiques du lieu de culte catholique à cause de l'effacement de nom du tout qu'il autorise, à condition que ce soit une anaphore fidèle dont l'antécédent est présent dans le contexte :

Entre dans cette église, les vitreaux (de cette église, [0]) te plairont.

Le phénomène de l'effacement d'une anaphore fidèle est donc pour le linguiste une fin et un moyen. Il constitue (au moins dans les cas des syntagmes nominaux de forme N partie de N tout) un critère de classification efficace.

Cependant, il est clair que toute anaphore fidèle n'est pas effaçable, alors que les conditions distributionnelles et sémantiques paraissent favorables à une éventuelle récupération d'un élément effacé.

Un exemple d'interdiction d'ellipse non prédictible concerne le cas des syntagmes de forme N <partie du corps> de N< humain> ou N <partie de corps> de N <animal>.

En règle générale, quand ces syntagmes sont en position d'anaphore fidèle, le deuxième élément ne peut être effacé comme le montre l'exemple suivant :

Regarde cet homme. Les mains de cet homme sont couvertes de sang.

? *Regarde cet homme. Les mains [0] sont couvertes de sang.*

Regarde cet homme. Ses mains sont couvertes de sang.

C'est pour cette raison que nous écarterons de notre corpus les syntagmes de forme N <partie du corps> de N< humain> ou N <partie de corps> de N <animal> parce qu'ils ne

permettent pas ce type d'effacement, d'autant plus que ce type de syntagme est réputé pour faire difficilement partie des anaphores associatives méronymiques.¹

Notons à ce titre, suite à Le Pesant, que le discours spécialisé, notamment le discours professionnel (médical), offre la possibilité de rencontrer ces noms de parties de corps en position d'anaphorisant avec effacement du deuxième élément comme cela se manifeste dans l'énoncé suivant employé dans un contexte médical.

Regarde cet homme. La main droite a besoin d'un point de suture.

Pour l'ellipse de l'antécédent de l'anaphore fidèle, elle intervient régulièrement dans le cas des verbes transitifs qui acceptent un emploi absolu et qui sélectionnent des noms appartenant à une classe d'objets sémantiquement très homogène, tel est le cas des verbes *manger* et *boire* qui sélectionnent respectivement la classe des <aliments> et celle des <boissons>.

Il mange (de la salade [0]) avec voracité, bien que la salade soit mal assaisonnée.

Il buvait tranquillement (du vin, [0]), le vin était délicieux.

Dans les deux énoncés les verbes *manger* et *boire* sont en emploi absolu en (P1) et les éléments *anaphoriques* *salade* et *vin* en (P2) sont dépourvus d'antécédents.

Mais il apparaît qu'il y a beaucoup d'irrégularités et qu'il est difficile d'établir des règles syntaxiques et sémantiques qui précisent dans quels cas il est possible ou non d'opérer une ellipse d'anaphore fidèle, ainsi, Le Pesant propose-t-il de recourir à une approche de la langue « en extension », qui consiste à se contenter d'enregistrer la présence ou l'absence d'ellipses d'anaphores fidèles ou d'antécédents d'anaphores fidèles, comme étant une des propriétés syntaxiques des phrases.

Nous nous inscrivons dans cette même perspective et nous proposons par conséquent de traiter nos cas d'anaphores associatives méronymiques en mettant les propriétés qui concernent les ellipses d'anaphores fidèles ou d'antécédents d'anaphores fidèles sur le même plan que les propriétés syntaxiques traditionnelles telles que l'emploi absolu d'un prédicat transitif ou la forme de la pronominalisation.²

¹ Pour ce faire nous nous référons à la typologie de l'anaphore associative selon G. Kleiber, 2001.

² Cela constitue la base de l'analyse de notre corpus dans la troisième partie.

A travers l'examen des principaux problèmes conceptuels et terminologiques afférant à la notion d'anaphore et à celle de l'ellipse, nous pouvons constater qu'anaphore et ellipse sont deux phénomènes distincts sur le plan théorique, mais qui se réunissent dans le fait qu'ils trouvent leur origine dans un antécédent discursif qui est le segment à restituer dans le site elliptique.

Nous exposerons dans ce qui va suivre les différents anaphoriques que nous traiterons dans notre corpus et que nous avons répartis en quatre classes, suivant la nature grammaticale de l'anaphorisant : la classe des anaphoriques nominaux, la classe des anaphoriques verbaux, enfin celle des adverbiaux de temps et d'espace en établissant pour chaque cas un lien avec les ellipses auxquelles il se prête.

CHAPITRE 7: Sites anaphoriques et ellipses

1. Les anaphoriques nominaux

Le trait définitoire des anaphores associatives méronymiques à base nominale réside dans le statut du nom anaphorique qui doit être marqué sémantiquement comme étant une partie et « qui impose de le définir relativement à une totalité »¹.

Elles« mettent aux prises des types d'entités unies par un rapport de dépendance ontologique où le type d'entité de l'expression anaphorique apparaît comme étant ontologiquement subordonné au type d'entités de l'expression antécédent en ce que ses occurrences n'existent que comme composantes ou parties des occurrences de l'entité antécédent »².

Nous tenterons de montrer dans la deuxième et la troisième partie de notre travail, à partir des éléments de notre corpus, que les anaphores associatives méronymiques à base nominale se prêtent à différents cas d'ellipse. En effet, outre le prédicat verbal partitif qui ne figure pas dans la structure de surface de l'anaphore méronymique et que l'on peut inférer à partir de l'holonyme et du méronyme, il existe d'autres types d'ellipses qui pourraient s'opérer au sein des anaphores méronymiques, telle que l'ellipse du deuxième élément du syntagme *N De N* ou de l'antécédent. Nous adopterons cette distinction entre les différents types d'ellipse dans la description des éléments de notre corpus dans la partie analytique de ce travail.

Concernant le premier type d'ellipse, nous nous baserons sur la structure génitive de la relation de méronymie entre les nominaux, à savoir le syntagme *N De N* dont la propriété la plus importante est l'effaçabilité du deuxième élément dans le cadre anaphorique.

Pour ce faire, nous adopterons la classification de Le Pesant des syntagmes nominaux elliptiques à tête non prédicative dans la relation partie –tout et que nous présenterons comme suit :

-Syntagmes de forme N< partie d'un concret> de N<concret>

Comme : *J'ai acheté une jolie voiture ; malheureusement la pédale d'embrayage est dure.*

¹ TAMBA I., 1994, « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues* n°7 : 64-85.

² KLEIBER , 2001:267

-Syntagme de forme N<constituant> de N<concret>.

Comme *Je me suis baigné dans la mer ; l'eau était délicieuse*

-Syntagmes de forme N<élément d'une collection> de N <collectif> : des noms collectifs humains et non humains.

Comme : *un client de ce restaurant.*

-Syntagmes de forme N< partie d'un processus> de N<processus> ;

Le processus étant une sous classe des <événements>.

Les noms les plus généraux de parties d'un processus sont : *commencement, début, fin.*

Exemple : *Le cours a duré deux heures (le début, la fin) a été terrifiant(e).*

-Syntagmes de forme N <partie d'espace> de N <espace> : appartenant à la vaste classe des locatifs.

Comme : *Regarde (ce jardin, ce lac), les bords sont broussilleux, le centre est inaccessible.*

Notre objectif consiste, dans un premier temps, à recenser les propriétés syntaxiques et sémantiques des unités holonymes et des parties appropriées qui permettent de rendre compte des cas d'ellipse (cela constituera l'objet de la deuxième partie de notre travail) , et dans un deuxième temps, à expliquer le fonctionnement des différents types d'ellipse au sein de l'anaphore associative méronymique en appliquant la théorie des trois fonctions primaires. Ladite théorie permet la description des différents énoncés anaphoriques et la récupération des différents éléments ellipsés¹.

2. Les anaphoriques verbaux

La réflexion sur le statut déictique ou anaphorique des temps verbaux a donné lieu à des classifications diverses.

¹ Cela constituera l'objet de notre troisième partie.

Moeschler¹ distingue deux types d'approches dans le traitement des temps verbaux d'une manière générale. Le premier type est l'approche systémique. Elle donne une explication de la redondance des temps en terme de coexistence de deux systèmes temporels, l'un articulé autour du présent et le second autour de l'imparfait. Le premier système (comprenant le passé composé, le présent et le futur) définit les repères temporels (antériorité, simultanéité, postériorité) relativement au moment de l'énonciation. Le second système (comprenant principalement le plus que parfait, l'imparfait et le conditionnel) définit ces repères relativement à un moment disjoint référentiellement du moment d'énonciation.

Selon Moeschler, cette conception des temps verbaux est à la base de la répartition des temps en termes de l'opposition deixis / anaphorique. Le système du présent est dit déictique puisqu'il traduit la coïncidence entre repère temporel et moment de la parole, alors que celui de l'imparfait sera dit non déictique (c'est-à-dire anaphorique) puisqu'il traduit la non-coïncidence entre moment de parole et repère temporel.

Le deuxième type est l'approche textuelle. Elle privilégie non pas l'aspect paradigmatique des temps verbaux, mais leurs emplois dans les textes dont les propriétés sont à l'origine de distributions complémentaires : Pour Benveniste par exemple ², il existe une corrélation entre plans d'énonciation et temps verbaux. Les temps déictiques appartiennent au plan du discours, les anaphoriques au plan de l'histoire.

Dans les deux approches, l'imparfait est considéré comme un temps en rupture avec la situation d'énonciation ce qui lui confère le statut de temps anaphorique.

Nous aborderons dans ce qui suit la question de l'anaphoricité de l'imparfait telle qu'elle a été présentée dans la littérature.

2.1. L'imparfait : temps anaphorique

Kleiber ³ distingue dans son étude de l'imparfait deux paradigmes explicatifs, la tradition aspectuelle et l'approche anaphorique. Ce linguiste se rallie à la thèse anaphorique, mais avec la mise au point que voici :

¹ MOESCHLER J., 1994 « Anaphore et deixis temporelles. Sémantique et pragmatique de la référence temporelle », in Moeschler et al. , *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Presses Universitaires de Nancy, 39-104.

² BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.

³ KLEIBER G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Editions Duculot.

L'imparfait est un temps « tiroir », qui sert à localiser un procès ou une situation.

L'anaphoricité ne se limite pas au temps, il faut encore un autre type de continuité référentielle. Le référent est la situation elle-même et c'est la situation présentée à l'imparfait qui est anaphorique. Or l'imparfait introduit presque toujours une situation nouvelle par rapport à ce qu'avait déjà apporté le texte antérieur, de sorte que l'anaphoricité de l'imparfait ne saurait être de l'ordre des anaphores fidèles et comme la nouvelle situation introduite à l'imparfait ne peut être simultanée à une situation précédente, elle n'y est jamais coréférentielle.

Selon Berthonneau et Kleiber¹, l'imparfait ne peut donc trouver un homologue que dans l'anaphore associative ce qui nous conduit à nous interroger, suite aux deux linguistes si l'imparfait est un temps méronymique.

Pour répondre à cette question, nous nous rallions à la thèse défendue par Berthonneau et Kleiber qui considèrent que l'imparfait effectue un rapport de partie -tout et s'insère *à priori* dans le cadre d'une anaphore associative méronymique. L'imparfait, affirment –ils, « est un temps qui introduit un nouvel événement ou état en le présentant comme une partie ou un ingrédient d'une situation passée déjà saillante ou donnée comme déjà disponible. »²

Dans ce même cadre, Ducrot, affirme que « lorsqu'un énoncé est à l'imparfait, son thème est nécessairement temporel : c'est soit une période du passé, soit plus fréquemment, un objet ou un événement considéré à l'intérieur d'une certaine période du passé (les indications temporelles relatives au thème peuvent d'ailleurs être seulement implicites, et fournies par la situation d'énonciation. »³

Cette caractéristique de l'imparfait fait qu'il figure dans les emplois « pittoresques » comme « arrière plan, une toile de fond », car, selon ce même linguiste, « lorsqu'un événement est rapporté à l'imparfait, il semble [] qu'on ne le voit pas apparaître, se produire. On le voit, pour ainsi dire, déjà là. »⁴

¹ BERTHONNEAU A.- M. et KLEIBER G., 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronymique » *Langages* n°112 :55-73.

² Ibid : 56

³ DUCROT O., 1979, « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte* n°69 : 6

⁴ Ibid : 1

Molendijk ¹partisan, lui également, de « la vision anaphorique » de l'imparfait précise qu'il ne faut pas considérer uniquement le fait mentionné explicitement, mais qu'il faut également prendre en compte les opérations d'inférence : implications et présuppositions temporelles et /ou non temporelles.

Cette perspective discursive pose la question de la récupérabilité de l'antécédent qui peut être non linguistique et qui fait intervenir par conséquent le mécanisme elliptique. C'est dans ce sens que l'étude de l'emploi anaphorique de l'imparfait nous intéresse.

Dans le Sous-chapitre suivant, nous développerons cet aspect méronymique de l'imparfait pour en souligner l'importance dans les phénomènes de l'ellipse.

2.2. L'imparfait, une partie d'un tout

Selon Berthonneau et Kleiber, « l'imparfait indique qu'on considère des éléments certes nouveaux, mais qui ne sortent pour autant pas de l'entité temporelle précédente. On reste dans le cadre de la même image, mais la caméra zoome sur un détail, elle le met au premier plan tout comme, pour l'anaphore associative, la partie (le tronc) est mise au premier plan, avec en arrière plan l'entité nominale qui est le tout (...) comme pour l'anaphore associative, le tout est relégué au second plan au profit de la partie, et la situation à l'imparfait est perçue dans son aliénation au tout »².

L'imparfait est défini par les indications traditionnelles comme un temps du passé anaphorique qui présente la situation dénotée par le prédicat comme un état.

En admettant l'hypothèse que l'imparfait est une anaphore associative, nous essayerons de vérifier si on peut limiter son anaphoricité au seul cas d'anaphore associative méronymique et à vérifier si l'hypothèse de l'intervention d'une ellipse, dans la construction d'une anaphore associative méronymique dans le cas de l'emploi de l'imparfait, reste valable.

7-3 Les anaphoriques adverbiaux à référence temporelle

Il importe de souligner, pour commencer ce chapitre sur les adverbiaux à référence temporelle que pour localiser un événement dans le temps, il y a deux manières :

¹ Molendijk A., 1990, *Le passé simple et l'imparfait : une approche reinchenbachienne*, Amsterdam : Rodopi.

² Op.cit.

La première consiste à le localiser de façon déictique, et la deuxième de façon anaphorique. Dans le cadre de notre étude sur les anaphoriques, c'est le deuxième type de localisation qui nous intéresse.

• **Le repérage temporel est déictique**

Le repérage temporel est dit « déictique » lorsqu'il se réalise par rapport au moment présent qui coïncide avec le moment d'énonciation. Le présent linguistique en constitue le point de référence.

Ce type de repérage peut s'effectuer à partir des catégories linguistiques diverses, sur les plans morphologique et syntaxique. Les éléments déictiques contribuent à l'expression ponctuelle du temps, par opposition à l'expression de la durée ou de la fréquence : ils ont la particularité de dater un événement, de le localiser par rapport au moment de l'énonciation.

• **Le repérage temporel est anaphorique**

On parle d'anaphore temporelle lorsqu'on a affaire à une expression anaphorique temporelle qui ne peut être interprétée qu'en revenant à une structure mentionnée antérieurement dans le contexte linguistique, qui en est l'antécédent.

L'anaphore temporelle est généralement définie en se basant sur la distinction entre expressions anaphoriques autonomes et expressions anaphoriques non autonomes.

Ces deux types vont être développés dans le sous-chapitre suivant:

2.3. L'interprétation de la référence temporelle

Traditionnellement, l'interprétation de la référence temporelle est basée sur la distinction entre les expressions temporelles autonomes et expressions temporelles non autonomes ou entre autonomie temporelle et non-autonomie temporelle.

Selon Moeschler¹, les expressions temporelles autonomes permettent, d'une manière non indexicale, de fixer un point de repère temporel par rapport auquel les autres marques temporelles (notamment les temps verbaux) vont fixer leur référence temporelle (des adverbes de temps, des locutions ou propositions temporelles). Parmi les expressions temporelles autonomes, ce même linguiste distingue celles qui sont indéfinies, où la référence temporelle

¹ J.Moeschler, 1993, « Aspects pragmatiques de la référence temporelle : indétermination, ordre temporel et inférence », *Langage* n°112 :44

est vague ou non calendaire (*il était une fois, un jour*) et celles qui sont définies du fait qu'elles fournissent une indication calendaire (*Le 28 janvier 1976, à huit heures, la nuit, etc.*).

Selon lui, ces expressions temporelles autonomes permettent l'anaphore temporelle en fournissant un point de repère temporel à une autre expression temporelle non autonome.

En revanche, les expressions temporelles non autonomes sont, selon ce même linguiste, de deux types, soit elles sont déictiques (*maintenant, aujourd'hui, demain, etc.*) qui se caractérisent par le fait qu'elles sont variables en fonction du moment d'énonciation, soit elles sont anaphoriques ayant besoin d'être en relation de coréférence partielle ou totale avec une autre expression temporelle autonome sur le plan référentiel. Ainsi, il existe deux types d'expressions temporelles non autonomes, d'une part, les expressions temporelles déictiques qui reçoivent une référence temporelle relativement au moment de l'énonciation, d'autre part, les expressions temporelles anaphoriques qui ont besoin d'une autre expression temporelle pour assigner une référence temporelle à l'énoncé qu'elles déterminent.

La distinction entre les expressions temporelles autonomes et non autonomes établie par Moeschler est importante pour notre travail étant donné que non seulement elle explique, dans le cadre anaphorique, la dépendance référentielle des adverbiaux anaphoriques, mais également elle est susceptible de constituer une base pour le travail inférentiel qui permet la récupération des éléments éllipsés dans l'anaphore associative méronymique à référence temporelle.

2.4. Les noms de référence temporelle

Borillo¹ distingue deux sortes de noms de référence temporelle : Le premier type désigne des intervalles, il s'agit des noms de découpage temporel comme *moment, période*. Le deuxième type concerne les noms qui désignent des unités temporelles comme *jour, année*. Ces deux catégories de noms nous intéressent tout particulièrement, dans la mesure où intégrés dans des syntagmes adverbiaux comme *ce jour-là, cette année-là* peuvent contribuer à la constitution de sites anaphoriques méronymiques.

En effet, les noms de la première catégorie ont des propriétés sémantiques qui leur permettent de jouer le rôle d'holonyme dans le site anaphorique alors que ceux de la deuxième catégorie peuvent jouer le rôle de méronymes.

¹ BORILLO A., 1998, « Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours », S. Vogeleer, A. Borillo, C. Veters, M. Vuillume, (éds.), *Temps et discours*, Louvain-la Neuve, Peeters : 131-145.

Nous parlerons d'adverbes temporels à base nominale ou « d'adverbiaux temporels » à base nominale selon l'expression de Borillo.

Pour décrire le fonctionnement discursif de ces adverbiaux temporels anaphoriques qui constituent une grande catégorie de référence temporelle en français. Nous commencerons par exposer leurs propriétés à la fois sémantiques et syntaxiques et leurs différentes valeurs dans le sous-chapitre qui suit.

2.5. Adverbiaux temporels anaphoriques: caractérisation

Borillo répertorie les diverses formes que peuvent prendre les adverbes de référence temporelle de nature anaphorique. Elle caractérise la nature des éléments qui entrent dans la composition des adverbiaux temporels pour en étudier, ensuite, le fonctionnement.

Morphologiquement, ce même linguiste oppose les adverbes simples et les composés comme *hier, demain, désormais, prochainement, plus tard, avant peu, etc.*

Elle en fait la classification suivante :

-Adverbes sans l'aide d'une préposition : *une nuit, le lendemain*

-Adverbes sans déterminants : *lundi dernier, jour après jour, etc.*

-Syntagmes prépositionnels : *à midi, à l'aube, pendant la nuit, en janvier, etc.*

« la nature des noms qui entrent dans la composition de ces adverbes n'est pas indifférente car ce facteur entre pour une bonne part dans la détermination d'autres propriétés concernant leur fonctionnement ».¹

Borillo classe les noms de temps (désormais N tps) selon sept catégories sémantiques qui vont de N1 à N7 dans un tableau que nous présenterons ci –dessous pour son importance dans l'indication des paramètres sémantiques entrant dans la classification de ces noms.

¹ Ibid: 132.

	Catégories sémantiques	Adverbiaux temporels
N1	Noms d'années ou d'époques, dates uniques.	<i>1989, le Moyen âge, la Renaissance, le 20^{ème} siècle.</i>
N2	Noms utilisés comme unités de mesure de temps. NB : ces unités ne sont pas indépendantes mais donnent lieu à des convertibilités très précises que tout le monde connaît (<i>une semaine=7 jours, un jour=24heures</i>)	<i>Jour, mois, année, minute, semaine, siècle, saison.</i>
N3	Noms donnés aux éléments constitutifs de certaines unités de mesure - noms de jours, noms de mois, noms de saisons, noms de fêtes, noms de dates – dont le fonctionnement est très proche de celui des noms propres.	<i>Lundi, janvier, automne, Mardi Gras, Pâques, Noël.</i>
N4	Noms de sous-parties de l'unité de mesure de 24heures, très fréquemment utilisés comme repères référentiels de base.	<i>Matin, soir, après-midi, nuit (lundi soir, la nuit de Noël, le matin de Pâques, dans la soirée de dimanche)</i>
N5	Désignation d'activités ou d'évènements de toutes sortes+ tous les noms issus de verbes, noms déverbaux+ les noms se référant aux périodes marquantes du cours de la vie (<i>enfance, naissance, mort, etc.</i>)	<i>Repas, lecture, réunion, vacances, départ, voyage, etc. A l'issue de la réunion, au cours du voyage, avant le départ, dès l'enfance, à sa naissance, après sa mort.</i>
N6	Désignation de parties qui se rapportent à tous ces N, de N1 à N5, lorsqu'ils se réfèrent à des intervalles de découpage, ils rendent compte essentiellement de la tripartition <i>Commencement / milieu/ fin</i>	<i>Début, entrée, aube, commencement, milieu, fin.</i>
N7	Désignation de segments temporels vagues et indéterminés+ repères ponctuels.	

Tableau : Classification des adverbiaux temporels à base nominale ¹ (Borillo, 1998)

¹ Ibid:133.

Ce tableau va nous servir de base dans la classification de nos adverbiaux méronymiques comprenant un Ntps.

3. Partition et localisation spatiale

Dans ce sous-chapitre consacré à la partition et la localisation spatiale, nous commencerons par la description de la nature des éléments qui entrent dans la composition des adverbes de localisation spatiale à base nominale dans les anaphores associatives méronymiques.

Les adverbes de localisation spatiale à base nominale dans le cadre des anaphores associatives méronymiques, constitueront un objet d'étude dans ce travail et seront sélectionnés pour en étudier la nature des éléments qui entrent dans leur composition.

Nous relèverons, ensuite, les valeurs sémantiques de ces adverbiaux qui, dans le cadre des anaphores, peuvent établir des rapports coréférentiels et des rapports méronymiques avec leurs antécédents.

Par ailleurs, ce type d'anaphore associative méronymique au sein des adverbes de localisation va être étudié dans la partie analytique étant donné qu'ils se prêtent à certaines ellipses. Nous nous intéresserons, donc aux propriétés elliptiques de ces adverbiaux.

Borillo ¹ cite les grands types de relations méronymiques (en utilisant la terminologie de Chaffin et Hermann (1988)). Ils sont au nombre de cinq :

- 1- La relation composante fonctionnelle / entité : *roue /voiture ; tasse /anse ;
porte /armoire ; acte/opéra ; mouvement /symphonie, etc.*
- 2- La relation membre /collection : *arbre/forêt ; mouton /troupeau ;
musicien /orchestre, etc.*
- 3- La relation portion / masse : *tranche / gâteau ; flocon / neige, etc.*
- 4- La relation matière / objet concret : *carton / boîte ; or/ bague.*
- 5- La relation zone topologique / objet physique : *bord /table ; haut /armoire, etc.*

¹ BORILLO A., 1999, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne » *Langages*, 33^{ème} année n°136. Sémantique lexicale et grammaticale : 53-75.

Nous n'en retiendrons dans la partie analytique que la dernière relation puisqu'elle conjugue à la fois partition et localisation spatiale.

3.1. La relation méronymique : zone topologique/ objet physique

Borillo dégage pour cette relation zone topologique/ objet physique, les traits qui la caractérisent et qui font sa spécificité en tant que relation spatiale de localisation.

Elle appelle « Noms de localisation interne »(en abrégé NLI) les noms désignant des zones topologiques de cette relation, donne ce même nom à la relation et la représente par l'expression *NLI / N Objet*.

Borillo distingue la notion de « *partie* » et celle de « *morceau* » pour désigner les zones spatiales auxquelles réfèrent les NLI et précise que les NLI réfèrent à des parties d'objets qui ne peuvent pas avoir d'existence en dehors de l'objet auquel elles doivent leur configuration et leur disposition spatiale.

Normalement, ces parties ne peuvent pas être détachées sans perdre leur spécificité.

Les parties désignées par les NLI occupent des positions fixes dans l'objet, si l'on connaît l'objet et qu'on peut en avoir une représentation mentale.

Exemple : « si l'on connaît la forme normale d'une table ou d'une armoire, on peut considérer que des zones comme *le bord de la table* ou *le dos de l'armoire*, sont parfaitement spécifiées. »¹

Et même si les critères de délimitation ne sont pas bien établis, les zones spatiales sur l'objet désignées par le NLI ne sont pas arbitrairement définies. Elles s'organisent en un ensemble structuré.

Enfin, du fait que les NLI ont ce critère de fixité et de connexité sur l'objet, on peut dire que le découpage en termes de zones spatiales s'apparente à un repérage de localisation.

Borillo définit les NLI comme étant des noms qui caractérisent les particularités que l'objet peut avoir en termes de surface, de volume, de dimension, d'orientation, etc.

La forme syntaxique qui marque leur fonction de nom de relation est la construction génitive de type [Dét N1 de Dét N2] ou N1 = NLI et N2 = N Objet.

¹ VANDELOISE, 1988 cité par BORILLO, 1999.

Le haut du mur, le pied de l'arbre, l'avant de la voiture, le bord de la table, etc.

Ce même linguiste distingue un certain nombre de noms de NLI qui rendent compte d'une partition spatiale sur l'entité à laquelle ils se rapportent et permettent de donner une plus grande précision à la relation spatiale entre l'entité à localiser (la cible) et l'entité de référence choisie comme repère (le site).

Borillo appelle ces noms de la catégorie des NLI, « N Limite » parce qu'ils désignent des zones spatiales périphériques sur les entités physiques que sont les objets ou les lieux, ils ont un comportement sémantique assez particulier si on les compare aux autres NLI qui désignent des zones non périphériques.

En outre, ces noms ont un schéma syntaxique, également particulier, selon que le nom désigne une seule zone (N Limite) ou plusieurs zones ayant les mêmes propriétés spatiales, mais du point de vue sémantique, ils conduisent tous au même glissement de sens :

Evoquant au départ une partition spatiale appliquée à l'entité dont ils désignent une zone périphérique, ces (N Limite) arrivent à évoquer l'idée d'un balayage qui va même jusqu'à couvrir la totalité de sa surface ou de son volume.

Richard Huyghe¹ précise à ce propos que « des noms comme *avant, dessus, haut, fond, intérieur* permettent de cibler une partie d'objet pour préciser un site dans une relation de localisation ». Il donne l'exemple suivant :

Les sacs sont dans le haut de l'armoire.

Dans cet exemple, la partition dans l'espace intervient dans la localisation en général par la dénotation de « portions d'espace ». Ce type de noms dénotant une partitivité inhérente appartiennent à la catégorie des noms dits « relationnels » « prédicatifs », « syncatégorématiques » « sans autonomie référentielle ».

Il s'agit ici de la caractéristique la plus pertinente de l'anaphore associative méronymique, où il est nécessaire, pour l'interprétation de cette catégorie de noms, de revenir à l'élément tête.

¹ Cité par BORILLO, 1999.

3.2. Catégorie de la matrice [PREP LE N DE] et mode d'anaphorisation

Dans ce sous-chapitre notre intérêt va porter sur les adverbiaux de forme [PREP LE N DE] qui sont susceptibles de figurer dans le cadre de l'anaphore en position d'anaphorisant. Ils se caractérisent par le fait que dans le site anaphorique ils apparaissent dépourvus de leur complément.

La question qui mérite d'être posée est si l'on peut parler d'ellipse dans le cas où ces adverbiaux sont en emploi absolu, c'est –à dire que l'absence du complément dans le cas des prépositions (simples, composées ou locution) est-elle liée à une anaphorisation par ellipse ?

Les avis des linguistes divergent à ce sujet. Nous développerons dans ce qui suit les positions les plus importantes :

Adler¹ renvoie la suppression du complément déterminatif à un phénomène d'anaphore associative. Selon ce linguiste, la relation entre la tête nominale (exprimant la partie) et l'argument X (dénotant le tout) est préétablie ontologiquement ce qui exclut la possibilité d'une ellipse : l'inférence de l'ensemble contenant, en cas d'emploi absolu, est imposée par le lexique et notre connaissance du monde.

Dans le cas de la préposition simple, composée, ou locution, l'élément effacé correspond à une classe sémantiquement ouverte, mais catégoriellement fermée exigée par l'élément –tête.

Pour Adler, s'il y a anaphore associative, il ne peut y avoir d'ellipse.

En revanche, Borillo² attribue l'emploi absolu de l'expression *le dessus de* à l'ellipse, cela se justifie par le fait que les SN contenus dans les S PREP comme les expressions lexicalisées dépourvues de complément sont ressenties comme étant lacunaires.

Par exemple, nous ne pouvons pas commencer un énoncé par *le dessus* sans référent antérieur

**Le dessus était poussiéreux.*

La question qui mériterait d'être étudiée d'avantages est la suivante :

¹ ADLER S., 2006, « L'emploi absolu d'expressions de lieu de type [PREP LE NOM DE]. Ellipse ou anaphore associative ? » Kleiber, Schnedecker, Theissem, *Langage Arts et Disciplines* : 259-272.

² BORILLO, 1993, cité par ADLER, 2006.

La suppression du complément déterminatif nous renvoie-t-elle systématiquement à une ellipse dans le cas des anaphores associatives ?

Dans cette première partie, nous avons pu déduire que pour exprimer les relations anaphoriques dans le discours, le locuteur dispose de divers paradigmes lexicaux ou syntaxiques comme celui des substantifs nominaux, des temps verbaux, des adverbes spatiaux ou temporels. Nous avons choisi de travailler dans le cadre de ce travail sur ces différentes configurations vu leur prédisposition à apparaître dans des sites anaphoriques méronymiques et leur aptitude à s'associer aux cas d'ellipse. Nous nous proposons dans la deuxième partie de procéder à une description syntactico-sémantique des anaphores associatives méronymiques présentant des cas d'ellipse.

PARTIE 2

Description syntactico-sémantique des cas d'anaphore associative méronymique

Dans cette deuxième partie, nous nous intéresserons de prime abord au fonctionnement syntactico-sémantique des anaphores associatives méronymiques. Pour ce faire, nous recourrons à la reconstitution de la structure ternaire complète tout –prédicat pour les cas des anaphores nominales. En revanche, pour les anaphoriques verbaux et adverbiaux, nous procéderons à la récupération de l’antécédent. Nous expliciterons le mécanisme syntaxique qui intervient dans la composition des anaphores méronymiques pour en expliquer l’incidence sur les phénomènes elliptiques.

Nous procéderons dans un deuxième temps à la description sémantique des unités lexicales qui entretiennent un rapport de méronymie au sein de l’anaphore afin de dégager les contraintes qui pèsent sur la valeur méronymique des expressions anaphoriques.

CHAPITRE 1: Le prédicat et le traitement automatique

La description linguistique des cas d’anaphore associative de type méronymique en vue du traitement automatique nécessite aussi bien une approche syntaxique qu’une approche sémantique qui accorderait l’importance nécessaire au prédicat et à l’argument dans le site anaphorique. Ainsi, la notion d’emploi est fondamentale dans la mesure où la forme d’un mot n’est pas suffisante pour lui attribuer une valeur sémantique, il faut tenir compte également de ses occurrences dans les énoncés, c’est-à-dire de ses conditions d’emploi.

L’étude d’un « emploi » quelconque regroupe l’ensemble des propriétés spécifiques mêlant de façon imbriquée la syntaxe et la sémantique. Nous rejoignons donc le point de vue de Gross qui considère que la définition des mots tient compte de ses propriétés combinatoires.

Dans le cadre du lexique –grammaire, la phrase simple est constituée d’un prédicat et de ses arguments. Le prédicat constitue le noyau de la phrase dans la description linguistique. Ainsi, nous nous proposons dans le cadre de ce travail de commencer par la restitution des prédicats partitifs dans les cas d’anaphore associative méronymique. Ce travail est susceptible d’explicitier le rapport entre l’anaphorisant et l’anaphorisé.

Ainsi, l’étude des prédicats dans le cadre de l’anaphore associative méronymique s’inscrit dans le cadre de « l’étude des prédicats de manière générale qui contribuent au traitement automatique de toutes sortes de contenus propositionnels aussi bien du point de vue de leur

reconnaissance que de celui de leur interprétation »¹ et « le concept d'emploi prédicatif permet d'expliquer la nature des propriétés sémantiques d'un prédicat instancié dans un énoncé en fonction de ses propriétés morphosyntaxiques et distributionnelles »²

1. Place du prédicat partitif dans le cadre des anaphores associatives nominales

Comme nous l'avons évoqué plus haut, dans le cadre du lexique-grammaire, la phrase simple est formée d'un prédicat et de ses arguments, le premier sélectionne les seconds. Ainsi, le prédicat est d'abord défini par son domaine d'arguments. Et il a été constaté empiriquement que tout changement de sens d'un prédicat est corrélé à un changement de schéma d'arguments. La mise au point du sens exige que l'on précise la nature des arguments que prend un emploi donné de prédicat.

Dans le cas de l'anaphore associative méronymique, le prédicat partitif n'apparaît pas en surface, il est implicite. Ce prédicat « absent » est donc inféré à partir du contexte et nécessite un travail d'interprétation à partir des arguments figurant en surface.

Nous envisageons de commencer notre étude des occurrences par la récupération du prédicat partitif éliidé ce qui est susceptible d'explicitier le rapport entre anaphorisant et anaphorisé qui ne sont que les arguments sélectionnés par ces prédicats.

Selon Le Pesant³, il existe au moins une cinquantaine de prédicats partitifs exprimant la relation partie-tout. Ce sont des prédicats à deux arguments. Dans chaque couple d'arguments une des deux positions est occupée par une classe de méronymes (noms de parties), l'autre par une classe d'holonymes (noms de tous).

Les arguments des prédicats partitifs sont

Soit non prédicatifs comme dans ces deux exemples proposés par D. Le Pesant:

Ce militaire (appartient, est incorporé) à la deuxième armée française.

Soit prédicatifs comme dans :

Le maltage (fait partie, est une phase) du processus de fabrication de la bière (les deux arguments sont prédicatifs).

¹ BUVET P.-A., 2009, *Remarques sur la détermination en français*, Thèse d'habilitation, Université Paris XIII.

² Ibid

³ LE PESANT, 2000.

ou dans :

Ce timbre (fait partie de, compte parmi) ma collection d'objets rares où c'est le deuxième argument qui est prédicatif.

Certains prédicats comme *appartenir, faire partie de...* sélectionnent les méronymes en position sujet mais d'autres comme *comporter, comprendre*, inversement, ce sont les holonymes qui figurent en position sujet.

Il est à noter que dans le cadre de l'anaphore associative méronymique, le prédicat n'apparaît pas en surface -vu que comme nous venons de le signaler- le prédicat partitif est éliminé et que pour le récupérer, il est possible d'opérer plusieurs choix au niveau des arguments inférés et de leur disposition.

Selon Le Pesant, le choix du prédicat est dicté par la nature de la relation sémantique entre les deux éléments de l'anaphore. On optera alors pour la récupération du « prédicat approprié »¹. Les prédicats qui appartiennent à la catégorie *être une partie de* sont *appartenir à, faire partie de, (être, former) une partie de, être un élément de, il y a (méronyme) dans (holonyme), comporter, comprendre, (être, former) un ensemble de*.

La majorité de ces prédicats possèdent trois propriétés syntaxiques qu'il est important de rappeler :

- 1- La réduction de la construction formée par le pronom relatif et le prédicat partitif (orientée dans le sens partie-tout), à la préposition « de ».

Par exemple : *les pièces qui (composent, constituent, appartiennent à, font partie de) cet appartement*, se réduit à « *les pièces de cet appartement* ».

Cette réduction est possible à condition que l'interdépendance distributionnelle des arguments du prédicat soit lexicalisée : les subdivisions des relations partitives doivent rendre compte des interdépendances distributionnelles entre la classe de méronymes et la classe d'holonymes qui leur correspondent. Par contre, lorsque la construction relative est orientée dans le sens holonyme-méronyme, le prédicat partitif se réduit aux prépositions *de, avec ou*

¹ Les prédicats appropriés selon G. Gross, 1994, sont l'ensemble de prédicats qui sélectionnent les arguments composant une classe d'objets de nom-arguments. Les classes d'objets désignent tout ensemble sémantiquement homogène de noms en position de sujet ou d'objet ou de complément circonstanciel sélectionnés par les mêmes prédicats.

sans. Mais cela reste définitoire de seulement quelques catégories de méronymes et d'holonymes.

- 2- Le phénomène de l'anaphore associative illustre mieux l'existence des interdépendances lexicalisées entre classes de méronymes et d'holonymes. Par exemple, si des groupes nominaux définis comme *le salon, la cuisine, etc.* apparaissent dans un discours où le mot *appartement* a déjà été cité, ils seront interprétés comme des méronymes de *appartement*.
- 3- La propriété la plus remarquable est le phénomène des héritages synecdochiques. Cela signifie que certains prédicats appropriés à une classe de méronymes peuvent convenir aux holonymes, comme l'a signalé Kleiber¹ : « Certaines caractéristiques de certaines parties peuvent caractériser le tout ». Par exemple, nous pouvons dire *cette classe est dissipée*, quand les élèves de la classe sont dissipés, mais non pas **cette classe est élégante*, quand les élèves sont élégants.

Ainsi, selon Le Pesant, pour une description satisfaisante des prédicats et de leurs arguments, il est nécessaire de commencer par étudier les prédicats partitifs, ensuite les arguments relatifs à chaque type de prédicat.

2. Les prédicats verbaux partitifs dans le cas des anaphores nominales

Dans cette partie analytique, nous nous inscrivons dans la même perspective théorique que Buvet qui affirme que « la seule relation partie-tout est insuffisante pour décrire la méronymie et qu'il faut tenir compte également de la relation membre-collection, [du fait que] la relation sous –ensemble_ ensemble subsume les deux précédentes et que la relation contenu-contenant est également nécessaire à la description de la méronymie »².

Pour rendre compte des variétés référentielles des anaphores associatives méronymiques, nous devrions récupérer les prédicats partitifs élidés en tenant compte du type de relation entre l'antécédent et l'antécédé dans le cadre de la relation de méronymie afin d'observer les différentes combinaisons qui peuvent exister entre les différents prédicats partitifs et les arguments qui peuvent leur être associés sur les plans syntaxique et sémantique.

¹ KLEIBER, 2001.

² BUVET P.-A., 2008, « Descriptions d'anaphores associatives en termes de classes d'objets », *Linguistics, computers, science and langage processing*, hommage à Franz Guenther, éd. G.Gross & Klaus U.Schulz, College Publications ,London : 21-40.

3. Les anaphoriques nominaux à prédicat partitif de type « être une partie de »

Dans ce sous-chapitre nous nous attarderons sur le cas de l'anaphore méronymique où la relation entre l'holonyme et le méronyme est paraphrasable par un prédicat partitif de type « être une partie de ».

Soit les exemples suivants tirés de notre corpus :

(1)- *Cet arbre est un fayard, dit mon ami, tapotant le tronc comme un flanc d'animal ami.*

(2)-*En établissant sur pile un clavier dont les touches porteraient les mêmes lettres et établiraient la communication par leur abaissement.*

(3)- *De plusieurs autres, on entendait s'élever le son d'instruments qui produisaient les mélodieux accords de la harpe et l'orgue : on voyait celui qui faisait mouvoir les touches et les cordes.*

Dans (1) (2) et (3), le prédicat verbal élidé est de type « être une partie de », on analyse *tronc*, *touches* et *cordes* comme des anaphores associatives dont l'interprétation dépend respectivement de *arbre*, *orgue* et /ou *clavier* et *harpe*.

La dépendance entre les reprises et leurs antécédents peut être caractérisée en termes de relation partie-tout, car la justification du lien anaphorique entre *tronc* et *arbre*, entre *orgue* ou *clavier* et *touches* et entre *harpe* et *cordes* est fondée sur le fait que le référent de *tronc*, *touches* et *cordes* est une partie du référent de *arbre*, *orgue*, *clavier* et *harpe* qui sont assimilés à des tous.

Les N2 *tronc*, *touches* et *cordes* sont donc non autonomes par rapport aux N1 *arbre*, *orgue* et /ou *clavier* et *harpe* et leurs référents ne peuvent être envisagés que par rapport à ces tous.

Ces éléments N2 ne sont définissables que comme étant des parties de N1 et présentent une dépendance ontologique par rapport à leurs tous. Chacun de ces méronymes est stéréotypiquement lié à son holonyme.

Pour récupérer le prédicat élidé dans le cas de ces noms élémentaires entretenant un rapport de non autonomie et de dépendance ontologique, nous nous référons à ce rapport d'appartenance entre la reprise et son antécédent : le prédicat partitif *être une partie de* serait

le plus adéquat du moment que l'antécédent dénote une partie (*tronc/ arbre*) ou des parties identiques du SN antécédent (*touches, cordes/ orgue ou clavier*)

Le tronc est une partie de l'arbre.

Les touches sont des parties du clavier.

Les touches sont des parties de l'orgue.

Les cordes sont des parties de la harpe.

Il est à noter que dans le cas des substantifs qui ont une relation partie-tout, l'emploi du prédicat partitif « *est composé de* » dans la structure *N1 composé de N2* est quasi inacceptable, sauf si on s'installe dans un contexte où l'on est censé citer les composantes d'un <objet concret> quelconque et où l'on doit en énumérer les différentes parties. Ainsi, l'exemple :

? *Un arbre est composé d'un tronc.*

présente une phrase incomplète où l'on s'attendrait à énumérer le restant des parties de l'arbre : *les branches, les feuilles, etc.*

Mais, cette même structure est acceptable à condition d'ajouter une extension au N2 de type qualificatif, comme le montrent les exemples suivants :

(4) *Un arbre composé d'un **gros** tronc.*

(5) *Un arbre composé d'un tronc **qui lui sert de support**.*

De même il est inacceptable de dire

? *Une harpe composée de cordes*

ou

? *Un couteau composé d'un manche*

Mais la structure étendue est acceptable :

(6) *Une harpe (une lyre) composée de douces cordes de chanvre.*

(7) *Un couteau (une canne) composé(e) d'un manche d'ivoire*

Ce qui donne lieu à la structure suivante : *N1 prép N2 (SN étendu)*, où l'extension permet de spécifier la nature du N2 et de lui donner plus de précisions, comme c'est le cas dans les exemples suivants :

(8) *L'album tisse les liens de la famille comme la généalogie l'enracine et la déploie comme un **arbre** avec **tronc et branches métaphoriques**.*

GARAT Anne-Marie, *Photos de famille : Un roman de l'album*, 2011, p.2

(9) *Votre rapsode qui tient à la main une **lyre à quatre cordes**.*

BERLIOZ Hector, *Mémoires*, 1870, p.339, POSTFACE

(10) *Un couteau à **manche de corne**.*

GARAT Anne –Marie, *Pense à demain*, 2010, p.537

(11) *Deux **cannes anglaises avec le manche qui vous entoure le poignet**.*

DOUBROVSKY Serge, *Un homme de passage*, 2011, p.270, IMAGES

En revanche, il est impossible de dire :

(8') **L'album tisse les liens de la famille comme la généalogie l'enracine et la déploie comme un **arbre** avec **tronc et branches**.*

(9') **Votre rapsode qui tient à la main une **lyre à cordes**.*

(10') **Un couteau à **manche**.*

(11') *Deux **cannes anglaises avec un manche**.*

L'inacceptabilité de ces emplois revient à la nature des méronymes qui sont conventionnellement admis comme des parties « essentielles » de leur tout, relation que nous paraphrasons comme suit :

*Un **arbre** a nécessairement **un tronc et des branches***

*Une **lyre** a nécessairement **des cordes***

*Un **couteau et une canne** ont nécessairement **des manches**.*

C'est ce qui explique tout d'abord l'impossibilité de réduire les segments ayant une relation partie-tout à la structure *N1 à N2*

**Un arbre à tronc et branches*

**Une lyre à cordes*

**Un couteau à manche*

**une canne à manche*

Ensuite, la possibilité de les retrouver dans la structure *N1 sans N2*

Un arbre sans tronc et branches

Une lyre sans cordes

Un couteau sans manche

Une canne sans manche

Dans la catégorie des prédicats *être une partie de*, les linguistes dégagent deux types de prédicats. Le premier type concerne les prédicats qui sélectionnent des noms de parties fonctionnelles par le verbe *servir* ou sa variante réduite *pour* comme dans l'exemple :

Un couteau a une lame pour couper et un manche pour le tenir.

Le second type s'applique aux prédicats qui sélectionnent des noms de parties non fonctionnelles, tels que : *diviser en, subdiviser en, être divisé en, être subdivisé en, etc.*

Soit les exemples (12) et (13) :

(12) *À peine vieilli il entrait chez lui avec Fred, son épouse, puis je les retrouvais dans **un train**, il était tour à tour à côté de nous et seul, plus loin, dans **le wagon**.*

MAURIAC Claude, *L'Oncle Marcel*, 1988, p. 375.

(13) *Au bout de trois pages, je n'ai plus eu envie de continuer, ça ressemblait à un début d'intimité, une rencontre dans **un train, le wagon** de première, mais la fille s'était trompée de wagon, le hasard, il fallait, pour la faire aimer par un P.-D..G..*

ERNAUX Annie, *Ce qu'ils disent ou rien*, 1977, p. 68

Un train (est subdivisé, divisé en) wagons dans l'orientation Holonyme -Méronyme

Des wagons constituent le train actualise l'orientation Méronyme- Holonyme.

Wagon et *locomotive* seraient les deux méronymes appropriés de *train*. Les dictionnaires définissent d'ailleurs *train* comme étant « une locomotive et un ensemble de wagons qu'elle traîne »¹, ce qui crée une association quasi systématique entre l'holonyme *train* et son méronyme *wagon* et favorise, d'un côté, la reprise du tout *train* par une de ses parties *wagon* et d'un autre côté, l'ellipse du deuxième élément *du train [0]* quand *wagon* est actualisé dans le discours.

Le terme de reprise dans la relation tout-partie (non fonctionnelle) peut être mis au pluriel, étant donné que l'opération de « division » suppose l'obtention d'une pluralité de parties, comme cela se manifeste dans l'exemple suivant :

(12') *À peine vieilli il entra chez lui avec Fred, son épouse, puis je les retrouvais dans un train, il était tour à tour à côté de nous et seul, plus loin, dans les wagons.*

Il s'en sort de ce qui précède, que la relation partie-tout favorise la reprise du tout par l'une de ses parties constituantes. Ces parties peuvent être « fonctionnelles » ou « non fonctionnelles ».

Dans le cas où il s'agit de parties fonctionnelles, elles peuvent renvoyer à un élément unique ou à plusieurs éléments identiques par exemple :

lame ou manche pour couteau (singulier)

pied ou pieds pour table (singulier+ pluriel)

anse pour tasse ; anses pour panier, etc.

Dans le cas où il s'agit de parties « non fonctionnelles », elles sont forcément plurielles du moment que la relation est régie par le prédicat verbal *diviser* ou *subdiviser en*.

Il est important de signaler que les méronymes référant à des parties fonctionnelles sont sélectionnés par les holonymes appartenant à la même classe d'objets.

¹ *Le Robert : dictionnaire de la langue française*, 1953-1971, 6 volumes+ supplément.

-Dans la classe des <ustensiles de ménage>, le méronyme « *manche* » peut être sélectionné par (*louche, poêle, couteau, cuillère, fourchette, hachoir, etc.*)

-Dans la classe des < récipients > *cocotte, faitout, casserole, marmite, etc.* peuvent sélectionner le méronyme *anse*.

-Dans la classe des <meubles>, *pied* est également un méronyme commun à *divan, canapé, table, lit, etc.* étant donné que c'est la partie par laquelle un objet repose sur le sol.

Cette relation peut se résumer dans la structure réduite *SN2 de SN1* et donne lieu à une anaphore associative méronymique où le deuxième élément SN1 est éliminé dans l'expression anaphorisante.

On peut parler dans ce cas, comme l'a suggéré Le Pesant¹, d'anaphore associative méronymique où il y a ellipse d'anaphore fidèle.

4. Nom collectif / Élément de collection : le prédicat « *est un élément de* »

Comme il n'est pas possible dans le cadre de ce travail de nous livrer à un examen détaillé des noms collectifs, nous avons opté pour une sélection d'un certain nombre de ces noms pour dégager le rapport méronymique élément-ensemble.

Le prototype de ces noms est le nom discret *body* en anglais ou *corps* en français².

Mais, il existe de nouveaux noms discrets collectifs de groupes d'animés comme : *la clientèle, l'audimat, le personnel, etc.*

Arigne V. distingue deux types de noms collectifs:

4.1. Les noms discrets collectifs

Selon Arigne, « Le terme « discret » renvoie à la possibilité qu'a un nom d'isoler une unité unique »³

¹ LE PESANT, 2000.

² ARIGNE V., 2010, *Les noms discrets collectifs. Essai de typologie et problèmes de classification*. Vol.3 du dossier Subjectivité et référence. Question de sémantique, dossier soumis pour l'habilitation à diriger des recherches. Université Paris-Sorbonne, Paris VI.

³ Ibid.

Les noms discrets collectifs (NDC), pour lesquels le regroupement d'unités multiples, et donc le caractère collectif s'illustre dans une construction syntaxique de type (NDC) de (ND pl) dans laquelle le deuxième nom est un nom discret pluriel (ND pl).

Cruse¹ affirme qu'il est bien possible que la division du corps humain en parties ait servi de modèle pour les analyses en tous et parties dont le prototype est alors *body* ; et qu'il se pourrait bien aujourd'hui qu'un nom d'artefact complexe « *a complexe artefact* » comme « *car* » constitue un prototype plus significatif.

« The central importance of fully integrated and cohesive physical objects, with well-differentiated parts in the concepts of « part » and « whole ».

Arigne ajoute que pour mieux définir les (NDC), il existe des degrés de connexité, et qu'un tout connexe peut être plus ou moins intégré ou, en d'autres termes, plus ou moins connexe : « *body* » renvoie à un tout doté d'un haut degré de connexité « *a highly integrated whole* »²

4.2. Les noms collectifs « essentiels »

Arigne les définit comme suit : « les noms collectifs comportent dans leurs traits sémantiques l'idée d'une multitude de sous-unités de même genre. Ils servent à décrire des tout –partie et comme les noms partitifs. Ils reposent sur un rapport de constitution référentielle plutôt que sur la mise en relation de deux référents autonomes. Ils ajoutent une double condition d'homogénéité et d'homéométrie, exigeant que les éléments constitutifs des tous dénotés soient de même nature, et que les tous eux-mêmes soient d'un autre type que leurs parties ».³

Les N collectifs se distinguent par leur construction au singulier avec des prédicats de groupe comme les verbes *se rassembler*, *affluer*, *se disperser* ou les adjectifs *nombreux*, *disparate*, *unanime*, etc. Exemple : *un public nombreux*.

Les énoncés suivants présentent des noms collectifs élémentaires qui n'ont pas de composante prédicative saillante :

¹ CRUSE, 1986 cité par ARIGNE, 2010.

² CRUSE, 1985) : 185, cité par ARIGNE, 2010.

³ Ibid.

(14) Dans son texte, **ma grand-mère** mentionnant une méningite qu'avait eue **mon père** (et dont je connaissais l'existence) et une lettre qu'il avait envoyée à **la famille** lors de cette maladie.

Audin Michèle, *Une vie brève*.2012, p.39

(15) En 1942, l'ensemble de **la famille** est raflé, à l'exception du **père** malade et intransportable.

Linhart Virginie, *La vie après*.2012, p.118

(16) Nous étions au milieu du jour, et dans le milieu d'**une forêt** sombre et délicieuse, et j'étais sur le point de choisir **l'arbre** le plus épais pour m'asseoir sous son ombre.

Hamilton Antoine, *Les quatre facardins*, 1719, p.14.

(17) Elle qui me l'a offerte qui m'a fait découvrir Calpe, les merveilles des alentours, Elche, **la forêt** tropicale de palmiers, soudain **les arbres** lui donnent le vertige, la tête lui tourne, elle murmure.

Doubrovsky Serge, *Un homme de passage*, 2011, p.264.

Des noms comme *famille* et *forêt* dénotent respectivement des collections d'animés et de non animés. Ils n'ont pas de composante prédicative saillante et ne nécessitent pas de complément en *de* pour pouvoir dénoter des entités. Et dans ce cas, le type ontologique s'associe au type collectif.

En revanche, dans le cas des noms collectifs sous-déterminés comme *assortiment* ou *série*, le complément en *de* est nécessaire à la dénotation et le typage ontologique des N.

La désignation implique une prédication de regroupement qui permet de constituer la collection dénotée.

Cette structure prédicative est également saillante pour les N collectifs généraux comme *ensemble* et *groupe* qui sont fondamentalement incomplets.

La structure prédicative saillante des noms collectifs détermine les cas d'ellipse au sein de l'anaphore ce qui fera l'objet de notre étude sur les N collectifs dans notre troisième partie.

5. Relation élément/ensemble et membre /collection : prédicat de type « être un élément de »

Nous unissons dans une même catégorie les relations anaphoriques suivantes :

- Un sous-ensemble et un ensemble
- Un élément et un ensemble.

Nous avons établi ce classement étant donné que :

- dans les deux cas, l'holonyme désigne un < collectif > qui peut avoir un trait <humain> ou <non humain> alors que le méronyme peut être soit un élément unique, soit un ensemble d'éléments identiques ou différents.
- Le prédicat partitif approprié pour les deux types de relation est *est composé de* dans le sens holonyme – méronyme et *est un élément de* dans le sens méronyme – holonyme.
- La construction est, dans les deux types de relation, réductible à la structure *N1 de N2*.

(18) *Madame Jorelle, jeune et charmante femme née à Alep, a conservé le riche et noble costume des femmes arabes : le turban, la veste brodée, le poignard à la ceinture.*

Etienne de Jouy, *L'Hermitte de la chaussée-d'Antin ou Observations sur les mœurs et les usages parisiens au commencement du XIXème siècle*. p.170

(19) *Le baron était en costume : la veste galonnée, les boutons à tête de cerf, la casquette grise, le petit couteau de chasse, rien n'y manquait.*

Alphonse de Lamartine, *Notes d'un voyageur*, 1835, p.172.

Dans (18), *turban, veste, poignard*, et dans (19), *veste, casquette et couteau* présentent une certaine autonomie: ils ne sont pas forcément définis par rapport à *costume* c'est pourquoi pour récupérer le prédicat partitif élidé, qui régit cette relation entre N1 et N2, *être une partie de* serait inadéquat.

En revanche, le prédicat *être un élément de* serait approprié.

En (18) :

Le turban est un <élément du costume> des femmes arabes.

La veste est un <élément du costume> des femmes arabes.

Le poignard est un <élément du costume> des femmes arabes.

En (19) :

La veste est un <élément du costume> du baron.

La casquette est un <élément du costume> du baron.

Le petit couteau de chasse est un <élément du costume> du baron.

La relation entre le méronyme et l'holonyme dans ces deux cas est une relation d'inclusion et non pas une relation d'appartenance, dans la mesure où les différents éléments *veste, turban, couteau, poignard, etc.* rassemblés, forment le tout *costume*, mais ils pourraient être considérés en dehors du fait qu'ils **composent** *le costume* et ne sont pas systématiquement définis comme étant des éléments de *costume*.

Cette relation est paraphrasable par le prédicat verbal partitif *être composé de*. Nous aurons ainsi, pour les deux cas ici présentés, *un costume* (l'holonyme), composé de différentes pièces (ici les méronymes) qui sont des éléments présentant une autonomie référentielle par rapport à leur tout.

Il s'en sort de ce qui précède que les méronymes *veste, turban, etc.* présentent une certaine « indépendance ontologique » par rapport à leur holonyme puisqu'ils peuvent être définis par rapport à leur forme et à leur fonction qui leur sont propres.

En revanche, les méronymes introduits par le prédicat partitif *être une partie de* présentent une non autonomie ontologique par rapport à leurs holonymes, c'est ainsi qu'ils sont introduits par *être un élément de* et sont « ontologiquement indépendants ». Ceci explique les variantes syntaxiques qui résultent de l'un et de l'autre des deux cas. En effet, la nature plurielle des SN arguments du prédicat partitif *être un élément de* n'obéissent pas aux mêmes conditions distributionnelles que ceux qui sont liés au prédicat *être une partie de*.

Dans le cas de la relation partie – tout, selon l'unicité ou la pluralité des méronymes, ils sont au singulier ou au pluriel.

Revenons aux exemples (1), (2) et (3).

Cet arbre [0]le tronc [0]

un clavier [0] ...les touches [0]

la harpe [0]les cordes [0]

L'orgue [0]les touches [0]

Le pluriel est exclu dans le cas (1) parce que le substantif de reprise réfère à une partie unique (un arbre n'a qu'un seul tronc)

En revanche, dans les cas (2) et (3) c'est le singulier qui est exclu parce que le substantif de reprise réfère à plusieurs parties identiques des tous *clavier, harpe* et *orgue*

*Un clavier [0] (*la touche [0])*

*La harpe (*la corde [0])*

L'orgue ... (la touche [0])*

Remarquons également que dans le cas de l'anaphore associative à relation partie-tout, ni le substantif holonyme, ni le substantif méronyme n'ont besoin d'extension, car il existe « un savoir conventionnel unissant les deux types de référents »¹, selon l'expression de Kleiber, qui justifie cette relation de partie-tout.

Passons au cas où l'anaphore associative méronymique exprime une relation élément-ensemble.

Dans (18), l'holonyme est « *costume des femmes arabes* » et dans (19) « *costume du baron* ». Dans les deux cas, il s'agit d'un syntagme nominal étendu (N+complément de nom).

Les méronymes sont également des SN étendus : veste *brodée* et *poignard à la ceinture* dans (18) et veste *galonnée*, *casquette grise* et *petit couteau de chasse* dans (19).

Les extensions des SN holonymes permettent de préciser le type de costume et justifient les extensions des SN méronymes. En effet, dans le costume *du baron*, la veste est *galonnée*,

¹ KLEIBER, 2001.

en revanche, dans le costume *des femmes arabes*, la veste est *brodée* et font, toutes les deux, partie de la classe des <habits>.

Dans le costume des femmes arabes, le *poignard* est *à la ceinture*, dans le costume du baron, c'est *un petit couteau de chasse*. L'extension du SN antécédent justifie donc l'extension du SN anaphorisant qui permet l'interprétation *du poignard* et *du couteau* comme étant des éléments du costume, faisant partie de la classe des <accessoires>.

<costume > serait par conséquent l'hyper classe, et <habits> et <accessoires> seraient des sous-classes. Cela explique le recours à l'ajout d'extensions de natures grammaticales différentes qui permettent aux éléments constitutifs de la sous-classe des <habits> et des <accessoires> d'être présentés comme des éléments spécifiques faisant partie d'un type particulier de l'hyper classe <costumes>.

L'hyperclasse de <costumes> doit être interprétée comme un ensemble, les habits et les accessoires sont les éléments constitutifs de cet ensemble et ces derniers sont à leur tour des ensembles constitués de différents éléments. Ce qui ramène la relation ensemble-éléments à un système d'emboîtement où les éléments se contiennent les uns les autres tels des poupées russes.

L'interprétation des anaphores associatives méronymiques en termes de « élément – ensemble » est pertinente dans tous les cas où l'holonyme est un nom collectif.

Les noms collectifs désignent un ensemble ou une collection et peuvent être suivis ou non de compléments au pluriel.

Nous avons relevé dans notre corpus une variété de noms collectifs qui peuvent occuper la position d'antécédents d'expressions anaphoriques : ce sont des noms élémentaires ou prédicatifs renvoyant à plusieurs éléments identiques qui, rassemblés, constituent un tout et peuvent être suivis ou non de compléments :

- le nom collectif n'est pas suivi d'un complément : *une génération, un orchestre*.
- le nom collectif est suivi d'un complément : *une rangée de soldats ; une brigade de policiers ; une foule de malades ; une collection de timbres, etc.*

L'ensemble désigné par le nom collectif est « l'holonyme » ; les éléments qui le composent sont les méronymes.

La littérature distingue deux types de noms collectifs :

- les cas où le collectif est vu comme un bloc indéterminé, comme un ensemble qui englobe sans différenciation les éléments qui le composent : *une foule ; une file, etc.*

-les cas où les noms collectifs où les éléments qui constituent l'ensemble sont perçus dans leur pluralité : *une brigade ; une forêt, etc.*

Les deux types de noms collectifs admettent la reprise aussi bien par le pluriel que par le singulier comme dans les exemples suivants :

(20) *Et, Karayan l'a noté, (l'un des policiers, les policiers) qui, à un moment donné, participe (ent) à la confrontation, appartient (ent) à cette même brigade.*

(PERRUT Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p.324)

(21) *Cette photo (ces photos) appartient (ent) à une série.*

Garat Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010, p.453

En revanche, le pluriel est interdit dans le cas où l'élément de reprise est un élément qui ne peut être qu'unique, comme *le brigadier* ou *le chef* ou encore *le supérieur, etc.*

Ainsi, pour reprendre l'holonyme *brigade* par exemple, une multitude de méronymes singuliers ou pluriels se présentent dans une configuration anaphorique :

Une brigadele(s) policier(s)

Une brigade.....le (s) brigadier(s)

Une brigade l'(les) officier(s)

Ces noms appartiennent à deux catégories : les N <collectifs humains> et les N< collectifs non animés> que nous présenterons dans le sous-chapitre suivant :

-Holonyme < Nom collectif hum> Prédicat de type « être un élément de »

« On désigne par nom collectifs humains les noms qui réfèrent à des communautés humaines ayant un trait commun qui permet de les classer sous un même genre. »¹

Le rôle de ces noms est de rassembler dans une catégorie donnée un certain nombre d'individus. Le trait < humain > qui caractérise le tout < nom collectif > est obligatoire pour le méronyme.

Le prédicat, souvent en corrélation avec ce type de noms, est éliminé dans le cas des anaphores où l'on est amené à inférer pour rétablir la structure lacunaire *Holonyme < ensemble Hum> prédicat partitif Méronyme < élément Hum >* un nombre assez important de prédicats :

<i>Etre composé de</i>	<i>Compter</i>
<i>Etre constitué de</i>	<i>Etre un élément de</i>
<i>Etre formé de</i>	<i>Etre membre de</i>
<i>Comprendre</i>	<i>Appartenir à</i>
<i>Comporter</i>	<i>Constituer, etc.</i>

Selon les cas, ces prédicats permettent d'exprimer l'appartenance d'un individu à une « collection » comme (*est membre de, est un élément de, etc.*) dans le cas où l'holonyme est placé à droite et le méronyme à gauche. Cependant, dans le cas où le méronyme est placé à droite et l'holonyme à gauche, ces prédicats forment l'expression de la division d'un ensemble en plusieurs membres à travers des prédicats tels que (*est formé de, est composé de, contient, etc.*) comme dans l'exemple suivant :

(22) *Une entreprise industrielle n'est-elle pas une ruche composée d'une part de travailleurs salariés et d'autre part de capitaux unis en société.*

MARITAN Jacques, *Humanisme intégral*, 1936, p.178, Chap.5
où on relève la structure : *N holonyme composé de N méronymes*, paraphrasable par la structure inverse, c'est à dire *N méronymes constituent N holonyme*, comme dans :

¹ LECOLLE M., 2007, « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », *Argumentation, manipulation, persuasion*, Boix Christian (dir.), Paris, l'Harmattan : 227-247.

(22') **Des travailleurs salariés et des capitaux unis en société constituent une entreprise industrielle.**

MARITAN Jacques, *Humanisme intégral*, 1936, p.178, Chap.5

lesquels prédicats sont inscrits dans un aspect bien déterminé et peuvent, par conséquent, avoir un aspect de commencement ; de continuité ou un aspect terminatif que nous relevons à travers leur actualisation.

(20') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **appartient à** cette même brigade.*

PERRUT Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p.324.

(20'') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **appartenait à** cette même brigade.*

(20''') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **a cessé d'appartenir à** cette même brigade.*

(20''''') *Et, Karayan l'a noté, l'un des policiers, qui, à un moment donné, participe à la confrontation, **a toujours appartenu à** cette même brigade.*

Le collectif [+humain] sélectionne un argument objet appartenant au trait [+humain]

Ce pendant, ce critère n'est pas suffisant puisque No <Hum collectif > (*appartient à / est un élément de / fait partie de*) N1 < Humain > permet de générer aussi bien des phrases correctes que des phrases incorrectes comme l'indiquent les exemples suivants :

L'un des policiers ...appartient à cette même brigade.

**L'un des (caissiers, ministres, instituteurs)appartient à cette même brigade.*

Seuls les substantifs appartenant à la classe des < fonctions > et des < grades militaires > ont la possibilité d'occuper la position sujet (No) avec un objet (N1) *brigade, troupe, équipe*, qui sont des noms collectifs désignant des individus appartenant à un même corps.

-Holonyme N<collectif> [non hum] ; Prédicat de type « est un élément de »

Les prédicats partitifs qui sélectionnent des noms <collectifs> [non hum] comme argument(1) et des noms <éléments d'un ensemble > en position d'argument (2) sont très nombreux, il en va de même pour les arguments qui peuvent leur être associés.

La liste des holonymes qui sont des noms à trait <collectif> [non humain] peut être, elle aussi, trop longue et à un même holonyme peut s'associer un nombre illimité de méronymes <élément d'un ensemble> dont la nature reste liée au trait [non humain] de l'holonyme désignant l'ensemble.

Ces éléments désignent des « pièces » uniques ou multiples, de même nature ou de natures différentes.

Relation membre / collection et anaphore possessive

Dans ce sous-chapitre, nous allons essayer de montrer que les anaphores associatives de relation membre-collection sont substituables aux anaphores possessives, tout en gardant le même référent. Le test syntaxique de substitution appliqué sur le cas d'anaphore suivant où anaphorisant et anaphorisé entretiennent une relation de membre-collection, l'illustre bien :

(23) Tout le parti, les militants, les adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.

CHABROL Jean-Pierre, *La folie des miens*, 1977, p.214

(23') Tout le parti, ses militants, ses adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.

Dans (23), la relation sémantique entre l'anaphorisant et l'anaphorisé est de « membre-collection ». Elle permet l'emploi du possessif et favorise l'emploi du pronom relatif *dont* lui-même paraphrasable par un complément de nom, comme dans :

(23'') Tout le parti, dont militants, et adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.

Dans ce dernier cas, le pronom relatif *dont* est paraphrasable en « *les militants du parti* » et « *les adhérents du parti* ».

Le déterminant est supprimable et nous pouvons avoir un cas d'anaphore associative méronymique de relation membre-collection où l'article déterminant le nom méronyme est omis.

(23''') *Tout le parti, [0] militants, et [0] adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.*

L'effacement du déterminant du nom méronyme est applicable sur les anaphores méronymiques de relation membre –collection figurant dans le discours dans le cadre d'une énumération, comme dans l'exemple suivant :

(24) *Il est souhaitable que la copie soit complète, c'est-à-dire qu'elle contienne tous les éléments du futur livre, y compris, le cas échéant, [0] préface, [0] introduction, [0] appendices, [0] notes bibliographie, [0] index, [0] tables, etc. ; les appels des notes seront indiqués à leur place exacte.*

GOURIOU Charles, *Momento typographique*, 1961, p.3

La relation ensemble / sous ensemble peut inclure des holonymes et des méronymes ayant le même trait [-hum], comme dans l'exemple (25) ou ayant des traits différents comme dans (26). En effet, dans cet exemple, l'holonyme est à trait [- hum], alors que le méronyme est à trait [+ hum].

(25) *Grâce à une espèce de glissement, sans heurt, la chambre descendit jusqu'à se confondre avec un appartement somptueux, chargé d'ors, les murs tendus de velours grenat, les meubles de style alourdis, assourdis de rideaux de faille rouge, et troué par de grandes glaces biseautées.*

GENET Jean, *Notre-Dame-des-fleurs*, 1948, p .19

(26) *C'était dans une rue incendiée, tous les habitants étaient morts, prisonniers, pendus, fusillés.*

VIALATTE Alexandre, *Les Fruits du Congo*, 1951, p.45

Dans (25) et (26), l'interprétation de *appartement* par rapport à *meubles* et de *rue* par rapport à *habitants* peut être perçue en termes de sous-ensemble /ensemble. En effet, *appartement* et *rue* doivent être interprétés comme étant des holonymes désignant des ensembles, en revanche, *meubles* et *habitants* sont les méronymes qui en sont les sous -ensembles.

Les liens entre les holonymes et leurs méronymes, dans ces deux cas, peuvent avoir les représentations suivantes.

En (25) :

Contenir (appartement, meubles)

Dans (appartement, meubles)

Rempli (appartement, meubles)

ce qui correspond à $N <locatif>$ (*contenir, dans, rempli*) $N <objets concrets>$ et en (26) :

Contenir (rue, habitants)

Dans (rue, habitants)

Rempli (rue, habitants)

ce qui correspond à $N <locatif>$ (*contenir, dans, rempli*) $N <humains>$

L'anaphore est donc justifiée par la relation ensemble / sous-ensemble où il y a corrélation entre les deux substantifs. Ainsi, les substantifs *meubles / appartement* donnent lieu aux structures $N2 DE N1$ et $N1$ où $N2$ comme le montrent les exemples suivants:

(25') Grâce à une espèce de glissement, sans heurt, la chambre descendit jusqu'à se confondre avec un appartement somptueux, chargé d'ors, les murs tendus de velours grenat, **les meubles (de l'appartement)** de style alourdis, assourdis de rideaux de faille rouge, et troué par de grandes glaces biseautées.

(25'') Grâce à une espèce de glissement, sans heurt, la chambre descendit jusqu'à se confondre avec **un appartement** somptueux, chargé d'ors, les murs tendus de velours grenat, **(où les meubles sont de style alourdis)**, assourdis de rideaux de faille rouge, et troué par de grandes glaces biseautées.

Il en est de même pour les substantifs (rue/habitants) qui donnent lieu aux structures $N2 DE N1$ et $N1$ où $N2$ comme dans (26') et (26'').

(26') C'était dans une rue incendiée, tous **(les habitants de la rue)** étaient morts, prisonniers, pendus, fusillés.

VIALATTE Alexandre, *Les Fruits du Congo*, 1951, p.45

(26'') *C'était dans une rue incendiée, (où tous les habitants) étaient morts, prisonniers, pendus, fusillés).*

VIALATTE Alexandre, *Les Fruits du Congo*, 1951, p.45

La structure *N1 sans N2* est également possible pour les substantifs ayant une relation ensemble / sous-ensemble :

Un appartement sans meubles.

Une rue sans habitants.

Cette possibilité pour les noms entretenant une relation sous-ensemble / ensemble de figurer dans la structure en *sans*, s'explique par le caractère non inaliénable des sous-ensembles par rapport à leurs ensembles.

Dans le chapitre précédent, nous avons montré que les éléments de la relation sous-ensemble / ensemble se comportent au sein de l'anaphore comme des éléments entretenant un lien de méronymie.

La relation entre l'holonyme et le méronyme est paraphrasable par le prédicat partitif qui ne figure pas en surface, mais qui est inférable à partir des éléments présents dans le contexte.

Nous avons montré également que les noms entretenant une relation sous-ensemble / ensemble obéissent aux mêmes propriétés syntaxiques que les noms entretenant une relation de partie-tout dans la mesure où ils peuvent entrer dans la structure *N DE N*, mais ils s'en distinguent par le fait qu'ils admettent les structures *N où N* et *N sans N*.

6. Relation contenu-contenant ; Prédicat de type « contenir »

Suite à P.A Buvet, nous considérons que les noms entretenant une relation de contenu-contenant entretiennent une relation méronymique. Nous procéderons à une description sémantique et syntaxique de ces noms quand ils sont dans une anaphore associative. Pour illustrer cette relation sémantique, nous reprendrons les exemples proposés par ce même linguiste¹ :

(27) *Luc m'a tendu un pichet, le breuvage était délectable.*

(28) *Un camion de lait était renversé sur la chaussée, les (bouteilles de lait + bidons de lait) étaient miraculeusement intact(e)s.*

Breuvage en tant que nom de <boisson> est à interpréter comme un contenu de *pichet*

¹ BUVET P. A., 2008.

qui en est le contenant. De même pour *camion*, il doit être interprété comme le contenant et *les bouteilles* ou *les bidons de lait* comme étant des contenus.

Ainsi la relation méronymique dans ces exemples est de sens contenant- contenu c'est-à-dire de *tout-partie*

Pichet —————→ *breuvage*

Camion —————→ *bouteilles (bidons de lait)*

Dans les exemples de notre corpus, nous avons relevé ce même type de relation entre un contenant et un contenu au sein d'une anaphore associative, où le contenu occupe la position de l'antécédent.

Soient :

(29) *L'enthousiasme dévalait mes veines, alimenté de **vin blanc** dont j'avais vidé **la bouteille**.*

JENNIS Alexis, *L'Art français de la guerre*, 2011, p.127.

(30) *Ils buvaient, passaient au suivant, c'était **du vin** frais ou **de l'eau**, et le dernier posait avec soin **la bouteille** vide sur une fenêtre.*

FROMENTIN Eugène, *Dominique*, 1986, p.63.

Le nom *bouteille* doit être interprété comme étant le contenant de *vin* dans (29). De même dans (30) *la bouteille* est l'élément de reprise de *vin* et *eau* qui doivent être considérés comme des boissons dont le contenant est *bouteille*.

Ainsi, les anaphores associatives fondées sur une relation méronymique de type contenu-contenant diffèrent des anaphores rapportant un méronyme (<partie> ou <membre> et un nom holonyme (<tout>ou <collection>)) et obéissent à des régularités distributionnelles que font apparaître les schémas d'arguments.

Nous avons vu dans ce chapitre que la relation méronymique peut recouvrir un ensemble varié de relations : N collectif / élément de collection, élément / ensemble, contenant/ contenu, etc. et l'actualisation dans le discours de ces unités lexicales entretenant un lien de méronymie dépend du type de prédicat partitif qui les relie sémantiquement, mais ce dernier s'avère non explicite dans le cadre de l'anaphore associative et seul le travail inférentiel permet de restituer.

CHAPITRE 2: Les relations anaphoriques temporelles

1. Types d'anaphores temporelles

Pour inventorier les catégories syntaxiques qui peuvent entretenir des relations anaphoriques temporelles, Hinrichs ¹distingue trois types de classes grammaticales susceptibles d'exprimer le temps dans un cadre anaphorique : morphème temporel, conjonction temporelle et adverbe temporel. Ces différentes catégories sont représentées dans le tableau suivant :

1 ^{ère} phrase → ↓ 2 ^{ème} phrase	Morphème temporel	Conjonction temporelle	Adverbe temporel
Morphème temporel	Il se déshabilla, entra dans la salle de bain, prit une douche, et se mit au lit.	Lorsque Suzanne entra, Pierre partait.	Sheila a donné une réception vendredi dernier et Sam s'est saoulé.
Conjonction temporelle	Ils commandèrent deux salades italiennes et une bouteille de Frascati. Lorsque le garçon apporta le vin, ils remarquèrent qu'ils avaient oublié leurs chéquiers.	Lorsque tous les cars sortirent après que le concert fut terminé, il y eut un gros embouteillage.	Samedi passé, lorsque le Salon de l'Automobile a débuté, tous les hôtels de Genève étaient complets.
Adverbe temporel	Ils me conduisirent dans la salle d'opération et me mirent sous narcose. Trois heures plus tard, je me réveillais.	Lorsque Mélissa quitta la réception, je venais de rencontrer la femme de ma vie un quart d'heure plus tôt.	Cette semaine, j'ai visité Paris. Mardi, je suis allé au Louvres.

¹ Hinrichs, 1986 cité par MOESCHLER J., 1994 « Anaphore et deixis temporelles. Sémantique et pragmatique de la référence temporelle », in Moeschler et al. , *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Presses Universitaires de Nancy, 39-104.

D'après ce tableau, ce sont essentiellement les temps verbaux et les adverbes temporels qui peuvent entrer dans une relation d'anaphore temporelle où antécédent et expression anaphorique ne sont pas coréférentiels. C'est pour cette raison que dans le cadre de ce travail, nous nous limiterons à l'examen des temps verbaux et des adverbiaux temporels dans un type particulier d'anaphore, à savoir l'anaphore associative méronymique, et nous les traiterons séparément.

2. Les temps verbaux

Pour la description des temps verbaux d'une manière générale, il faudrait s'attarder sur le système qui les gouverne. Le temps est marqué linguistiquement par des catégories linguistiques variées : suffixe verbal, auxiliaire, adverbe de temps, complément circonstanciel, subordonnée temporelle qui peuvent être exemplifiées par les phrases suivantes :

(a) *Pierre sortait tous les jours.*

(b) *Pierre était sorti.*

(c) *Alors, Pierre sortit en courant.*

(d) *Hier, Pierre est sorti.*

(e) *Lundi 3 avril, Pierre entra, Marie téléphonait.*

Moeschler ¹distingue deux types d'approches qui pourraient être adoptées pour la description du système temporel en français :

Les approches systémiques qui décrivent l'organisation du système temporel en termes fonctionnels et les approches textuelles qui situent la fonction des temps verbaux relativement à leurs distributions dans les textes et à leurs fonctions sémantiques et énonciatives.

C'est ce deuxième type d'approche qui nous intéresse dans le cadre de ce travail, car il privilégie, non pas l'aspect paradigmatique des temps verbaux, mais leurs emplois dans les textes.

¹ Ibid.

3. Le marquage temporel du verbe

La morphologie verbale apporte des informations en l'occurrence sur le fonctionnement du couple imparfait/ passé simple dans le site anaphorique.

L'analyse de Weinrich¹ est d'un grand apport pour la description des temps verbaux sur le plan référentiel dans la mesure où elle constitue la prolongation à la fois de la théorie de Benveniste (les temps verbaux s'organisent en deux systèmes renvoyant à deux plans d'énonciation), et celle de Hamburger² : les temps verbaux sont démunis de toute référence temporelle et consistent en « des signes obstinés » à haut degré de fréquence indiquant une « attitude de locution » (commentaire ou récit) et une « perspective de locution » (rétrospective, prospective ou nulle).

La classification obtenue se caractérise par une répartition complémentaire des temps verbaux et résout de manière textuelle la différence entre passé simple (défini comme temps de l'avant-plan et l'imparfait (défini comme temps de l'arrière-plan) opposés sur l'axe de la mise en relief.

Perspective de locution	Attitude de locution	
	Récit	Commentaire
Rétrospection	Plus- que- parfait	Passé composé
Prospection	Passé antérieur	Futur
Point zéro	Conditionnel	Présent
	Imparfait, passé simple	
Mise en relief	Imparfait	
Arrière-plan	Passé simple	
Avant-plan		

Les temps verbaux chez Weinrich (1973)

¹ WEINRICH H., 1973, *Le temps*, Paris, Le seuil.

² Hamburger, 1986 cité par VETTERS C. 1996, *Temps, aspect et narration*, Rodopi.

4. L'imparfait

Pour analyser l'imparfait, Berthonneau et Kleiber rappellent¹, qu'on dispose aujourd'hui principalement de deux paradigmes explicatifs, l'option aspectuelle et l'option en termes de renvoi (global) à une entité temporelle du passé. La première, solidement ancrée dans les travaux de Guillaume, exprime la différence fondamentale entre l'imparfait, le passé simple en postulant que l'imparfait est « imperfectif » alors que le passé simple est « perfectif ». La seconde, dans les travaux de Ducrot qui considère que « l'imparfait réfère à un moment qu'il n'identifie pas lui-même, il n'a pas d'autonomie référentielle, et il renvoie à une entité temporelle du passé déjà introduite dans le contexte ou accessible dans la situation extralinguistique »².

Dans ce même cadre, Moeschler affirme que « l'imparfait semble un temps typiquement anaphorique pour des raisons liées à son orientation non dynamique : il ne fait pas avancer la référence temporelle et utilise, au contraire, le point de référence de l'énoncé précédent ». et c'est dans ce sens qu'il est considéré comme un temps anaphorique³.

2-4-1 L'imparfait : temps anaphorique

Rappelons que Moeschler (1992) Vet et Molendijk (1986), Anscombe, 1992) et d'autres qui ont travaillé sur le fonctionnement de l'imparfait dans le discours n'admettent pas tous l'idée que l'imparfait est un temps anaphorique « lié » à un antécédent. En revanche, ils sont tous d'accord pour reconnaître que- contrairement au passé composé ou au passé simple - auxquels ils l'opposent- l'imparfait ne localise pas lui-même la situation qu'il introduit, et il ne peut être utilisé s'il ne renvoie pas à une entité temporelle du passé, déjà disponible dans le contexte antérieur ou accessible dans la situation immédiate et c'est ce qui confère à l'imparfait le statut de temps anaphorique.

Berthonneau et Kleiber parlent de trois configurations possibles de l'imparfait anaphorique qui sont les suivantes :

- 1- L'imparfait dont l'intervalle temporel est donné par celui d'une expression temporelle au passé mentionnée dans le texte antérieur qui joue le rôle d'antécédent.

¹ BERTHONNEAU A.- M. et KLEIBER G., 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronymique » *Langages* n°112 :55-73.

² Ibid.

³ MOESCHLER, 1992, cité par BERTHONNEAU A.- M. et KLEIBER G., 1993

2- Quand l'imparfait est dépourvu d'antécédent temporel explicite, on peut toujours récupérer par inférence un intervalle temporel soit dans le texte, soit dans la situation. Cela suppose que l'on adhère à une conception de l'anaphore qui ne soit pas seulement textuelle, mais qui intègre aussi les cas de saillance situationnelle et que l'on accepte à côté des anaphores « directes », les anaphores « indirectes » ou « inférentielles », c'est à dire où le référent de l'expression anaphorique n'est pas donné explicitement, mais fourni par des éléments figurant dans les sites anaphoriques.

Nous reviendrons sur ce deuxième cas de l'imparfait anaphorique sans antécédent qui nous intéresse particulièrement vu qu'il concerne les deux problématiques essentielles de notre travail, à savoir l'anaphore et l'ellipse.

3- La troisième configuration consiste à souligner qu'un imparfait pour lequel on n'arrive pas à trouver, ni dans le texte ni dans la situation, un intervalle temporel du passé, donne lieu à un « emploi ressenti comme déviant, parce qu'ininterprétable » selon l'expression de Berthonneau et Kleiber ¹.

La conclusion, d'après ces deux auteurs, est que l'imparfait est un temps anaphorique « en ce qu'il nécessite la récupération d'un moment du passé soit directement donné par une expression antérieure, soit accessible par une mention d'une autre nature ou par des éléments situationnels ».

Mais de quel type d'anaphore s'agit-il avec l'imparfait ?

Nous essayerons de répondre à cette question dans le sous-chapitre suivant.

4.1. L'imparfait, un temps anaphorique méronymique

Cette hypothèse a été formulée par Kleiber² qui précise que le statut anaphorique d'un temps grammatical ne peut plus se limiter au seul temps « puisque le référent est la situation elle-même, d'une certaine façon c'est aussi celle-ci qui, dans le cas d'un temps anaphorique, est anaphorique, c'est-à-dire qu'elle est en relation avec un état de choses déjà mentionné ou manifeste d'une autre façon. Il est alors normal que cette relation d'anaphoricité ne se limite pas seulement au temps, puisqu'il s'agit de situations ayant leurs caractéristiques propres qui sont en rapport, mais qu'il faille encore un autre type de continuité référentielle »

¹ Ibid.

² Ibid

Il s'en sort de ce qui précède que l'anaphoricité de l'imparfait ne se limite pas uniquement au temps verbal, mais relève également de la situation dénotée par le verbe. Mais si l'on admet que l'imparfait dénote une « anaphore situationnelle », est-il possible de parler de relation de coréférentialité entre l'imparfait et son antécédent ?

Selon Berthonneau et Kleiber, l'usage de l'imparfait anaphorique ne peut pas établir une relation de coréférentialité avec son antécédent. Ils expliquent cette non coréférentialité par le fait que c'est un temps qui « engage à chaque fois une situation nouvelle ». Il ne peut, donc, être en relation de coréférence avec la situation qui lui sert d'antécédent.

Le lien entre l'imparfait et son antécédent serait plutôt celui d'une anaphore associative qui introduit un référent nouveau par rapport au référent de l'expression- antécédent. Ce référent nouveau serait un ingrédient du Tout- antécédent. Il s'agit donc « d'une situation vue comme partie ou élément d'une situation antécédent elle-même conçue comme un tout ». Ce qui nous permet de considérer l'imparfait comme temps anaphorique méronymique.

Pour illustrer cette thèse, Berthonneau et Kleiber citent l'exemple suivant proposé par Tasmowski :

« Regardez ! Ils ne dirent plus rien. L'homme se levait d'un mouvement si soudain qu'il faillit renverser la bougie. Il reculait dans l'ombre, tandis que la porte s'ouvrait.

SIMENON, *Le chien jaune*, Paris, Presses pocket, 1976, 211)

Selon l'analyse de Tasmowski, c'est le verbe de perception *Regardez* qui sert de « déclencheur » et lie temporellement l'imparfait.

Cette analyse du fonctionnement anaphorique de l'imparfait nous permet d'interpréter plusieurs énoncés dans notre corpus où l'imparfait établit une relation de partie/ tout entre la situation dénotée par l'imparfait et une situation passée dénotée par la situation « antécédent » qui peut être soit mentionnée explicitement soit inférée à partir des éléments disponibles dans le texte ou dans la situation d'énonciation.

4.2. Récupérabilité de l'antécédent de l'imparfait anaphorique

« La présence d'un antécédent linguistique pour la référence temporelle n'est ni une condition nécessaire ni une condition suffisante pour la relation anaphorique », affirme

Moeschler¹. En effet, l'imparfait peut être dépourvu d'un antécédent temporel explicite et dans ce cas « sa situation est analogue à celle des pronoms sans antécédent »². On peut donc récupérer par inférence un intervalle temporel soit dans le texte soit dans la situation. Pour illustrer cette idée, nous allons nous intéresser aux exemples suivants³ :

(1) *Jean alluma une cigarette. La fièvre **donnait** au tabac un goût de miel.*

(Vet, 1991)

(2) *Jean se mit en route dans sa nouvelle Mercedes. Il attrapa une contravention. Il **roulait** vite.*

(Molendijk, 1993)

Dans (1), c'est l'implication *la cigarette allumée* qu'on infère de *Jean alluma une cigarette*, qui joue le rôle de l'intervalle temporel disponible dans le contexte pour saturer l'imparfait.

Dans l'exemple (2), c'est l'implication *Jean se déplacer dans un véhicule* qui joue ce même rôle.

Ainsi, pour récupérer l'intervalle temporel qui sert de « déclencheur » pour l'imparfait dans les séquences suivantes, nous avons besoin de revenir à la situation fournie par le contexte.

(31) *Je me suis rendu dans les couloirs du métro Roosevelt, où un aveugle **chantait** en s'accompagnant d'un mini-radio-cassette.*

ARNAUD Claude, *Qu'as-tu fait de tes frères ?*, 2010.p.206

(32) *Lorsqu'elle fut de retour à la maison, elle monta sans bruit dans la chambre de Julien. Le père **se reposait** à côté.*

CLAVEL Bernard, *Celui qui voulait voir la mer*, 1963, p.112

L'imparfait dans les deux cas est lié à un intervalle de temps évoqué dans le contexte et inférable à travers des actions. En (31), *se rendre dans les couloirs du métro* et en (32) *monter dans la chambre*.

¹ MOESCHLER J., 1993, « Aspects pragmatiques de la référence temporelle : indétermination, ordre temporel et inférence », *Langage* n° 112 : 39-54.

² KLEIBER, 1990.

³ Ces exemples ont été analysés par Vet, 1991 et Molendijk, 1993, puis par Berthonneau et Kleiber, 1993.

En (33), *Aline se souvient*. *L'achat d'un shampoing était important. On ne se lavait pas la tête tous les jours.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'occupation*.
Toulouse, 1943-1945, 2013, p.118

L'imparfait est lié au prédicat d'action *se souvenir*, ce dernier renvoie à un intervalle de temps dans le passé qui n'est pas mentionné explicitement dans le cotexte antérieur.

En revanche, dans

(34) *Au matin du lundi 28 mars !*

Je n'étais évidemment pas en état de suivre les problèmes juridiques consécutifs à cet accident. Des amis qui s'en occupaient pour moi à Alger avaient confié ma défense à un avocat algérien.

PICQUET Pauline, *sans illustration*, 2013, p.79

L'antécédent est une date, donc un repère absolu. Pour l'interprétation de l'imparfait, on recourt à un savoir conventionnel entre locuteur et interlocuteur qui permet d'interpréter la date du *28 mars* comme étant révolue pour constituer ainsi l'intervalle de temps auquel renvoie l'imparfait c'est-à-dire son antécédent.

On retient de ce qui précède que :

- (i) la situation peut aussi servir à saturer l'imparfait « sans antécédent ».
- (ii) La relation anaphorique entre l'imparfait et son antécédent « implicite » est une relation de simultanéité et elle vaut pour toute la durée de celle de l'antécédent, elle « l'englobe »
- (iii) L'imparfait s'étend sur une période qui inclut l'événement de l'antécédent au passé simple et on rejoint ainsi la thèse formulée par Ducrot¹ que l'état ou l'événement à l'imparfait qualifie le thème « dans sa totalité »
- (iv) Quand l'imparfait est dépourvu d'antécédent temporel explicite on peut toujours, comme l'ont déjà affirmé Berthonneau et Kleiber (1993), récupérer un intervalle temporel soit dans le texte soit dans la situation.

¹ DUCROT O., 1979, « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte* n°69 : 1-23.

- (v) Le statut anaphorique d'un temps grammatical ne peut plus se limiter au seul temps.

En plus des temps verbaux, les noms de temps et les adverbes temporels peuvent entrer en relation d'anaphore temporelle. Ainsi, traiterons-nous dans un premier temps les relations de partition entre les entités dénotées par les noms de temps et dans un deuxième temps, les adverbes temporels qui en plus de leur interprétation anaphorique, peuvent entrer dans un emploi associatif méronymique en entretenant des relations d'inclusion.

CHAPITRE 3: Les adverbiaux temporels à noyau nominal

Borillo, Berthonneau, Gross¹, etc. ont mené de nombreuses études consacrées au lexique-grammaire du temps en français. En nous inspirant de ces différents travaux, nous nous intéresserons aux emplois anaphoriques des adverbiaux temporels à base nominale étant donné qu'ils sont susceptibles de véhiculer la relation d'inclusion dans le cadre de l'anaphore associative. Nous étudierons leur distribution et leur contribution sémantique dans le site anaphorique.

Nous exposerons dans un premier temps les différentes classes des adverbiaux temporels pour en distinguer les anaphoriques. Nous proposons, ensuite, une caractérisation générale des expressions qui forment cette grande catégorie des adverbes à référence temporelle afin d'examiner, enfin, les propriétés et les valeurs des adverbes anaphoriques.

Notre objectif est de décrire l'expression linguistique des relations parties-tout existant entre les référents temporels et ce en partant du principe que « les référents des Noms de temps entretiennent entre eux des relations d'inclusion, (*année* étant une partie de *siècle*, *mois*, une partie de *l'année*), etc. et qu'« ils devraient être considérés (donc) comme « des candidats naturels » à la partition dans la mesure où ils sont conçus comme des parties constituées à l'avance »²

Nous nous appuyerons, pour ce faire, sur les travaux portant sur la description sémantico-référentielle des N de temps³.

Dans les énoncés suivants analysés par José L.⁴, l'antécédent du Ntps est fourni par le cotexte.

(35) *Les chiffres concernant la sécurité routière ne sont guère améliorés **début 1998**.*

***En janvier**, le nombre d'accidents de voitures a augmenté.*

(36) ***Le 22 janvier 1996**, il y a eu un accident dramatique sur cette route : un homme s'est fait renverser à **15heures** (et il est mort durant son transport à l'hôpital).*

¹ BORILLO, 1998, BERTHONNEAU, 1989, GROSS, 1990.

² BORILLO, 1984 & 1998

³ BERTHONNEAU, 1989&1990, BORILLO, 1984 & 1998 et JOSE 2003

⁴ JOSE L., 2003, « Noms de temps et opérations de partition : le problème de *Il est arrivé au mois de juin de la même année* vs **Il est arrivé au mois de juin de l'année* » *Langages* n°151. Indéfinis, définis et expression de la partition : 29-42.

Les référents des syntagmes prépositionnels sont identifiés par l'intermédiaire des repères *début 1998* et *le 22 janvier 1996* et le rapport entre l'unité anaphorisante et l'anaphorisé est un rapport d'inclusion du moment que *mois* est une partie de *l'année* et *heure* est une partie de *jour* selon notre référentiel chronologique¹

Dans ce contexte, Berthonneau (1989 & 1990) a relevé les propriétés sémantico-référentielles des Noms de temps suivant une dichotomie de base entre « les noms du référentiel chronologique » et « les noms hors référentiel chronologique »

- a- Les noms du référentiel chronologique tels que (*année/ mois/semaine/ jour/minute/seconde* et *lundi/janvier/matin/soir* ou *printemps/ automne/ hiver/été*)
- b- Les noms hors référentiel chronologique, catégorie dans laquelle on retrouve des noms comme *instant, moment, période* ou *époque*.

Les noms du référentiel chronologique ont en effet pour principale caractéristique de renvoyer à des référents récurrents sur l'axe chronologique reliés entre eux par des relations d'ordre, d'équivalence de mesure et d'inclusion.

Les noms hors référentiel chronologique, en revanche, n'ont pas de relations précises entre eux, leur classe référentielle n'étant pas structurée par des relations de connexité entre les unités.

Nous nous limiterons, dans notre analyse, à la catégorie des noms du référentiel chronologique, étant donné qu'ils réfèrent à des intervalles de temps bien limités sur l'axe temporel et qu'ils se prêtent aux relations d'inclusion, objet de notre étude.

Selon José L.², la catégorie des noms du référentiel chronologique regroupe des noms aux propriétés sémantico-référentielles hétérogènes. On y retrouve des noms comme *siècle/ année/mois* ou *matin/soir* mais aussi les noms des jours de la semaine, les noms de mois ou encore les noms de saisons. On distingue à l'intérieur de cette catégorie les noms d'unités de mesure de temps (*siècle /année/ mois /semaine/ jour/ minute/ seconde*), les noms de parties d'unités (*matin/ soir/ jour/ nuit, etc.* et *printemps/ été/ automne/ hiver*) ainsi que les lexicalisations permettant de dénommer des unités (*janvier mars, etc.*).

¹ Le référentiel chronologique selon BERTHONNEAU, 1989 est « un ensemble de noms, munis de propriétés référentielles et sémantiques [...] qui donnent, dans une langue donnée –ici le français–, à partir des propriétés de l'axe chronologique, des lexicalisations spécifiques permettant de parler de temps ». : 399

² JOSE L., 2003.

Les référents de ces noms sont toujours conçus comme des parties d'une unité englobante et la notion de partition est, par conséquent, une notion intégrée au sémantisme même de ces noms. Ces derniers peuvent être considérés, pour revenir à l'expression de José L., comme « des candidats naturels à l'expression de la relation partie/ tout puisqu'ils impliquent au niveau de leur sens même la notion de relation entre un élément et un ensemble »:

-*Année* est un nom permettant de désigner une partie d'un *siècle*.

-*mois* est un nom renvoyant aux éléments constitutifs de l'ensemble *année* qui est une suite ordonnée de *mois*.

- *semaine* dénote une partie de *mois*, celui-ci résultant de l'association de quatre *semaines*.

-*juin* est un nom qui désigne une partie du référent d'*année*, *lundi* est une partie de *semaine*.

José L. propose à ce sujet la séquence suivante, où les référents dénotés par les syntagmes *au mois de juin*, *au mois de juillet* et *au mois de septembre* peuvent être identifiés anaphoriquement :

(37) *1996 a vraiment été une année mouvementée pour lui : au mois de juin, il a passé son bac ; au mois de juillet, il est parti pour les Etats –Unis et, au mois de septembre, il s'est marié.*

L'antécédent *1996* est une unité donnée par le contexte avec laquelle les référents des compléments circonstanciels entretiennent une relation de type partie-tout.

« Le rapport interprétatif entre les constituants phrastiques *au mois de juin*, *au mois de juillet*, *au mois de septembre* et *1996* est analogue à celui de l'anaphore associative. On introduit en effet un référent nouveau sur le mode du défini par l'intermédiaire d'un autre référent déjà mentionné, celui-ci entretenant une relation méronymique avec le référent de l'expression anaphorique »¹

Les référents de ces noms sont conçus comme étant des parties d'une unité incluante, ce qui permet de les considérer comme des parties constituées à l'avance. C'est pour cette raison que ces termes peuvent figurer dans des énoncés sans qu'il y ait mention explicite de l'unité incluante.

¹ Ibid.

Pour illustrer ce cas de figure, nous reprendrons les énoncés proposés par José L.

(38) *En janvier, le nombre d'accidents de voitures a augmenté.*

(39) *Un homme s'est fait renverser à 15 heures.*

Dans ces cas, même si la partition n'est pas explicitée linguistiquement, les syntagmes *en janvier* et *à 15 heures* réfèrent bien à des entités temporelles qui sont localisées à l'intérieur d'un ensemble incluant dont ils constituent une partie « janvier référant au premier mois d'une année X et à 15 heures à la quinzième heure du jour X »¹ et même s'il n'ya aucun élément linguistique qui explicite la relation partitive entre *janvier* et *année* et entre *15 heures* et *jour*, celle-ci est impliquée dans le sémantisme même des Noms de temps en question.

Pour le traitement de ces adverbiaux au sein de l'anaphore méronymique, il serait nécessaire de revenir à la classification des adverbiaux temporels établie par C.Smith (1986) pour en distinguer ceux qui se prêtent à l'interprétation anaphorique.

1. Adverbiaux temporels : classification

La classification des adverbiaux temporels donnée par Smith² et reprise par Moeschler J. distingue trois types d'adverbiaux : les « adverbiaux déictiques », qui sont indépendants du contexte linguistique préservés dans la « capture » ou « dépendance contextuelle, les « adverbiaux dépendants de la capture » et « les adverbiaux à ancrage temporel flexible » qui sont disponibles pour la capture et pouvant être interprétés déictiquement ou anaphoriquement.

Déictiques :

La semaine passée, il y a une semaine, hier, maintenant, en ce moment, dans trois jours, demain, etc.

Dépendants :

La semaine précédente, la veille, au même moment, après coup, plus tard, etc.

¹ Dans ces phrases, les GN *janvier* / *15 heures* étant inscrits dans un complément temporel, ils ont pour fonction d'assigner la référence temporelle. C'est pourquoi *en janvier* réfère ici au premier mois d'une année spécifique tout comme *à 15 heures* renvoie à la quinzième heure d'un jour précis. (L. José)

² SMITH, 1980, cité par MOESCHLER J., 1994 « Anaphore et deixis temporelles. Sémantique et pragmatique de la référence temporelle », in Moeschler et al. , *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Presses Universitaires de Nancy, 39-104.

Ancrage flexible :

Mardi, avant que Jean soit parti, etc.

Hinrichs¹ a complété ce classement par une quatrième catégorie d'adverbiaux, qui sont indépendants de la « capture », même s'ils ne sont pas déictiques. Ce sont les dates complètes ou indépendantes.

-Au 19^{ème} siècle

-En 1875

-En janvier 1965

- Le 2 mars 1980, etc.

Ces dates ont une fonction importante étant donné qu'elles jouent typiquement le rôle d'antécédent temporel pour l'anaphore temporelle.

Exemples :

En janvier 1965....Au cours de ce mois-là...

Le 2 mars 1980....Ce jour-là...

2. Adverbiaux temporels : caractérisation et fonctionnement

Dans son étude qui porte sur les adverbes de temps, Borillo² part de la distinction qui se fait généralement entre les adverbes qui expriment uniquement des durées, sans fournir d'ancrage sur l'axe du temps.

Exemples : *Il a plu pendant trois jours*

Il s'est absenté quelques minutes.

et les adverbes qui fournissent une référence temporelle, directe ou indirecte, à l'énoncé auquel ils sont syntaxiquement rattachés.

Il a plu hier. Nous sommes partis le lendemain matin.

¹ HINRICHS, 1986, cité par MOESCHLER, 1994.

² BORILLO A., 1998, « Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours », in : S. Vogeleer, A. Borillo, C. Veters, M. Vuillume. Eds, Temps et Discours, Louvain-la Neuve, Peeters, 131-145.

Cette distinction est très importante pour notre étude car elle permet de distinguer les adverbess de référence temporelle autonomes de ceux qui ne le sont pas. Dans cette deuxième catégorie, les adverbess de référence temporelle non autonomes établissent nécessairement un lien temporel entre deux phrases. Borillo les qualifie d'ailleurs de « véritables connecteurs de discours ». Ces adverbess « sont de nature anaphorique et ne peuvent s'interpréter que par rapport à une localisation temporelle ayant déjà fait l'objet d'un calcul dans l'interprétation du discours qui précède »¹. Comme c'est le cas dans l'exemple suivant :

(40) Hier, il a plu. Tout au long de la journée, cela n'a été qu'une succession d'averses.

En effet, dans cette séquence, l'adverbial *tout au long de la journée* ne peut s'interpréter que par rapport à l'indication temporelle *hier* figurant dans le contexte antérieur.

3. Adverbess anaphoriques : type de référence temporelle exprimé

Selon Borillo, un adverbe de référence temporelle « permet de fixer un événement, une activité –pour généraliser nous dirons une situation- sur l'axe de temps »² de deux façons différentes. Elle distingue deux grandes catégories d'adverbess (I et II), chacune divisée en deux sous-catégories.

3.1. Adverbess de localisation directe :

Les adverbess de cette catégorie fournissent une localisation sur l'axe de temps en fonction de repères :

-Soit des repères largement établis (dates institutionnelles, événements historiques).

Le 1^{er} janvier 1997, le 11 février 2008, etc.

-Soit des repères liés à des événements connus ou donnés comme présumés.

A la naissance de Paul, etc.

-Soit encore des repères construits directement par le discours qui précède et qui fournissent ce que Borillo appelle « Temps de l'événement », (TE)

Dans les jours qui suivirent, etc.

¹ Ibid.

² Ibid.

Borillo précise que cette référence peut également être déterminée en fonction du moment d'énonciation, c'est le cas des adverbes déictiques.

Demain, mardi prochain, dans trois jours, il y a une semaine, etc.

3.1.1. Adverbe de localisation directe pour lesquels R (Adv) =R (SN)

[R(Adv) = le moment auquel réfère l'adverbe tout entier ;

R(SN) = le moment désigné par le SN contenu dans l'adverbe]

Ces adverbes marquent soit une relation de coïncidence soit une relation d'inclusion.

Ils sont de forme Adv, SN ou Prép SN = *demain, la semaine suivante, dans la journée, à trois heures, etc.*

3.1.2. Adverbes de localisation directe pour lesquels R (Adv) • R (SN)

Ces adverbes sont tous limitatifs, mais on peut distinguer ceux qui sont limitatifs à une borne et ceux à deux bornes :

Dès lundi, avant le 1^{er} janvier, à partir de la semaine prochaine, depuis dimanche, jusqu'à lundi, d'ici Pâques.

Ils sont nécessairement de forme Prép SN

Exemple : Il reviendra avant la fin de l'année.

3.2. Adverbes de localisation indirecte :

L'adverbe détermine une localisation, mais moyennant un calcul fondé sur des mesures temporelles. Borillo précise que « pour la déterminer, il faut prendre en compte la distance que l'on exprime par rapport soit au temps de parole, soit à une date indiquée à un repère construit par le discours : *Deux jours après, bien des années avant, il y a trois mois, etc.* »

Il partira dans huit jours.

Cela s'est produit à deux jours de la rentrée.

Quand il a eu son accident, on l'a seulement appris au bout de quelques heures.

Selon Borillo, dans ces cas, l'adverbe contient un SN représentant un intervalle dont l'ancrage temporel est donné par le sens de la préposition qui l'accompagne. Par ailleurs, et toujours selon ce même linguiste, il ne s'agit pas simplement d'ancrer une situation dans l'intervalle que représente l'adverbe, mais d'utiliser celui-ci pour calculer et fixer la nouvelle référence.

3.2.1. Adverbes de localisation indirecte avec $R(\text{Adv}) = R(\text{SN})$

Ce sont des adverbes limitatifs qui impliquent une durée et fixent une borne dans le passé ou dans le futur du repère temporel construit par le discours et « la valeur de l'adverbe est donnée par la durée de l'intervalle dénoté par le SN à partir de cette borne ».¹

Il pleut depuis trois heures.

Quand nous sommes arrivés, le train était parti depuis quelques minutes.

3.2.2. Adverbes de localisation indirecte avec $R(\text{adv}) R(\text{SN})$

Ces adverbes sont à la fois limitatifs et ponctuels. Leurs références se calculent en fonction de deux paramètres :

-Une délimitation donnée par le temps d'origine, T_0 (Soit $T_0 = T_S$ moment d'énonciation, soit $T_0 = T_E$ construit par le discours)

-Une durée, celle dénotée par SN.

On a appris la nouvelle il y a trois jours.

On ira d'ici une semaine.

Ils sont de forme Prép SN ou *il y acela fait..., etc.*

Borillo classe ces différents adverbes de référence temporelle en quatre catégories, comme suit :

Les déictiques

Ils établissent un rapport au T_S , le moment d'énonciation par exemple : *aujourd'hui, l'hiver dernier, il y a une semaine, etc.*

¹ Ibid :136.

Les autonomes

Ce sont les expressions des datations fixées par le calendrier ou de périodes historiques suffisamment connues pour servir de repères (*en 1990, au Moyen Age, au 19^{ème} siècle*). Ces adverbes sont indépendants du TS et du TE

Les anaphoriques

Ils établissent un rapport à un rapport déjà établi par le discours précédent (le cotexte). « Ces adverbes ne sont interprétables que si une référence temporelle RD a déjà été établie par le discours RD = TE, à partir de laquelle un calcul peut être effectué en termes de simultanéité, d'antériorité et de postériorité »¹

Exemples : *ce jour-là, un mois avant, le jour suivant, etc.*

Les polyvalents

Qui peuvent être déictiques ou anaphoriques par exemple : *à huit heures, vers midi etc.* Seuls les adverbiaux anaphoriques nous intéressent dans le cadre de notre travail, nous en rappellerons les valeurs et les formes telles qu'elles ont été présentées par Borillo.

4. Adverbiaux temporels anaphoriques : valeurs et formes

-Valeurs

Selon le rapport qui s'établit dans le discours entre la valeur temporelle que représente l'adverbe anaphorique R (Adv) et celle déjà établie par le discours qui précède RE et qui lui sert d'ancrage, les adverbiaux temporels anaphoriques peuvent avoir trois valeurs différentes :

4.1. Anaphore stricte ou anaphore de recouvrement

La valeur de R (Adv) est identique (coréférentielle) à celle du repère identifié soit directement, soit par le calcul dans le discours précédent.

L'adverbe reprend l'information référentielle sans modification afin de permettre son interprétation. Cette référence peut être soit directe comme dans:

¹ Ibid.

Le premier janvier..... ce jour –là

soit implicitement fournie par le prédicat de la phrase qui précède :

Quelqu'un sonna..... A ce moment là

- a- L'anaphore méronymique :** R (Adv) et RE entretiennent un rapport de partie /tout.
Soit RE englobe R (Adv).

Paul est parti hier. Dès le matin il a préparé sa valise.

Soit au contraire, R(Adv) renvoie à un intervalle plus grand englobant RE :

A six heures, il neigeait déjà. Dans l'après midi, le froid persistait.

- b- L'anaphore relationnelle :** R(Adv) entretient une relation d'antériorité ou de postériorité avec RE.

Le premier janvierTrois jours avant..... (Antériorité)

L'avion décolla, une heure après (postériorité)

-Formes

Concernant les adverbes de référence temporelle, Borillo distingue les adverbes de coïncidence et d'inclusion d'une part et les adverbes de limitation, d'autre part.

Les anaphoriques méronymiques, qui nous intéressent ici, sont à ranger parmi les adverbes de référence directe, qu'ils soient ponctuels ou inclusifs, c'est-à-dire parmi les adverbes de type (I-A) que nous développerons dans le sous-chapitre suivant.

En revanche, les anaphores relationnelles trouvent leur place parmi les adverbes de référence directe de type I-B mais également ceux de référence indirecte II-A et II-B.

Etant donné que l'objet de ce travail porte sur la méronymie et que cette anaphore fait partie des adverbes de référence directe, nous nous contenterons de rappeler dans ce qui va suivre les différentes formes des adverbes anaphoriques de référence directe.

4.2. Les adverbes temporels anaphoriques de référence directe :

Adverbes I-A et I-B :

Ces adverbes sont des Ntps liés par une relation d'hyperonymie ou de méronymie à un adverbe pris comme repère temporel dans le discours précédent, RE.

Hyperonymie :

Selon Borillo, la reprise anaphorique hyperonymique d'un adverbe contenant un Ntps se fait soit par la répétition de ce même Ntps, soit par l'emploi d'un Ntps qui est son hyperonyme (terme classifieur). Les anaphoriques de type I-A prennent la forme *ce N-Là, (à +dans +pendant) ce N-(là), etc. :*

En janvier.....Au cours de ce mois-là

Méronymie :

Dans ce type de reprise « un N tps d'une première phrase peut être repris par un Ntps dénotant une de ses parties¹ ».

Les adverbiaux prennent la forme : Le N, Prép N, Prép le N :

Adverbes I-A : *La semaine dernière..... Au début*

Hier..... Dans la soirée

Pendant la réunion..... Vers la fin

Concernant les anaphoriques de type I-B, ils prennent la forme *(dès + à partir de + de puis+ après + avant+ jusqu'à) ce N – (là), etc.*

Le 10 Octobre 1989, Depuis ce jour-là

A travers l'observation du fonctionnement des adverbiaux temporels en général et des adverbiaux de référence anaphorique en particulier, nous pouvons déduire suite à Borillo que :

- (i) La diversité de ces adverbes au niveau de leur forme et au niveau de leur fonctionnement dépend du choix des Ntps qui entrent dans leur composition.

¹ Ibid : 140.

- (ii) L'interprétation des adverbiaux anaphoriques temporels en général et ceux qui ont une valeur méronymique en particulier dépend de la relation lexicale entre l'antécédent et l'expression anaphorique et de leur fonctionnement syntaxique dans le discours.

5. La reprise par un adverbial temporel de forme le N dans l'anaphore associative

Au niveau de la structure profonde, le prédicat partitif qui lie le méronyme, adverbial temporel de forme *le N de tps* à son antécédent holonyme est *faire partie de*. Il n'est pas explicité dans le site anaphorique et il est réductible à la structure *Le N2 De N1* dans le cas où l'antécédent est un déictique ou repère absolu.

En effet, quand l'antécédent de l'adverbial de forme *le N* est un N temps déictique comme c'est le cas dans la séquence suivante :

(41) Hier, promenade à la mer le matin, repos l'après-midi. Lecture attentive et rêveuse du PROCÈS DE GILLES DE RAIS présenté par Georges Bataille à titre de préparation pour mon book.

MANCHETTE Jean-Patrick, *Journal* : 1966-1974, 2008, p. 479.

La réduction du prédicat à la structure en *de* est naturelle, comme cela se manifeste dans l'énoncé suivant :

(41') Le matin d'hier, promenade à la mer, repos l'après-midi. Lecture attentive et rêveuse du PROCÈS DE GILLES DE RAIS présenté par Georges Bataille à titre de préparation pour mon book.

MANCHETTE Jean-Patrick, *Journal* : 1966-1974, 2008, p. 479.

En revanche, lorsque l'holonyme est un Ntps non déictique, comme dans la séquence suivante :

(42) Il y a d'autres papiers que je n'ai jamais lus, des cartes de visite, un agenda de l'année 1957, où il ne reste que les mois d'hiver, l'été est arraché, je ne sais pas pourquoi.

FELLOUS Colette, *Avenue de France*, 2001, p. 143

L'ajout d'une extension au N qui sert d'intervalle englobant s'avère essentiel dans la structure *N2 De N1* comme le montrent les exemples suivants où l'ajout de l'indication *1957* rend la structure en *de* possible.

* *les mois d'hiver de l'année [0]*

* *l'été de l'année [0]*

Les mois d'hiver de l'année 1957

L'été de l'année 1957

Il s'en sort de ce qui précède, que la reprise par un Ntps de type *le N* est possible quand le Ntps englobant et occupant la position de l'antécédent est un repère temporel déictique, ou un repère temporel non déictique de forme Ntps+extension. Dans ce deuxième cas, l'ajout d'une extension au nom indiquant l'intervalle temporel est susceptible de donner plus de précision au référent du N holonyme.

La reprise par un adverbial temporel de forme Prép le N

Comme les adverbiaux de forme *le N*, les adverbiaux temporels de forme *Prép le N* peuvent avoir un antécédent adverbial temporel déictique.

Dans l'exemple suivant, l'antécédent *le jeudi soir* est déictique. Il s'interprète par rapport au moment de l'énonciation.

(43) *Le jeudi soir, mes parents sont venus dîner. J'ai trop bu, par angoisse, et j'ai vomi en fin de soirée, après leur départ.*

MANCHETTE Jean-Patrick, *Journal* : 1966-1974, 2008, p. 463.

Il est glosable par un adverbial temporel introduit par un pronom démonstratif *ce jeudi soir*.

(43') *Ce jeudi soir, mes parents sont venus dîner. J'ai trop bu, par angoisse, et j'ai vomi en fin de soirée, après leur départ.*

ou également par un adverbial temporel dépourvu d'article :

(43'') *Jeudi soir, mes parents sont venus dîner. J'ai trop bu, par angoisse, et j'ai vomi en fin de soirée, après leur départ.*

En outre, l'anaphorisant *en fin de soirée* réfère à un espace temporel qui fait partie de l'espace temporel englobant *jeudi soir*, lui-même faisant partie de l'espace temporel plus large, *jeudi*.

Ainsi, les adverbiaux de temps figurent dans le discours comme des intervalles temporels référant à des intervalles temporels qui sont inclus les uns dans les autres, établissant ainsi des relations de partition et d'emboîtement.

6. La reprise par un adverbial de forme Prép+Dét Démonst+N+Particule de renforcement

A partir de notre corpus, nous avons pu relever des adverbiaux temporels qui entretiennent une relation méronymique avec leurs antécédents et qui sont de forme *Prép+Dét Démonst+Particule de renforcement*. Dans l'anaphore associative ces adverbiaux occupent la position de l'anaphorisant.

Soit l'énoncé suivant:

(44) *Lorsque je descends acheter mes paquets de gris, au tabac de la rue Dauphine ou à celui de la rue Saint-André-des-Arts, le soir, vers cette heure –ci, je vous croise souvent.*

PESQUIDOUX Joseph de, *Chez nous : Travaux et jeux rustiques* : t.2, p.167-168

L'adverbial *vers cette heure-ci* est considérée comme une expression anaphorique parce qu'elle présente les caractéristiques suivantes :

- (i) elle est référentiellement incomplète.
- (ii) elle est préfixée par un démonstratif, cela est dû au fait que cette expression réfère à un antécédent qui est mentionné dans le cotexte antérieur.
- (iii) elle établit avec son antécédent une relation sémantique et une relation inférentielle. En effet, l'interprétation de l'expression *vers cette heure-ci* n'est faite que grâce au contexte antérieur qui contient le référent *le soir*. La relation entre anaphorisant et anaphorisé est méronymique et peut être interprétée comme suit:

Le soir < période de la journée > renvoie à un intervalle de temps « englobant » ; le terme de reprise *vers cette heure-ci* en est une partie, étant donné que l'intervalle de temps *heure* est inférieur à l'intervalle de temps *soir* et peuvent s'interpréter comme ayant un rapport de partie-tout.

Ce rapport explique la possibilité pour les noms *heure* et *soir* de figurer dans la structure *N2 De N1 : cette heure du soir*.

Le Soir RE (tout)..... *vers cette heure-ci* R(Adv) (partie) → rapport de méronymie allant du *tout* vers *la partie*.

CHAPITRE 4: Les anaphoriques à référence spatiale et relation de méronymie

La relation de méronymie dans les anaphores à référence spatiale conjugue à la fois partition (ou méronymie) et localisation spatiale. Ce type de relation est représenté dans le rapport « zone topologique/ objet physique »

Deux types de noms peuvent avoir cette double référence : les NLI (Noms de localisation interne) et les N Comp (Noms de composantes fonctionnelles).

Les travaux de Borillo¹ sont d'un grand apport sur la question. Nous rappellerons les données qui nous semblent nécessaires pour l'étude de l'anaphore méronymique à référence spatiale dans ce qui suit :

1. Les NLI (Noms de localisation interne) / objet

Les noms de localisation interne NLI conjuguent cette double référence :

- i- à des « zones spatiales »
- ii- à des « parties d'objets »

Des noms comme *avant, dessus, haut, fond, intérieur, etc.* réfèrent, en effet, à des parties d'objets pour préciser un site dans une relation de localisation. Selon Borillo, ces noms se distinguent par un ensemble de caractéristiques :

- i- Ils ont des limites floues. On ne peut pas dire exactement où commence et où finit la zone en question. On peut hésiter, en effet, sur la surface ou le volume que représente le *haut* d'une armoire ou le *bas* d'une montagne.
- ii- Ils réfèrent « à des parties d'objets qui ne peuvent pas avoir d'existence en dehors de l'objet auquel elles doivent leur configuration et leur disposition spatiale. [et] normalement, ces parties ne peuvent donc pas en être détachées sans perdre leur spécificité »²

¹ BORILLO, 1988,1997.

²BORILLO A., 1999, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne » *Langages*, 33^{ème} année n°136. Sémantique lexicale et grammaticale : 53-75.

- iii- On ne peut pas leur attribuer une fonction particulière. Parce que par définition « on ne peut pas attribuer une fonction particulière à une zone découpée sur des bases topologiques. »

Cependant, un certain nombre de traits les caractérisent et permettent de les différencier de ce que représente « une composante fonctionnelle ».

- i- « Ils ont des positions fixes dans l'objet, « positions directement identifiables si l'on connaît l'objet et si on peut en avoir une représentation mentale :
« *le bord de la table* » ou « *le dos de l'armoire* » sont parfaitement spécifiés « si l'on connaît la forme normale d'une table ou d'une armoire »¹
- ii- Les zones spatiales désignées par les NLI « manifestent une continuité spatiale qui couvre pratiquement toute l'étendue de l'objet »
- iii- Du fait que les NLI ont ce caractère de fixité et de connexité sur l'objet, le découpage en termes de zones spatiales s'apparente à un repérage de localisation.

Toutes ces caractéristiques des NLI ou des SNLI (Noms ou syntagmes nominaux de localisation interne) renvoient à des termes de relation spatiale qui contiennent dans leur sémantisme même, les traits spatiaux. C'est ce qui fait de ces noms une classe privilégiée pour notre étude surtout qu' en plus du sens de localisation, le sens de la partition nécessite un calcul inférentiel qui permet de situer la « zone » indiquée par le NLI dans une surface globale, celle de l' objet-tout.

2. Les N comp / objet

La relation « composante fonctionnelle »² comme relation de partie-tout, dite aussi « d'appartenance » ou « d'inclusion », est généralement considérée comme prototypique de la

¹ VADELOISE, 1988 cité par BORILLO, 1999.

² Les grands types de relation partie-tout délimités par CHAFFIN et HERMANN ,1988 et rappelés par BORILLO, 1999 sont au nombre de cinq :

1-La relation composante fonctionnelle/ entité ; 2- La relation membre / collection ; 3- La relation portion/ masse ; 4-La relation matière/objet concret ; 5- La relation zone topologique/ objet physique

relation de méronymie. Elle « s'établit entre un objet concret matériel pris dans sa totalité et les parties qui le constituent, d'où les termes de *constituants* ou de *composantes* »¹

Nous les évoquerons ici parce qu'ils réfèrent à des « composantes segmentales »² et renvoient à des parties de tous.

Suite à Cruse, Borillo³ relève trois grandes caractéristiques attribuées aux composantes d'objet qui sont les suivantes :

Autonomie par rapport à l'objet dans sa totalité

Beaucoup de composantes sont perçues comme existant en propre, même lorsqu'elles ne sont pas naturellement séparables. Et l'on peut voir une manifestation de cette autonomie dans le fait que l'on peut traiter une composante en tant que catégorie et non pas uniquement comme une partie individualisée d'un objet. Ceci en utilisant la structure syntaxique sans déterminant [Dét N comp de objet], comme cela se manifeste dans les exemples suivants où *manche* et *cheminée* ne réfèrent pas à des parties d'objets bien délimités mais à des catégories.

Il est raide comme un manche de [0] pioche.

Cela ressemble à une cheminée d' [0] usine.

Délimitation non arbitraire

Les composantes ont généralement des frontières assez nettes. (sans parler des cas où la partie est articulée ou amovible (*couvercle, porte, tiroir...*), très souvent on peut tracer leurs limites.

Fonction plus ou moins bien déterminée

« Une partie est considérée comme une « bonne » composante si elle est à la fois saillante du point de vue de la perception et significative sur le plan fonctionnel. »⁴

Un livre a généralement une couverture.

Une fleur a des pétales, etc.

¹ Ibid.

² CRUSE, 1986, cité par BORILLO, 1999, « composantes segmentales qui par leur forme et leur délimitation, participent à la configuration extérieure de l'objet »

³ Ibid.

⁴ Ibid.

On saisit *un marteau* par *le manche*.

On pose *une chaise* sur *ses pieds*, etc.

Ainsi, pour que l'objet apparaisse dans son intégralité, la composante a un caractère nécessaire, mais toutes les composantes « n'ont pas à être présentes pour qu'il conserve son identité, pour qu'on le reconnaisse à sa forme et à sa configuration et pour qu'il continue à remplir la fonction qu'on attend de lui. »¹

En outre, toutes les parties constitutives des objets peuvent ne pas être désignées par un terme spécifique, le recours à la désignation fondée sur la localisation spatiale de la partie reste « toujours la solution » selon l'expression de Borillo.

En effet, ajoute-t-elle, « pour reprendre l'ensemble d'un meuble ou d'un récipient, on peut faire référence à des parties qui n'ont pas de désignation spécifique, en utilisant des NLI tels que *côté, haut, bas, fond, face, dos* ou des SNLI contenant *supérieur, externe, arrière, avant*.

Les exemples suivants en sont la meilleure illustration:

(a) *Les portes de l'armoire sont en bon état, mais la partie arrière est toute vermoulue.*

(b) *Le manche de la casserole a brûlé et le fond est tout noir.*

(Borillo 1999)

Il s'en sort de ce qui précède, que ces deux systèmes, l'un qui fonctionne sur le découpage en composantes fonctionnelles, l'autre sur le découpage en zones de localisation sont complémentaires, du moment que « les partitions qui organisent l'objet par rapport à la situation qu'il occupe dans l'espace peuvent marquer l'emplacement de composantes fonctionnelles bien identifiées. »²

3. Syntaxe des NLI et N composantes (parties)

La structure N De N

Les NLI et les N comp se prêtent, tous les deux, au découpage en parties. Ainsi, la construction génitive *N de N* est tout aussi caractéristique de la construction des NLI que celle des N comp.

¹ Ibid.

² Ibid.

Les N comp et les NLI peuvent admettre des déterminants définis ou indéfinis (en fonction des contraintes d'ordre pragmatique qui pèsent sur le référent

Une manche de la chemise.

Le cadran de la pendule.

Des racines de l'arbre.

Un coin de la table.

tout dépend du fait si l'objet est susceptible d'avoir un ou plusieurs composantes ou zones de localisation de même dénomination.

4. L'emploi anaphorique

-L'emploi de l'article défini

Etant donné que l'article défini est un trait caractéristique de la relation anaphorique, il serait nécessaire de vérifier son applicabilité sur les NLI et les N Comp.

Dans le cadre phrastique

Borillo l'a bien démontré, l'article défini est possible aussi bien pour les NLI que pour les Ncomp.

Devant les NLI où le possessif est possible

*Un bâton avec une pointe à **son** extrémité*

*Un bâton avec une pointe à **l'**extrémité*

ou devant les cas où le possessif n'est pas possible

Une tasse avec un peu de café à **son fond*

*Une tasse avec un peu de café **au** fond*

Dans le cadre interphrastique

L'usage de l'article défini est également naturel.

Pour les Ncomp

*La maison est cachée dans les arbres. D'ici, **le** toit est à peine visible.*

*Cette maison est à vendre. Il y'a un écriteau sur **la** porte. (Borillo1999)*

Suite à Kleiber¹, Borillo a montré que « le fait que le deuxième référent désigné par Ncomp puisse apparaître sous la forme d'un SN défini montre qu'il est donné comme sémantiquement autonome tout en étant, sur le plan ontologique, partie intégrante de l'objet, il est présenté comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent »². Par ailleurs, c'est cette propriété d'aliénation qui permet d'assurer l'enchaînement entre les deux phrases, établissant ainsi une relation anaphorique.

Pour les NLI

L'anaphore est également assurée par l'article défini, ce qui confirme que la notion de « congruence ontologique » est également applicable aux référents des NLI c'est-à-dire « les zones de localisation »

*Il ne faut plus utiliser ce verre. **Le bord** est tout ébréché.*

La distinction entre les zones spatiales auxquelles réfèrent les NLI et les composantes fonctionnelles auxquelles réfèrent les N Comp permet de constater que la relation « d'appartenance » ou « d'inclusion » s'établit entre un objet pris dans sa totalité et les parties qui le constituent. Ces parties peuvent être sous forme de NLI ou de N Comp ce qui leur permet d'avoir le statut de méronymes par rapport aux tous auxquels ils se rapportent.

Borillo affirme que « ces deux types de noms se réunissent dans le fait qu'ils véhiculent tous les deux le sens de la partition spatiale, mais se différencient par le fait que les uns (les NLI) réfèrent à des morceaux dans la mesure où « [leur] configuration physique est tout à fait contingente, il[s] peu[vent] être prélevé[s] à n'importe quel endroit de l'objet et de n'importe quelle manière et il[s] n'[ont] pas d'autonomie (...) et ne rempli[ssent] aucune fonction particulière (*haut, bas, fond, etc*). En revanche les Ncomp réfèrent à des parties dont les limites sont bien établies, ils sont autonomes par rapport à l'objet dans sa totalité et ils ont une

¹ KLEIBER, 1999.

² BORILLO, 1999.

fonction déterminée (*manche, pied, anse, etc*) »¹. Ces deux types de noms nous intéressent par leur référence spatiale et par le sens d'inclusion qu'ils véhiculent.

Nous récapitulerons les propriétés relatives aux NLI et aux N Comp dans le tableau suivant :

Noms de partition spatiale	NLI	N Comp
Propriétés		
Autonomie référentielle	-	+
Référence à des parties limitées	-	+
Fonctionnalité	-	+

Conclusion

Dans ce chapitre, nous nous sommes attardée sur les propriétés syntaxiques et sémantico-lexicales des unités linguistiques qui entretiennent une relation de partie-tout. Nous avons dégagé trois types d'anaphores associatives méronymiques : les nominales, les verbales et les adverbiales.

Les exemples cités illustrent des cas d'anaphore où la partie occupe la position de l'anaphorisant et le tout celle de l'antécédent. Nous écarterons de notre analyse (dans la partie suivante) les cas où il s'agit de l'orientation inverse et ce pour deux raisons : D'abord, vu que, dans notre corpus, le nombre des occurrences où le tout reprend la partie est négligeable par rapport à celui où il s'agit du sens inverse. Ensuite, parce que nous considérons, suite à Kleiber², que « l'anaphore associative ne paraît(...) rouler que dans un sens : du tout vers la partie ». Ainsi, dans les enchainements où la partie précède le tout « on ne peut (...) tirer parti de tels enchainements pour postuler une orientation anaphorique de la partie vers le tout ». Selon ce même linguiste, on peut parler dans ces cas de « cataphore associative ».³

¹ ibid

² KLEIBER, 2001:183.

³ Ibid. :191.

PARTIE 3

Théorie des trois fonctions primaires : Anaphores associatives méronymiques et ellipse

CHAPITRE 1: Présentation des outils d'analyse

1. Le sens du lexique

Le sens est défini de manière générale comme étant le produit d'une conjugaison des mots du lexique et de la syntaxe qui gère la distribution de ces mots. Il dépend donc d'un ensemble de distributions lexico-syntaxiques. C'est ainsi que nous délimiterons, pour l'étape suivante de notre travail qui consiste à la description de la relation méronymique dans le cadre anaphorique-en tant que sens résultant de la corrélation d'au moins deux unités lexicales-, deux axes essentiels qui sont susceptibles de rendre compte de cette configuration dans le discours. Ces deux axes sont la forme du lexique et la structure de l'énoncé.

D'après Riegel, la structuration sémantique du lexique s'opère en premier lieu, sur la délimitation et la distinction des différentes significations attachées à un mot (définition, polysémie). En second lieu, sur les relations d'identité, d'opposition et d'implication sémantique entre les mots (synonymie, homonymie, méronymie, etc.). Enfin, sur l'analyse de l'information sémantique (les sèmes ou traits sémantiques) véhiculée par les mots, qui marque souvent des oppositions binaires.¹

Dans cette partie, nous essayerons de détailler la nature de la relation sémantique méronymique entre les deux unités lexicales, explicites ou implicites, formant le site anaphorique, en recourant à la théorie des trois fonctions primaires en vue de classer nos occurrences en termes de prédicats, d'arguments et d'actualisateurs. Cette étude va nous permettre de récupérer les éléments élidés dans l'anaphore associative méronymique et d'établir un lien entre la fonction prédicative ou argumentale des éléments figurant dans la structure de surface et les cas d'ellipse.

2. La théorie des trois fonctions primaires

Définition :

P.A. Buvet² la définit comme étant une « théorie [qui] s'inscrit dans la lignée des théories qui ont comme point de départ les analyses de Zellig S. Harris. Elle a pour finalité d'expliquer les mécanismes langagiers en privilégiant le lexique comme objet d'étude. Il s'agit d'analyser

¹ RIEGEL M., et al, *Grammaire méthodique du français*, Quadriga, 2004 : 558

² BUVET P.-A., 2011, « Des unités lexicales aux unités discursives : la catégorisation sémantico-énonciative des prédicats ». L'unité en sciences du langage. *Actes des neuvièmes journées scientifiques du réseau L.T.T.éd. Archives contemporaines.*

conjointement les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des unités linguistiques selon qu'elles fonctionnent comme des prédicats (fonction prédicative), des arguments (fonction argumentale) ou des actualisateurs (fonction actualisatrice) ».

Selon Mejri S., « cette théorie est fondée sur deux catégorisations des unités linguistiques : l'une est de nature morphosyntaxique, l'autre de nature syntactico-sémantique »¹. La notion d'emploi est donc fondamentale pour cette théorie dans la mesure où le mot est considéré non seulement à partir de sa forme, mais également à partir de ses occurrences dans les énoncés, c'est-à-dire ses conditions d'emploi.

La théorie des trois fonctions primaires postule que les énoncés minimaux sont des structures prédicat-argument actualisées, ce qui nécessite la réduction des occurrences à cette structure de base. Ce travail demande la prise en considération du schéma d'arguments dans sa corrélation avec le prédicat qui restent dépendants de l'emploi. Prenons l'exemple suivant analysé par Buvet qui correspond à une structure prédicat-arguments:

Ce garçon déteste son père.

Dans cet exemple, le prédicat est le verbe *détester*, les arguments sont *ce garçon* en position de sujet et *son père* en position de complément d'objet. Le prédicat *détester* sélectionne dans cet emploi un sujet et un complément qui sont des groupes nominaux formés d'un nom humain. En revanche, « les occurrences des prédicats ne procèdent pas nécessairement de celles de leurs arguments : ni garçon ni père n'exigent de se combiner avec le verbe détester ».²

Ainsi, pour l'étude de notre corpus, nous nous baserons sur la théorie des trois fonctions primaires. Cette théorie est, selon nous, susceptible de mieux décrire les anaphores associatives, notamment celles de type méronymique. En effet, d'une part, elle permet de reconstituer la structure profonde des éléments entretenant la relation de méronymie ce qui permet, à son tour, d'expliquer le lien anaphorique entre les unités lexicales, et d'autre part, elle permet de rendre compte des différents cas d'ellipse au sein de ce type particulier d'anaphore.

Etant donné que notre travail porte sur l'anaphore, l'analyse à laquelle nous procéderons s'inscrit dans un niveau interphrastique, celui-ci est nécessaire « quand l'interprétation

¹ MEJRI S., 2009, « Le mot : problématique théorique », *Le Français Moderne* n°1, 77ème année: 68-82.

² BUVET P.-A., 2011 : 214.

s'appuie sur les relations entre des constituants d'au moins deux énoncés »¹, mais le niveau intraphrastique n'est pas, non plus, à négliger dans l'analyse des faits de langue de façon générale et des cas d'anaphores méronymiques de façon particulière.

Ainsi, la description des énoncés en termes de prédicat-argument-actualisateur permet d'une part, la réduction de l'énoncé à sa forme basique, et d'autre part, la reconstitution de l'énoncé en récupérant les éléments élidés. Par exemple :

(45) *Il a essayé d'ouvrir la porte. La poignée était toute rouillée.*

Dans un premier temps, il est important de récupérer les éléments manquants dans cette séquence, c'est-à-dire les éléments qui permettent de l'analyser, en l'occurrence le prédicat partitif justifiant cette corrélation sémantique entre *poignée* et *porte*.

Une porte a une poignée

Donc,

La poignée est une partie de la porte.

Dans un deuxième temps, il faut prendre en compte le fonctionnement des arguments reliés par le prédicat partitif pour saisir le rapport associatif méronymique. En effet, les arguments des prédicats partitifs, peuvent avoir deux configurations: soit ils fonctionnent comme des prédicats², comme dans cet énoncé où *maltage* et *fabrication* dénotent des procès et sont par conséquent prédicatifs :

Le maltage fait partie du processus de fabrication de la bière.

Soit ils fonctionnent comme arguments comme dans :

*Ce militaire (appartient, est incorporé) à la deuxième armée française.*³

3. Théorie des trois fonctions primaires et description des anaphores associatives méronymiques

Les traits syntactico-sémantiques aident à distinguer les emplois standard des unités lexicales, des emplois métaphoriques et des emplois sémantiquement distincts. Leur rôle est

¹ Ibid.

² Nous précisons dans ce cas *maltage* et *fabrication* fonctionnent comme des prédicats de second ordre ; le prédicat élémentaire, étant ici *faire partie*.

³ Exemples proposés par LE PESANT, 2000.

donc de désambigüiser et de séparer les emplois des arguments et des prédicats. Les traits syntactico-sémantiques sont susceptibles de délimiter la nature de la relation entre les classes générales des unités lexicales (telles que celles des humains, des inanimés concrets, etc.) et les verbes avec lesquels elles se combinent. Le recours à ces traits pour la description de certaines de nos occurrences s'avère par conséquent, indispensable.

4. Les propriétés de sous-catégorisation syntaxique du prédicat

C'est l'ensemble des propriétés syntaxiques que le prédicat¹ projette sur toute la phrase. Cela concerne le nombre des arguments, leur cas éventuel et leur nature morpho-syntaxique. Il s'agit également de la sélection des éventuelles prépositions et les éventuelles corrélations syntaxiques entre le prédicat et certains types de compléments argumentaux ou d'adverbiaux.

Toutes ces propriétés vont être prises en considération dans la description de nos prédicats explicites ou implicites, c'est-à-dire ceux qui figurent explicitement dans le site anaphorique, et ceux qui sont reconstitués lors du processus inférentiel.

Nous aborderons dans les chapitres qui suivent les différents cas d'anaphore associative méronymique que nous avons classés en trois catégories, suivant la nature grammaticale de l'expression anaphorisante : les anaphores nominales, les verbales et les adverbiales.

¹ Nous avons précisé dans la première partie de notre travail que dans le cas de l'anaphore méronymique, les prédicats peuvent être soit des verbes soit des noms explicites ou implicites.

CHAPITRE 2: Les relations méronymiques nominales

Dans ce chapitre, nous nous attarderons sur les cas des anaphores établies entre deux noms. La structure de base pour cette relation est *N2 est méronyme de N1*.

Pour le traitement de ce type particulier d'anaphore, nous reviendrons aux types de segments nominaux présentés par Le Pesant ¹ qui favorisent l'ellipse du deuxième élément dans le site anaphorique. En effet, le typage proposé par ce linguiste nous fournit un classement des occurrences suivant les classes d'objets auxquelles appartiennent le tout et la partie.

Nous exploiterons ce classement dans notre étude pour soumettre ces différents segments à la théorie des trois fonctions primaires qui est susceptible de justifier non seulement l'effacement du deuxième élément, mais aussi l'effacement de l'antécédent.

Ces différents types de relations nous permettront de subdiviser nos substantifs méronymes et holonymes en fonction tout d'abord, du vocabulaire auquel ils appartiennent, ensuite, de leur statut prédicatif ou argumental, pour établir enfin un lien avec leur actualisation dans le discours.

1. Les segments N <partie d'un concret> de N <concret>

Il s'agit de la classe des noms d'artefacts² qui peuvent figurer dans le cas des anaphores associatives en position d'holonyme *voiture* ou en position de méronyme *siège, volant* et qui favorisent l'effacement du deuxième élément dans le site anaphorique. La classe des artefacts présente une classe plus fine appartenant à la classe large des concrets.

Le couplage s'effectue entre un holonyme appartenant à l'hyperclasse des < artefacts> et un méronyme qui réfère à une de ses parties. « Les noms de la première catégorie dénotent des objets définis comme des ensembles constitués d'éléments et ceux de la seconde catégorie, des objets définis comme les éléments de ces ensembles »³, tel est le cas des parties *siège* et *volant* par rapport au tout *voiture* dans l'exemple suivant :

¹ LE PESANT D., 1996 « Anaphores associatives et classes d'objets ». *Linguisticae investigationes* XX ; 1 :87-116.

² Les noms d'artefacts dénotent des objets dont la création est conditionnée par une fonctionnalité précise

³ BUVET, 2013.

(46) *Ange ou pas, il était bel et bien dans [une] voiture, parfaitement inconnu, plutôt brun, plutôt long, plutôt voyou, confortablement installé sur le siège à côté du volant.*

JAPRISOT Sébastien, *La Dame dans l'auto*, 1966, p. 107

Ou encore le cas du méronyme *écran* par rapport au tout *télé* :

(47) *Elle allumait la télé dès le matin – il n'y avait pas alors d'émissions, juste de la musique et la mire sur l'écran -, la laissait marcher toute la journée en la regardant à peine et le soir s'endormait devant.*

ERNAUX Annie, *Une femme*, 1987, p. 86

Ou enfin le cas de *Wagon* méronyme de *train*

(48) *À peine vieilli il entrait chez lui avec Fred, son épouse, puis je les retrouvais dans un train, il était tour à tour à côté de nous et seul, plus loin, dans le wagon.*

MAURIAC Claude, *L'Oncle Marcel*, 1988, p. 375

Dans le cadre de la mise en œuvre d'un SRA¹, P.A. Buvet classe les noms artefacts du français en deux catégories que nous les rappellerons dans ce qui suit :

1.1. Les noms d'holonymes

Ces sont des noms d'appareils, par exemple (défonceuse), des noms de cosmétiques (vernis à ongle), des noms d'instrument (piano), des noms de machine (ordinateur portable), des noms de moyens de transport (autobus), de vêtement (veste croisée).

1.2. Les noms de méronymes

Il s'agit notamment des noms de dispositif, par exemple (écouteur), des noms d'organe (embout), des noms d'ouverture (regard), des noms de partie générique (face intérieure) et des noms de partie de vêtement (manche).

Il est à noter que certains des substantifs référant à des artefacts se prêtent aux deux configurations holonymique et méronymique selon le contexte.

¹ SRA : dictionnaire électronique utilisé dans le cadre d'un traitement automatique des langues.

1.3. Statut argumental des noms artefacts et structure prédicative correspondante

Ces noms artefacts sont de nature argumentale dans l'énoncé qui contient une anaphore associative méronymique. En effet, ils s'analysent par rapport aux prédicats auxquels ils sont liés sémantiquement lors de la restructuration de l'énoncé par récupération du prédicat partitif.

Dans les énoncés (46), (47) et (48) *siège* et *volant* s'analysent par rapport à *voiture*, *écran* par rapport à *télé* et *wagon* par rapport à *train* selon les données suivantes :

Sièges et volant sont des parties de voiture

Ecran est une partie de télé

et wagon est une partie de train

Les noms d'artefacts situés dans le cotexte gauche se comportent dans ce contexte précis comme étant des holonymes, alors que ceux situés au cotexte droit se comportent ici comme des méronymes.

Ces substantifs holonymes et méronymes sont des argumentaux qui obéissent à des contraintes d'emploi assez particulières comme cela se manifeste à travers les emplois suivants :

*La voiture a (? un siège + ? des sièges+ *un certain siège)*

Mais *La voiture a un siège cassé* est acceptable.

Ce qui veut dire que la construction avec *avoir* (ou l'un de ses substituts comme *comporter*, *est constitué de*, *se composer*) n'est vraiment acceptable que dans des conditions particulières où l'énoncé est générique. En effet, on ne trouve ce genre de construction que dans des discours explicatifs (discours didactiques, définitions, etc.) ou dans des structures énumératives de description.

L'appareil x se compose d'un réservoir, d'une pompe, d'un tuyau...¹

Les noms artefacts sont pour la plupart des noms élémentaires : ils occupent une fonction argumentale soit en position de sujet, soit en position de complément par rapport au prédicat verbal. Or, il est posé que le prédicat prédomine les arguments, et que les occurrences des

¹ BORILLO, 1999.

arguments sont subordonnées à celles des prédicats, ces derniers déterminent donc la position des arguments dans l'énoncé.

La voiture (est composée de ; contient, etc.) carrosserie, siège, roue, moteur, volant, capot, etc.

Carrosserie, siège, roue, moteur, volant, capot (est une partie de) la voiture.

Les constructions contenant des noms artefacts corrélés par une relation de méronymie sont réductibles à la structure génitive *N2 DE N1* :

(49) *Derrière les longues façades de brique rouge et les petits rideaux, un tel n'est plus, qui s'est pendu à **la poignée d'une porte.***

BILLETDOUX Marie, Un peu de désir sinon je meurs, 2006, p. 159

(50) *Un court transport dans la malle à chats, sur la banquette avant de la voiture, capot ouvert, de l'air, l'air d'un matin d'été, et Abel qui donnait des coups de poing sur **le volant de la voiture.***

NAVARRÉ Yves, Une vie de chat, 1986, p. 129

En revanche, les noms de certaines parties, qui sont les parties appropriées, n'admettent pas la construction *N1 à N2* :

**Une lyre à cordes*

** Un clavier à touches*

**Une voiture à capot, etc.*

Il suffit d'insérer une extension au GN pour que la structure soit acceptable :

(51) *Votre rapsode qui tient à la main **une lyre à quatre cordes**, justifie bien, je le sais, les quatre notes que fait entendre la harpe dans l'orchestre.*

BERLIOZ Hector, Mémoires, t. II, 1870, p. 339.

(52) *Une harpe **dont les cordes se tendent ou s'amollissent au gré des variations.***

BALZAC Honoré de, Les Illusions perdues, 1843, p. 579.

1.4. L'actualisation des substantifs argumentaux (Noms concrets)

Les substantifs argumentaux, ayant le statut de méronymes, sont présentés généralement sous le mode du défini. Cette définitude s'interprète par rapport au tout mentionné dans le cotexte précédent. Elle exprime donc une relation entre deux arguments de type *X est N de Y*

X est le tronc de Y (Y=arbre)

X est le toit de Y (Y= la maison)

X est le volant de Y (Y = la voiture)

X est le gouvernail de Y (Y= le bateau)

Les noms méronymes dans le cas des artefacts, se prêtent également à la détermination possessive étant donné que ce sont des parties aliénables à leur tout. Ainsi, Milner¹ établit un lien entre les GN possessifs et les GN définis à partir d'une construction en *avoir*

Sa voiture / La voiture de Luc

Luc a une voiture

(50) ... quel magnifique **clavier**... pour qui sait promener sur **ses touches** une main légère, habile et vigoureuse !

Eugène, *Le Juif errant*, 1845, p. 1052, LE CHOLÉRA

Ses touches / les touches du clavier

Le clavier a des touches

Le pluriel au niveau des holonymes est également naturel avec un méronyme pluriel :

Les touches des claviers / les claviers ont des touches

Ou avec un méronyme singulier :

¹ MILNER J.C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Le Seuil, Paris.

(53) **Le manche des couteaux** s'adaptait à ma paume ; l'inspiration venait. Je disposai les abats sur la table. Je les reconnaissais tous comme des fragments de bêtes abattues.

GAVALDA Anna, *La Consolante*, 2008, p. 176, - II -, 4

La propriété de transitivité¹ est applicable ici puisque la compatibilité entre le singulier du méronyme et le pluriel de l'holonyme est également possible en passant de l'hyponyme à l'hypéronyme. Comme dans cet exemple où *outils* est hypéronyme :

(54) *Les premières phrases, il ne les avait jamais oubliées et il lui arrivait encore, quelquefois, de se les réciter tout bas pour sentir de nouveau le grain de la pierre ocre, le manche des outils et toute l'exaltation de ses quinze ans.*

JENNI Alexis, *L'Art français de la guerre*, 2011, p. 125.

Dans le cas de l'énumération des différentes parties composant l'objet désigné par le substantif holonyme, l'omission de la détermination est possible comme le montre l'exemple suivant :

(55)(...) **un bateau dont voiles et gouvernail** soient disposés de telle ou telle manière.

WEIL Simone, *OEuvres*, 1929-1943, p. 318

Les noms d'artefacts dénotent des objets fabriqués qui se prêtent à la partition ainsi, les différentes parties constitutives d'un objet dénoté par un N artefact sont compatibles uniquement à la fonction argumentale.

Par ailleurs, la classe des noms artefacts fait partie de la classe générale des noms concrets et leurs propriétés syntaxiques sont les mêmes, notamment la propriété de l'effacement du deuxième élément de la structure *N De N* dans le site anaphorique, quand le la tête du syntagme est non prédicative. Les séquences suivantes le montrent bien :

(43') *Ange ou pas, il était bel et bien dans [une] voiture, parfaitement inconnu, plutôt brun, plutôt long, plutôt voyou, confortablement installé sur le siège (de la voiture [0]) à côté du volant (de la voiture [0]).*

JAPRISOT Sébastien, *La Dame dans l'auto*, 1966, p. 107

¹ La relation est transitive : Si A est une partie de B et B une partie de C, alors A est une partie de C.

(44') Elle allumait **la télé** dès le matin – il n'y avait pas alors d'émissions, juste de la musique et la mire sur **l'écran (de la télé [0])** -, la laissait marcher toute la journée en la regardant à peine et le soir s'endormait devant.

ERNAUX Annie, *Une femme*, 1987, p. 86

(45') À peine vieilli il entrait chez lui avec Fred, son épouse, puis je les retrouvais dans **un train**, il était tour à tour à côté de nous et seul, plus loin, dans **le wagon (du train [0])**

MAURIAC Claude, *L'Oncle Marcel*, 1988, p. 375

1.5. Effacement de l'antécédent dans l'anaphore associative

D'après notre corpus, le segment N < partie de concret > de N <concret> s'avère favorable à l'effacement de l'antécédent anaphorique, remettant encore une fois en question un principe de base de l'anaphore associative méronymique forgé par Kleiber, à savoir celui où la suppression du tout holonyme engendre forcément la suppression de ses parties constitutives.

En effet, dans les séquences suivantes, la partie figure en surface mais le tout est ellipsé.

(56) *J'ai fait un accident, **mon feu arrière** est cassé.*

(57) *Je regardais un film, quand soudain **mon écran** s'éteignit.*

L'antécédent qui fait partie de la classe des < moyens de transport > (*voiture, camion, moto, etc.*) dans l'énoncé (56) n'est pas mentionné dans le cotexte gauche, mais il est inféré à partir de ce même cotexte qui fournit des indices linguistiques permettant la récupération de l'antécédent effacé.

En effet, dans (56), le prédicat nominal *accident* permet d'interpréter *mon feu arrière* en tant que méronyme de (*voiture, camion, moto, etc.*) et permet par conséquent de récupérer l'antécédent effacé.

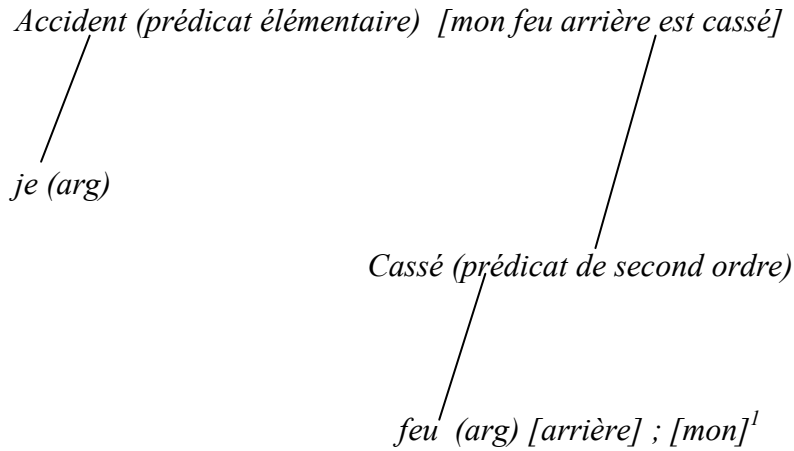
La reconstruction de la suite anaphorique serait la suivante :

Je roulais en N<moyen de transport> ; j'ai fait un accident ; le feu arrière du <moyen de transport> est cassé.

Dans cet exemple, l'antécédent holonyme est élidé, mais la présence du prédicat *accident* dans le cotexte postérieur nous permet de le récupérer.

Le schéma correspondant à cette séquence est le suivant :

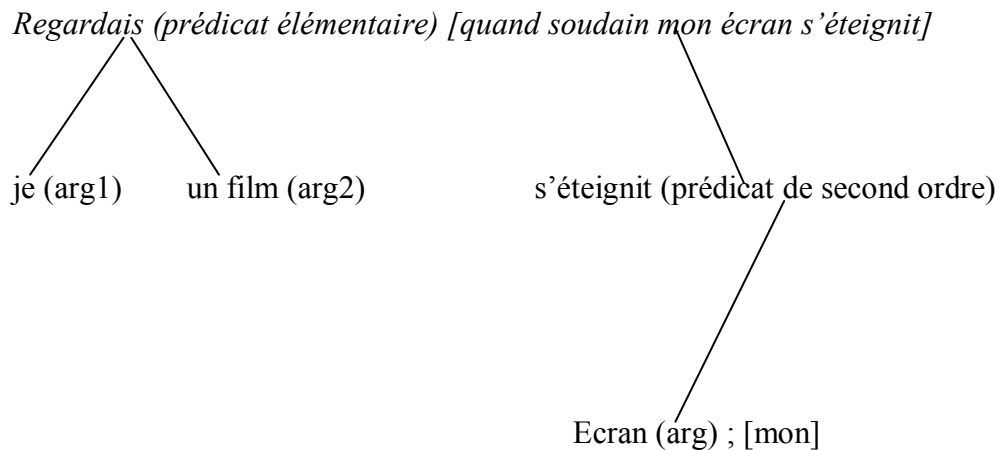
(56) *J'ai fait un accident, **mon feu arrière** est cassé.*



Dans l'énoncé (57) l'antécédent holonyme qui constitue le tout de *mon écran* est également élidé dans l'énoncé anaphorique. *L'écran* est donc celui d'un N<appareil> (télé, ordinateur, tablette, etc.) qui est inféré à partir du prédicat verbal *regardais*, ce dernier a comme argument –sujet de l'action de regarder *je*, auquel réfère l'actualisateur du méronyme *mon*.

Nous pouvons schématiser cette configuration comme suit :

(57) *Je regardais un film, quand soudain **mon écran** s'éteignit.*



Voiture, camion, moto, etc. et *télé, ordinateur, tablette, etc.* sont des N <artefacts> qui sont susceptibles d'occuper la fonction d'holonyme et donc d'antécédent au sein de l'anaphore associative. Ici, ils sont élidés.

¹ Les éléments mis entre crochets sont des actualisateurs

Il s'avère donc que la présence d'un prédicat dans le cotexte antérieur est une condition *sine qua non* l'interprétation de la relation méronymique est impossible, comme le montrent les exemples suivants :

(56') ? *mon feu arrière est cassé.*

(57') ?*mon écran s'éteignit.*

1.6. L'actualisation des méronymes N <Partie de concret>

Nous procéderons dans ce qui suit, au test de possessivation afin de vérifier l'application des déterminants possessifs sur les noms argumentaux entretenant un rapport de méronymie. Cela se justifie par l'étroite relation entre les possessifs et l'article défini qui caractérise l'expression anaphorique au sein de l'anaphore associative méronymique.

Buvet précise à ce sujet que « Le possessif se paraphrase par une combinaison entre les traits « défini » et « personne » qui sont indissociables »¹. Il a démontré, d'ailleurs, que le modifieur associé à l'article défini équivaut à un complément du nom.

Sa boîte....La boîte de Luc

Kleiber, de son côté, affirme que « les déterminants possessifs sont rattachés à la catégorie des définis de la même façon que les articles définis et les déterminants démonstratifs et leur mise en évidence procède des particularités combinatoires de

*Poss N, Le N et Ce N (Cet+L'+son+ *un) enfant est blond »*²

Le déterminant possessif constitue donc une actualisation du N argumental, où il permet également de modaliser l'énoncé en impliquant le locuteur dans son énoncé, notamment à travers l'emploi du Dét possessif *mon*. Ce dernier permet au locuteur d'être présent dans le discours à travers des marques linguistiques.

L'emploi du Dét possessif *mon* et ses variantes est, à notre sens, suffisant pour rendre compte de la modalisation dans le discours à travers l'actualisation des arguments.

D'après notre corpus, nous avons remarqué que l'emploi du pronom possessif est possible avec les N <artefacts> qui dénotent des tous, c'est-à-dire l'objet dans sa globalité:

¹ BUVET P.A., 2013.

² KLEIBER, 1981, cité par BUVET P.A., 2013.

Mon couteau, ma voiture, mon lave-linge, etc.

En revanche, l'emploi du possessif avec les noms de parties est possible, mais uniquement dans les cas où l'antécédent holonyme est éliminé.

Nous avons dans les séquences suivantes un N méronyme introduit par un déterminant possessif, où celui-ci est dépourvu d'antécédent et l'absence de l'holonyme s'avère une condition nécessaire pour pouvoir actualiser le N de partie par un pronom possessif référant à l'énonciateur. Le déterminant possessif constitue ainsi un indice de modalisation de l'énoncé comme en témoignent les séquences ci-dessous :

(58) *Je cloue ces regards sur **mon écran**, pour les questionner, les torturer un peu, me les promener dessus à mon aise.*

ABELLIO Raymond, *Heureux les pacifiques*, 1946, p. 308.

(59) *J'étais très jeune, je ne connaissais rien à la psychiatrie, et quand je voyais sur **mon écran** les images du Vietnam, les gosses aux ventres gonflés par la mort qui crevaient en Afrique ou les cadavres militaires qui me sautaient dessus.*

GARY Romain, *Pseudo*, 1976, p. 15

(60) *On a usé quelques litres d'essence, tenté de démonter la batterie et, extra, changé l'ampoule défaillante de **mon feu** de position arrière. Acte d'hurluberlu. J'ai maintenu ma plainte.*

MANCHETTE Jean-Patrick, *Journal : 1966-1974*, 2008, p. 125

(61) *[...] demeuré comme ça trois semaines, en caleçon et au régime sec, à cogner sur **mon clavier** dans ce loft étouffant du Bronx...*

BENOZIGLIO Jean-Luc, *La voix des mauvais jours et des chagrins rentrés*, 2004, p. 143

(62) *Paraît que t'as déconné ce matin chez Madone ? Alors je lui ai sorti cette tirade tout en la tapant sur **mon clavier** pour vous permettre de la lire.*

BEIGBEDER Frédéric, *99 francs*, 2000, p. 57

(63) *Il me semblait que **mon moteur** baissait de régime, qu'il chauffait, que la pression d'huile tombait... tout ça dans l'ombre, comme une maladie. J'ai été bien content de revoir une ville éclairée.*

SAINT-EXUPÉRY Antoine de, *Vol de nuit*, 1931, p. 110.

Dans les différentes séquences précédentes, les tous relatifs aux méronymes *écran*, *feu de position arrière*, *clavier* et *moteur* ne figurent pas en surface.

Les noms méronymes sont actualisés par le possessif qui constitue un modalisateur de l'énoncé et se présente comme une marque de la présence de l'énonciateur dans le discours.

La pronominalisation avec **en** est également possible dans le cadre des anaphores associatives où l'anaphorisé est N <concret> faisant ou non partie de la classe des artefacts (voiture, bateau, arbre, etc.)

*Une voiture.....le capot **en** est ouvert.*

*Un bateaules voiles et le gouvernail **en** sont disposés de telle ou telle manière.*

*Un arbrele tronc **en** est comme un flan.*

Le tableau suivant est un récapitulatif des propriétés relatives aux Noms concrets

Nature du méronyme Propriétés	N <concret> artefact	N <concret>
Possessivation	+	+
Pronominalisation par en	+	+
Effacement du complément de la structure N de N	+	+
Effacement de l'antécédent	+	+

2. Syntagmes de forme N <constituant> de N <concret>

Il s'agit de la relation entre un objet et son constituant, ou relation matière / concret. Nous nous intéresserons dans ce qui suit à ce type de syntagme étant donné qu'il est classé selon Le Pesant¹ parmi les syntagmes qui favorisent l'effacement du deuxième élément de la structure N De N dans le cadre anaphorique.

Ce linguiste relève certaines classes de noms susceptibles de fonctionner comme des noms englobants, qui sont des N de <concrets> repris dans le site anaphorique par le nom de la matière qui les constitue. Il s'agit des noms appartenant aux classes d'objets des <étendues d'eau>, des <voies navigables>, des <étendues cultivables>, des <voies terrestres> et des <arbres>.

Nous allons reprendre dans ce qui suit les exemples proposés par Le Pesant afin de les soumettre à l'analyse selon la théorie des trois fonctions primaires, ladite théorie est susceptible d'expliquer les possibilités d'ellipses relatives aux syntagmes de forme N <constituant> de N <concret> dans le cadre anaphorique.

(64) *Je me suis baigné dans la (mer, un lac, une source, un fleuve...); l'eau était délicieuse.*

(65) *Je marche dans (un champ, un pré...); la terre est humide.*

(66) *Je traverse la chaussée; le goudron est encore chaud.*

(67) *Je scie (un chêne, un frêne,...); le bois est dur.*

Dans ces exemples, les noms qui constituent le syntagme *N DE N* sont des noms élémentaires relatifs à des objets ou espaces concrets dans (P1) et à la matière « constituante » dans (P2).

La structure en *DE* est pour ces cas la structure réduite du prédicat verbal **être constitué de**, élidé ici pour des raisons d'anaphorisation.

Ainsi, la reconstruction du prédicat élidé nous permet d'avoir, pour ces exemples, la structure suivante : *N < objet concret > est constitué de < matière >* :

La mer est constituée d'eau de mer

¹ LE PESANT, 2000.

Le champ est constitué de terre

La chaussée est constituée de goudron

Le chêne est constitué de bois

La relation entre les deux noms dans chaque phrase est une relation de dépendance ontologique entre un concret et la matière qui le constitue et nous permet de conférer à l'objet concret le statut d'holonyme et à la matière le statut du méronyme.

Dans ce type de relation, il s'agit -aussi bien pour les holonymes que pour les méronymes- de noms référant à des entités concrètes. Ainsi les N qui entrent dans ce type de syntagme sont des N élémentaires et ne sont compatibles qu'avec la fonction argumentale dans l'énoncé.

La nature argumentale des noms qui entretiennent ce genre de relation méronymique explique la possibilité ou non de recourir à la pronominalisation pour l'actualisation du N méronyme et de procéder aux différents types d'ellipse dans le cadre de l'anaphore associative.

2.1. Possessivité et pronominalisation en *en*

La pronominalisation avec *son* est applicable sur les méronymes appartenant à la classe des N de <matière>. Le pronom possessif a pour référent le nom holonyme qui figure dans le cotexte antérieur. Dans les exemples suivants le pronom possessif actualise les méronymes respectifs *son eau*, *sa terre*, *son goudron* et *son bois* référant ainsi aux holonymes figurant dans le cotexte gauche.

(64') *Je me suis baigné dans la (mer, un lac, une source, un fleuve...); **Son** eau était délicieuse.*

(65') *Je marche dans (un champ, un pré...); **Sa** terre est humide.*

(66') *Je traverse la chaussée; **Son** goudron est encore chaud.*

(67') *Je scie (un chêne, un frêne, ...); **Son** bois est dur.*

Concernant la pronominalisation en *en*, elle est possible uniquement dans le cas où l'antécédent est un nom d'<objet concret> qui ne réfère pas à un espace. Cela se manifeste à travers les emplois suivants :

(64'') **Je me suis baigné dans la (mer, un lac, une source, un fleuve...); l'eau **en** était délicieuse.*

(65'') **Je marche dans (un champ, un pré...); **la** terre **en** est humide.*

(66') *Je traverse la chaussée ; le goudron en est encore chaud.*

(67'') *Je scie (un chêne, un frêne, ...) ; le bois en est dur.*

2.2. Effacement du deuxième élément de la structure N2 De N1 dans le cadre anaphorique

Dans le syntagme <N constituant de N concret>, la tête est non prédicative, le complément *De N1* se trouve systématiquement effacé dans l'anaphore associative. Cet effacement se justifie par le fait de répondre à l'une des exigences de la reprise anaphorique qui consiste à ne pas reprendre les unités lexicales telles qu'elles ont été mentionnées dans le cotexte précédent.

Ces différents exemples présentent l'effacement du complément dans la structure *N De N* dans le cas d'anaphore et répondent à cette même exigence de l'emploi anaphorique.

Je me suis baigné dans la (mer, un lac, une source, un fleuve...) ; l'eau (de la mer [0]) était délicieuse.

Je marche dans (un champ, un pré...) ; la terre (du champ, du pré [0]) est humide.

Je traverse la chaussée ; les pavés (de la chaussée [0]) sont glissants, le goudron (de la chaussée [0]) est encore chaud.

Je scie (un chêne, un frêne, ...) ; le bois (du chêne [0]) est dur.

2.3. Effacement de l'antécédent holonyme dans le cadre anaphorique

L'effacement de l'antécédent dans la relation N < objet concret > de N < matière > dans le cadre de l'anaphore associative est possible, à condition de disposer d'un prédicat susceptible d'inclure dans son schéma d'arguments l'antécédent élidé. Ce prédicat doit avoir la possibilité de figurer dans l'énoncé dans un emploi transitif ou intransitif comme cela se manifeste dans les deux premiers exemples suivants où le prédicat est en emploi transitif et dans les deux seconds exemples où il est en emploi intransitif.

Je me suis baigné dans (une mer, un lac, une source, un fleuve...) ; l'eau était délicieuse.

Je marche dans (un champ, un pré...) ; la terre est humide.

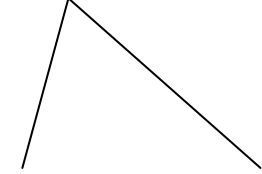
Je me suis baigné [0] ; l'eau était délicieuse.

Je marche [0] ; la terre est humide.

Quand ils sont employés transitivement *se baigner* et *marcher* traduisent des actions et contiennent dans leurs schémas d'arguments un syntagme adverbial locatif contenant un N d'<espace>.

Je me suis baigné dans une mer.

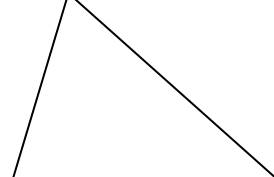
Baigné (prédicat)



Je (arg 1) dans une mer (arg 2)

Je marche dans un champ.

Marche (prédicat)



Je (arg 1) dans un champ (arg 2)

La possibilité pour les deux prédicats *se baigner* et *marcher* à figurer sans leur complément favorise l'effacement de l'antécédent N <concret> dans le cadre de l'anaphore associative comme le montrent les exemples suivants où les expressions anaphoriques *eau* et *terre* sont dépourvues d'antécédents.

Je me suis baigné [0] ; l'eau était délicieuse.

Je marche [0] ; la terre est humide.

En revanche, la transitivité des verbes *traverser* et *scier* ne peut permettre l'effacement du complément d'objet holonyme. Par conséquent, les noms méronymes ne peuvent figurer sans leurs antécédents dans le cadre anaphorique.

**Je traverse [0] ; (les pavés sont glissants, le goudron est encore chaud).*

**Je scie [0] ; le bois est dur.*

L'effacement du deuxième élément du syntagme *N de N*, ainsi que l'ellipse de l'antécédent holonyme dépendent de l'emploi transitif ou intransitif du prédicat dans P1.

Le tableau suivant contient les propriétés relatives à la relation *N <constituant> de N <concret>*

<i>Natures</i> <i>Propriétés</i>	<i>Antécédent</i>	<i>holonyme</i>	<i>Antécédent</i>	<i>holonyme</i>
	<i>référant à un espace concret</i>		<i>référant à un objet concret</i>	
<i>Possessivation</i>		+		+
<i>Pronominalisation avec en</i>		-		+
<i>Effacement du deuxième élément dans la structure N de N</i>		+		+
<i>Effacement de l'antécédent</i>		+		-

3. Syntagmes N < Partie d'espace > de N <espace>

Les noms qui appartiennent à l'hyperclasse des locatifs, se prêtent à la partition. Ils peuvent figurer dans des syntagmes à construction *N de N* qui sont susceptibles de former une anaphore associative de type méronymique. C'est pour ces raisons que nous les étudions dans ce sous- chapitre.

Les noms d'<espace> peuvent dénoter des lieux géographiques naturels *montagnes ; vallées ; mers ; rivières, etc.* ou des lieux construits *pays, villes, rue, bâtiments, etc.*

Les noms d'espaces géographiques et les noms d'espaces construits se divisent en deux catégories :

Des noms qui indiquent un espace (dans sa totalité) occupant la place du tout holonyme dans l'énoncé et des noms indiquant des parties d'espace. Les méronymes correspondant à la classe des noms d'espaces géographiques sont des NLI ¹ *le bord, le centre, le haut, le bas, le fond, le dessus* et sont des méronymes. En revanche, les méronymes correspondant aux noms d'espaces construits peuvent être des NLI, des noms de composantes fonctionnelles ou des noms de lieu, ces derniers se distinguent des NLI par leur autonomie ontologique.

Nous nous intéresserons dans ce qui suit aux noms d'espaces géographiques.

¹ AURNAGUE, 1996 résume la particularité des NLI en ce qu' « ils permettent de localiser un objet N0 par rapport à une autre entité qui est une portion d'un objet N2 et non cet objet dans sa totalité »

3.1. Les N d'espaces géographiques

Ces noms réfèrent à des espaces naturels, par exemple <les montagnes>. Les noms appartenant à cette catégorie sélectionnent des méronymes NLI.

Par exemple <les montagnes> ont pour méronyme les noms qui indiquent des <limites> :

Le versant d'une montagne

Le sommet d'une montagne

Les pics d'une montagne

Le pied d'une montagne

Les pentes d'une montagne

Les cimes d'une montagne

La crête d'une montagne

Le faite d'une montagne

Le point culminant d'une montagne

Le méronyme et l'holonyme ont le même hyperonyme <région>, mais la règle de transitivité n'est pas toujours applicable puisque les méronymes de <montagne> ne sont pas ceux de <région> :

** Le versant d'une région*

**Le sommet d'une région*

**Les pics d'une région*

**Le pied d'une région*

**Les pentes d'une région*

**Les cimes d'une région*

**La crête d'une région*

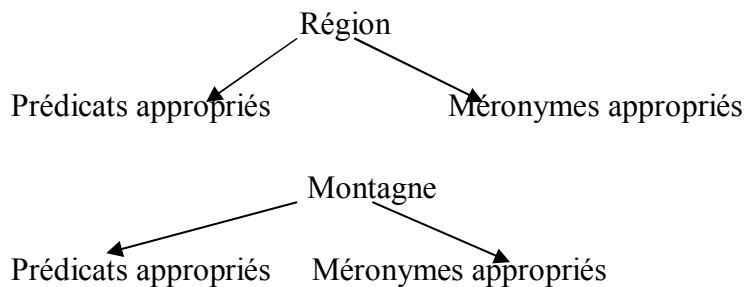
**Le faite d'une région*

En revanche, les méronymes *alpage* et *pâturage* sont communs aux deux holonymes.

Les alpages de la région / les alpages de la montagne

Les pâturages de la région / les pâturages de la montagne

Cela trouve son explication lors de la récupération des prédicats correspondants qui sélectionnent ces argumentaux. En effet, si le prédicat partitif *est une partie de* s'applique sur la liste de noms locatifs (*versants, sommet, pics, pied, pentes, cimes, crêtes, etc.*) par rapport à leur tout *montagne*, il reste inacceptable pour cette même liste quand il s'agit de l'holonyme *région*. C'est dans ce sens qu'on parle de « méronymes appropriés ».



Par ailleurs, la structure prédicative qui correspond à ces noms est *SNIV SN2*, mais l'usage du prédicat *avoir* ne semble pas acceptable, à moins que ce ne soit pour des besoins définitoires. (dans des énoncés génériques).

?*une montagne a un versant*

?*une montagne a une cime, etc.*

En effet, dans les énoncés spécifiques, des précisions quantitatives ou qualitatives doivent être apportées.

3.2. Les noms d'espaces construits

Ils fournissent un environnement favorable à la formation des anaphores associatives quand ils figurent avec leurs méronymes. Les exemples suivants présentent des méronymes noms de <partie fonctionnelle>, à savoir *porte* en (68), et noms de <lieu > *jardin, cave, couloir, balcon* en (68), (69) et (70) en position d'anaphorisants ; l'antécédent étant dans ces anaphores, un nom d' <espace construit> : *maison*

(68) *Il a derrière lui ses onze heures d'ajustage, de limage, de fraisage, de rabotage, il traverse rapidement, il entre dans la **maison** par la **porte** qui donne sur **le jardin**, celle qui*

auparavant était l'entrée de la cave, cette cave où il a commencé à travailler avec son beau-frère.

STORTI Martine, *L'arrivée de mon père en France*, 2008, p. 157

(69) *Ses orgies de toutes les couleurs, et les aventures qu'il eut en divers pays effacèrent complètement le souvenir de sa cousine, de Saumur, de la maison, du banc, du baiser pris dans le couloir. Il se souvenait seulement du petit jardin encadré de vieux murs, parce que là sa destinée hasardeuse avait commencé; mais il reniait sa famille.*

BALZAC Honoré de, *Eugénie Grandet*, 1833, p. 1181

(70) *Nous nous arrê tâmes au Parador des Trois Rois, maison relativement très confortable, ombragée par une belle vigne dont les pampres enlaçaient les grilles du balcon, ornée d'une grande salle où l'hôtesse trônait derrière un comptoir surchargé de porcelaines.*

GAUTIER Théophile, *Voyage en Espagne*, 1843, p. 333

3.3. Effacement du deuxième élément de la relation *N De N*

Dans le cadre anaphorique, les noms de la relation *N* <partie d'espace> de *N* <espace construit> favorisent l'effacement du deuxième élément *De N*, formant ainsi des cas d'ellipse. En effet, s'agissant de noms élémentaires, les noms d'espace sont de nature non prédicative, ce qui favorise ce type d'effacement. Comme le montre l'énoncé suivant :

(71) *Mon père s'est précipité sur le perron de la maison, nous étions là, porte [0] ouverte, à attendre.*

DOUBROVSKY Serge, *Un homme de passage*, 2011, p.182

La porte (de la maison [0])

Le jardin (de la maison [0])

La cave (de la maison [0])

Le couloir (de la maison [0])

Le jardin (de la maison [0])

Le balcon (de la maison [0])

Dans l'anaphore associative, les N de <parties d'espace> fonctionnent comme des expressions anaphoriques des antécédents N d'<espace>. Le prédicat partitif qui lie l'holonyme à son méronyme n'apparaît pas en surface de l'énoncé, il reste néanmoins dans sa structure profonde.

3.4. La prédication [SN1 V SN2] avec *avoir* et ses substituts

Le prédicat qui correspond à la relation N d'<espace> / N de <parties d'espace> est *avoir*. En effet, le prédicat *avoir* et ses substituts (*se composer, comprendre, comporter, etc.*) peuvent être utilisés de manière plus ou moins paraphrastique, mais ils ne sont acceptables dans le discours que lorsqu'il s'agit d'une description (dans des structures énumératives de description) ou d'un discours explicatif pour des besoins définitoires.

Cette maison (se compose de, comprend, comporte, est constituée de) un balcon, une cave, un jardin.

Cette structure avec *avoir* et ses substituts se limite aux seuls cas des méronymes N de<lieu> qui réfèrent à des espaces plus ou moins autonomes comme dans cet exemple :

Cette maison a (une cour, un balcon, un jardin)

En revanche, dans le cas des NLI la structure avec *avoir* et ses substituts est impossible à moins d'ajouter des précisions quantitatives ou qualitatives.

**Cette maison a un haut et un bas*

**Cette maison a des côtés et des bords*

**Cette maison comporte un haut et bas*

**Cette maison comporte des côtés et des bords*

*Cette maison a un haut **impressionnant***

*Cette maison a **quatre** côtés*

De même, pour les méronymes qui sont des **N de composantes** comme *porte, façade*, la structure prédicative avec *avoir* est inacceptable à moins d'ajouter des précisions qualitatives ou quantitatives.

**Cette maison a une porte.*

*Cette maison a **trois** portes.*

*Cette maison a une porte **blindée**.*

**Cette maison a une façade.*

*Cette maison a **deux** façades.*

*Cette maison a une **belle** façade.*

3.5. La prédication SN2 V SN1 avec *faire partie* et ses substituts

S'agissant de noms de composantes comme *porte, façade* ou des noms d'espace plus ou moins autonomes comme *jardin, couloir, etc.*, les noms de parties d'espace réfèrent à des parties de tous. Ainsi, le sens de la prédication peut être inversé allant de la partie vers le tout à l'aide des locutions verbales *faire partie de, être une partie de.*

Cette (porte, façade, cour, jardin, couloir, etc.) fait partie de la maison.

En revanche, cette structure est exclue quand le méronyme est un NLI comme c'est le cas dans l'exemple suivant.

*Ce (*haut, bas, milieu, côtés, bords*) fait/ font partie de la maison.

3.6. L'actualisation du méronyme dans l'anaphore associative

Les noms de composantes (N comp) et les noms de <lieu> admettent l'actualisation par le possessif engendrant ainsi des énoncés modalisés où le locuteur est présent dans le discours à travers des signes linguistiques. En revanche, les NLI n'admettent pas la possessivation. Ainsi, *mon /ma (porte, trottoir, jardin, balcon, cour, mon vestibule, etc.)* sont acceptables, comme le montrent les exemples ci-dessous:

(72) *J'allais me lever pour mieux tendre l'oreille, pourquoi entend-on mieux debout que couché, quand on a tambouriné à **ma porte**; la dernière fois, c'était Jack en pleurs. Cette nuit, c'était Fatou en longue chemise bleu d'azur, ses trois petits apeurés accrochés comme singes à ses hanches.*

GARAT Anne-Marie, *Programme sensible*, 2012, p. 90

(73) *Ils allaient jour à jour, beaucoup de jours, et quels qu'aient été mes chemins, me ramener vers les Vernelles. C'est ma maison, **mon jardin**, mon pays, tous les horizons de ma vie.*

GENEVOIX Maurice, *Trente mille jours*, 1980, p. 267

(74) *À part ça, le moral n'est pas - aujourd'hui - trop mauvais. J'ai retrouvé un peu d'énergie pour écrire. Je pense à des projets et je traîne sur **mon balcon**.*

LAGARCE Jean-Luc, *Journal 1977-1990*, 2007, p. 154

(75) *Il y en a qui ne sont pas mal, de ces hommes qu'on rencontre dans la rue. Maintenant ils passaient tous sur **mon trottoir** et plus un seul sur le sien.*

MAUPASSANT Guy de, *Contes et nouvelles*, t. 1 : 1886, 1886, p. 1049

(76) *Un soir, vers vingt-deux heures, alors que je me tenais tranquillement dans **ma cour**, un Blanc, revêtu d'un costume maure, un grand turban lustré enroulé autour de sa tête, franchit le seuil de **mon vestibule**.*

Amadou Hampâté, *Oui mon commandant !*, 1994, p. 289

Ce qui n'est pas le cas pour les NLI, étant donné qu'ils ne désignent pas l'objet dans sa totalité.

**Mon (haut, bas, milieu, côtés, bords).*

3.7. Effacement de l'antécédent N<espace> dans le site anaphorique

Pour illustrer le cas de l'effacement de l'antécédent, nous proposons la séquence suivante :

(77) *Nous montons. Je n'ai pas **ma clé**. J'espère, sans trop y croire, que les secousses auront ouvert **ma** **porte**.*

***Premier étage** : je n'avais pas souvenir d'une telle désolation. **Mon couloir** est presque obstrué. Je m'y faufile comme je peux.*

***Chambre 117**. **La porte** est fermée. Rebrousser chemin.*

***Chambre 116**, **porte** entrebâillée, et **les cloisons** béent sur le jour.*

MARTIN Lionel-Édouard, *Le Tremblement : Haïti, 12 janvier 2010*, 2010, p. 47

Dans cette séquence, les référents des unités linguistiques à référence spatiale obéissent à un système d'inclusion « en chaînes ». En effet, les espaces sont insérés les uns dans les autres, créant une série de méronymes qui eux-mêmes fonctionnent comme holonymes par rapport à d'autres méronymes.

L'anaphore méronymique est établie entre des noms élémentaires qui fonctionnent comme des arguments.

Ainsi, dans cette séquence, *clé* est un nom de composante fonctionnelle. Il se présente comme un méronyme de *porte* < objet concret >. Ce dernier se présente, dans ce même

contexte, comme méronyme d'un espace non mentionné explicitement, mais qu'on peut inférer à partir du contexte. Cet espace non explicité est *chambre* du moment que nous avons dans le cotexte postérieur *chambre 117, chambre 116*.

Le premier étage, mon couloir, chambre 116, les cloisons sont également des méronymes d'un N <espace> non explicité dans le discours, mais qu'on peut également récupérer à partir du contexte et qui serait un N<bâtiment>.

Ce système d'emboîtement des référents spatiaux N <espace> répond à la logique de la partition de l'espace en zones topologiques et en composantes fonctionnelles.

L'actualisation des noms méronymes est ici effectuée par :

- des articles définis *la porte, les cloisons*.
- des déterminants possessifs quand il s'agit d'exprimer une modalité possessive de la part du locuteur *ma clé, ma porte, mon couloir*.

En outre, la détermination peut être effacée et l'actualisation peut s'effectuer grâce à des numéraux et des cardinaux comme c'est le cas de *premier étage, chambre 117* et *chambre 116*.

Dans tous ces cas, le méronyme est présenté « sous le mode du connu » à travers l'emploi d'un article défini : *la porte, les cloisons*, d'un déterminant possessif : *ma clé, ma porte* ou d'un article défini non explicité : *le [0] premier étage, la [0] chambre (116, 117)*.

Dans notre corpus les NLI, définis comme des noms d'espace qui ne désignent pas « l'objet dans sa totalité »¹, figurent parmi les méronymes des noms d'espace, tel est l'exemple de *sortie, entrée, etc.*

Intégrés dans des adverbiaux, les NLI se comportent comme les arguments.

Le prédicat partitif permettant de paraphraser la relation entre les NLI et les noms d'espace est *faire partie de* dans le sens partie → tout :

La sortie (fait partie, est une partie) de la maison.

L'entrée (fait partie, est une partie) de la maison.

et *avoir* dans le sens tout → partie

La maison a une entrée.

La maison a une sortie.

¹ BORILLO, 1999.

La structure génitive qui correspond à ces noms prédicatifs est *N2 de N1* comme le montrent les exemples ci-dessous.

(78) *Cinq heures du soir, il y a de l'affluence à la sortie du métro, est-ce un incendie ?*

GARAT Anne-Marie, *Programme sensible*, 2012, p. 211

(79) *Une première rafle avait eu lieu après l'infiltration d'Astiz, qui s'était fait passer pour un frère de disparu, quand douze personnes avaient été enlevées à la sortie de l'église Santa Cruz, parmi lesquelles la première présidente et deux religieuses françaises.*

FÉREY Caryl, *Mapuche*, 2012, p. 296

Ce type de nom se prête à l'ellipse du deuxième élément dans l'anaphore associative.

3.8. Ellipse du deuxième élément de la structure N De N à tête NLI

Les N méronymes appartenant à la classe des N lieu ou à celle des NLI, se prêtent à l'ellipse du deuxième élément de la structure *N De N* quand ils sont en anaphore associative. En effet, la nature non prédicative de ces noms favorise ce type d'effacement.

L'exemple suivant présente un cas d'ellipse du segment *de la gare de banlieue* pour des raisons d'anaphorisation, interdisant la reprise d'une même unité lexicale précédemment citée. La tête du segment *N De N* est, dans cet exemple, un NLI non prédicatif.

(80) *La gare de banlieue était déserte ou quasi ; parmi les rares passagers, elles avaient filé vers la sortie [0] où Antoine les attendait.*

GARAT Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010, p. 291

4. Le syntagme N<élément d'une collection>de N <collectif>

Nous allons aborder le cas des syntagmes où l'holonyme est un nom collectif et le méronyme est un nom référant à un élément d'une collection. Le prédicat qui correspond à la relation méronymique entre le N <collectif> et le N <élément d'une collection> est *composé de*, dans le sens méronyme- holonyme et *est un élément de*, dans le sens holonyme – méronyme. Le prédicat *être une partie de* n'est pas admis dans cette relation.

Cet objet est un élément de la collection.

Ce soldat est un élément de la deuxième division d'artillerie.¹

**Cet objet est une partie de la collection.*

**Ce soldat est une partie de la deuxième division d'artillerie.²*

Pour l'étude des cas d'ellipse dans ce type de relation quand elle est dans une anaphore associative, il convient d'abord de distinguer les noms collectifs humains et les noms collectifs non humains.

4.1. Le syntagme N<élément d'une collection>de N <collectif> [+Hum]

Selon Le Pesant³, ces noms se caractérisent par trois propriétés :

La première consiste en la possibilité de réduction du prédicat partitif en *de*, dans le sens méronyme –holonyme. En effet, ils peuvent être réduits à la structure de forme : N<élément d'une collection > de N <collectif > : (*professeur de ce lycée, ouvrier de cette entreprise, dirigeant de cette entreprise*).

Le N <élément d'une collection > dans la structure *N de N* peut être un pluriel, comme en (81), (82), ou un singulier en (83), (84)

(81) *Tous les jours, les habitants de la rue des Acacias voyaient sympathiquement, du pas de leurs portes, passer et repasser les deux frères, marchant côte à côte.*

GONCOURT Edmond de, *Les frères Zemganno*, 1879, p. 187

(82) *Petit incident, un jour. La porte s'ouvre brusquement : la conseillère d'éducation avait un besoin quelconque de voir les élèves de cette classe.*

PICQUET Pauline, *Sans illustration*, 2013, p. 106

(83) *Il est conseiller financier d'une société internationale de marketing économique.*

IZZO Jean-Claude, *Chourmo*, 1996, p. 272

¹ Exemple proposé par LE PESANT, 2000.

² Exemple proposé par LE PESANT, 2000.

³ Ibid.

(84) *Je ne veux pas plus être membre d'une revue, d'une société, d'un cercle ou d'une académie, que je ne veux être **conseiller** municipal ou **officier de la garde nationale**. Et puis il faudrait juger, être critique ; or je trouve cela ignoble.*

FLAUBERT Gustave, *Correspondance (1853)*, 1853, p. 148

Deuxième propriété :

Les noms < d'éléments d'une collection > ayant le trait [+ humain] peuvent être de deux catégories :

Soit ils sont prédicatifs, soit ils sont non prédicatifs

-Les noms non prédicatifs peuvent faire partie de la construction

N0 <humain> est Dét 0 N <élément d'une collection> (dans, à, chez) N <collectif>

Je suis serveur (dans ce restaurant)

Je suis commerçant (dans cette ville, à Paris)

Je suis soldat (du rang dans cette division)

Je suis professeur (dans ce lycée, au lycée A. Camus)

Je suis ouvrier (dans cette entreprise, chez Michelin)

Les séquences suivantes présentent des noms non prédicatifs <éléments d'une collection> figurant dans la construction *N0 <humain> est Dét 0 N <élément d'une collection> (dans, à, chez) N <collectif>*

(85) *Depuis huit ans, il vivait avec Achille, **professeur** d'économie **dans un lycée** de banlieue, un homme d'humour placide, équilibré, cultivé.*

GARAT Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010, p. 696

(86) *Il ne juge ni ne conseille. L'éducateur, au contraire, **agent** de l'insertion **dans tel type de société** doit guider l'enfant.*

DOLTO Françoise, *La Cause des enfants*, 1985, p. 475

En revanche, les noms prédicatifs n'admettent pas cette construction :

**Je suis client (de ce restaurant)*

**Je suis habitant (dans cette ville)*

**Je suis dirigeant (dans cette entreprise, chez Michelin)¹*

¹ Exemples proposés par Le PESANT, 2000.

Dans le cas où l'expression anaphorique est un N humain <élément de collectif> avec un antécédent N <locatif> correspondant à la structure *N <élément collectif >humain De N <collectif> locatif*, l'actualisation de l'expression anaphorique par le possessif est naturelle.

Dans (87), l'actualisation du méronyme se fait par l'article défini, dans (88), elle se fait par le possessif.

(87) *La foule augmentait à chaque instant, et la colère. La rue Saint-Denis tout entière présentait cet aspect étrange que donnent à une **rue** toutes les portes et toutes les fenêtres fermées* *et* *tous **les habitants** dehors.*

HUGO Victor, *Histoire d'un crime : Déposition d'un témoin*, 1883, p. 333

(88) *La **rue** tournebride, large mais sale et mal fermée, dut être entièrement reconstruite et **ses habitants** furent fermement refoulés derrière la place Sainte-cécile*

SARTRE Jean-Paul, *La Nausée*, 1938, p. 63

Troisième propriété

- Les noms collectifs humains non prédicatifs peuvent faire l'objet d'un effacement du deuxième élément (complément du nom), quand ils sont dans un site anaphorique et ils occupent la position de l'expression anaphorique. Comme cela se manifeste dans les exemples suivants :

(89) *La femme que l'interne proposait ce jour-là à son investigation se plaignait d'être suivie : on la suivait partout, dans la **rue**, chez **les commerçants**, [0] jusque chez elle.*

PONTALIS Jean-Bertrand, *L'amour des commencements*, 1986, p. 145

(90) *De temps à autre, dans la **rue**, passait une dame du village, la tête baissée à cause du vent, qui revenait de chez **le boucher** [0].*

ALAIN-FOURNIER, *Le Grand Meaulnes*, 1913, p. 20

(91) *Lorsqu' un ministre passe dans la **rue** d' Hermès en se rendant au palais, **l'épicier** [0] ou **le barbier** [0] lui crie fort bien : " hé ! Mon pauvre ami, que tu nous gouvernes mal ! "*
le ministre répond : " on voit bien

ABOUT Edmond, *La Grèce contemporaine*, 1854, p. 59

Les compléments des noms *commerçants, boucher, épicier, barbier* dans ces séquences sont éllipsés dans la structure de surface de l'énoncé.

<i>Rue</i>	<i>les commerçants</i> <i>le boucher</i> <i>l'épicier</i> <i>le barbier</i>	<i>(de cette rue [0])</i>
------------	--	---------------------------

En revanche, les noms collectifs humains prédicatifs ne peuvent faire l'objet d'un effacement du deuxième élément (complément du nom) que lorsqu'ils sont actualisés par *son* ou par *en*.

.....*ce restaurant**je suis son client*
*cette entreprise*.....*je suis son gérant*
*cette usine**je suis son directeur*
*cette entreprise*..... *J'en suis le gérant [0]*
*l'auberge*.....*J'en suis un client [0]*

4.1.1. Possessivation et pronominalisation en *en*

Dans ce qui suit, nous présentons des exemples tirés de notre corpus où l'actualisation du méronyme est assurée par *son* (dans (92)) et par *en* (dans (93) et (94)) :

(92) *À Kiev, ils avaient dormi dans un hôtel de 500 chambres avec téléphone et salles de bains, visité l'usine de machines outils Carki et même été reçus par son directeur.*

SONNET Martine, *Atelier 62*, 2008, p. 193

(93) *La France dispose tout d'abord d'un organisme puissant, l'institut Pasteur. Au début du Xxe siècle Emile Duclaux en est le directeur.*

SANS MENTION D'AUTEUR , *Ce que la France a apporté à la médecine depuis le début du XXe siècle : conférences*, 1943, p. 12

(94) " *L'auberge du village n'offrant guère de ressources (j'en suis l'unique client), j'étais parti avec l'intention de vous faire une visite, à la seule fin de bavarder un peu.*

BOSCO Henri, *Le Mas Théotime*, 1945, p. 271

En revanche, la pronominalisation en *son* et en *en* est interdite dans le cas où l'anaphorisant est un nom argumental.

Je te conseille ce restaurant, **son cuisinier est excellent.*

Je te conseille ce restaurant, le cuisinier **en est excellent.*

Il s'en sort de ce qui précède que l'actualisation du méronyme dépend sa nature prédicative ou argumentale.

4.1.2. Ellipse de l'antécédent du N< élément collectif> [+humain]

L'effacement ou non de l'antécédent dépend également de la nature prédicative ou argumentale du N anaphorisant < élément de collectif>. En effet, le N anaphorisant <élément de collectif> n'autorise pas l'effacement de l'antécédent comme le montrent les exemples suivants :

**Il est gérant*

* *Il est habitant*

**Il est dirigeant*

En effet, les noms prédicatifs comme *gérant*, *habitant*, *dirigeant* nécessitent un complément N <collectif> qui fonctionne comme argument :

gérant de+N <collectif> locatif

habitant de + N <collectif> locatif

dirigeant de + N <collectif> locatif

Donc, ils n'admettent pas l'emploi absolu. C'est pour cette raison qu'ils ne peuvent pas faire l'objet de l'effacement de leur antécédent dans l'anaphore associative.

En revanche, les noms< élément collectif> non prédicatifs admettent l'emploi absolu et peuvent, par conséquent, autoriser l'effacement de l'antécédent dans le cadre de l'anaphore. Les exemples suivants, où les anaphorisants *cuisinier*, *soldat* et *professeur* ne disposent pas d'antécédent en témoignent:

(95) *Eh bien dans trois ou quatre niches où l'on pose du charbon de bois puis une grille et l'on cuit le repas, **le cuisinier** est habitué.*

HOPPENOT Hélène, *Journal 1918-1933 : Rio de Janeiro, Téhéran, Santiago du Chili, Rio de Janeiro, Berlin, Beyrouth-Damas, Berne*, 2012, p. 139

(96) *Il a la bonté des récits des anciens temps où, pour vaincre l'adversité, le paysan au fond de sa ferme isolée, le marin dans la soute du bateau en péril, **le soldat** dans son fortin compte ses derniers sacs de grains.*

GARAT Anne-Marie, *Programme sensible*, 2012, p. 149

(97) *Au cours d'histoire, le professeur m'a demandé comment Pierre Le Grand avait édifié Saint-petersbourg [...] avec le sang et le fouet, ai-je répondu.*

CAMUS Albert, *Les Justes*, 1950, p. 314

Nous récapitulons les différentes propriétés des noms qui appartiennent à la construction N<élément de collection> de N <collectif> à trait humain dans le tableau qui suit :

Nature du nom anaphorisant	Nom <collectif> prédicatif	Nom<collectif>non prédicatif
Propriétés		
Pronominalisation en <i>en</i>	+	-
Possessivation	+	-
Effacement du complément du N méronyme	-	+
Effacement de l'antécédent	-	+

4.2. Le syntagme N<élément de collectif> de N <collectif> [-humain]

Dans ce sous-chapitre, nous exposerons les propriétés relatives aux N collectifs non humains, vu leur prédisposition à figurer dans une anaphore associative de type méronymique et étant donné qu'ils peuvent favoriser des effacements au sein de l'anaphore.

Pour ce faire, il convient d'abord de distinguer les N collectifs prédicatifs des N collectifs non prédicatifs.

Les noms collectifs comme *forêt* n'ont pas de composante prédicative saillante et ne nécessitent pas de complément en *de* pour pouvoir dénoter des entités. En revanche, dans le cas des noms collectifs sous-déterminés comme *assortiment*, *collection*, le complément en *de* est nécessaire à la dénotation et le typage ontologique des N.

Le prédicat partitif approprié pour les N collectifs dans leur relation avec les N <élément de collectif> est *est composé de*, quand le sens est holonyme - méronyme et *fait partie de* ou *est un élément de*, quand le sens est méronyme -holonyme.

Les noms collectifs, qu'ils soient prédicatifs ou non prédicatifs, ne peuvent figurer dans des constructions de type *N<collectif> est composé de N< élément de collection>* que dans des énoncés spécifiques à caractère explicatif ou définitoire, à moins que l'on apporte des précisions quantitatives ou qualitatives. Dans l'exemple suivant, l'actualisation du méronyme *arbres* est assurée par l'adjectif antéposé *divers* et le syntagme adjectival *entrelacés ensemble*.

(98) *Ce dernier spectacle présente à la vue une forêt épaisse, composée de divers arbres entrelacés ensemble.*

CORNEILLE Pierre, *La Toison d'or*, 1682, p. 33

De surcroît, une propriété caractérisant les éléments de la relation N <élément de collectif> De N <collectif> [-hum] consiste au fait que la structure générale qui les rassemble est :

Il y a N<élément collectif> dans N<collectif>

Il y a des arbres dans une forêt

Il y a une louche dans une ménagère

Cette propriété nous permet d'affirmer que les noms entrant dans cette relation établissent une relation de méronymie et se prêtent par conséquent à figurer dans le cadre d'une anaphore associative.

4.3. Possessivisation et pronominalisation en *en*

L'emploi du déterminant possessif et la pronominalisation en *en* dépendent de la nature prédicative ou non prédicative du nom holonyme. En effet, dans le cas des N <collection> non prédicatifs, la détermination par *son* est acceptable puisqu'il s'agit de noms élémentaires.

(99) *Je suis allé dans une forêt, ses arbres étaient gigantesques.*

(100) *J'ai acheté une ménagère, sa louche est toute rouillée.*

En revanche, la pronominalisation en *en* n'est pas possible :

**Je suis allé dans une forêt, les arbres en sont gigantesques.*

**J'ai acheté une ménagère, la louche en est toute rouillée.*

Dans le cas où le N <collection> est prédicatif, la détermination de l'holonyme par *son* et la pronominalisation en *en* sont interdites, comme en témoignent l'emploi des noms collectifs *collection* et *compilation* précédés du verbe-support *faire* dans les exemples suivants :

J'ai fait une **collection de timbres (Ses, son) timbre(s) (sont, est) rares.*

J'ai fait une **compilation de chansons... (ses, son) chanson(s) (sont, est) excellente(s)*

J'ai fait une **collection de timbresLe(s) timbre(s) en (sont, est) rares.*

J'ai fait une **compilation de chansons...(Les, la) chanson(s) en (sont, est) excellente(s).*

4.4. Effacement du complément du nom dans le cadre anaphorique

Dans le site anaphorique, le N< collectif> à trait [non humain] non prédicatif, fait l'objet d'un effacement quand il occupe la fonction de complément du nom méronyme :

Forêt.....les arbres (de la forêt [0])

Ménagère.....la louche (de la ménagère [0])

Par ailleurs, lorsque le N <collectif> est prédicatif, l'effacement de la complémentation du nom méronyme est possible au sein de l'anaphore associative anaphorique et ce pour des raisons d'anaphorisation.

*J'ai fait **une collection** de timbresles timbres (de ma collection [0]) sont rares.¹*

4.5. Ellipse de l'antécédent

Dans le cas des noms <collectifs> non prédicatifs, l'effacement de l'antécédent du N<élément de collection> est possible. Cela s'explique par le fait que le N <élément de collection> se prête à l'emploi absolu, témoignant ainsi d'une certaine autonomie par rapport au N <collectif> incluant.

***Forêt [0]**.....l' (les) arbre(s)est (sont) gigantesque(s).*

***Ménagère [0]**..... La louche est toute rouillée.*

Cependant, lorsque l'antécédent est un nom collectif prédicatif, son effacement dans le cadre anaphorique s'avère impossible.

¹ Exemple proposé par D. LE PESANT, 2000.

L'énoncé suivant présente le nom *collection* en emploi prédicatif, la présence de son argument *timbres* en P1 est nécessaire pour rendre l'énoncé acceptable.

**J'ai fait une collection [0], les timbres sont rares.*

Le tableau suivant récapitule les différentes propriétés des noms appartenant au syntagme

N <élément de collection> de N <collectif> à trait [-humain]

Nature du nom antécédent	Nom <collectif> prédicatif	Nom<collectif>non prédicatif
Propriétés		
Pronominalisation en <i>en</i>	-	-
Possessivation	-	+
Effacement du complément dans la structure <i>N de N</i> dans l'anaphore associative	+	+
Effacement de l'antécédent dans l'anaphore associative	-	+

Il s'en sort de ce qui précède, que la nature prédicative ou non prédicative des noms collectifs à trait [- humain] détermine les différentes possibilités suivantes :

- de figurer en emploi absolu.
- d'être pronominalisés en *en* ou déterminés par *son*.
- de l'effacement du complément dans la structure *N de N*, dans l'anaphore associative.
- de l'effacement de l'antécédent.

5. La relation <partie d'un processus>/ <processus>

Par noms de <processus>, nous désignons les noms qui renvoient à des événements ou des actions et qui se caractérisent par leur aspect duratif. Ils sont facilement combinables avec

commencer à et *finir de*, contrairement aux actions ou événements ponctuels qui sont incompatibles avec ces semi-auxiliaires.

Quand la relation est exprimée dans le sens holonyme-méronyme, le prédicat partitif général correspondant est *faire partie de*, mais il existe d'autres prédicats plus appropriés tels *être une phase, une étape, un moment de*.

Exemple :

*Le flirt **fait partie** de la parade amoureuse.*

*Le maltage (**fait partie, est une phase**) du processus de fabrication de la bière.¹*

Nous distinguons pour commencer, deux types de processus : les processus événementiels et les processus d'actions.

-Les processus événementiels :

Pour les événements « fortuits », le verbe support correspondant est *avoir lieu* :

Il y a eu (un tremblement de terre, un orage, etc.).

Pour les événements « organisés », le verbe actualisateur qui leur correspond est *se dérouler, se tenir (une fête, une cérémonie, une réunion) s'est déroulée, s'est tenue*.

Les processus d'action :

Pour les noms qui réfèrent à des processus d'actions comme (*réparation, nettoyage, évaluation, etc.*), le verbe *faire* en est le support mais aussi le pro-verbe.

Faire une (réparation, un nettoyage, une évaluation, etc.)

Les énoncés suivants présentent des N de processus d'action actualisés par le verbe *faire* :

(101) *La veille du jour où Mizzi devait venir les voir, ils décidèrent brusquement de **faire un nettoyage** à fond. Toute la journée y passa, ils se couchèrent tard et se levèrent tôt pour continuer...*

TRIOLET Elsa, *Le Premier accroc coûte deux cents francs*, 1945, p. 130.

¹ Exemples proposés par LE PESANT, 2000.

(102) *Ils eurent bientôt **fait l'évaluation** de mon bien*

LESAGE Alain-René, *Aventures du chevalier de Beauchêne*, 1732, p. 262.

Référant à un événement ou à une action, le <processus> se prête à la partition et peut être divisé en « phases » ou en « parties de processus », ainsi, le N de processus occupe la fonction de l'holonyme dans le discours.

Sur le plan syntaxique, les noms de <processus> appellent un complément de nom et ils sont en quelque sorte transitifs.

Exemple : *Nettoyer les vitres* → *Le nettoyage des vitres*.

Soient les énoncés suivants :

(103) *A l'opposé nous eûmes une jeune fille mère, qui ne pouvait se retenir durant le repassage, la vaisselle ou le **nettoyage des vitres**, de fredonner des chansons grivoises du répertoire populaire.*

CROCQ Claude, *Une jeunesse en Haute-Bretagne, 1932-1947*, 2011, p. 96

(104) *Michel s'était glissé sous **la machine** au péril de sa vie, il avait fait **la réparation** et encore une fois sauvé tout le monde.*

GUILLOUX Louis, *Le Pain des rêves*, 1942, p. 447

Les noms indiquant des <parties de processus> peuvent également figurer en emplois prédicatifs puisqu'ils réfèrent à des phases d'action qui sont elles mêmes des actions.

Par exemple, le nom *lessive* dans l'énoncé (106), est un nom de < processus> d'action. Il a pour méronymes *lavage, savonnage, rinçage, etc.* qui sont eux-mêmes des <parties de processus> référant à des actions.

(106) *[...]obligées de servir de secondes mères à de petits frères et soeurs, et de partager avec leur mère les travaux domestiques ; elles aussi font **la lessive** ou du moins le **rinçage** et l'**essorage**, elles frottent les parquets, font la cuisine, reprisent les chaussettes des hommes, ravaudent le linge, allument les poêles, emmaillotent les bébés.*

OLDENBOURG Zoé, *Visages d'un autoportrait*, 1977, p. 262.

Lessive est ici en emploi prédicatif référant à un processus qui inclut différentes phases, *rinçage et essorage* sont par conséquent des < parties de processus >.

Ce même nom prédicatif *lessive* peut avoir des méronymes qui réfèrent à des intervalles de découpage et rendent compte de la tripartition *début, déroulement, fin*.

Ces méronymes appartiennent à la classe des N <intervalles de temps>.

Dans le cas où ils sont rattachés à un nom prédicatif, ces noms fonctionnent comme des actualisateurs indiquant l'aspect de commencement de déroulement ou de fin du procès indiqué par le prédicat.

Exemples :

Le début du nettoyage ;

Le déroulement du nettoyage ;

La fin du nettoyage.

Ainsi, les N de <processus> holonymes ont deux types de méronymes appartenant à deux classes différentes, à savoir la classe des N <actions> et la classe des N <intervalles de temps> étant donné que dans un processus temps et action sont indissociables.

Notre corpus présente également des méronymes qui sont des noms non prédicatifs. Ils font partie d'un processus général, celui de l'évolution, dont ils constituent des phases où des étapes. Borillo les appelle « les noms se référant aux périodes marquantes du cours de la vie *enfance, naissance, mort* ». Ils font partie de la classe générale des N de temps, et ont une composante prédicative saillante parce qu'ils réfèrent à des événements.

Le caractère complexe des N <parties de processus> affecte leur comportement dans le discours, en effet, les méronymes N <actions> n'admettent pas la réduction du prédicat à la structure générale *N méronyme de N holonyme*.

**Le rinçage de la lessive.*

**L'essorage de la lessive.*

De même, pour les méronymes qui sont des N < périodes de la vie >, la structure en *de* n'est pas possible.

*L'adolescence de la vie.

*La jeunesse de la vie.

En revanche, les méronymes appartenant à la classe des <intervalles de temps> se prêtent à cette structure en *de*, quand l'holonyme est un événement organisé, fortuit ou une action.

*Le (la) (début, déroulement, fin) de la **réunion**.* (Événement organisé)

*Le (la) (début, fin) (du, d') **tremblement de terre, orage**.* (Événement fortuit)

*Le (la) (début, déroulement, fin) de la **réparation**.* (Action)

Dans le cas où l'holonyme est un N d'<événement>, si l'événement est « fortuit » seuls les méronymes appartenant à la classe de N <intervalles de temps> peuvent lui être associés.

Il en découle que les N de processus peuvent figurer dans le discours dans un emploi prédicatif ou non prédicatif. De surcroît, les N méronymes qui peuvent être associés à cette catégorie de noms sont soit des noms d'actions, soit des noms de découpage temporel. Ces deux propriétés syntaxique et sémantique déterminent les possibilités d'ellipse dans le cadre de l'anaphore associative.

5.1. Effacement de l'antécédent dans le cadre anaphorique

La possibilité ou non de l'effacement de l'antécédent N de <processus> dépend de la classe du N méronyme, c'est-à-dire s'il s'agit d'un N d'action ou d'un nom de découpage temporel.

En effet, dans le cas où le méronyme est un N d'<action>, l'effacement de l'antécédent est possible comme le montre la séquence suivante où l'antécédent est omis, mais nous pouvons le récupérer à travers des indices linguistiques.

(107) Au début du siècle, la plupart des ménagères allaient encore laver leur linge dans le bateau-lavoir) [...]

*La veille on faisait tremper le linge dans un baquet d'eau froide après l'avoir frotté au savon sec [**le trempage**]. Le lendemain on procédait à l'**essangeage** (on disait plus fréquemment **frottage**) [...]*

*Puis, on le mettait dans la lessiveuse. On versait sur le tout un mélange d'eau très savonneuse et de cristaux de soude et l'on faisait bouillir la lessiveuse sur la cuisinière à bois ou à charbon que possédaient tous les ménages et qui chauffait en même temps la maison.[**le lessivage**]*

A.ALLONOT-TURLLOT, *Avant qu'on oublie*, Bezin 1985

Dans cette séquence, il s'agit d'une « description d'actions »¹ faisant partie d'un processus général de *lavage* qui n'est pas mentionné dans le contexte antérieur, mais inférable à partir du prédicat *laver*.

Lavage serait par conséquent la macro-action et constitue le processus général dans lequel s'intègrent des micro-actions de *trempage*, *frottage* et *lessivage* ; les actions de *trempage*, *frottage*, *lessivage* sont des< parties de processus> qui sont elles-mêmes des actions.

L'antécédent de différentes parties de processus est récupérable à partir du prédicat *laver* évoqué dans le cotexte postérieur qui nous réfère au processus général de *lavage*.

Ainsi, dans cette séquence, l'anaphore méronymique est établie entre les prédicats créant ainsi un système de factorisation : *Lavage {trempage, frottage, lessivage}*

*Lavage (prédicat d'action **Tout**)*

*Trempage, frottage, lessivage (prédicats d'action **Parties**)*

Les deux séquences ci-dessous témoignent également de la possibilité de l'effacement de l'antécédent des N< parties de processus> quand ils réfèrent à des < périodes de la vie>.

(108) *Il est possible qu'en comparant la hauteur d'une jeune fille avec la largeur de son visage, on trouve que dans l'**enfance** elle ait sept fois ce diamètre, huit fois dans l'**adolescence**, neuf fois dans la **jeunesse** et dix fois dans l'**âge mûr**.*

BERNARDIN DE SAINT-PIERRE Henri, *Harmonies de la nature* : t. 2, 1814, p. 67

(109) *La bonne éducation vient trop tard chez des peuples corrompus. Les germes de morale et de vertu que l'on sème dans l'**enfance** des générations déjà viciées, sont étouffés dans*

¹ ADAM J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Mardaga.

l'adolescence et la jeunesse par le débordement et la contagion des vices, qui sont passés en mœurs dans la société.

RAYNAL ABBÉ, *Histoire philosophique et politique des établissements et du commerce des Européens dans les deux Indes* : t. 6 (livres 15-18), 1770, p. 399

Pour l'interprétation des expressions anaphoriques *enfance, adolescence, etc.* nous ne disposons pas, dans les deux séquences, d'un antécédent explicite. Nous avons donc besoin de revenir au cotexte antérieur qui fournit des indices linguistiques permettant d'inférer que les périodes de la vie mentionnées dans les deux séquences sont des <parties d'un processus> général qui est *la vie de la jeune fille* dans l'énoncé (108) et *celle des peuples corrompus* dans l'énoncé (109) et donc de récupérer l'antécédent éliidé.

L'antécédent récupéré nous permet d'expliquer également le fait que ces méronymes peuvent se prêter à l'actualisation par le pronom possessif.

(108') *Il est possible qu'en comparant la hauteur d'une jeune fille avec la largeur de son visage, on trouve que dans **son enfance** elle ait sept fois ce diamètre, huit fois dans **son adolescence**, neuf fois dans **sa jeunesse** et dix fois dans **son âge mûr**.*

(109') *La bonne éducation vient trop tard chez des peuples corrompus. Les germes de morale et de vertu que l'on sème dans **leur enfance** des générations déjà viciées, sont étouffés dans **leur adolescence** et **leur jeunesse** par le débordement et la contagion des vices, qui sont passés en mœurs dans la société.*

En revanche, dans le cas où le méronyme est un N de temps (*début, déroulement, fin*), l'effacement de l'antécédent est impossible, étant donné que ces noms indiquent l'aspect d'un processus, ce qui nécessite la mention de ce même processus.

N0<procès> a débuté

N0<procès> est fini

N0<procès> s'est déroulé

Nous allons dans ce qui suit étudier l'actualisation du méronyme <partie de processus> à travers les deux tests de pronominalisation en *son* et en *en*. Les méronymes <partie de processus> se présentent, en effet, comme ayant un comportement particulier au sein du discours.

5.2. La possessivation et la pronominalisation en *en*

La détermination en *son* s'avère impossible dans le cas où le méronyme est un N d'<action>, cela s'explique par le fait que le prédicat partitif qui lie l'holonyme <processus> à son méronyme<partie de processus> ne peut pas être réduit en *de*, comme le montre la séquence suivante :

(107') **Au début du siècle, la plupart des ménagères allaient encore laver leur linge dans le bateau-lavoir) [...]*

La veille on faisait tremper le linge dans un baquet d'eau froide après l'avoir frotté au savon sec [le trempage] du lavage. Le lendemain on procédait à l'essangeage du lavage (on disait plus fréquemment au frottage du lavage [...]

Puis on le mettait dans la lessiveuse. On versait sur le tout un mélange d'eau très savonneuse et de cristaux de soude et l'on faisait bouillir la lessiveuse sur la cuisinière à bois ou à charbon que possédaient tous les ménages et qui chauffait en même temps la maison. [le lessivage du lavage].

(107'') **Au début du siècle, la plupart des ménagères allaient encore laver leur linge dans le bateau-lavoir) [...]*

La veille on faisait tremper le linge dans un baquet d'eau froide après l'avoir frotté au savon sec [son trempage] (du lavage). Le lendemain on procédait à son essangeage (on disait plus fréquemment son frottage) (du lavage) [...]

Puis on le mettait dans la lessiveuse. On versait sur le tout un mélange d'eau très savonneuse et de cristaux de soude et l'on faisait bouillir la lessiveuse sur la cuisinière à bois ou à charbon que possédaient tous les ménages et qui chauffait en même temps la maison.[son lessivage].

La pronominalisation en *en* est également impossible.

**Le processus de lavage a commencé, le trempage (l'essangeage, le frottage, le lessivage) en est parfait.*

Cependant, dans le cas où le méronyme est un N de temps, l'actualisation en *son* est tout à fait possible, comme le montrent les exemples suivants :

On a procédé au lavage, (son début, son déroulement, sa fin) était parfait(e)

On a procédé au lavage, (le début, le déroulement, la fin) en était parfait (e).

Nous récapitulerons les propriétés précédentes dans le tableau suivant :

Nature du Propriétés méronyme	Nom de <temps> non prédicatif	Nom d'<action> prédicatif
Pronominalisation en <i>en</i>	+	-
Détermination par <i>son</i>	+	-
Effacement du complément du N méronyme	-	+
Effacement de l'antécédent	-	+

6. La relation contenant/ contenu

Nous traiterons, dans ce qui suit, la relation sémantique contenant –contenu entre anaphorisant et anaphorisé. La structure génitive correspondant à ce type de relation méronymique est *N<contenant> de N <contenu>*. Nous proposons pour le traitement de ce type de relation deux énoncés proposés par D. Le Pesant :

J'ai versé un verre de cognac dans une casserole

Il m'a tendu un verre de cognac¹

D'après ce linguiste, *Verre de cognac*, dans le premier emploi désigne le contenu du récipient, alors que dans le deuxième emploi, c'est le récipient et son contenu qui sont tous les deux désignés.

Dans le premier emploi, le nom de récipient a un emploi de déterminant quantifieur, alors que pour le deuxième emploi, c'est l'ensemble formé par le verre et son contenu qui est désigné.

¹ Exemples proposés par D. LE PESANT, 2000.

Nous retiendrons le deuxième emploi parce qu'il favorise l'ellipse du complément, dans le cas où il prend la position d'antécédent.

(110) *Il m'a tendu un verre [0] ; (le cognac, l'eau, l'orangeade, la liqueur) était délectable.*¹

La première phrase est elliptique ; il faut supposer la source suivante :

(111) *Il m'a tendu un verre de (cognac, eau, orangeade, liqueur), le cognac, l'eau, l'orangeade, la liqueur) était délectable.*

Une des propriétés des N de <contenu> est de pouvoir faire partie de la construction *Il y a N2 dans N1* :

Il y a du cognac dans ce verre

Le prédicat *être une partie de* n'est pas adéquat pour ce genre de relation, mais celui qui semble correspondre le mieux à ce type de relation est *contenir* qui suppose un N holonyme en position sujet (arg 1) et un N méronyme en position d'objet (arg 2).

**le cognac est une partie de ce verre*

Ce verre contient du cognac.

Nous avons repéré dans notre corpus une diversité de noms de contenants qui ne se limitent pas uniquement aux noms de <réceptifs>. En effet, les N de certains <moyens de transport> comme *camion, wagon*, certains noms d'<emballage> comme *sachet, paquet* peuvent figurer dans le discours comme des noms de contenants.

*J'ai fait venir un **camion de sable**.*

*C'est le jour du **camion de lait**.*

*Un **wagon de marchandises**.*

*Un **sachet de fruits**.*

*Un **paquet de cigarettes**.*

Ce qui caractérise ces N de contenants et de contenus, c'est qu'ils sont non prédicatifs, ce sont des noms élémentaires qui réfèrent à des « objets » concrets.

¹ Ibid.

6.1. Effacement du complément du nom de <contenant>

Dans le site anaphorique, les noms appartenant à ce type de relation peuvent admettre l'effacement du complément du nom de <contenant>, quand il est en position d'antécédent.

Pour n'en prendre que quelques exemples où l'antécédent est un N de <récipient>, nous reprendrons ceux qui ont été formulés par D. Le Pesant¹ :

(112) Prends **ce bidon** [0] et jette (l'eau, le pétrole, l'essence, l'huile, le pétrole)

(113) Il y avait **une bouteille** [0] dans le placard mais le vin était passé.

(114) Il y'a **une citerne** [0] dans ce jardin, mais fais attention, car l'eau n'est pas potable.

Dans les cas où l'antécédent est un N de <moyen de transport >, comme dans l'exemple suivant, proposé par P.A. Buvet²

(115) **Un camion de lait** était renversé sur la chaussée, **les (bouteilles de lait + bidons de lait)** étaient miraculeusement intact(e)s.

l'effacement du complément du nom contenant - antécédent est possible.

Un camion [0] était renversé sur la chaussée, **les (bouteilles de lait + bidons de lait)** étaient miraculeusement intact(e)s.

Mais la récupération de l'élément éliminé est tout à fait possible grâce à un travail inférentiel qui nous permet d'interpréter que le camion renversé est un camion de lait.

Soit la séquence suivante :

(116) *L'autre avait raflé le paquet en disant :*
- *Si tu veux des cigarettes, tu fais comme moi : tu travailles.*

PAGE Alain, *Tchao pantin*, 1982, p. 16

Il s'agit également d'une ellipse du complément du nom de <contenant> *paquet* en position d'antécédent. La situation d'énonciation nous permet d'interpréter *cigarettes* comme <contenu> du paquet.

¹ Ibid.

² BUVET P.-A., 2008, « Descriptions d'anaphores associatives en termes de classes d'objets »,

6.2. Possessivisation et pronominalisation en *en*

La détermination par *son* est impossible, quand l'antécédent est un nom de <réceptif>. Cela s'explique par le fait que cet environnement ne permet pas la structure *N contenu de N contenant*

**Prends ce bidon [0] et jette (son, sa) (eau, pétrole, essence, huile, pétrole)*

**Il y avait une bouteille [0] dans le placard mais son vin était passé.*

**Il y a une citerne [0] dans ce jardin, mais fais attention, car son eau n'est pas potable.*

De même pour la pronominalisation avec *en* qui s'avère impossible.

**Prends ce bidon [0] et jettes- en (l'eau, le pétrole, l'essence, l'huile, le pétrole)*

**Il y avait une bouteille [0] dans le placard mais le vin en était passé.*

**Il y a une citerne [0] dans ce jardin, mais fais attention, car l'eau n'en est pas potable.*

Dans le cas où l'antécédent est un N de < moyen de transport >, la pronominalisation est également inacceptable comme le montrent les exemples suivants :

**Un camion [0] était renversé sur la chaussée, ses (bouteilles de lait + bidons de lait) étaient miraculeusement intact(e)s.*

**Un camion [0] était renversé sur la chaussée, les (bouteilles de lait + bidons de lait) en étaient miraculeusement intact(e)s.*

Il découle de là que :

- La relation anaphorique entre un N contenant et un N contenu obéit –comme c'est le cas avec toutes les anaphores associatives de type méronymique- à l'ellipse du prédicat partitif, ici *contenir*.

-Le N de contenu peut se prêter à un emploi absolu où il y a effacement du complément du nom de contenant comme il peut se prêter à figurer sans antécédent qui est susceptible d'ajouter des informations sur le contenant :

[0] Jette (l'eau, le pétrole, l'essence, l'huile, le pétrole)

[0] le vin était passé.

[0] fais attention, car l'eau n'est pas potable.

Enfin, la possessivation et la pronominalisation en *en* qui sont applicables dans la plupart des cas de relation méronymique, ne sont pas possibles dans une relation méronymique de type contenant-contenu.

Le tableau ci-dessous permet de récapituler toutes ces propriétés.

Nature du Propriétés méronyme	Contenant N de <récepteur>	Contenant N de < moyen de transport>
Pronominalisation en <i>en</i>	-	-
Possessivation	-	-
Effacement du complément du N <contenant>	+	+
Effacement de l'antécédent N <contenant>	+	+

CHAPITRE 3: Les anaphoriques verbaux

1. L'imparfait anaphorique méronymique

L'anaphoricité de l'imparfait semble communément admise¹ ; elle s'applique à la conversation, c'est-à-dire à l'interaction orale où deux interlocuteurs sont présents dans une situation d'énonciation et elle s'applique aussi sur les textes littéraires, pour la raison suivante :

Que l'imparfait, désormais (IMP), est « un temps qui n'a pas d'autonomie référentielle, il réfère à un moment qu'il n'identifie pas lui-même et renvoie à une entité temporelle du passé déjà introduite dans le contexte ou accessible dans la situation extra-linguistique ».²

Selon Berthonneau et Kleiber, l'(IMP) est un temps qui exprime la « coréférence globale », puisqu'on considère « l'événement à l'imparfait comme faisant partie d'une situation complexe », c'est ce qui fait de l'(IMP) un temps anaphorique méronymique.

Prenons l'exemple suivant³ :

(117) *Jean se réveilla à 8 heures. Il **dormait** bien.*

Il *bien dormir* fait partie d'une situation complexe du type *dormir+se réveiller*, l'imparfait *dormait* traduit une partie de cette situation complexe.

L'imparfait peut être précédé d'un antécédent explicite, c'est-à-dire que l'intervalle temporel est donné par celui d'une expression temporelle au passé mentionnée dans le cotexte antérieur. L'antécédent peut être constitué par :

-Un prédicat d'événement au passé qui constitue le noyau d'une phrase antérieure comme dans

(118) *Paul entra. Marie **faisait** la vaisselle.*

où l'antécédent temporel de la phrase à l'imparfait est l'événement *Paul entra*, en effet, le rapport entre les deux faits dans la P1 et P2 implique que Paul s'est déplacé vers « une situation » où il a perçu¹ Marie entrain de laver la vaisselle.

¹ Cf. à ce propos BERTHONNEAU et KLEIBER, 1993.

² Ibid

³ Exemple proposé et analysé par MOLENDIJK, 1996 et cité par BERTHONNEAU et KLEIBER, 1993.

Laver la vaisselle fait donc partie d'une situation plus « complexe » dans laquelle se trouve Marie.

Dans un énoncé comme :

(119) *Paul entra. Marie **faisait** la vaisselle. Elle **écoutait** de la musique et elle **chantait**.*

Nous avons affaire à plus d'informations en rapport avec cette situation « complexe » dans laquelle se trouve Marie : *Laver la vaisselle, écouter de la musique, chanter, etc.*

Ainsi, l'(IMP) *lavait, écoutait, chanter* contribue à décrire certains aspects d'une situation englobante dans laquelle se trouve Marie, d'où sa référence à une partie d'un tout.

Pour mieux illustrer le cas de l'imparfait méronymique avec un antécédent explicite ayant la forme d'une phrase à prédicat dans le passé, nous prenons la séquence suivante :

(120) *Le Capitaine s'arrêta et regarda. La rue **sentait** l'égout, le poisson, la fumée, mais il s'y **mêlait** aussi d'autres odeurs, celles du pain, du linge qu'on **repassait**, une odeur de résine.*

GUILLOUX Louis, *Le Sang noir*, 1935, p. 83

Dans P1, les prédicats d'action *s'arrêter* et *regarder* constituent des antécédents pour l'(IMP) *sentait, se mêlait, repassait* dans P2.

Ces différents imparfaits contribuent chacun à décrire une partie de l'environnement complexe dans lequel se trouve le personnage, ce qui confère à l'imparfait une valeur méronymique.

L'antécédent peut être aussi une proposition subordonnée temporelle dont le prédicat est dans un temps du passé.

(121) *Quand Paul entra, Marie **faisait** la vaisselle.*²

-Un adverbial temporel à noyau nominal en position frontale

¹ VOGELEER, 1996 parle d'un imparfait perceptuel qui introduit une partie d'une situation perceptualisée (il vit Marie entrain de laver la vaisselle)

² Selon VOGELEER, 1996, les phrases avec une subordonnée temporelle de type *Quand Paul entra, Marie faisait la vaisselle*.ne sont pas purement perceptuelles elles appartiennent au type mixte appelé *perceptuel narratif*.

(122) *A neuf heures, la salle du théâtre des Variétés **était** encore vide.*

ZOLA Emile, *Nana*, 1996, Marabout, p.1

(123) *Ils se rencontrèrent en juin ; trois mois plus tard, ils **se mariaient**.*

(124) *En attendant l'aube, ils ont bu, beaucoup. Et ils ont reparlé de la défaite, de la débâcle, du désastre. Six mois plus tôt, le 10 mai, à 6 heures du matin, ils **entraient** en Belgique avec les hommes de la VIIe armée française.*

CHALANDON Sorj, *La Légende de nos pères*, 2009, p. 69

2. L'imparfait sans antécédent

L'imparfait anaphorique se prête à l'effacement de l'antécédent. En effet, il peut être dépourvu d'antécédent temporel explicite, mais, on peut toujours récupérer par inférence un intervalle temporel soit dans le texte, soit dans la situation énonciative.¹ C'est cette configuration de l'imparfait sans antécédent qui nous intéresse dans le cadre de ce travail parce qu'il présente un cas d'anaphore méronymique avec ellipse ou d'anaphore méronymique « inférentielle », selon l'expression de Kleiber.²

Les séquences ci-dessous présentent des cas d'(IMP) qui n'a pas d'antécédent. En effet, il figure au début de la séquence et le lecteur ne dispose d'aucune information au sujet du son point de référence. Il s'agit d'un type particulier d'IMP que Vogeleer³ appelle l'IMP perceptuel, il fera l'objet de cette partie de notre travail vu qu'il peut avoir un antécédent « implicite » et il est de nature méronymique.

Soient les énoncés suivants :

(125) *Il **pleuvait**, elle n'**avait** pas de parapluie, mais l'imperméable de Daldry **pendait** au portemanteau. Alice le passa sur ses épaules et ressortit.*

LEVY Marc, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011, p. 412

¹ KLEIBER, 1990, BERTHONNEAU et KLEIBER, 1993, MOESCHLER, 1993.

² KLEIBER, 1990, 1992.

³ VOGELEER S., 1996, « L'anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels », *Cahiers Chronos*, Anaphores temporelles et (in-) cohérence, Textes réunis par Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck et Carl Vetter.

(126) *Les manches retroussées, mâchoires serrées avec des sourires de statues, corps maigres et entraînés, allant tous du même pas. [...] Ils **entraient** en ville, ils **pouvaient** faire ce qu'ils **voulaient** pour gagner ; ils **pouvaient** faire ce qu'ils **voulaient** si à la fin ils **gagnaient**.*

JENNI Alexis, *L'Art français de la guerre*, 2011, p. 502

Pour la récupération de l'antécédent implicite de l'(IMP), dans ces séquences, nous reviendrons à l'hypothèse de Vogleer¹ que l'imparfait sans antécédent- notamment à l'incipit- a « une valeur perceptuelle »². En effet, « il s'agit de la relation *voir* qui s'obtient suite au transfert du point de vue vers le temps et le lieu de la situation décrite par la phrase à l'(IMP) ». Dans le cas de l'IMP perceptuel, la perception est assurée par un énonciateur-observateur que Vogleer appelle *l'individu déterminant le point de vue* « qui décrit les choses telles qu'il les voit ».

Dans l'énoncé (125), il s'agit du personnage Alice qui assume ce rôle. Pour l'interprétation de l'énoncé nous devons récupérer le prédicat de perception élidé *voir* et son argument-sujet qui est dans cette séquence *Alice* et en déduire que le verbe à l'imparfait *pleuvait* occupe ici la fonction de l'argument 2 du prédicat élidé *voir*.

Nous reconstruirons donc la séquence comme suit :

(125') *Alice (voir qu') il pleuvait, elle n'avait pas de parapluie, mais l'imperméable de Daldry pendait au portemanteau. Alice le passa sur ses épaules et ressortit.*

LEVY Marc, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011, p. 412

Dans la séquence (126), la visualisation est effectuée par un observateur -extérieur qui joue le rôle d'un témoin oculaire. Nous pouvons inférer (en tant que lecteurs) qu'il s'agit du « *je* » narrateur qui voit que les personnages désignés par *ils*, ont *les manches retroussées, les mâchoires serrées avec des sourires de statues, corps maigres et entraînés, allant tous du même pas. [...] et il voit qu'ils entraient en ville.*

Il s'agit encore une fois d'un cas d'imparfait perceptuel où la récupération du prédicat de perception élidé et de l'argument- sujet de la perception est essentielle pour la bonne interprétation de l'anaphoricité de l'(IMP).

¹ Ibid.

² VOGLEER, 1994, (cité par VOGLEER, 1994) distingue entre trois valeurs textuelles de l'IMP, l'IMP perceptuel, l'IMP épistémique simple et l'IMP épistémique global. L'(IMP) sans antécédent n'a pas la même nature, selon qu'il s'agit de l'une ou l'autre valeur de l'IMP.

Cette hypothèse de considérer que l'(IMP) sans antécédent a une valeur perceptuelle, nous permet d'interpréter un bon nombre d'énoncés qui constituent des incipits ou des débuts de séquences et où l'on doit récupérer le prédicat de perception omis. Nous avons sélectionné dans ce qui suit des séquences qui témoignent de perceptions par des sens différents (l'ouïe, l'odorat, etc.) : *sentait la fumée ; faisait froid, faisait un bruit ; résonnait.*

La diversité des types de perception nous permet de ne pas nous limiter au verbe *voir* en tant que prédicat omis pouvant constituer un antécédent pour les différents (IMP), en effet, les verbes *apercevoir, remarquer, sentir, entendre, etc.* peuvent jouer ce rôle selon le contexte. Mais, le prédicat omis peut être d'ordre plus générique, indiquant la perception de manière générale comme le verbe *percevoir*.

(127) *L'air **sentait** la fumée des âtres, la paille chaude des fumiers, l'acidité du caillé dans les jarres. Rroû avançait toujours, droit devant lui, de la même allure résolue.*

GENEVOIX Maurice, *Rroû*, 1931, p. 128

(128) *Il **faisait** froid. Elle avait froid à ses jambes, ses bras nus, son lit était froid et pitoyable. Et ce jour qui venait, gris et laid, elle ne pouvait l'envisager sans effroi.*

GARAT Anne-Marie, *Dans la main du diable*, 2006, p. 919

(129) *Nous étions trois : le pêcheur, Marie et moi. Le bateau était très petit. Le moteur **faisait** un bruit d'enfer. De l'huile s'échappait de partout. Trois nuits de suite, pendant que le marin couchait sur son bateau, nous avons dormi à la belle étoile, sur les rochers.*

ORMESSON Jean d', *La Douane de mer*, 1993, p. 288

(130) *Le sol maigre **résonnait** sous leurs pieds, la roche sous l'herbe affleurait en grosses pierres moussues, des hêtres râblés s'y appuyaient.*

JENNI Alexis, *L'Art français de la guerre*, 2011, p. 143

Le type de perception auquel réfère l'(IMP) dans les différentes séquences est respectivement l'odorat dans (127), le toucher dans (128), et l'ouïe dans (129), (130).

Pour reconstituer l'antécédent implicite des (IMP) dans les séquences précédentes, nous pouvons récupérer les éléments élidés (prédicat de perception et l'argument –sujet de perception).

Nous parlerons donc de percepteurs-énonciateurs¹.

(127') (*Rrou **percevoir** [0]*) *L'air[qui] sentait la fumée des âtres, la paille chaude des fumiers, l'acidité du caillé dans les jarres. Rrou avançait toujours, droit devant lui, de la même allure résolue.*

GENEVOIX Maurice, *Rrou*, 1931, p. 128

(128') (*Elle **percevoir** [0]*) *[qu'] il faisait froid. Elle avait froid à ses jambes, ses bras nus, son lit était froid et pitoyable. Et ce jour qui venait, gris et laid, elle ne pouvait l'envisager sans effroi.*

(129') *Nous étions trois : le pêcheur, Marie et moi. Le bateau était très petit. (Nous **percevoir** [0]) [que] Le moteur faisait un bruit d'enfer. De l'huile s'échappait de partout. Trois nuits de suite, pendant que le marin couchait sur son bateau, nous avons dormi à la belle étoile, sur les rochers.*

(130') (*Ils **percevoir** [0]*) *[que] Le sol maigre résonnait sous leurs pieds, la roche sous l'herbe affleurait en grosses pierres moussues, des hêtres râblés s'y appuyaient.*

Il s'en sort de ce qui précède, que l'imparfait perceptuel en début de séquence est anaphorique. Il a un antécédent implicite qu'il est nécessaire de récupérer pour la bonne interprétation de l'énoncé.

L'antécédent élidé est prédicatif, il s'agit du verbe de perception, et il dispose par conséquent de :

- un argument – sujet implicite, mais que nous pouvons inférer à partir du contexte.
- un argument –objet qui est le verbe à l'imparfait.

¹ L'énonciateur ici désigne la ou les personne(s) perceptrice(s) dans l'univers du texte qui peut être le narrateur ou les personnages. Et la situation d'énonciation sera par conséquent ici en rupture avec l'énonciation réelle de production du texte et c'est pour cette raison qu'elle ne pourra pas être considérée comme déictique.

La situation perceptualisée est « complexe » et l'imparfait ne réfère qu'à l'une des composantes de cette situation. C'est dans ce sens là qu'il est méronymique.

Nous proposons dans ce qui suit une séquence où l'imparfait sans antécédent explicite contribue au liage des propositions dans la séquence descriptive et assure sa cohésion verbale.

(131) L'assommoir du père Colombe se trouvait au coin de la rue des Poissonniers et du boulevard de Rochechouart. L'enseigne portait, en longues lettres bleues, le seul mot : Distillation, d'un bout à l'autre. Il y avait la porte, dans deux moitiés de futaille, des lauriers-roses poussièreux.

Le comptoir énorme, avec ses files de fer, sa fontaine et ses mesures d'étain, s'allongeaient à gauche en entrant ; et la vaste salle, tout autour, était ornée de gros tonneaux peints en jaune clair, miroitants de vernis, dont les cercles et les cannelles de cuivre luisaient. Plus haut, sur les étagères, des bouteilles de liqueurs, des bocaux de fruits, toutes sortes de fioles en bon ordre, cachaient les murs, reflétaient dans la glace, derrière le comptoir, leurs taches vives [...]

ZOLA. Emile, *L'Assommoir*, 1877.

L'imparfait d'arrière-plan est utilisé à des fins descriptives dans la description de l'assommoir du père Colombe, nous pouvons donc parler dans cette séquence d'un (IMP) perceptuel. Le début du chapitre (2) de *L'Assommoir* nous montre Gervaise et Copeau attablés « à l'assommoir du père Colombe », ce qui nous permet de déduire que la description (ou perception) est fournie du point de vue des deux personnages qui assument le rôle d' « individus déterminant le point de vue » et représentent des « témoins oculaires ».

Dans cette séquence, le prédicat de perception *voir* ne figure pas en surface, mais on peut l'inférer à partir du contexte.

Ainsi, pour la récupération de l'antécédent des (IMP) employés dans la description, il nous faut une reconstruction de :

- l'argument- sujet du verbe de perception : Les deux protagonistes Gervaise et Copeau.

Le prédicat de perception : *voir, percevoir*, ou (*regarder, observer*) pour référer à l'acte perceptuel dans sa totalité)

La description de l'assommoir du père Colombe serait par conséquent, « la situation perceptualisée » et constitue donc l'argument-objet du prédicat de perception éliidé.

Nous reconstituerons donc la séquence comme suit :

[P1] *Gervaise et Copeau (regarder→ voir)*

[0]

L'assommoir du père Colombe se trouvait au coin de la rue des Poissonniers et du boulevard de Rochechouart. [P2]L'enseigne portait, en longues lettres bleues, le seul mot : Distillation, d'un bout à l'autre. [P3] Il y'avait la porte, dans deux moitiés de futaille, des lauriers-roses poussiéreux.

[p4]Le comptoir énorme, avec ses files de fer, sa fontaine et ses mesures d'étain, s'allongeaient à gauche en entrant ; et la vaste salle, tout autour, était ornée de gros tonneaux peints en jaune clair, miroitants de vernis, dont les cercles et les cannelles de cuivre luisaient. [p5]Plus haut, sur les étagères, des bouteilles de liqueurs, des bocaux de fruits, toutes sortes de fioles en bon ordre, cachaient les murs, reflétaient dans la glace, derrière le comptoir, leurs taches vives [...]

ZOLA. *Emile, L'Assommoir, 1877.*

Les (IMP) *se trouvait, portait, avait, etc.* ont tous le même antécédent qui est le prédicat de perception *voir* [0] dans P1, et à chaque fois qu'il y a introduction d'un nouvel élément de description, on suppose qu'il y a un acte de perception qui lui est conjoint, ce qui permet d'introduire un nouvel ingrédient de la situation « perceptualisée ».

P1 -Voir [0] →l'assommoir se trouvait...

P2-Voir [0] → l'enseigne portait...

P3 -Voir [0] → Il y avait la porte.....

L'(IMP) perceptuel sans antécédent est anaphorique méronymique ce qui justifie pour certains cas l'emploi de l'article défini dans les descriptions sans antécédent.

P1 -Voir [0] →l'assommoir se trouvait...

P2-Voir [0] → l'enseigne portait...

P3 -Voir [0] → Il y avait la porte.....

3. La définitude de la description

Pour l'étude de l'actualisation des expressions descriptives nous reviendrons à la théorie des trois fonctions primaires qui postule que les énoncés minimaux sont des structures prédicat +arguments actualisés.

Nous procéderons à la réduction de nos énoncés qui contiennent l'(IMP) perceptuel à cette structure de base. Ils se présenteront donc comme suit :

(127') (*Rrou* **percevoir** [0]) *L'air sentait la fumée.*

(128') (*Elle* **percevoir** [0]) *Il faisait froid.*

(129') (*Nous* **percevoir** [0]) *Le moteur faisait un bruit d'enfer. De l'huile s'échappait de partout. Trois nuits de suite, pendant que le marin couchait sur son bateau, nous avons dormi à la belle étoile, sur les rochers.*

(130') (*Ils* **percevoir** [0]) *Le sol maigre résonnait sous leurs pieds, la roche sous l'herbe affleurait en grosses pierres moussues, des hêtres râblés s'y appuyaient.*

La structure de base commune à ces énoncés est *Argument1+prédicat de perception+Argument 2*

L'imparfait perceptuel (*sentait, faisait, résonnait*) est prédicatif, mais il constitue dans ces énoncés un élément de l'argument du prédicat de perception.

L'argument 2 du prédicat *percevoir* est une phrase :

l'air sentait la fumée en (127');

il faisait froid en (128');

le moteur faisait un bruit en (129')

et le sol maigre résonnait en (130').

Dans les énoncés (127), (129) et (130), l'argument (2), objet du verbe de perception, a, à son tour la structure : prédicat + arguments.

Ce qui correspond à la structure globale suivante : *Arg (1) / prédicat à l'(IMP) /arg (2) = prédicat+arguments.*

L'exemple (128) *Il faisait froid*, présente un cas différent, celui d'une locution verbale impersonnelle où le prédicat nominal *froid* est joint à un verbe support à l'imparfait *faisait*. Cette structure prédicative se caractérise par le fait qu'elle met en place un seul argument qui est le pronom impersonnel *il*, c'est pour cette raison que nous l'écartérons de notre analyse des actualisateurs des arguments. Nous allons nous intéresser dans ce qui suit à la définitude du premier argument qui n'est pas motivée par une reprise d'un référent précédemment cité dans le cotexte antérieur, mais plutôt par un déclencheur implicite qui est le prédicat de perception.

Les exemples suivants fournissent ce que Vogeleer appelle « les descriptions sans antécédent »¹ mais qui sont présentées sous le mode du défini.

(131) *Les bâches des baraques foraines se soulevaient, claquaient, retombaient (...)*

(132) *La place était une vaste flaque où trempaient des confettis et des serpentins (...)*²

Ces énoncés sont des incipit tirés de textes littéraires, ils se distinguent par le fait que les « descriptions » ne disposent pas d'un antécédent et sont actualisées par l'article défini. Selon Vogeleer « le lecteur interprète le défini comme relatif à un objet qui se trouve dans la situation point de vue perceptuelle³ et qui de plus, fait partie du champ visuel de l'individu déterminant le point de vue depuis un instant antérieur au temps point de vue de la phrase (...) la nature du défini employé sans antécédent dans un contexte perceptuel est donc déictique (...) puisque le référent est localisé dans la situation point de vue ».

Selon nous, le référent de l'objet décrit est localisé dans « la situation point de vue perceptuelle », néanmoins cela ne confère pas aux descriptions-comme le pense Vogeleer - une valeur déictique. En effet, selon nous, il faudrait commencer par distinguer le monde réel et le monde du texte. La séquence descriptive s'inscrit dans l'univers du texte, ce dernier est en rupture avec la situation d'énonciation réelle, celle de la production du texte. Il s'agit, par conséquent, d'un plan d'énonciation non embrayé qui est celui du récit et les éléments doivent être interprétés non pas par rapport à l'énonciation, mais par rapport à l'énoncé. Ainsi, dans les séquences descriptives, nous avons affaire à un (des) personnage(s) qui perçoit (vent) les objets décrits, ou bien un narrateur –descripteur dont le rôle est de peindre le cadre spatio-temporel perceptualisé, l'énonciateur réel (l'auteur) est complètement effacé. Ce qui nous met en rupture complète avec le plan d'énonciation embrayé et ne permet en aucun cas de conférer aux éléments décrits une valeur déictique.

En revanche, l'hypothèse de Vogeleer que « la situation point de vue perceptuelle fait partie du champ visuel de l'individu déterminant le point de vue depuis un instant antérieur au temps point de vue de la phrase » est effectivement plausible et justifie l'emploi du défini.

Tel est le cas dans les deux exemples suivants :

(131') *Les bâches des baraques foraines se soulevaient, claquaient, retombaient (...)*

¹ Op.cit.

² Ces exemples sont des incipit à l'(IMP) proposés par VOGELEER, 1996.

³ « la situation point de vue perceptuelle » selon VOGELEER est « la situation du point de vue de l'énonciateur –observateur qui est localisé dans le cadre spatio-temporel des événements et qui décrit les choses telles qu'il les voit ou comme s'il les voyait »

(132') *La place était une vaste flaque où trempaient des confettis et des serpentins (...)*¹
où les bâches des baraques foraines et la place font partie du champ visuel de l'observateur-énonciateur « depuis un instant antérieur au temps point de vue de la phrase »².

Nous pouvons interpréter l'énoncé en récupérant les éléments élidés, c'est-à-dire le prédicat de perception et l'argument -sujet de perception comme suit :

L'obsevateur -descripteur- (individu déterminant le point de vue) (percevoir) [0]

Les bâches des baraques foraines se soulevaient, claquaient, retombaient (...)

La place était une vaste flaque où trempaient des confettis et des serpentins (...)

Les bâches des baraques / la place font partie du champ visuel de l'individu déterminant le point de vue et sont perçus depuis un instant antérieur à l'(IMP), temps point de vue de la phrase. Donc, le moment de la perception précède le moment de la description, c'est ce qui justifie l'emploi du défini.

En revanche dans :

Des bâches des baraques foraines se soulevaient, claquaient, retombaient (...)

Une place était une vaste flaque où trempaient des confettis et des serpentins (...)

l'indéfini s'interprète selon Vogeleer « comme relatif aux objets sur lesquels le regard de l'individu déterminant le point de vue se porte au moment point de vue de la phrase ou qui apparaissent dans son champ visuel ou auditif au moment point de vue. »

Nous pouvons parler dans ce cas d'un moment de perception qui coïncide avec le moment de la description.

Observons l'actualisation par l'indéfini dans les séquences suivantes, où l'imparfait est pourvu d'un antécédent temporel et où le prédicat de perception est explicité.

(133) *Alors qu'elle survolait une étroite vallée, elle aperçut sous ses ailes **un lac** qui avait la forme et la couleur d'une huître.*

LEVY Marc, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011, p. 122

¹ Exemples proposés par VOGELEER, 1996.

² Ibid

(134) *Vers 9 heures du matin, elles se trouvaient par hasard au bord de la route et ni l'une ni l'autre n'avaient envie de traverser, lorsque Marinette aperçut de l'autre côté **une petite chevrette blanche** qui marchait dans les champs.*

AYMÉ Marcel, *Nouvelles complètes*, 2002, p. 683.

L'(IMP) de la subordonnée a comme antécédent temporel le prédicat de perception *aperçut* qui est dans un temps du passé : le passé simple dans les deux énoncés.

L'indéfini s'interprète comme relatif à l'objet *lac* dans (133), *petite chevrette blanche* dans (134) sur lequel le regard de « l'individu déterminant le point de vue » -ici le personnage désigné par *elle* dans (133) et *Marinette* dans (134) - se porte au moment de la description « le moment point de vue de la phrase », selon l'expression de Vogeleer.

Ainsi, dans ces séquences, le moment de la description coïncide avec le moment de la perception, c'est ce qui justifie l'actualisation avec l'indéfini.

La définitude ou non de la description dans les phrases perceptuelles est, par conséquent, dépendante du moment de la perception, qui peut être antérieur au moment de la description (dans ce cas, c'est l'actualisation par le défini) ou simultané au moment de la description (dans ce cas c'est l'actualisation par l'indéfini).

Nous retenons de ce qui précède que :

Selon les linguistes¹, l'imparfait a au moins trois valeurs textuelles (épistémique de type explicatif, épistémique global, perceptuel). Nous nous sommes limitée ici à l'étude de l'une de ces valeurs de l'imparfait qui est la valeur perceptuelle pour deux raisons :

- i) L'imparfait perceptuel a une valeur anaphorique et il peut au même temps figurer sans antécédent, ce qui nous fournit un cas d'ellipse d'antécédent, objet de notre travail.
- ii) L'imparfait perceptuel est méronymique dans la mesure où il permet à « l'individu déterminant le point de vue », c'est-à-dire celui qui décrit les choses telles qu'il les voit (ou comme s'il les voyait), de décrire une partie d'une « situation complexe » englobante.

¹ LE GOFFIC, P., FUCHS C., 1986 ; VOGELEER, 1996.

CHAPITRE 4: Les adverbiaux temporels anaphoriques

Nous aborderons dans ce qui suit le cas des adverbiaux temporels parce qu'ils peuvent figurer dans l'énoncé en position d'anaphorisants. Ils peuvent également introduire une relation méronymique avec un antécédent explicite ou implicite et ils se prêtent à différents cas d'ellipse dans le site anaphorique.

Sur le plan morphologique, nous avons remarqué, d'après notre corpus, que les adverbiaux temporels anaphoriques se divisent en deux catégories morphologiquement distinctes :

-Des adverbes sans préposition de forme *Dét+N ou Dét+ N+ là*

Une nuit, quelques minutes, ce jour-là, ce matin-là, etc.

-Des adverbes composés sous forme de syntagmes prépositionnels *Prép+SN* : *à l'aube, pendant la nuit, en janvier, etc.*

Ils occupent la fonction actualisatrice au sein de l'énoncé.

Concernant la valeur méronymique de l'adverbial temporel anaphorisant, elle dépend de la nature du nom qui entre dans sa composition. En effet, en revenant au classement des N temps qui a été élaboré par Borillo¹, trois types de noms peuvent entrer dans une relation d'inclusion parce qu'ils indiquent dans leur sémantisme même le sens de la partie.

1-Les N de sous-parties de l'unité de mesure 24 heures *matin, soir, après-midi, etc.*

2-Les N utilisés comme unités de mesure de temps ; ces unités ne sont pas indépendantes, mais donnent lieu à des convertibilités très précises que tout le monde connaît (*Un mois= quatre semaines, une semaine=7 jours, un jour=24heures*)

3-Les N qui réfèrent à des intervalles de découpage et qui rendent compte essentiellement de la tripartition *commencement, milieu, fin.*

Dans le cadre anaphorique, ces différents noms, formant le noyau de l'adverbial temporel permettent l'interprétation méronymique de la relation entre deux adverbiaux de temps. Ainsi, l'adverbial temporel anaphorisé englobe l'adverbial temporel anaphorisant et la relation prend le sens tout →partie.

Soit l'exemple suivant :

*(135) Paul est parti **jeudi**. **Dès le matin**, il a préparé sa valise.*

¹ BORILLO, 1998, (tableau : 69-70 du présent travail)

Dans cette séquence, *Jeudi* occupe la position de l'anaphorisé ; il s'étale sur un intervalle de 24 heures. En revanche, *le matin* jouant le rôle de l'anaphorisant, s'étale sur un intervalle temporel plus réduit inclus dans l'intervalle référé par *jeudi*. Le premier est l'holonyme, le second en est par conséquent le méronyme.

La relation d'inclusion qui régit le fonctionnement de ces adverbiaux répond à une conception standardisée du temps comme un continuum d'unités contigües (*années, mois, semaines, jours, heures*) ce qui crée des relations d'emboîtement et en conséquence, la linéarité du temps.

1. Adverbiaux temporels dans l'anaphore méronymique (avec antécédent)

Nous analyserons dans ce qui suit les d'anaphores où le *N temps* est repris par un adverbial *N temps*, le deuxième dénotant une partie du premier. Dans ce cas d'anaphore, les adverbiaux anaphoriques méronymiques en position d'anaphorisant prennent la forme soit *le N* soit *Prép le N*.

Reprise par un adverbial temporel de type *Le N*

Les adverbiaux anaphoriques méronymiques de forme *le N* dénotent des parties d'un intervalle temporel plus large (l'antécédent).

Exemples(*le matin, le soir, l'après midi, l'hiver, l'été, etc.*) par rapport à (*journée, année, etc*)

Nous analyserons dans ce qui suit des séquences où l'anaphore est établie entre les adverbiaux actualisant les propositions.

L'adverbial actualisateur méronyme a pour antécédent un adverbial actualisateur holonyme, ce qui assure l'enchaînement interphrastique.

(136) *Bernard avait pas mal vu l'oncle Paul ces derniers jours, le matin de bonne heure dans sa chambre, nous avions fait deux promenades l'après midi de la semaine dernière, nous sommes contents de l'avoir vu un peu vivre avant cette terrible chose.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 21.

(137) *Le 11 je vins à apprendre que j'étais puni avec 5 jours d'arrêts de rigueur. Vous ne pouvez imaginer ma douleur à une telle nouvelle. Je devais retourner à la compagnie **le soir même**, mais je réussis à être mis de service et j'échappai à l'ordre tout le jour et la nuit.*

En effet, dans (136), l'adverbial *le matin* actualise la proposition *dans sa chambre* ; et en (137), *le soir même* actualise *je devais retourner à la compagnie*.

Indiquant des parties de journée, les adverbiaux *le matin* et *le soir même* renvoient successivement aux adverbiaux de temps *ces derniers jours*, et *le 11*. Le premier est un syntagme nominal, le second est une date.

De surcroît, en (136), l'antécédent *ces derniers jours* s'étale sur un intervalle temporel dépassant 24 heures, par opposition à l'expression anaphorique *le matin* qui ne réfère qu'à une partie de journée. Ce qui établit une relation de partie-tout entre les deux adverbiaux.

En (137), *le soir même* couvre une partie de journée, il renvoie à son antécédent *le 11* qui est un repère absolu s'étalant sur un intervalle de 24 heures, d'où le rapport méronymique entre les deux adverbiaux. Dans ces deux exemples, l'anaphore associative méronymique est donc établie entre deux actualisateurs. Elle permet d'assurer le lien entre les propositions et donc l'enchaînement textuel.

Observons également les deux séquences suivantes où l'adverbial temporel anaphorisant réfère à une saison faisant partie d'un intervalle englobant *année* établissant ainsi un rapport de méronymie entre anaphorisant et anaphorisé.

(138) *Tatars vivaient encore dans de grands campements nomades, des cités sur roues faites de tentes sur d'énormes chariots, avec des mosquées et des boutiques. Chaque **année, l'été**, quand il commençait à faire trop chaud en Crimée, le khan Nogai avec toute sa ville en marche passait l'isthme de Perekop et venait jusqu'ici.*

LITTELL Jonathan, *Les Bienveillantes*, 2006, p. 235.

(139) *Quant à la vie du corps, marionnette habite en notre absence une chambre haute du château dont elle laisse la fenêtre ouverte nuit et jour durant **toute l'année**. **L'hiver**, elle s'enfouit sous la couverture et son haleine gèle sur les draps.*

BATAILLE Michel, *L'Arbre de Noël*, 1967, p. 141.

Dans les deux énoncés précédents, *année* fonctionne comme antécédent des deux syntagmes nominaux ayant la forme *le N*, (*l'été, l'hiver*).

En (138) et (139), les adverbiaux anaphoriques actualisent les propositions respectives *elle laisse la fenêtre ouverte* et *elle s'enfouit sous la couverture*. L'anaphore est ainsi établie entre les actualisateurs des propositions au sein de la séquence.

Concernant l'antécédent *année*, il réfère à un intervalle temporel englobant les différentes saisons, ces dernières se présentent comme des divisions standardisées qui reviennent perpétuellement, constituant ainsi un cycle.

D'après ces exemples, nous déduisons que les adverbiaux temporels ayant une relation de méronymie au sein du discours, permettent, non seulement d'actualiser les phrases d'une séquence donnée, mais également d'assurer leur enchaînement.

Reprise par un adverbial temporel de type *Prép le N*

A côté des adverbiaux temporels de forme *le N*, notre corpus contient des adverbiaux temporels anaphoriques de forme *Prép le N*, ces derniers établissent un rapport de partie-tout avec leur antécédent. Ces adverbiaux ont la particularité d'être introduits par des prépositions qui sont susceptibles de renforcer leur valeur anaphorique et de marquer un lien de simultanéité, d'antériorité ou de postériorité par rapport au repère temporel mentionné dans le discours antérieur. Parmi ces prépositions qui introduisent les adverbiaux nous citons : *en, pendant, à, à partir de, depuis, jusqu'à, etc.*

Dans ce type de reprise, l'antécédent de l'adverbial temporel peut être, sur le plan énonciatif de deux types différents :

Il peut être déictique, dans le cas où il s'interprète par rapport au moment de l'énonciation et non déictique dans le cas où son interprétation dépend des éléments figurant dans l'énoncé ou lorsqu'il s'agit de repère absolu comme c'est le cas pour les dates. Dans les deux cas de figure ces adverbiaux anaphoriques occupent la fonction d'actualisateurs au sein de l'énoncé.

Il serait, par conséquent, nécessaire de s'attarder sur la nature prédicative ou non des éléments composant ces adverbiaux anaphoriques, notamment celle du noyau nominal qui les compose, afin de vérifier son incidence sur les différentes ellipses au sein de l'anaphore.

2. Le noyau nominal de l'expression anaphorisante est de nature non prédicative

Dans les séquences suivantes (140) et (141), l'anaphorisant est un adverbial de temps de type *Prép le N* où le noyau nominal est non prédicatif (*soirée, nuit*). Il reprend un antécédent déictique *hier* qui présente l'intervalle temporel englobant, d'où le rapport méronymique entre l'anaphorisant et l'anaphorisé.

(140) *D'après leur radio, cette nouvelle occupation s'est effectuée sans incident et dans un calme parfait, si l'on excepte la ville de Toulon où hier, dans la soirée, ils n'avaient pas encore pénétré, les marins du port ayant juré de s'opposer à l'envahisseur et de faire tirer les canons des unités de la flotte.*

SCHROEDER Liliane, *Journal d'Occupation : Paris, 1940-1944 : chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000, p. 159.

(141) *Dans un studio, au labeur, travaillant sur les toiles de vêtements somptueux, comment dire que j'ai pleuré de fatigue, de retour ici ? J'ai achevé hier, tard, dans la nuit, Lorsque le soleil tombe. J'étais ému, le texte est tenu, sa trajectoire lui donne force et sens, il y a là de l'ingénuité, de l'appel et de la tendresse.*

NAVARRE Yves, *Romans, un roman*, 1988, p. 641.

En (140) et (141), les expressions anaphorisantes *dans la soirée* et *dans la nuit* constituent des actualisateurs pour les phrases respectives *ils n'avaient pas encore pénétré* et *J'ai achevé*.

Au sein de l'anaphore associative, l'adverbial *dans la soirée* et *dans la nuit*, dont les noyaux nominaux respectifs sont *soirée* et *nuit*, sont dépourvus de leur complément correspondant *d'hier* (dans les deux cas) qui est susceptible de référer à l'intervalle temporel englobant. Ce dernier étant mentionné dans le cotexte antérieur, est omis pour des raisons d'anaphorisation qui interdisent la répétition d'un terme cité précédemment.

3. Le noyau nominal de l'expression anaphorisante est de nature prédicative

Pour illustrer le cas où l'expression anaphorisante est à noyau nominal prédicatif, nous proposons les deux séquences suivantes :

(142) Depuis la Semaine sainte, tu n'y tiens plus. Hier, tu as été subitement pris d'une crise de colère très violente, accompagnée d'épilepsie, qui a duré cinq minutes **pendant le repas du soir**, en en voulant au malade Giovanni P. qui se trouvait en face de toi à table.

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 147

(143) Fornier demande à mes stagiaires un journal de bord de leur travail. Suis tenté - et j'y songe longuement **pendant le retour en train**, hier - de faire la même chose. Petites notes sur un épisode précis de ma vie.

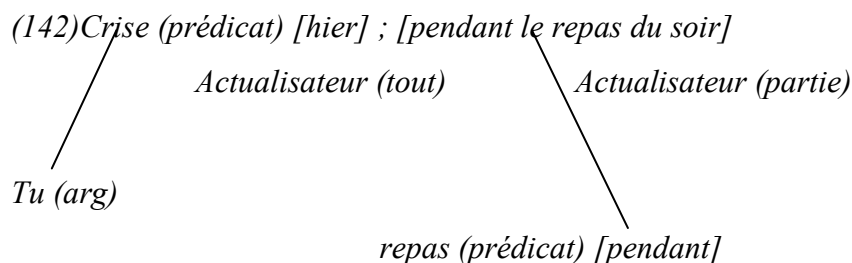
LAGARCE Jean-Luc, *Journal 1977-1990*, 2007, p. 441

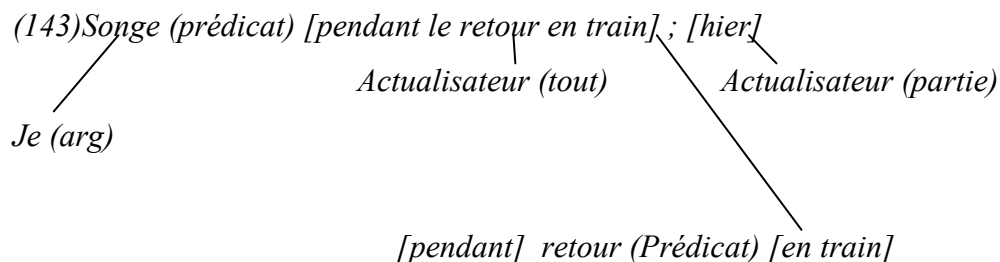
Dans les deux séquences, les expressions anaphoriques *pendant le repas* et *pendant le retour en train* sont des méronymes du tout antécédent *hier* (dans les deux énoncés).

Ces expressions sont de forme *prép le N*.

Dans les deux adverbiaux, le noyau nominal est un nom prédicatif indiquant un événement en (142) *repas*, et une action en (143) *retour*. Ils réfèrent tous les deux à des procès qui s'étalent sur un intervalle temporel bien déterminé. Ce dernier, doit être interprété comme étant une partie du tout *hier* mentionné dans le contexte antérieur. Ainsi, l'adverbial temporel -partie et l'adverbial temporel- tout constituent dans ces séquences des actualisateurs des prédicats de premier ordre *crise* en (142) et *songer* en (143) et l'anaphore méronymique est établie par conséquent entre les deux éléments actualisateurs.

Ainsi, nous pouvons dégager dans ces séquences deux échelles prédictives schématisables comme suit :





La préposition *pendant* dans ces deux cas actualise le prédicat de second ordre qui figure au sein de l'adverbial.

En outre, la nature prédicative des noyaux nominaux *repas* et *retour* exclut la possibilité pour ces noms de figurer dans la structure *N2 DE N1*, structure génitive correspondant aux éléments entretenant une relation de méronymie.

Il résulte de ce qui précède, que dans le cas des adverbiaux temporels anaphoriques à noyau nominal non prédicatif, il est possible d'opérer l'ellipse du deuxième élément de la structure *N De N*, ce qui n'est pas le cas pour les adverbiaux temporels à tête prédicative.

4. L'actualisation du méronyme Adv de temps

Quand l'holonyme antécédent est un adverbial temporel, la détermination du méronyme adverbial temporel avec le pronom possessif *son* et ses dérivés est impossible comme le montrent les exemples suivants :

(144) **Bernard avait pas mal vu l'oncle Paul ces derniers jours, leur matin de bonne heure dans sa chambre, nous avons fait deux promenades l'après midi de la semaine dernière, nous sommes contents de l'avoir vu un peu vivre avant cette terrible chose*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 21.

(145) **D'après leur radio, cette nouvelle occupation s'est effectuée sans incident et dans un calme parfait, si l'on excepte la ville de Toulon où hier, dans sa soirée, ils n'avaient pas encore pénétré, les marins du port ayant juré de s'opposer à l'envahisseur et de faire tirer les canons des unités de la flotte.*

SCHROEDER Liliane, *Journal d'Occupation : Paris, 1940-1944 : chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000, p. 159.

(146) *Il arriva à Rio le 20 mars 1869 et, dans **sa soirée**, le ministre des Affaires étrangères, lui fit dire que l'Empereur, don Pedro, le recevrait le lendemain, en audience privée et en vêtements de ville.

HOPPENOT Hélène, *Journal 1918-1933 : Rio de Janeiro, Téhéran, Santiago du Chili, Rio de Janeiro, Berlin, Beyrouth-Damas, Berne*, 2012, p. 374.

Seule la détermination par le défini est acceptable :

(144 ') Bernard avait pas mal vu l'oncle Paul **ces derniers jours**, le **matin** de bonne heure dans sa chambre, nous avons fait deux promenades l'après midi de la semaine dernière, nous sommes contents de l'avoir vu un peu vivre avant cette terrible chose

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 21

(145 ') D'après leur radio, cette nouvelle occupation s'est effectuée sans incident et dans un calme parfait, si l'on excepte la ville de Toulon où **hier, dans la soirée**, ils n'avaient pas encore pénétré, les marins du port ayant juré de s'opposer à l'envahisseur et de faire tirer les canons des unités de la flotte.

SCHROEDER Liliane, *Paris, 1940-1944 : chronique au jour le jour d'une époque oubliée*, 2000, p. 159.

(146') Il arriva à Rio **le 20 mars 1869** et, **dans la soirée**, le ministre des Affaires étrangères, lui fit dire que l'Empereur, don Pedro, le recevrait le lendemain, en audience privée et en vêtements de ville.

HOPPENOT Hélène, *Journal 1918-1933 : Rio de Janeiro, Téhéran, Santiago du Chili, Rio de Janeiro, Berlin, Beyrouth-Damas, Berne*, 2012, p. 374.

En outre, malgré la possibilité pour les N temps à antécédent de figurer dans la structure *N2 de N1*, il s'avère, d'après notre corpus, que la pronominalisation par *en* n'est pas acceptable.

Le cas des méronymes de forme *Prép le N*

Pour l'analyse des cas de méronymes de forme *Prép le N*, nous nous limiterons aux syntagmes dont les noyaux nominaux appartiennent à la classe des N temps <intervalles de découpage> *début, milieu, déroulement, fin*

En effet, indiquant des intervalles de découpage, ces noms réfèrent à des intervalles parties de tous. Ils peuvent actualiser des noms de nature prédicative ou non prédicative.

L'antécédent est un N de <processus>

Les méronymes appartenant à la classe des N de temps qui réfèrent aux intervalles de découpage *début, milieu, déroulement, fin* peuvent être précédés d'un antécédent dont le référent est un événement, un état ou une action. L'adverbial temporel auquel ils appartiennent occupe une fonction actualisatrice d'un prédicat de premier ordre.

L'antécédent référant à <un processus> et le N méronyme à une <partie de processus>, donnent lieu aux syntagmes <partie de processus> de N< processus>.

Les énoncés suivants présentent les noms d'intervalles temporels dans la structure *N De N*, où le deuxième élément est un N < processus> dans (147), (148), un N d'<action> dans (149) et N de<temps> dans (150).

(147) *Les premiers, dit-on, auraient été décontenancés par la trêve unilatérale proclamée par nos représentants **dès le début de la première réunion.***

COLLECTIF, *Jeux et sports*, sous la dir. de Roger Caillois, 1967, p. 770

(148) *Tout le monde sait **dès le début de la cérémonie**, qu'après quelques minauderies de vieille pudique et offensée, la haute assemblée acceptera une «formule transactionnelle».*

MAUROIS André, *Bernard Quesnay*, 1926, p. 88.

(149) *Entre le moment où le candidat du stade le plus bas l'aborde/ **début de l'enseignement par correspondance** / et celui où il peut occuper les fonctions d'ingénieur, quatre ans seulement sont nécessaires.*
SANS MENTION D'AUTEUR , *Encyclopédie pratique de l'éducation en France*, 1960, p. 279

(150) *C'était votre première passion sérieuse. Vous avez faibli sous les coups de ces violents ouragans qui éclatent **au début de la jeunesse**, et vous avez roulé au fond de cet abîme où le désespoir vertigineux a plongé votre esprit dans de noirs tourbillons.*

MURGER Henry, *Scènes de la vie de jeunesse*, 1851, p. 17

L'antécédent est un N de <mesure de temps>

L'adverbial temporel dont le noyau est un N de temps référant aux intervalles de découpage *début, milieu, fin* peut être précédé d'un antécédent temporel qui fait partie de la catégorie des noms utilisés comme des unités de mesure de temps (les noms des jours, des mois, des saisons, etc.) ou des noms sous-parties d l'unité de mesure 24 heures (*matin, matinée, soir, soirée, etc.*). Dans ces cas, l'antécédent est perçu dans sa durée comme un tout et l'anaphorisant est perçu comme une partie de ce tout. Dans le discours, l'adverbial a une fonction d'actualisation. Les exemples suivants présentent les N d'intervalles de découpage en position d'anaphorisant dont l'antécédent est un Ntps.

(151) *Je ne sais pas si vous vous souvenez, on s'est rencontrés, un soir, chez le chanteur breton, là, Machin, ah ça m'échappe. **La soirée** cidre et crêpes [...] Et vous, **au début**, vous étiez collée au mur. Vous jouiez tellement la timide, la discrète, que tout le monde venait voir qui était la célébrité*

VERGNE Anne, *L'Innocence du boucher*, 1984, p. 52.

(152) *Mais il faut que tout au **long de la soirée** on les voit embellir jusqu'à la dernière seconde. Leur visage, **au début**, est donc marqué de rides aussi subtiles que les gestes ou qu'un de leurs cheveux.*

GENET Jean, *Les Bonnes*, 1959, p. 8

5. L'actualisation du méronyme Adv de temps dont le noyau réfère à un intervalle de découpage (*début, milieu, fin*)

Certains noms qui réfèrent à des intervalles de découpage peuvent être actualisés par le possessif (*début, commencement, déroulement, fin*).

*Cérémonie/ réunion, fête....**son** début/ **son** commencement*

*cérémonie...**sa** fin*

*cérémonie...**son** déroulement*

*journée / matinée....**son** début/ **son** commencement*

*journée / matinée ...**sa** fin*

*journée / matinée ...**son** déroulement*

De même la pronominalisation en *en* est possible

*La cérémonie était trop longue, le début **en** était ennuyeux.*

*La cérémonie était trop longue, le déroulement **en** était ennuyeux.*

*La cérémonie était trop longue, la fin **en** était ennuyeuse.*

seul le N temps *milieu* n'admet pas la détermination par *son* et *en*.

***son** milieu

*le milieu **en** était ennuyeux

Cela s'explique par l'aspect dénoté par le N de découpage temporel *milieu* qui s'ancre sur l'axe de temps comme étant un point ponctuel bien délimité et non comme une durée. Ce qui n'est pas le cas pour *début*, *déroulement* et *fin* qui peuvent être envisagés dans un aspect ponctuel ou duratif quand ils sont joints à N de mesure de temps. Le N de découpage temporel *milieu* n'apparaît par conséquent dans notre corpus que suivi de son complément de nom comme cela se manifeste dans les séquences suivantes :

(153) *Cela me rappelle qu'un soir où l'on jouait à la Gaîté le Hamlet adapté par Alexandre Dumas, je vis entrer et s'asseoir près de moi, **vers le milieu de la soirée** et quand on était déjà plongé jusqu'au cou dans l'horreur sublime du drame.*

DAUDET Alphonse, *Pages inédites de critique dramatique* : 1874-1880, 1923, p. 163.

(154) *On frappe un matin à la porte. Frédéric est encore couché, **au milieu de la matinée**. C'est Inès, une camarade de Nanterre.*

PERRUT Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p. 68.

Nous proposons le tableau qui suit pour récapituler les propriétés relatives aux N temps qui réfèrent aux intervalles de découpage *début*, *milieu*, *déroulement*, *fin*.

N (tps) Propriétés	Début	milieu	déroulement	fin
Noyau d'un anaphorissant méronyme de type Le N	+	+	+	+
Noyau d'un anaphorissant méronyme de type Prép le N	+	+	+	+
Précédé d'un antécédent temporel N prédicatif	+	+	+	+
Précédé d'un antécédent temporel N non prédicatif	+	+	+	+
Actualisation par le possessif <i>son</i>	+	-	+	+
<i>pronominalisation</i> <i>par en</i>	+	-	+	+

Tableau récapitulatif des propriétés relatives aux N temps *début, milieu, déroulement, fin*

Il s'en sort de ce qui précède que :

i) Les N qui réfèrent aux intervalles de découpage *début, déroulement, milieu, fin* peuvent prendre la position d'anaphorissant et fonctionnent au sein de l'adverbial comme actualisateurs.

ii) L'antécédent peut être un N de procès ou un nom de temps établissant avec l'anaphorissant N temps <intervalle de découpage> un lien de méronymie.

- iii) La référence aspectuelle du N temps *milieu* semble imposer certaines contraintes quant à l'actualisation de ce nom dans l'anaphore associative.

La prise en compte de l'aspect dénoté par le N temps anaphorisant s'avère un facteur crucial pour la description du fonctionnement des adverbiaux temporels à tête N de découpage temporel, dans le site anaphorique. En effet, elle délimite les possibilités d'effacement du complément du nom dans l'expression anaphorisante et de l'antécédent au sein de l'anaphore.

6. Le cas des adverbiaux temporels méronymiques de type *Dét Démonst+ N temps+ là*

Ces adverbes sont purement anaphoriques, c'est pour cette raison qu'ils sont préfixés par le démonstratif qui est selon l'expression de Corblin « un désignateur essentiellement dépendant de son contexte immédiat d'usage auquel il est lié par une relation de reprise ».¹

Nous nous intéresserons ici aux seuls cas où les adverbiaux appartenant à ce type ont un rapport de méronymie avec leur antécédent holonyme.

D'un point de vue syntaxique, ces adverbiaux temporels anaphoriques sont considérés selon M. Gross² comme figés, car ils contiennent au moins deux termes qui sont indissociables.

Ce groupe d'adverbiaux se distingue des « adverbes libres » par le fait que les modifications syntaxiques sont lexicalement conditionnées. En effet, outre le blocage de la substitution du démonstratif, ils obéissent à d'autres contraintes qui sont dictées non seulement par leur caractère figé mais aussi par la nature des noms qui entrent dans leur composition.

Ainsi, les noms qui peuvent figurer dans ce genre d'environnement syntaxique, pour revenir à la classification de Borillo des adverbiaux temporels à base nominale³, sont de trois types. Nous les exposerons dans ce qui suit, vu leur importance dans l'établissement des relations méronymiques dans le discours :

¹ CORBLIN F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève : 206

² GROSS M., 1982, « Une classification des phrases « figées » du français », *Revue Québécoise de linguistique*, 11 n°2 : 151-185.

³ BORILLO A., 1998 : 133

1-Noms utilisés comme unité de mesure de temps *jour, mois, année, heure, minute, semaine, siècle, saison*.

2-Noms de sous parties de l'unité de mesure 24 heures *matin, soir, après-midi, nuit, soirée, etc.*

3-Les Noms désignant des segments temporels vagues *temps, moment, période, époque* et les repères ponctuels *date, point, instant, etc.*

Parmi ces noms, nous ne retiendrons que ceux qui figurent dans notre corpus comme admettant l'interprétation méronymique dans les adverbiaux de type :

Dém+ Ntemps+ particule de renforcement, et qui peuvent figurer dans une anaphore de type méronymique dépourvue d'antécédent.

Ces Noms appartiennent au type (1) des N utilisés comme unité de mesure de temps, et au type (2) des N de sous parties de l'unité de mesure 24 heures.

Type (1) : *Ce mois-là, cette semaine-là, Ce soir-là*

Type (2) : *Ce jour-là, cette heure-là, ce matin- là, cette nuit-là*

Les séquences suivantes présentent des cas illustrant le lien méronymique entre l'antécédent et l'expression anaphorique.

(155) *Ça avait commencé aussi par un larcin. Comme chaque **début d'été**, je m'étais retiré dans les Vosges pour travailler et profiter des enfants dans la forêt. **Ce jour-là**, il y avait eu un gros orage, j'étais monté au second fouiller dans la bibliothèque. J'y vais chaque année et je fais chaque fois de nouvelles trouvailles.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 98

(156) *Mon illustre compatriote vit le jour **un 1er juillet**, devant le café Le Réveil-Matin, sur la route de Montgeron. **Ce matin-là**, ovationnés par une poignée de spectateurs que ne filmèrent pas les frères Lumière, et c'est fort regrettable(...)*

FALLET René, *Le Vélo*, 2013, p. 7.

(157) ***En mars 2004**, Claire, Nadia et Rafael sont allés dans la forêt rejoindre un chaman pour goûter à l'ayahuasca. **Ce soir-là**, Françoise est restée dans sa chambre d'hôtel.*

SIMONET Mathieu OLIVÈS Françoise, Marc Beltra : *roman autour d'une disparition*, 2013, p. 33.

(158) *C'est ainsi. J'avais quinze ans. C'est toujours ainsi. Je vais avoir quarante ans. Mais cette année-là, ce mois-là, j'ai compris qu'il n'y avait en France de conscience politique que matée, étouffée, lointaine, piétinée.*

NAVARRE Yves, *Biographie*, 1981, p. 374.

Les adverbiaux *ce jour-là, ce matin-là, ce soir-là* et *ce mois-là* instaurent avec leurs antécédents temporels une relation de méronymie étant donné qu'ils réfèrent à des intervalles temporels couvrant une partie de l'antécédent.

L'adjonction de la préposition temporelle indiquant la simultanéité *pendant, vers, à, etc.* est possible tout en maintenant à l'adverbial sa valeur méronymique au sein de l'anaphore.

(155') *Ça avait commencé aussi par un larcin. Comme chaque début d'été, je m'étais retiré dans les Vosges pour travailler et profiter des enfants dans la forêt. **Pendant ce jour-là**, il y avait eu un gros orage, j'étais monté au second fouiller dans la bibliothèque. J'y vais chaque année et je fais chaque fois de nouvelles trouvailles.*

(156') *Mon illustre compatriote vit le jour un 1er juillet, devant le café Le Réveil-Matin, sur la route de Montgeron. **Pendant ce matin-là**, ovationnés par une poignée de spectateurs que ne filmèrent pas les frères Lumière, et c'est fort regrettable(...)*

(157') *En mars 2004, Claire, Nadia et Rafael sont allés dans la forêt rejoindre un chaman pour goûter à l'ayahuasca. **Pendant ce soir-là**, Françoise est restée dans sa chambre d'hôtel.*

(158') *C'est ainsi. J'avais quinze ans. C'est toujours ainsi. Je vais avoir quarante ans. Mais **cette année-là, pendant ce mois-là**, j'ai compris qu'il n'y avait en France de conscience politique que matée, étouffée, lointaine, piétinée.*

Les prépositions marquant l'antériorité ou la postériorité (*à partir, depuis, après, avant, jusqu'à, etc.*) sont également compatibles avec ce type d'adverbiaux, ce qui confère à l'adverbial la valeur exprimée par la préposition:

A partir de ce mois -là (postériorité)

Depuis ce mois-là (postériorité)

Avant ce mois-là (antériorité)

Jusqu'à ce mois-là (antériorité)

Le cas de l'adverbial *cette semaine-là*

L'adverbial *cette semaine-là* peut entretenir avec son antécédent une relation de coréférentialité, comme c'est le cas dans la séquence suivante :

(159) *Ce serait dans un bar de théâtre, on se dirait des conneries comme avant, ou on s'éviterait. Toute la semaine je ne pensais qu'à ça. Je commençais à écrire cette semaine-là. Je sentais que ce n'était pas fini, je sentais Éric avec moi.*

ANGOT Christine, *Rendez-vous*, 2006, p. 110.

Mais il peut également entretenir avec son antécédent un lien méronymique.

Cette séquence en est l'illustration :

(160) *Cette lettre (..) fut publiée dans le Compte rendu daté du 12 juin 1957, exceptionnellement un mercredi, parce que le lundi de cette semaine-là, le 10 juin, était le lundi de Pentecôte, un jour férié.*

AUDIN Michèle, *Une vie brève*, 2012, p. 150.

Ici, *cette semaine-là* établit un rapport de partie-tout avec son antécédent le *12 Juin 1957*.

Cette possibilité de figurer dans une relation méronymique provient de la nature du N noyau de l'adverbial *semaine* qui est convertible en 7 jours.

L'adverbial renvoie par conséquent, dans cette séquence, à un intervalle temporel qui inclut la date *12 juin* dont il est l'anaphorisant.

La précision relative à la date *12 juin* qui est *un mercredi* et l'indication *le 10 juin était un lundi* nous permet d'inférer que la période à laquelle renvoie l'adverbial *cette semaine-là* dans cet énoncé s'étale du lundi 10 juin au 17 juin. Ce qui nous permet de lui conférer le rôle de l'holonyme -intervalle englobant.

Le cas des adverbiaux *Cette heure-là ; ce jour- là*

Nous allons traiter dans ce sous-chapitre le cas des deux adverbiaux de forme *Dét démonst+N+là*, *cette heure-là* et *ce jour- là*. Ces derniers peuvent figurer dans le cadre anaphorique précédés ou non d'une préposition. Ils se caractérisent également par le fait qu'en plus de la possibilité de figurer dans un emploi coréférentiel, ils peuvent être employés

dans une anaphore associative méronymique, dans le cas où sont précédés d'un repère temporel constituant un tout englobant.

Soient les énoncés suivants :

(161) *Le siège de l'association d'aide aux immigrés, rue Lepic, avait été saccagé. Une irruption brutale, ce matin ; il n'y avait que deux permanents à cette heure-là, ils n'avaient rien pu empêcher : en moins de dix minutes, affiches arrachées, machines à écrire cassées, dossiers éparpillés, meubles renversés.*

GARAT Anne-Marie, *Pense à demain*, 2010, p. 269.

(162) *Ça avait commencé aussi par un larcin. Comme chaque début d'été, je m'étais retiré dans les Vosges pour travailler et profiter des enfants dans la forêt. Ce jour-là, il y avait eu un gros orage, j'étais monté au second fouiller dans la bibliothèque. J'y vais chaque année et je fais chaque fois de nouvelles trouvailles.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 98.

Cette heure-là et ce jour-là entretiennent avec leurs antécédents respectifs *ce matin et chaque début d'été* un rapport de méronymie. En effet, l'adverbial *ce matin-là* a comme noyau le nom *matin*, N temps couvrant un intervalle temporel qui s'étale sur un certain nombre d'heures. La reprise est effectuée par *heure* qui représente un intervalle plus réduit.

En outre, *ce jour-là* reprend *début d'été* référant à un intervalle temporel qui peut dépasser un jour. On pourrait l'interpréter donc comme l'holonyme de *ce jour-là*.

La possibilité pour les adverbiaux *cette heure-là* et *ce jour-là* de figurer dans des emplois méronymiques revient à la nature du nom noyau de l'adverbial *heure* et *jour* qui réfèrent à des intervalles de temps faisant partie eux-mêmes d'intervalles englobants suivant la logique de divisibilité de l'espace temporel

7. Substitution du N holonyme dans le syntagme N DE N par un adjectif ou un syntagme adjectival

Nous avons pu remarquer d'après notre corpus que la substitution du N holonyme par un adjectif ou un syntagme adjectival relatif au N de temps holonyme est possible avec certains méronymes appartenant à la classe des Noms utilisés comme unités de mesure de temps comme *heure, journée*, à quelques conditions qui sont les suivantes :

- Exclusion de la reprise anaphorique

- Suppression de la particule de renforcement *là*.

Les séquences suivantes illustrent bien les cas où l'holonyme *matin, crépuscule* est substitué par l'adjectif qui en est dérivé.

Heure de la **matinée** → *matinale*, très **matinale** (Exemples 163, 164, 165)

Heure du **crépuscule** → *crépusculaire* (Exemples 166, 167)

Soient les séquences suivantes :

(163) *Comme l'établissement était presque vide à cette heure de la matinée, l'homme s'est dirigé directement vers lui et l'a interrogé sur son nom.*

GARY Alexandre Diego, *S. ou L'espérance de vie*, 2009, p. 23.

(164) *Je pourrais, si j'obliquais à droite, traverser le bourg de Jaligny. Impossible. La balade serait tuée dans l'oeuf, un oeuf en forme, à cette heure matinale, de verre de blanc.*

FALLET René, *Le Vélo*, 2013, p.38.

(165) *Le commissaire avait bien conscience d'opérer dans une contrée hostile. À cette heure très matinale, la cité était déserte, mais il ne fallait pas traîner. D'ici à ce qu'il ait droit à un simulacre.*

JONQUET Thierry, *Ils sont votre épouvante et vous êtes leur crainte*, 2006, p. 385.

(166) *Un instant, elle avait été une autre. Non pas une cuisine imaginaire propice aux apparitions mais bien réellement une autre, transformée à cette heure du crépuscule, en cette saison, en chambre noire grandeur humaine pour accueillir l'antique pinceau lumineux qui porte sur ses parois l'image d'ombre qui rêve*

GARAT Anne-Marie, *La Première fois*, 2013, p. 32.

(167) *Un soir, à l'heure crépusculaire, Éva sortait d'une maison de la rue Saint-Vincent où elle venait de placer cinq kilos de beurre, lorsqu'un homme l'aborda sur le trottoir. C'était l'inspecteur.*

AYMÉ Marcel, *Nouvelles complètes*, 2002, p. 1229.

Dans ces exemples, l'adverbial temporel anaphorisant contient un modifieur qui est, soit un adjectif, soit un syntagme adjectival (*adv+adj*) relatif à un moment de la journée (*matin, crépuscule*) . Il réfère à l'intervalle temporel englobant.

Lorsque l'holonyme est un nom de saison, il peut être substitué par un adjectif dérivé des N de saisons (*hiver, été, etc.*), à condition que le méronyme soit un intervalle temporel supérieur à une heure.

*Une **minute** hivernale

*Une **heure** hivernale

Une **après-midi** hivernale

Une **soirée** hivernale

Un **jour** hivernal

Les séquences suivantes illustrent le cas où le méronyme *jour* est actualisé par son holonyme N de <saison> sous la forme adjectivale.

Un jour d'hiver → **hivernal** (Exemple 168)

Un jour d'été → **estival** (Exemple 169)

En effet, entre *jour* et *hiver* et/ ou *été* il existe un rapport de partie-tout et les unités lexicales *hiver, été* dénotent une saison parmi quatre qui constituent le cycle annuel, chacune est composée d'un certain nombre de jours (à peu près 90 jours).

(168) De la beauté déjà c'était la prescience...
et la neige accueillant le pauvre fit silence. Le maître de la ferme **en ce jour hivernal**,
pressé par quelque soin fit seller son cheval.

JAMMES Francis, *Les Géorgiques chrétiennes : chants V, VI et VII*, 1912, p. 72.

(169) Alors que finissait **la journée estivale**, nous marchions, toi pendue à mon bras, moi rêvant.

CROS Charles, *Le Coffret de santal*, 1873, p. 93.

Observons maintenant les adverbiaux temporels dans la séquence suivante, à savoir, *dans le mois de mai* et *en cette saison*. Ils entretiennent une relation méronymique avec leur antécédent, au sein de l'anaphore associative.

(170) *On évite de se marier dans le mois de mai, car les enfants conçus en cette saison sont lourdauds.*

MENON Pierre-louis LECOTTE Roger, *Au village de France : livre 2 : Des moissons à la Noël*, 1954, p. 47.

Sur le plan sémantique, le rapport d'inclusion est clair dans cette anaphore. En effet, il existe un lien méronymique entre *saison* et *mois de mai*. Cette interprétation revient à un calendrier connu par tout le monde où les douze mois de l'année sont repartis sur quatre saisons, le mois de mai fait partie du printemps. C'est pour cette raison que les N de temps *jour, semaine ou mois* peuvent avoir comme modificateurs des adjectifs relatifs aux noms de saisons :

Jour/ mois hivernal, printanier, automnal et estival

En revanche, ils ne peuvent pas avoir comme modificateur un adjectif dérivé du nom *saison*.

Nous avons vu que les adverbiaux temporels peuvent figurer dans la structure *N temps +ADJ* (relatif à l'holonyme <intervalle de temps>). Toutefois, certains substantifs relatifs aux différents moments de la journée ne sont pas substituables par leurs adjectifs dérivés comme c'est le cas de *nuite, soir, midi, etc.*

(171)* - *C'est vous qui vous amusez à cela, commissaire ? dit Paole en désignant l'écran. On ne dit pas Dobro večē à cette heure nocturne. On dit Laku noć. - L'insouciance méprisante de Paole déstabilisait Adamsberg.*

VARGAS Fred, *Un lieu incertain*, 2008, p. 353.

Seule la construction *N+complément du Nom* est acceptable :

(171') - *C'est vous qui vous amusez à cela, commissaire ? dit Paole en désignant l'écran. On ne dit pas Dobro večē à cette heure de la nuit. On dit Laku noć. - L'insouciance méprisante de Paole déstabilisait Adamsberg.*

VARGAS Fred, *Un lieu incertain*, 2008, p. 353.

(172) *Il y avait des trains jusqu'à dix heures. Par chance, à cette heure de midi, personne dehors, la cour déserte. Elle pressa le pas.*

GARAT Anne-Marie, *L'enfant des ténèbres*, 2008, p. 391.

(173) *Assis en haut du col un peu plus loin que les dernières maisons du village, qui semblait entièrement déserté à cette heure de mi-journée, ils reprenaient leur souffle, les bicyclettes allongées sur le goudron.*

ROUBAUD Jacques, *Parc sauvage*, 2008, p. 112.

(174) *Elle savait surtout que, vers cette heure du soir, il lui arrivait de quitter la salle humide et sombre pour aller marcher un peu, prendre l'air dans le quartier, ou rendre visite à quelque connaissance.*

GARAT Anne-Marie, *L'enfant des ténèbres*, 2008, p. 9.

8. Ellipse du complément du N temps méronyme

Nous avons vu dans ce qui précède, que les adverbiaux temporels anaphoriques entretenant un rapport méronymique avec leurs antécédents sont de trois types différents, suivant leur structure syntaxique : Des adverbiaux de forme *Le N* ; *Prép le N* et *Dét Démonst +Ntemps+là*.

Nous allons examiner dans ce qui suit les différents types d'ellipses que favorisent ces adverbiaux au sein du site anaphorique. Pour ce faire, nous aurons besoin de rappeler que parmi les adverbiaux temporels qui peuvent figurer dans une anaphore associative méronymique en position d'anaphorisant, il existe des adverbiaux à noyau nominal prédicatif (*le début, le commencement, la fin, etc.*) et des adverbiaux à noyau nominal non prédicatif qui est dans la plupart des cas un N de temps (*le matin, l'après-midi, le soir, etc.*).

Il est à noter que sur le plan de leur fréquence dans notre corpus, les deuxièmes sont en nombre beaucoup plus élevé que les premiers.

En partant du postulat que les anaphores associatives méronymiques sont réductibles à la structure *N2 De N1*, nous avons remarqué d'après notre corpus que le complément du Nom de l'holonyme anaphorisant est effacé dans tous les cas, indépendamment de la nature prédicative ou non prédicative du Nom noyau de l'adverbial, répondant ainsi à des contraintes anaphoriques. Cet effacement est d'ailleurs une condition *sine qua non* il est impossible d'obtenir une phrase acceptable. Il suffit de revenir sur tous les exemples d'anaphores associatives méronymiques pour remarquer que l'effacement du deuxième élément de la structure *N DE N* est, dans tous les cas, de mise.

9. Ellipse de l'antécédent d'un adverbial anaphorique temporel

Nous examinerons, dans ce qui suit, les cas des adverbiaux temporels anaphoriques dépourvus d'antécédent. Pour ce faire nous nous attarderons sur les énoncés suivants :

(175) *Je me sens coupable d'être parti sans vous saluer, mais j'avais le cœur un peu lourd ce matin-là.*

LEVY Marc. *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011, p.330

(176) *Il pleurait, claquait des dents, tremblait [...]. Il ne mourut pas ce jour-là.*

CECCATTY René, *L'Accompagnement*, 1994, p.104

Les adverbiaux *ce matin-là* et *ce jour-là* sont purement anaphoriques, c'est pourquoi ils sont préfixés par le démonstratif *ce*. Le démonstratif étant « un désignateur essentiellement dépendant de son contexte immédiat d'usage auquel il est lié par une relation de reprise »¹ ce qui nous permet d'attribuer aux deux adverbiaux une valeur anaphorique.

L'emploi du démonstratif est donc lié à la mention antérieure d'un intervalle temporel qui serait un antécédent de l'expression anaphorique.

Dans l'énoncé (175), *ce matin-là* n'a pas d'antécédent temporel explicite, mais on peut le récupérer par inférence à partir de la mention antérieure de l'événement de départ grâce au prédicat *parti*. Ainsi, *Parti* remplissant la fonction d'argument du prédicat *coupable*, est un prédicat d'événement qui devrait être interprété comme intervalle temporel antécédent de l'expression anaphorique *ce matin-là*.

De même, dans l'énoncé (176), l'antécédent temporel de l'adverbial temporel *ce jour-là* n'est pas mentionné dans le cotexte gauche, il est inféré à partir des prédicats verbaux *pleurait, claquait, tremblait*.

Ce matin-là en (175) constitue par conséquent, l'intervalle englobant qui inclut le moment du départ ; ce qui précède et ce qui suit l'événement du départ n'est pas pris en compte. Cela nous conduit à une interprétation anaphorique méronymique de l'adverbial temporel *ce matin-là* qui constitue l'intervalle temporel « tout » et l'événement du départ qui réfère à un intervalle temporel « partie de tout »

¹ CORBLIN, 1987 : 206.

De même, dans l'énoncé (176), l'absence d'un point de repère temporel dans le contexte gauche nous conduit à l'interprétation de *ce jour-là* comme un repère « englobant » incluant les procès mentionnés antérieurement (*pleurer, claquer, trembler*). En effet, l'intervalle de temps référé par *ce jour-là* s'étend sur une période qui inclut les procès mis à l'imparfait, mentionnés antérieurement. En outre, l'imparfait découpe en sous-intervalles la période dénotée par l'adverbe de temps *ce jour-là*.

Ce jour-là (Intervalle insérant)

{*pleurait*} ; {*claquait ses dents*} ; {*tremblait*} (intervalles insérés)

Ainsi, l'interprétation de *ce jour-là* comme intervalle temporel « incluant » nous permet d'affirmer à la fois son statut anaphorique (étant donné que son interprétation exige la prise en compte d'un antécédent temporel même s'il n'est pas explicité dans le contexte antérieur, et qu'il est dénoté par les prédicats « *pleurait* », « *claquait ses dents* », et « *tremblait* »), et son statut d'un tout holonyme qui est subdivisé en intervalles temporels (des parties) dénotés par les procès des prédicats « *pleurait* », « *claquait* » et « *tremblait* ». Cela qui nous conduit à l'interprétation de la relation anaphorique entre les prédicats verbaux à l'imparfait et l'adverbial temporel « *ce jour-là* » comme étant une relation anaphorique de nature méronymique.

Une question se pose alors par rapport à l'emploi du démonstratif dans l'adverbial temporel « *ce jour-là* », alors que ce dernier est dépourvu d'antécédent temporel explicite.

Pourquoi le démonstratif ?

Comme nous l'avons mentionné plus haut, l'emploi du démonstratif dans les séquences temporelles anaphoriques est dû à la mention antérieure des référents des expressions anaphoriques.

Dans le cas où l'antécédent est absent linguistiquement, l'emploi du démonstratif se justifie par le recours à l'inférence qui nous permet de récupérer un intervalle temporel servant de référent à l'expression anaphorique. Cela suppose, encore une fois, que l'on adhère à la conception de l'anaphore qui ne soit pas seulement textuelle, mais qui peut être également inférentielle « dans le cas où le référent de l'expression anaphorique de temps n'est donné

explicitement ni par le texte ni par la situation, mais fourni par des éléments figurant dans ces sites » selon l'expression de Kleiber¹.

Prenons un autre exemple, où l'antécédent de l'expression anaphorique adverbial de temps ne figure pas en surface :

(177) *Et tout de suite, ma nouvelle vie commença, je me levais tard **dans la matinée**.*

DUHAMEL Georges, *La Confession de minuit*, 1920, p.77

Le premier élément de notre analyse concerne le statut anaphorique du syntagme temporel *dans la matinée*, qui pour son interprétation, nous avons besoin de revenir au cotexte pour nous fournir un antécédent temporel.

Dans cet énoncé, l'antécédent n'est pas explicité linguistiquement, mais si on revient à l'organisation chronologique des Noms de temps, on sait que *matinée* réfère à un intervalle de la journée ce qui lui permet d'être considéré comme un intervalle partie d'un tout englobant. Ce dernier, n'est pas explicité dans le cotexte, mais reste inférable grâce aux éléments disponibles dans l'énoncé.

Ici, *le commencement d'une nouvelle vie* sert de « déclencheur » et lie temporellement l'adverbial *dans la matinée* - dépourvu d'antécédent- à un intervalle temporel plus général, disponible dans le contexte à savoir *le commencement d'une nouvelle vie*, à condition d'envisager d'autres intervalles temporels qui réfèrent à des moments de la journée *dans la soirée ; dans la nuit, etc.* et qui sont présumés ou impliqués par l'idée de *vie*. Ainsi, l'énoncé fournit des éléments textuels qui permettent d'interpréter l'adverbial temporel anaphorique sans antécédent. Il s'agit d'une anaphore inférentielle, où nous avons besoin d'un calcul inférentiel qui nous permet d'associer l'intervalle temporel *dans la matinée* à un intervalle temporel plus large lui servant d'antécédent, et permettant ainsi son interprétation partitive.

En outre, dans les énoncés suivants :

(178) *Paul est parti. **Dès le matin**, il a préparé ses valises.*

(179) *Il neigeait. **Dans l'après midi**, le froid persistait.*

¹ KLEIBER, 1990 (c), 1992.

Dès le matin et *dans l'après midi*, sont des noms du « référentiel chronologique » qui renvoient à des parties d'une unité globale *jour*. Dans les énoncés précédents, ils sont présentés sous le mode du connu *le* et *l'* d'où leur caractère anaphorique. Ils fonctionnent tous les deux comme des arguments aux prédicats respectifs *préparait* et *persistait*. Mais chacun des deux adverbiaux temporels est dépourvu d'un antécédent linguistique.

Pour les interpréter, nous revenons au cotexte antérieur qui nous fournit des éléments qui nous permettent par inférence de récupérer l'antécédent implicite.

En effet, dans l'énoncé (178), l'adverbe de temps, *dès le matin* réfère à un intervalle de temps englobant le prédicat *partir* mentionné dans la phrase qui précède. Nous pouvons ainsi le considérer comme un antécédent implicite qui renvoie à un espace temporel qui entretient avec l'adverbial temporel une relation de partie-tout.

Le prédicat *neiger* dans l'énoncé (179) peut être interprété également comme un antécédent de l'adverbial temporel dans *l'après-midi*.

Il s'en sort de ce qui précède, que les adverbiaux temporels qui réfèrent à un intervalle précis, peuvent figurer dans des anaphores où ils sont dépourvus d'antécédent. Mais la récupération de l'antécédent éliidé est essentielle. Cette configuration présente une anaphore elliptique, où le travail inférentiel permet de récupérer l'élément ellipsé.

Dans notre corpus, nous avons relevé des adverbiaux temporels anaphoriques dépourvus d'antécédents dont le noyau est un N de découpage temporel (*début, fin*).

9.1. Effacement de l'antécédent de l'adverbial temporel dont le noyau est un nom de découpage temporel

Nous proposons dans ce qui suit, des séquences anaphoriques où l'antécédent est éliidé et le noyau de l'adverbial anaphorisant est un nom de découpage temporel.

Dans l'expression anaphorique, le noyau de l'adverbial peut être précédé ou non d'une préposition. (*le début, dès le début, vers le début, la fin, vers la fin, avant la fin, après la fin, etc*).

Dans les deux cas, l'effacement de l'antécédent est possible. Mais, pour interpréter l'adverbial temporel, il suffit de récupérer l'antécédent éliidé à partir d'indices linguistiques présents dans le contexte antérieur. Prenons en guise d'exemple, la séquence suivante qui

présente un anaphorisant dont le noyau est le nom *fin*, nom de découpage qui dénote un aspect terminatif exprimant ainsi l'achèvement d'un procès.

(180) (P1) *Ce regard devenu grisâtre et vague. (P2) Ses mains aussi ont changé : (P3) elles sont froides et sèches, et décolorées. (P4) Les doigts sont comme transparents... (P5) Même vers la fin, lorsqu'un sujet l'intéressait suffisamment, (P6) André retrouvait toute son ardeur à la discussion.*

WEIL Sylvie, *Chez les Weil : André et Simone*, 2009, p. 254.

Dans cette séquence, l'adverbial temporel anaphorisant est de forme *Prép+ le N temps : vers la fin*; il constitue un actualisateur pour la proposition principale (P6) *André retrouvait toute son ardeur à la discussion*. L'adverbial ici est dépourvu d'antécédent.

Le noyau nominal est présenté sous le mode du défini *la fin* ce qui lui confère une valeur anaphorique.

Les prédicats adjectivaux énumérés dans le contexte antérieur en (P1), (P2), (P3) et (P4) sont d'un grand apport pour l'interprétation de l'expression anaphorique *vers la fin* et la récupération de l'antécédent éliidé. En effet, *grisâtre, vague, changé, froides, sèches, décolorés et transparents* nous laissent inférer que le nom *fin* dans l'adverbial *vers la fin* s'interprète comme étant la fin d'un <processus>, celui de la vie du personnage *André* et qui constitue par conséquent l'antécédent implicite de l'adverbial anaphorique *vers la fin*.

L'adverbial temporel *au début* est également dépourvu d'antécédent temporel dans les séquences (181) et (182).

(181) *Je fonde un journal avec trois camarades [0]. C'est assez amusant au début, et beaucoup d'avantages pour les reporters et photographes, permissions supplémentaires de spectacle, mettre le nez partout, etc. etc. etc...*

AUDIN Michèle, *Une vie brève*, 2012, p. 59.

(182) *Leur trajet était un peu plus long, mais passait devant mon école. Au début ils me conduisirent à destination à tour de rôle. Dans la ville on ne cessait de croiser des hommes partiellement invalides, comme notre père.*

CROCQ Claude, *Une jeunesse en Haute-Bretagne, 1932-1947*, 2011, p. 26.

La récupération de l'antécédent nécessite un retour au contexte précédant l'adverbial de temps qui offre des prédicats verbaux *fonder* en (181) et *trajet* en (182).

Le prédicat d'action *fonder* en (181) doit être envisagé comme étant un processus qui est celui de la fondation du journal.

La structure génitive correspondante est : *le début de la fondation* du journal.

Nous pouvons paraphraser l'énoncé comme suit :

(181') *Je fonde un journal avec trois camarades [0]. C'est assez amusant quand nous avons commencé et beaucoup d'avantages pour les reporters et photographes, permissions supplémentaires de spectacle, mettre le nez partout, etc.*

La paraphrase permet de rendre perceptible la prédication incarnée par le nom *début* qui serait synonyme de *commencement*, ce qui confère à ce nom une fonction actualisatrice au sein de l'adverbial, lui-même en position d'argument.

Ledit processus s'étale sur un intervalle temporel englobant différentes phases qui sont celles du début de la fondation, du cours de la fondation et de la fin de la fondation. Ces différentes phases doivent être perçues comme des parties d'un intervalle temporel englobant à savoir le temps de la fondation du journal.

En (182) le prédicat *trajet* remplit ce même rôle d'intervalle temporel englobant quand il est envisagé en termes de procès qui est celui de suivre le trajet. Il fournit ainsi un antécédent dont l'anaphorisme méronyme est *au début*.

Nous pouvons dès-lors déduire d'après les exemples analysés que les adverbiaux temporels dont le noyau est un nom désignant un intervalle de découpage comme *début* et *fin* peuvent figurer sans antécédent dans le site anaphorique, référant ainsi à des parties de processus que le contexte antérieur est censé fournir et qui s'interprètent comme des intervalles temporels englobants.

9.2. Adverbiaux temporels à noyau N de découpage temporel : *milieu*

Commençons d'abord par focaliser notre intérêt sur le cas du N temps *milieu*. Il peut occuper la place d'un N noyau d'adverbial temporel quand il est suivi d'un N temps : *Au milieu (de la nuit, de la matinée, de l'année, etc.)*. Il réfère à un intervalle de temps partie

d'un tout. Mais il présente une particularité qui le distingue des deux autres N temps *début* et *fin* par le fait qu'il ne peut pas admettre l'effacement de son antécédent ni de sa complémentation.

La seule configuration possible du N temps *milieu*, noyau d'un adverbial de temps, est suivi d'un complément.

Les séquences suivantes présentent le N temps *milieu* comme étant indissociable de son complément c'est-à-dire du N temps holonyme.

(183) *Tu continues, sans donner d'explication, à être absent quelques heures tôt le matin ou au milieu de la nuit.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 128.

(183') **Tu continues, sans donner d'explication, à être absent quelques heures tôt le matin ou au milieu [0].*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 128.

(184) *Les cardinaux, jusqu'au milieu du XV^e siècle, avaient comme les évêques la soutane violette puis eurent la soutane rouge pour signifier qu'ils sont les défenseurs-nés de l'Église.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 25.

(184') **Les cardinaux, jusqu'au milieu [0], avaient comme les évêques la soutane violette puis eurent la soutane rouge pour signifier qu'ils sont les défenseurs-nés de l'Église.*

Nous déduisons d'après les séquences de notre corpus que le N temps *milieu* présente un comportement particulier au sein du site anaphorique. En effet, comme *début* et *fin*, il est méronymique dans le cas où il fait partie d'un adverbial temporel. Mais il se distingue par le fait qu'il est étroitement lié à son holonyme, ce qui exclut la possibilité de le trouver dans le site anaphorique dépourvu de son antécédent. Après une recherche approfondie dans la base textuelle Frantext, nous n'avons trouvé aucun cas où le N de découpage temporel *au milieu* est dépourvu d'antécédent ou de complément.

Notre analyse des N temps référant aux intervalles de découpage *début, milieu, et fin* a débouché sur les résultats mentionnés dans le tableau ci-dessous :

<i>N de temps</i>	<i>Début</i>	<i>milieu</i>	<i>fin</i>
<i>Propriétés</i>			
<i>Possibilité de figurer dans la structure N de N</i>	+	+	+
<i>Possibilité d'effacement de l'antécédent</i>	+	-	+
<i>Possibilité de l'effacement du complément du nom</i>	+	-	+

9.3. Adverbiaux temporels à noyau N <unité de mesure de temps>

Notre corpus présente des cas d'anaphore où l'adverbial de temps dont le noyau est un N <unité de mesure de temps> admet l'effacement de l'antécédent. Ce dernier reste inférable à partir d'éléments présents dans le contexte antérieur. Nous présentons dans ce qui suit des séquences présentant chacune un adverbial temporel en position d'anaphorisant qui réfère à un intervalle temporel partie d'un tout non explicité.

Ces adverbiaux sont de type *Prép le N temps ; Le N temps* ou *Dét Démonst+N temps+là*
 (185) *Mais de toute façon, la guerre ne durera plus très, très longtemps. Mettons jusqu' à l'automne. Les boches risquent le tout pour le tout, justement parce qu'ils sont sur le point de perdre le souffle...*

ROMAINS Jules, *Les Hommes de bonne volonté* : t. 16 : Verdun, 1938, p. 160

Dans cette séquence, l'adverbial temporel *jusqu'à l'automne* se présente sous la forme *Prép +le N temps*. Cet adverbial anaphorique réfère ici à une période antérieure à une saison à savoir *l'automne*. En effet, la préposition *jusqu'à* confère à cet adverbial la valeur de l'antériorité.

Ajoutons également que le N noyau de l'adverbial en question dénote une des quatre saisons de l'année qui est l'automne, ce qui nous permet de l'interpréter comme un élément constitutif de l'unité de mesure de temps *année*, d'où sa valeur méronymique.

Sur le plan syntaxique, *à l'automne* présente le nom *automne* sous le mode du connu grâce à la définitude du déterminant; il s'agit de l'automne d'une certaine année. Cependant l'antécédent susceptible de fonctionner comme holonyme s'avère non explicité dans l'énoncé. Il est donc nécessaire de récupérer cet antécédent à partir des éléments disponibles dans le cotexte gauche. Nous relevons par conséquent, le prédicat nominal *guerre* dont le verbe support ici est *durer*. Ce prédicat nominal référant à un événement de l'histoire vécue par le personnage, nous permet de récupérer l'intervalle temporel antécédent. Ainsi, l'adverbial *à l'automne* sera interprété comme étant l'automne de l'année où une guerre s'est déclenchée.

Soient les énoncés (186), (187) et (188):

(186) *Alexandre a pris le train à Paris, sans billet, et il est descendu à Rouen. Ensuite il a erré dans la ville [...] et il est revenu aux abords de la gare **dans la matinée**. Nous n'avons pas plus de précisions.*

BOIS Ariane, *Et le jour pour eux sera comme la nuit*, 2009, p. 116.

(187) *Frédéric n'a pas de diplôme de fin d'études. Pas libéré des obligations militaires, obstacle rédhibitoire pour un emploi stable. Il rentre au foyer **dans la matinée**.*

PERRUT Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p. 65.

(188) *La vie politique française était encore des plus viriles, et les discours à la Chambre parfois s'achevaient **à l'aube** sur le pré. Yersin sait bien que, quoi qu'il fasse, il ne lui sera pas très facile de s'éloigner de toute cette saleté de la politique.*

DEVILLE Patrick, *Peste & Choléra*, 2012, p. 114.

Le noyau de l'adverbial est un N temps qui désigne une partie de la journée : *dans la matinée*, en (186) et (187) et *à l'aube* en (188).

Les adverbiaux en question sont dépourvus de leur antécédent temporel holonyme. Mais les prédicats verbaux disponibles dans les contextes antérieurs sont susceptibles de nous permettre d'inférer les intervalles temporels élidés et de récupérer dès-lors les antécédents holonymes. Il s'agit en (186) des prédicats verbaux *prendre*, *descendre* et *errer*.

En (187), l'antécédent temporel de l'adverbial *dans la matinée* est inféré à partir du prédicat *obstacle* fourni dans le contexte antérieur et dont l'un de ses arguments est *emploi stable*. Ces éléments fournis linguistiquement nous permettent d'inférer qu'il s'agit d'une période où Frédéric n'a pas d'emploi stable. Ce qui nous conduit à reconstruire l'antécédent temporel élidé qui constituerait l'antécédent pour l'adverbial *dans la matinée* et qui serait cette période où Frédéric n'avait pas d'emploi.

La matinée serait par conséquent le méronyme d'un intervalle temporel plus large, à savoir tous les jours de cette période où Frédéric n'avait pas d'emploi : d'où sa double nature anaphorique et méronymique.

En outre, dans l'énoncé (188), l'adverbial *à l'aube* dispose de prédicats verbaux dans son cotexte antérieur qui sont susceptibles de permettre la récupération d'un intervalle temporel antécédent. En effet, les prédicats verbaux *était* et *s'achevaient* qui figurent antérieurement par rapport à l'adverbial temporel *à l'aube*, sont actualisés par les désinences de l'imparfait, temps qui inclut dans sa valeur aspectuelle la durée. Cet aspect duratif de l'imparfait nous permet de récupérer l'antécédent temporel élidé, à savoir la durée de la période où « *la vie politique française était encore des plus viriles* ».

Nous pouvons constater d'après notre analyse des cas des adverbiaux anaphoriques temporels, que les noms de temps constituant le N noyau de l'adverbial anaphorique offrent un environnement favorable à l'effacement de l'antécédent temporel. Mais l'absence de l'antécédent temporel en surface n'empêche pas les anaphoriques temporels adverbiaux d'avoir des antécédents qui sont toujours disponibles dans le contexte antérieur et que seules les unités lexicales de nature prédicative permettent de récupérer.

Par ailleurs, la possibilité de l'ellipse de l'antécédent de l'adverbial méronymique caractérise, d'après notre corpus, un bon nombre d'adverbiaux temporels qui sont de forme *Dét Démonst+ N+Là*, précédés ou non d'une préposition.

Nous analyserons dans ce qui suit des séquences où l'adverbial temporel méronymique n'est pas précédé d'une préposition comme c'est le cas de *cette nuit-là*, *ce jour-là*, *cette semaine-là*, etc. Dans les énoncés suivants, ces adverbiaux ont la particularité d'être dépourvus d'antécédent.

(189) *Rubén inclina le siège, abruti de fatigue et de drogues, et plongea tête à l'envers dans un sommeil sans mémoire. Le fantôme de Jana ne le visita pas **cette nuit-là**, mais le mauvais pressentiment était le même en se réveillant.*

FÉREY Caryl, *Mapuche*, 2012, p. 443.

Sur le plan morphologique, *cette nuit-là* est un adverbe de forme *Dét Démonst+N temps+Là*. Nous l'avons dit précédemment que l'emploi du démonstratif est normalement dû à la mention antérieure du référent de l'expression anaphorique.

Concernant la particule adverbiale *là*, elle est en principe déictique, mais utilisée dans un adverbe introduit par le démonstratif, elle joue le rôle de renforcer la reprise anaphorique exprimée par ce dernier.

Or, dans cette séquence l'adverbe *cette nuit-là* n'est pas précédé d'une mention d'un intervalle temporel relatif à *nuit*, d'où la nécessité d'un travail inférentiel pour la récupération de l'antécédent temporel qui ne figure pas en surface.

Il s'agit de repérer dans le contexte antérieur le prédicat nominal *sommeil*, qui nous permet d'inférer que le sommeil est une activité ordinairement associée à la nuit, ce qui justifie, à son tour, la sélection de *nuit* comme noyau de l'anaphorisant.

L'adjonction d'une proposition qui introduit l'adverbial en question ne change rien dans l'interprétation sémantique de l'adverbial, à condition que la préposition ajoutée exprime une valeur de simultanéité comme (*pendant, au cours, à, etc.*) *cette nuit-là* :

(189') *Rubén inclina le siège, abruti de fatigue et de drogues, et plongea tête à l'envers dans un sommeil sans mémoire. Le fantôme de Jana ne le visita pas **pendant cette nuit-là**, mais le mauvais pressentiment était le même en se réveillant.*

(189'') *Rubén inclina le siège, abruti de fatigue et de drogues, et plongea tête à l'envers dans un sommeil sans mémoire. Le fantôme de Jana ne le visita pas **au cours de cette nuit-là**, mais le mauvais pressentiment était le même en se réveillant.*

Dans les séquences suivantes, les adverbiaux temporels méronymiques sont de forme *Dét Démonst+N+là*, ils réfèrent à un intervalle temporel présentant une partie par rapport à un intervalle plus grand, suivant le principe de l'inclusion temporelle.

Ces adverbiaux ont tous la particularité de pouvoir figurer dans le site anaphorique sans antécédents, comme le montrent les exemples suivants :

(190) *Elle raccrocha et ressentit une appréhension à l'idée d'éteindre sa lampe de chevet. Elle la laissa allumée, et s'endormit peu après. Cette nuit-là, aucun cauchemar ne vint troubler son sommeil.*

LEVY Marc, *L'étrange voyage de Monsieur Daldry*, 2011, p. 207.

(191) *Je me suis rendue chez une parente, à l'autre bout du village. Je n'ai pas le front de prétendre que ce fut une chose facile. Il y eut, dès ce jour-là, quelques stations douloureuses ;*
il y en aura à chaque sortie.
L'épreuve majeure commençait !

PICQUET Pauline, *Sans illustration*, 2013, p. 15.

(192) *Fait étrange, je ne me souviens pas d'avoir crié dans cette voiture en feu... Pourtant, ce jour-là, au milieu des ombres blanches, j'ai crié avec tout mon corps dans la voix.*

« Oh ! j'ai crié ! j'ai crié ! » *À cet instant-là, ma voix disait quelque chose (...)*

PICQUET Pauline, *Sans illustration*, 2013, p. 31.

(193) *Il était jeune et mince, il portait une moustache et une veste en jean, je me demande même s'il n'avait pas emporté sa guitare, ce dont je me souviens, c'est que cette semaine-là tout était réussi, et de ma joie inquiète, et de mon incrédulité.*

AUBRY Gwenaëlle, *Personne*, 2009, p. 33.

(194) *Après le départ de Naudin. Leur isolement au milieu de nouveaux venus favorisa une intimité qui fut pour Antoine une épreuve souvent très pénible. Durant cette semaine-là, il eut encore beaucoup à souffrir de sa pauvreté.*

AYMÉ Marcel, *Nouvelles complètes*, 2002, p. 872.

Pour l'interprétation des adverbiaux *cette nuit-là*, *ce jour-là*, *cette semaine-là* dans ces énoncés, il s'agit, à chaque fois, de détecter les indices linguistiques appropriés qui nous permettent de récupérer l'antécédent éliminé. Il s'agit dans tous les cas d'un mot prédicatif qui assure cette fonction.

Dans la séquence (190), il s'agit du prédicat *s'endormir* qui est relatif à une activité généralement nocturne. Cela explique la reprise dans le contexte postérieur par l'adverbial *cette nuit-là*. Ce prédicat d'action est conjugué dans un temps du passé, à savoir le passé simple. Il renvoie ainsi à une époque du passé qui pourrait servir d'antécédent implicite pour l'adverbial *cette nuit-là*.

En (191) et (192), l'adverbial temporel méronymique dépourvu d'antécédent est *ce jour-là*. Il est précédé en (191) d'un prédicat d'événement *se rendre* chez une parente. Ce dernier constitue le repère temporel par rapport auquel s'interprète l'adverbial *ce jour-là*.

Ajoutons que *ce jour-là*, dans cette séquence, est introduit par la locution prépositive *à partir de*. Cette dernière a une valeur de postériorité par rapport à l'intervalle temporel « antécédent ».

En revanche, en (192), ce même adverbial *ce jour-là* est précédé du prédicat *se souvenir*. Ce dernier contient dans son sémantisme même la référence à une époque passée. Il sert dès lors d'antécédent implicite à l'adverbial *ce jour-là*.

Concernant les énoncés (193) et (194), ils présentent l'adverbial temporel *cette semaine-là* comme une expression anaphorique dépourvue d'antécédent, mais le contexte antérieur fournit un prédicat qui est susceptible de référer à un intervalle temporel qui pourrait jouer le rôle de l'antécédent temporel : en (193), le prédicat verbal *souviens* et en (194), le prédicat nominal *épreuve*.

Le premier réfère à une époque forcément révolue, constituant l'intervalle temporel holonyme qui est repris dans le contexte postérieur par son méronyme *cette semaine-là*.

Le deuxième, dans l'énoncé (194), est le prédicat nominal *épreuve* figurant dans le contexte gauche. Il s'interprète comme une action qui se produit à un intervalle temporel donné. Il constitue, par conséquent, un repère temporel par rapport auquel on délimite sur l'axe de temps la période *cette semaine-là*. La période dénotée par le prédicat *épreuve* constitue l'intervalle temporel holonyme, dont l'adverbial *cette semaine-là* est le méronyme.

On déduit d'après ce qui précède, que les adverbiaux temporels anaphoriques référant à des intervalles de temps (valeur méronymique), peuvent figurer dans le site anaphorique sans leur antécédent.

Cette possibilité pour ces adverbiaux de figurer dans une anaphore sans antécédent provient du fait que certaines unités lexicales (verbes, noms) qui sont de nature prédicative figurant dans le cotexte gauche de l'adverbial nous permettent de récupérer, grâce à un travail inférentiel, l'antécédent élide.

Pour récapituler le fonctionnement des adverbiaux temporels méronymiques à base nominale dans les sites anaphoriques elliptiques, nous proposons le tableau ci-dessous :

Nature propriétés	Adverbial temporel anaphorisant à noyau nominal nom de temps	Adverbial temporel anaphorisant à noyau nominal N de découpage temporel (<i>début, milieu, fin</i>)
Possibilité de figurer dans la structure <i>N2 de N1</i>	+	+
Actualisation par <i>son</i>	-	+
Pronominalisation par <i>en</i>	-	+
Ellipse du complément du N méronyme	+	+ -
Ellipse de l'antécédent	+	-

Tableau récapitulatif des propriétés syntaxiques des adverbiaux temporels méronymiques à base nominale

CHAPITRE 5: Les adverbiaux anaphoriques d'espace

Sur le plan sémantique, une première distinction devrait être établie entre les adverbiaux qui réfèrent à des entités que l'on peut définir et désigner directement, les objets matériels et les lieux, d'une part et d'autre part, les entités qui ne sont interprétées qu'à travers les précédentes citées dans le discours.

Cette deuxième catégorie d'adverbiaux nous intéresse dans le cadre de ce travail parce qu'ils dénotent des portions d'espace (à l'intérieur d'un objet creux, l'espace autour, au – dessus, au dessous d'un objet ou d'un lieu, etc.) et sont susceptibles d'établir un lien de méronymie avec leur antécédent.

Pour les lieux désignés par ces adverbiaux, il peut s'agir de lieux géographiques naturels (*montagnes, vallées, mers, rivières, etc.*) ou de lieux construits (*pays, routes, villes, rues, bâtiments, monuments, etc.*); ils sont perçus comme des entités matérielles qui découpent des surfaces et des volumes matériels, d'où leur aspect méronymique.

Le système d'emboîtement des référents spatiaux *N d'espace* qui répond à la logique de la partition de l'espace en zones topologiques nous permet de distinguer deux types d'adverbiaux.

Les premiers sont des noms de « relation spatiale » selon l'expression de Borillo¹ qui les a nommés « Noms de localisation interne » : *NLI*. Ils réfèrent aux « diverses zones spatiales, plus ou moins bien délimitées, qui peuvent être découpées sur un objet ». (Exemples : *le fond, le dessous, le dessus, le bord, etc.*)

La structure génitive qui leur correspond est *N de < localisation interne > de N <espace>*.

Les deuxièmes sont des noms qui présentent une autonomie par rapport à l'espace englobant, dans la mesure où ils sont perçus comme existant en propre, même lorsqu'ils ne sont pas naturellement séparables de leur tout. Ils sont reconnaissables même s'ils sont séparés de leur tout. Ce sont des N de lieux constituants de l'espace auquel ils appartiennent. (Exemples : *le couloir, le salon, l'entrée, la sortie, etc.*). La structure génitive qui leur correspond est *N de <lieu > de N <espace >*.

¹ BORILLO A., 1988, « Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne » *Cahiers de grammaire* 13 : 1-22.

Ces deux types d'adverbiaux de localisation spatiale doivent être interprétés comme figurant une localisation située dans un espace englobant.

Sur le plan morphologique, les adverbiaux anaphoriques méronymiques à référence spatiale sont de deux formes :

Soit ils sont introduits par une préposition spatiale et sont de forme *Prép+N d'espace*. (*au premier étage, sur le toit, sur le trottoir, au fond, sur le dessus, etc.*)

Soit ce sont des adverbes proprement dits (*devant, dessus, dedans, etc.*)

1. Les adverbiaux de localisation spatiale dans l'anaphore associative

La reprise par un N lieu ou par un NLI, au sein de l'anaphore associative, est assurée par l'article défini confirmant par là même ce qu'a montré Kleiber : le fait que le deuxième référent puisse apparaître sous la forme d'un SN défini montre qu'il est « présenté comme aliéné par rapport au référent de l'antécédent »¹.

Cette propriété d'aliénation permet aux NLieu ainsi qu'aux NLI de constituer une expression anaphorique par rapport à leur antécédent N d'<espace>.

Les séquences suivantes présentent des adverbiaux dont le noyau est un NLieu, respectivement, *premier étage, toit et trottoir*. Leurs antécédents correspondants figurent dans le cotexte gauche, ce qui nous permet de déduire qu'ils renvoient à des parties constituant le tout englobant, à savoir, respectivement, *pension, maison* et *chez Patachon*. Par conséquent, les antécédents sont les holonymes, les anaphorisants (adverbiaux d'espace) en sont les méronymes.

Soient les séquences suivantes :

(195) *On arrive devant la pension Bertrand dans une rue minuscule. La pension est bien barricadée. Pas moyen d'entrer. Hurlements. Nous regardons une fenêtre au premier étage : un rideau s'écarte. Une tête paraît : chignon, nez pointu. Ce doit être la directrice. Les hurlements atteignent le paroxysme. La tête disparaît. Le rideau*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation* : Toulouse, 1943-1945, 2013, p. 170.

¹ KLEIBER, 1999.

(196) *Il entre dans sa grande maison carrée au bord de l'eau. C'est lui qui l'a dessinée, il y a longtemps. Un cube, rationnel. **Sur le toit** le dôme de son observatoire astronomique. Chacun des trois étages est ceint d'une galerie couverte sous colonnes.*

DEVILLE Patrick, *Peste & Choléra*, 2012, p. 72.

(197) *À 9 h, avec Josette, on va chez Patachon. J'attends Josette **sur le trottoir** en face du bureau et je l'accueille à coups de boules de neige. Patachon tape au carreau. Fuite précipitée.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945*, 2013, p. 148.

Il en est de même dans les séquences présentées ci-dessous, où le méronyme est un adverbial de localisation dont le noyau est un NLI (*intérieur, milieu, fond*) qui délimite une zone plus ou moins déterminée sur l'espace tout.

En (198), il s'agit de *l'église*, en (199) du *vaste plateau d'herbes vertes*, et en (200) d'une salle de classe. Les espaces auxquels réfèrent les adverbiaux peuvent donc être assimilés à des parties de tous.

(198) *J'entre à un moment dans une église; je monte les marches et passe devant une mendicante qui ne fait pas semblant. De même, **à l'intérieur**, il y a des fidèles qui prient moi je ne reste pas, je ne veux pas jouer.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 35.

(199) *[Ils] ont escaladé une montagne hérissée de conifères, un vaste plateau d'herbes vertes s'ouvre devant eux jusqu'à l'horizon, à plus de mille mètres d'altitude et dans le froid. **Au milieu** coule une rivière. La vision est helvétique. Yersin se souvient à son retour que «l'apparence rappelait celle d'une mer bouleversée par une houle énorme d'ondulations
DEVILLE Patrick, *Peste & Choléra*, 2012, p. 84*

(200) *Un étudiant écrit « silence », au tableau noir. Bien entendu le tapage redouble. On crie «Au Caousou». Nous partons pour le Caousou. Sortie par une porte vitrée, à droite, **au fond**. Une chaise tombe juste devant moi et risque de me faire trébucher. Enfin, nous revoilà dans la cour.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation* : Toulouse, 1943-1945, 2013, p. 169.

Les adverbiaux d'espace à noyau Nlieu ou NLI se prêtent à figurer dans la structure de partition *N2 DE N1*. Cette structure est susceptible de réduire le prédicat partitif qui établit une relation de méronymie entre l'antécédent et l'expression anaphorique : il s'agit dans le cas des adverbiaux de localisation du prédicat *avoir*.

Ainsi, dans les séquences précédentes les structures correspondantes sont les suivantes :

- Pour les adverbiaux de localisation à noyau Nlieu

En (195), au premier étage de la pension.

la pension a un premier étage.

En (196), le toit de la maison

la maison a un toit

En (197), le trottoir du bureau

le bureau a un trottoir

- Pour les adverbiaux de localisation à noyau NLI

En (198), l'intérieur de l'église

l'église a un intérieur

En (199), le milieu du plateau

le plateau a un milieu

En (200), le fond de la salle de classe

la salle de classe a un fond

2. Possessivation et pronominalisation par *en*

L'anaphorisation s'opère comme si le SN introduit par la préposition avait le statut d'un complément de nom. Elle implique l'effacement du complément à l'intérieur du Syntagme prépositionnel locatif (SPL).

D'après notre corpus, nous avons déduit que la possessivation et la pronominalisation par *en* s'applique sur un champ large de substantifs occupant la place de l'expression anaphorique, qui sont des N lieu : N <bâtiments>, de <monuments>, d'<espace géographique >, etc.

Au premier étage de la pension / à son premier étage.

Sur le toit de la maison / sur son toit

Sur le trottoir du bureau / sur son trottoir

Dans le salon de l'appartement / dans son salon

La pronominalisation avec *en* n'est ,en revanche, pas acceptable

**Le premier étage en était luxueux.*

**Le toit en est en tuiles.*

**Le salon en était luxueux.*

Lorsque l'adverbial anaphorisant inclut un N d'espace qui désigne une zone plus ou moins bien circonscrite, ce qui est le cas avec les adverbiaux contenant un NLI, la possessivation semble maladroite.

*Au bord de la rivière / *à son bord*

*A l'intérieur du jardin / *à son intérieur*

*A l'angle l'écran / * à son angle*

*Au fond du tiroir / * à son fond*

*Dans le haut du bâtiment / *à son haut*

La pronominalisation des NLI peut s'effectuer sous la forme d'un possessif notamment dans les constructions de relation partitive exprimées par *avec*, le N méronyme comporte alors très souvent un modifieur.

Exemples :

(201) *La maison avec **son intérieur rouge**.*

(202) *Mais le Zuyderzee est une mer morte, ou presque. Avec **ses bords plats**, perdus dans la brume, on ne sait où elle commence, où elle finit.*

CAMUS Albert, *La Chute*, 1956, p. 1523.

La reprise du N d'espace par un méronyme appartenant à la classe des NLI qui soit actualisé par un possessif semble problématique. Borillo a précisé d'ailleurs qu' « une recherche approfondie dans la base Frantext n'a fourni que très peu d'exemples et uniquement avec quelques NLI (*intérieur, pourtour, rebord, sommet*) » où le N méronyme comporte un modifieur.

La cabane avec son intérieur de planches.

La montagne avec ses sommets enneigés¹

En revanche, l'article défini semble avoir la préférence :

*Une maison avec un jardin à son fond/ **au** fond*

*Une maison avec un jardin à sa sortie / à **la** sortie*

Concernant la pronominalisation avec *en*, elle ne semble pas acceptable pour les NLI :

*La cabane avec son intérieur de planches/ *L'intérieur en était de planches*

*La montagne avec ses sommets enneigés / * Les sommets en étaient enneigés*

3. Effacement du complément du syntagme *N lieu de N espace* dans le cadre de l'anaphore associative

L'analyse des syntagmes anaphoriques de forme *SPL* nous permet de déduire que l'effacement du complément référant à l'espace englobant est une condition nécessaire pour l'anaphorisation, afin d'éviter la redondance. Pour la récupération de ces éléments élidés, il suffit de revenir au cotexte antérieur. Les exemples suivants présentent des éléments restitués qui n'apparaissent pas dans la structure de surface de l'anaphore, mais qui figurent dans sa structure profonde.

(195') *On arrive devant la pension Bertrand dans une rue minuscule. La pension est bien barricadée. Pas moyen d'entrer. Hurlements. Nous regardons une fenêtre au premier étage [de la pension [0]]: un rideau s'écarte. Une tête paraît : chignon, nez pointu. Ce doit être la directrice. Les hurlements atteignent le paroxysme. La tête disparaît. Le rideau.*

(196') *Il entre dans sa grande maison carrée au bord de l'eau. C'est lui qui l'a dessinée, il y a longtemps. Un cube, rationnel. Sur le toit [de la maison [0]] le dôme de son observatoire astronomique. Chacun des trois étages est ceint d'une galerie couverte sous colonnes.*

(197') *À 9 h, avec Josette, on va chez Patachon. J'attends Josette sur le trottoir [de chez Patachon [0]] en face du bureau et je l'accueille à coups de boules de neige. Patachon tape au carreau. Fuite précipitée.*

¹ Exemples proposés par BORILLO, 1999.

4. Effacement du complément du syntagme NLI de N<espace> dans le cadre de l'anaphore associative

D'après notre corpus, nous avons remarqué que la nature du N noyau de l'adverbial détermine la possibilité ou non de l'effacement de complément dans le syntagme *N De N*, lors de la reprise anaphorique. En effet, syntagmes prépositionnels à noyau NLI ont tendance à figurer dans le discours suivis de leurs compléments comme le montrent les exemples suivants :

(203) *Dans la soirée, ils eurent des visites. Le père Archambault vint chercher sa femme, comme tous les soirs ; car ils habitaient loin à l'intérieur de la forêt. On le fit asseoir dans la salle à manger.*

DAUDET Alphonse, *Jack*, 1881, p. 130.

(204) *Le plus gradé des policiers se mit soudain à sourire, soulagé de n'avoir affaire qu'à des «artistes français». Il décida que la plaque de Raphaël n'était pas à sa place au milieu de la rue et la disposa au bas, de sorte que tous les passants qui sortaient de la via Veneto purent la lire.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 55.

(205) *Je ferme les yeux, baisse la tête en signe de recueillement. Va-t-il venir me parler? M'a-t-il repéré? Il passe à côté de moi sans s'arrêter et va ouvrir les grandes portes au fond de l'église. J'en profite pour m'éclipser.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 23.

Mais que le NLI soit lié à son complément, n'empêche pas le fait que certains adverbiaux à noyau nominal NLI puissent figurer dans le cadre de l'anaphore associative dépourvus du deuxième élément du syntagme *N De N*, tel est le cas dans les séquences suivantes :

(198') *J'entre à un moment dans une église; je monte les marches et passe devant une mendicante qui ne fait pas semblant. De même, à l'intérieur [0], il y a des fidèles qui prient moi je ne reste pas, je ne veux pas jouer.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 35.

(199') [Ils] ont escaladé une montagne hérissée de conifères, un vaste plateau d'herbes vertes s'ouvre devant eux jusqu'à l'horizon, à plus de mille mètres d'altitude et dans le froid. **Au milieu [0]** coule une rivière. La vision est helvétique. Yersin se souvient à son retour que «l'apparence rappelait celle d'une mer bouleversée par une houle énorme d'ondulations

DEVILLE Patrick, *Peste & Choléra*, 2012, p. 84.

(200') Un étudiant écrit « silence », au tableau noir. Bien entendu le tapage redouble. On crie «Au Caousou». Nous partons pour le Caousou. Sortie par une porte vitrée, à droite, **au fond [0]**. Une chaise tombe juste devant moi et risque de me faire trébucher. Enfin, nous revoilà dans la cour.

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945*, 2013, p. 169.

Dans les différentes séquences ci-dessus, l'adverbial de localisation est réduit à une simple locution prépositive (*à l'intérieur, au milieu, au fond*).

Le constat est que la locution prépositive privée de son complément répond aux exigences de l'anaphorisation qui devrait empêcher la répétition à l'identique du référent déjà mentionné.

En outre, la locution prépositive de localisation est en emploi absolu (sans complément) lorsqu'il s'agit d'un syntagme prépositionnel de lieu qui est décomposé en deux syntagmes disjoints, tous les deux également prépositionnels de forme [*Prép N lieu*], [*Prép NLI*], employés dans le discours pour des raisons d'insistance ou de précision comme dans :

*Il y a une cabane **dans le jardin, dans le fond**.*¹

où le SP *dans le fond du jardin* est décomposé en deux syntagmes pour lui donner un rôle plus saillant sur le plan discursif.

Cette « restructuration » du SP nécessite que le deuxième SP, dans le couple [*Prép N lieu*], [*Prép NLI*], soit dépourvu de son complément.

Le travail inférentiel nous permet dès-lors de récupérer l'élément éliminé en établissant un lien entre l'adverbial anaphorique et son antécédent (explicite ou implicite).

¹ Exemple proposé par BORILLO, 1999.

En (198') à *l'intérieur* renvoie à *l'intérieur de l'église*, N de lieu de nature non prédicative mentionné dans le cotexte gauche.

En (199') *au milieu* est *au milieu du plateau d'herbes vertes*, SN de lieu dont le noyau est également de nature non prédicative présent dans le cotexte précédent.

Enfin, en (200'), *au fond* réfère au fond de l'endroit duquel sont sortis les étudiants. Il s'agit de la salle de classe, cet élément ne figure pas explicitement dans le cotexte antérieur mais nous l'inférons à partir du prédicat nominal *sortie*.

5. L'ellipse du complément d'une préposition locative

L'analyse des cas d'ellipse du complément dans le site anaphorique appliquée sur les syntagmes prépositionnels de lieu nous a conduit, suite à Borillo¹, à relever que parmi les prépositions locatives simples, il y en a un certain nombre qui peuvent fonctionner seules sans leur corrélat sur leur droite.

La règle de l'effacement de leur corrélat à droite est applicable notamment dans le cadre anaphorique avec, pour trois d'entre elles, un changement de forme *sur*, *sous*, *dans* devenant respectivement *dessus*, *dessous*, *dedans*.

Il ouvrit la boîte, Il ne trouva rien dedans.

*Il s'approcha de l'arbre, Un homme était couché dessous.*²

Dans le cadre de l'anaphore associative, les prépositions locatives figurant seules, sans leur corrélat de droite, constituent des adverbiaux anaphoriques de localisation à valeur méronymique, du moment qu'elles s'interprètent par rapport à un espace précédemment cité dans le cotexte antérieur et qu'elles réfèrent à des parties d'un espace incluant.

(206) Le tram arrive sans trop de retard. Dedans [0] les gens sont assez désagréables. Pas une lycéenne. Le cafard me reprend.

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945*, 2013, p. 153.

¹ Ibid.

² Ibid.

(207) *Au bout d'un moment, il est ressorti avec deux canettes de bière, il s'est assis à mon côté, face à la forêt, face à la montagne. Je crois qu'il aurait préféré qu'on soit **dedans [0]** pour boire, j'ai eu cette impression.*

GARAT Anne-Marie, *Tranquille*, 2013, p. 10.

(208) *Les deux enfants, la fille et le garçon, même s'ils n'en diraient rien, ne sauraient vraiment qu'ils étaient à Paris que sous la tour Eiffel, pile **dessous [0]** entre ses quatre pieds d'éléphant. On n'y monterait pas, trop de monde faisait la queue on ne savait pas pour combien de temps, mais on la verrait, on marcherait **dessous [0]** (...)*

LAFON Marie-Hélène, *Les pays*, 2012, p. 33.

En (206), *le tram* constitue le Nom d'espace jouant le rôle de l'antécédent de l'adverbial *dedans*.

Il s'agit d'un N de <véhicule> qui fonctionne comme espace holonyme.

L'adverbe *dedans* dans cette séquence est paraphrasable par le syntagme nominal prépositionnel introduit par la locution prépositive *à l'intérieur* ou par la préposition simple *dans*.

Par conséquent, il inclut le sens de l'espace englobant et le sens de la préposition de lieu d'où sa double valeur anaphorique et méronymique.

(206') *Le tram arrive sans trop de retard. A l'intérieur (du tram [0]), les gens sont assez désagréables. Pas une lycéenne. Le cafard me reprend.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945*, 2013, p. 153.

(206'') *Le tram arrive sans trop de retard. Dans (le tram [0]), les gens sont assez désagréables. Pas une lycéenne. Le cafard me reprend.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation : Toulouse, 1943-1945*, 2013, p. 153.

En (207), l'adverbial de lieu *dedans* a pour antécédent *la forêt* et *la montagne*, deux noms renvoyant à des< espaces géographiques>, constituant chacun un espace tout.

Dedans renvoie par conséquent à une zone bien déterminée sur les deux espaces géographiques précédemment cités. Cette zone dénotée par *dedans*, à savoir l'intérieur de la forêt et de la montagne, est mise en opposition à une autre zone, présentant à son tour, une partie de l'espace géographique indiqué ; il s'agit de la zone en face : *face à la forêt, face à la montagne*.

Nous pouvons paraphraser la séquence comme suit :

(207') *Au bout d'un moment, il est ressorti avec deux canettes de bière, il s'est assis à mon côté, face à la forêt, face à la montagne. Je crois qu'il aurait préféré qu'on soit à l'intérieur de la forêt et de la montagne pour boire, j'ai eu cette impression.*

Ou encore comme suit :

(207'') *Au bout d'un moment, il est ressorti avec deux canettes de bière, il s'est assis à mon côté, face à la forêt, face à la montagne. Je crois qu'il aurait préféré qu'on soit dans la forêt et la montagne pour boire, j'ai eu cette impression.*

En revanche, en (208)

Les deux enfants, la fille et le garçon, même s'ils n'en diraient rien, ne sauraient vraiment qu'ils étaient à Paris que sous la tour Eiffel, pile dessous entre ses quatre pieds d'éléphant. On n'y monterait pas, trop de monde faisait la queue on ne savait pas pour combien de temps, mais on la verrait, on marcherait dessous (...)

LAFON Marie-Hélène, *Les pays*, 2012, p. 33.

dessous renvoie au dessous de *la tour Eiffel*, inféré à partir du cotexte antérieur. La tour Eiffel constitue l'espace englobant, *le dessous* de la tour Eiffel est par conséquent, l'espace-méronyme.

6. La possessivation

L'actualisation par le possessif est interdite dans ce genre d'environnement vu la nature adverbiale de ces unités lexicales de lieu.

(206') **Le tram arrive sans trop de retard. Son dedans les gens sont assez désagréables. Pas une lycéenne. Le cafard me reprend.*

(207') *Au bout d'un moment, il est ressorti avec deux canettes de bière, il s'est assis à mon côté, face à la forêt, face à la montagne. Je crois qu'il aurait préféré qu'on soit **à son dedans** pour boire, j'ai eu cette impression.

(208') *Les deux enfants, la fille et le garçon, même s'ils n'en diraient rien, ne sauraient vraiment qu'ils étaient à Paris que sous la tour Eiffel, pile **à son dessous** entre ses quatre pieds d'éléphant. On n'y monterait pas, trop de monde faisait la queue on ne savait pas pour combien de temps, mais on la verrait, on marcherait dessous (...)

7. Adverbes d'espace proprement dits : Le cas des prépositions locatives *Devant, derrière, autour* :

Parmi les prépositions locatives simples qui acceptent l'effacement du complément sans pour autant changer de forme, Borillo¹ nous fournit la liste suivante :

devant, derrière, contre, autour (dans quelques cas *entre*).

Certaines possèdent déjà, selon le même linguiste, le trait morphologique qui caractérise le changement des précédentes *dedans, dessus, dessous* (le fait de commencer par [de...] (*là-dessus ; là-dedans ; là-derrière, là-devant ; là-dessous*))

Cette série de prépositions nous intéresse, quand elle figure dans le discours en emploi adverbial.

Pour ce faire, nous avons relevé dans notre corpus des séquences qui présentent certaines des propositions indiquées en emploi adverbial, occupant la position d'expressions anaphoriques.

En effet, détachées dans la phrase (adverbes de phrase) ou intégrées dans le syntagme verbal, ces prépositions en emploi absolu, s'interprètent par rapport à un espace précédemment cité susceptible de fonctionner dans le discours comme l'espace englobant. Ce type d'emploi est fréquemment employé dans les énoncés descriptifs, où par métonymie on réfère aux différentes parties composant l'espace-tout.

L'espace dénoté par ces prépositions serait dès-lors interprété comme l'espace holonyme.

¹ Ibid.

(209) *En revenant chez lui, **devant**, il voyait la rue toute peinte, -alors que, lorsqu' il n' avait pas bu de vin, son oeil avait besoin de la chercher longtemps pour la peindre.*

GONCOURT Edmond de GONCOURT Jules de, *Journal: mémoires de la vie littéraire*, t. 3 : 1879-1890, 1890, p. 247.

(210) *L'église est sombre, dans le chœur, presque indéfinis, sont les frères à gauche et les sœurs à droite, tous vêtus de blanc; la scène est sublime, irréaliste. Je me mets **derrière** et ainsi personne ne me regarde.*

ARTIÈRES Philippe, *Vie et mort de Paul Gény*, 2013, p. 15.

(211) *Il abandonne la bicoque en bois de la Pointe des Pêcheurs, dessine une maison qui est un cube de briques de trois niveaux, **tout autour** une galerie à claire-voie sous arcades de deux mètres de large.*

DEVILLE Patrick, *Peste & Choléra*, 2012, p. 135.

Dans les séquences descriptives (209) et (211), *devant* et *tout autour* sont employés sans leur complément N d'<espace>. Ils ont pour antécédents respectifs *chez lui* et *maison*.

Chez lui, est un syntagme prépositionnel référant à un <espace construit>.

Cet espace auquel réfère le syntagme prépositionnel de localisation *devant chez lui* devrait être interprété comme une zone perçue par l'observateur-descripteur comme faisant partie d'un espace général. Il constitue par conséquent un espace partie de tout. Il est de même pour l'espace désigné par *tout autour de la maison*, en (211).

En outre, en (210), *derrière*, préposition spatiale en emploi absolu, est dépourvue de son complément, ce qui lui confère le statut de l'adverbial.

L'espace auquel renvoie *derrière* est inféré à partir de ce qui précède, il s'agit de *l'église* où se situe le personnage.

L'église serait, par conséquent, l'espace-tout et *derrière* en est l'espace-partie. Un rapport méronymique s'établit donc entre l'expression anaphorique et son antécédent.

8. Effacement de l'antécédent de l'adverbial locatif dans l'anaphore associative

Le N lieu, noyau de l'adverbial, détermine le fonctionnement de l'adverbial au sein du site anaphorique. Il délimite la possibilité ou non de l'effacement de l'antécédent spatial au sein de l'anaphore.

Nous avons pu déduire que les SPL peuvent être subdivisés en deux catégories selon la nature du nom qu'ils comportent. Ces derniers sont soit des NLI soit des Nlieu.

Concernant les adverbiaux comportant des NLI comme *au fond, au milieu, au centre, à l'intérieur, au bord, en haut, en bas, etc.* ce sont des adverbiaux qui comportent des noms dénotant des parties d'espace et découpant des surfaces et des volumes matériels. (*le fond, le milieu, le centre, l'intérieur, etc.*).

Par conséquent, sur le plan sémantique, les NLI se caractérisent par « une congruence ontologique » qui les présente comme étant des parties qui n'existent que par rapport à leur tout.

Cette caractéristique particulière aux NLI détermine leur fonctionnement au sein de l'anaphore en les empêchant de figurer seuls, sans leur antécédent. Par exemple, *le fond* est délimité par rapport à un espace tout, ainsi que *le centre, le bord, l'intérieur, etc.*

Ainsi, les adverbiaux d'espace comportant des NLI ne se présentent, en aucun cas, dépourvus de leur antécédent dans le cadre de l'anaphore associative.

(198'') * [0] *je monte les marches et passe devant une mendiante qui ne fait pas semblant. De même, à l'intérieur, il y a des fidèles qui prient moi je ne reste pas, je ne veux pas jouer.*

(199'') * [0] *Au milieu, coule une rivière. La vision est helvétique. Yersin se souvient à son retour que «l'apparence rappelait celle d'une mer bouleversée par une houle énorme d'ondulations*

(200'') * [0] *Au fond. Une chaise tombe juste devant moi et risque de me faire trébucher. Enfin, nous revoilà dans la cour.*

Nous avons relevé au sein des noms noyaux des adverbiaux, des NLI qui morphologiquement, dérivent de verbes d'action:

à la sortie → *sortir*

à l'entrée → *entrer*

à l'accueil → *accueillir*

Ces noms se caractérisent par le fait qu'ils n'admettent pas l'effacement de leur complément.

Sortie d'un endroit

Entrée dans un endroit

Accueil dans un endroit

Indiquant des parties d'espace, ces noms apparaissent au sein du discours comme indissociables de leur espace-tout.

Les séquences suivantes présentent ces NLI, d'abord suivis de leur complément référant à l'espace holonyme en (212), (213) et (214), ensuite dans un cadre anaphorique, précédés d'un N indiquant l'espace-tout et occupant la position d'antécédent en (212'), (213') et (214').

(212) *Nous arrivons bientôt à Castelnau. Nous descendons en vitesse. Janine voit avec horreur qu'elle a donné son billet à la sortie de Toulouse.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation* : Toulouse, 1943-1945, 2013, p. 157.

(212') *Nous arrivons bientôt à Castelnau. Nous descendons en vitesse. Janine voit avec horreur qu'elle a donné son billet à Toulouse, à la sortie.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation* : Toulouse, 1943-1945, 2013, p. 157

(213) *Moussard est un grand chasseur de Toulouse situé à l'entrée de la rue d'Alsace-Lorraine, du côté de Jeanne-d'Arc.*

DUPUY Aline, *Journal d'une lycéenne sous l'Occupation* : Toulouse, 1943-1945, 2013, p. 91.

(213') *Moussard est un grand chasseur de Toulouse situé à la rue d'Alsace-Lorraine, à l'entrée, du côté de Jeanne-d'Arc.*

(214) *Deux chaises cassées près d'une plante sèche décoraient le hall où Paula et Jana attendaient depuis trois quarts d'heure, assises sur un banc qui faisait face à l'accueil.*

FÉREY Caryl, *Mapuche*, 2012, p. 34.

(214') *Deux chaises cassées près d'une plante sèche décoraient le hall où Paula et Jana attendaient depuis trois quarts d'heure, assises sur un banc qui faisait face dans le hall, à l'accueil.*

En effet, les séquences (212'), (213') et (214') présentent des cas d'anaphore associative où l'espace-méronyme dénoté par le NLI est sous forme d'un ajout, ayant un effet de précision ou d'insistance. Le SP comprenant le NLI est par conséquent supprimable, vu son caractère facultatif dans l'énoncé.

En revanche, la suppression de l'espace- tout, auquel est lié le NLI respectivement (*Toulouse, la rue d'Alsace-Lorraine et l'accueil*) n'est pas applicable dans le cadre anaphorique.

Le constat est que l'expression anaphorique de type adverbial d'espace incluant un NLI, ne peut en aucun cas figurer sans antécédent dans l'anaphore associative. Cela s'explique en toute évidence par le caractère dépendant des noms en question par rapport à leur espace-tout.

*[0] à l'entrée

*[0] à la sortie

*[0] à l'accueil

Ainsi, le test de l'effacement de l'antécédent de l'expression anaphorique comportant un NLI appliqué sur les séquences précédentes, montre que la présence d'un antécédent spatial est essentielle pour rendre l'interprétation de l'adverbial anaphorisant possible.

Le deuxième type d'adverbiaux d'espace qui peuvent fonctionner comme des méronymes dans l'énoncé, concerne les adverbiaux dont le noyau est un N de lieu. Il s'agit d'un nom élémentaire référant à un espace plus ou moins autonome, mais qui désigne une partie d'un tout englobant auquel il appartient *au premier étage, dans le couloir, au parking, etc.* Ce type d'adverbiaux peut figurer au sein de l'anaphore associative sans antécédent, à condition d'être précédé d'un prédicat dans le cotexte antérieur susceptible de permettre l'inférence de l'espace englobant et donc la récupération de l'antécédent éliminé. Les exemples suivants présentent des expressions anaphoriques ayant la forme d'adverbiaux dont le noyau est un N de lieu.

(215) *Jeté en prison à dix-huit ans, pour plusieurs années, sous la dictature de Pérez Jiménez. Tu frappes à une porte, **au premier étage**, rue du Maine, tout près de la gare Montparnasse. Un homme t'ouvre. C'est lui, Mario.*

PERRUT Dominique, *Patria o muerte*, 2009, p. 80.

(216) *Quand le concert prit fin, il fallut bien regagner les voitures **au parking**. Nous vîmes alors les brahmanes de Boston courir sous la pluie.*

MOHRT Michel, *Vers l'Ouest*, 1988, p. 234.

(217) *Ma naissance a été un des premiers « accouchements sans douleur » à Alger, il l'avait « préparée » avec ma mère, il n'a pas attendu dans le couloir en fumant nerveusement des cigarettes, il a « participé », au point, dit ma mère, qu'il a vu le bébé avant elle.*

AUDIN Michèle, *Une vie brève*, 2012, p. 89.

Au premier étage, au parking, dans le couloir sont des adverbiaux d'espace qui fonctionnent comme des expressions anaphoriques présentées sous le mode du défini, caractéristique primordiale pour parler d'anaphore associative. Ils réfèrent à des endroits faisant partie d'un espace général qui les inclut.

Ces anaphorisants devraient disposer d'un antécédent qui est censé figurer dans le cotexte gauche. Or, cet antécédent spatial se trouve omis dans les emplois suivants, faisant apparaître des adverbiaux anaphoriques sans antécédent et par conséquent des cas d'anaphore elliptique.

Cependant, malgré l'absence de l'antécédent holonyme dans ces séquences, sa récupération reste possible en procédant par inférence : les éléments linguistiques figurant dans le cotexte de l'expression anaphorique nous permettent d'inférer en (215) que *le premier étage* est celui d'un bâtiment dont on sait qu'il se situe à la *rue du Maine, tout près de la gare Montparnasse*.

Le premier étage est un espace auquel s'est rendu le personnage désigné par le pronom personnel *tu* et à la porte duquel il a frappé lors de sa sortie de prison.

Le prédicat d'action *frapper* à la porte nous a permis donc d'inférer qu'il s'agit d'un lieu auquel s'est rendu le personnage et qui est susceptible de jouer le rôle de l'antécédent spatial à l'adverbial anaphorique *au premier étage*.

En outre, la séquence (216) présente l'adverbial d'espace *au parking* comme étant dépourvu d'antécédent. En revanche, le prédicat nominal *concert*, dans *quand le concert prit fin*, nous permet d'inférer l'endroit englobant auquel appartient le parking et qui peut être un théâtre, une salle de concerts, etc.

De même en (217), c'est le prédicat nominal *naissance* qui nous permet de récupérer l'antécédent spatial de l'adverbial anaphorique *dans le couloir* et nous laisse supposer qu'il s'agit du couloir de l'établissement où s'est déroulé l'accouchement : une clinique, un hôpital, etc.

Il s'en sort de ce qui précède, que l'antécédent holonyme de l'adverbial d'espace, même s'il ne figure pas en surface dans le discours, il est récupérable par inférence. Ce qui nous permet d'affirmer, à ce stade de l'analyse, que l'expression anaphorique au sein de l'anaphore associative méronymique a toujours un antécédent qui, même s'il ne figure pas en surface, peut être restitué par inférence.

Le tableau ci-dessus nous permet de récapituler les résultats relatifs aux propriétés des adverbiaux anaphoriques méronymiques de référence spatiale :

Nature / Propriétés	Adverbial comportant un NLI	Adverbial comportant un N de lieu	Adverbial proprement dit
Possessivisation	+ -	+	-
Pronominalisation par <i>en</i>	-	-	-
Effacement du complément dans la structure N de N	+	+	+
Effacement de l'antécédent	-	+	-

Propriétés syntaxiques des adverbiaux anaphoriques méronymiques de référence spatiale

Conclusion Générale

Notre étude s'inscrit dans la perspective du traitement automatique des langues, nous avons, donc insisté sur la description du fonctionnement syntaxique, lexico-sémantique et référentiel des unités lexicales qui entretiennent un rapport méronymique dans le cadre de l'anaphore associative, d'un côté et la description des ellipses qui puissent figurer au sein de ces anaphores.

Nous avons choisi de puiser notre corpus de travail dans la base de données Frantext qui offre des occurrences multiples et diverses d'anaphores associatives méronymiques dans des contextes textuels différents.

Nous avons remarqué, d'après notre corpus, que les deux phénomènes de l'anaphore et l'ellipse sont étroitement liés, parce qu'il s'agit dans les deux cas de formes incomplètes et insaturées qui ont besoin pour leur interprétation, d'un côté, d'une mise en relation avec le co(n)texte et d'un autre côté, d'un travail inférentiel qui permet de les saturer. C'est ainsi que notre intérêt a porté dans ce travail sur les différentes possibilités d'ellipses au sein des anaphores associatives méronymiques.

Le but de cette étude est de joindre les propriétés grammaticales relatives à l'ellipse aux différentes propriétés grammaticales classiques utilisées jusque-là dans la description des anaphores associatives méronymiques.

Nous avons constaté qu'au sein des anaphores associatives méronymiques, le recours à l'ellipse est un phénomène fort présent, nous avons, donc, dressé une typologie des différents sites elliptiques au sein des anaphores associatives méronymiques.

Les différents types d'ellipse, à partir desquels nous avons établi nos tests, sont l'ellipse du prédicat partitif, l'ellipse du deuxième élément de la structure génitive *N DE N*, généralement associée aux relations méronymiques et l'ellipse de l'antécédent au sein des anaphores associatives méronymiques.

Dans notre travail, nous avons engagé trois perspectives :

Perspective lexicale :

La description lexicale des unités linguistiques qui forment les anaphores associatives de type méronymique a mis en relief les spécificités des noms et des verbes qui entretiennent un rapport de méronymie dans le cadre des anaphores nominales et des anaphores verbales.

Pour le cas des adverbiaux, les spécificités des noms qui en sont les noyaux n'est pas sans conséquence sur leur fonctionnement dans le site anaphorique.

Perspective sémantique :

Le recours à l'inférence nous a permis d'interpréter le rapport entre l'expression anaphorique et l'antécédent en rétablissant pour chaque cas les éléments élidés.

Perspective syntaxique :

Nous avons décrit nos occurrences selon la théorie des trois fonctions primaires qui est susceptible de rendre compte des conditions d'emploi des différentes unités linguistiques formant une anaphore associative méronymique.

En outre, la nature grammaticale de ces unités intervient dans la constitution des anaphores associatives de type méronymique selon une combinatoire syntaxique particulière qui favorise la présence de différents sites elliptiques, et c'est pour cette raison que nous avons réparti nos anaphoriques selon les classes grammaticales auxquelles ils appartiennent et qui sont les suivantes :

Les anaphoriques nominaux :

La structure syntaxique pertinente de cette relation est un syntagme *N de N* dont la propriété la plus importante est l'effaçabilité du deuxième élément, quand il est dans un site anaphorique.

L'effacement de l'antécédent est dans certains cas possible lorsqu'il s'agit d'anaphoriques nominaux, cela dépend de la prédictivité ou non du nom méronyme.

L'interprétation des différentes structures elliptiques est toujours obtenue contextuellement, grâce à la présence d'éléments linguistiques qui nous permettent de récupérer les éléments élidés.

Les Anaphoriques à référence temporelle

Temps verbaux :

Nous avons rendu compte (en revenant aux différents écrits sur la question ¹du fait que l'imparfait est un temps anaphorique méronymique dans la mesure où « il introduit un nouvel événement ou état en le présentant comme une partie ou un ingrédient d'une situation passée déjà saillante ou donnée comme déjà disponible² »).

L'analyse du fonctionnement anaphorique de l'imparfait nous a permis d'interpréter plusieurs énoncés dans notre corpus où l'imparfait établit une relation de partie/ tout entre la situation dénotée par l'imparfait et une situation passée dénotée par la situation « antécédent » qui peut être mentionnée explicitement ou inférée grâce à des éléments disponibles dans le texte ou dans la situation d'énonciation.

Adverbiaux temporels :

Une autre catégorie des anaphoriques temporels que nous avons pu relever est celle des adverbes simples ou composés dont le noyau est pour la plupart une forme nominale et dont la nature des noms qui y sont employés détermine leur fonctionnement dans le cadre de l'anaphore méronymique en favorisant ou non les possibilités d'ellipse.

Les adverbiaux d'espace:

Les descriptions de l'espace font appel à plusieurs locutions prépositionnelles de lieu, parmi ces constructions celles qui associent les prépositions à des noms (*à l'arrière, à l'angle, au bord dans le salon, au couloir, etc.*). Des noms de localisation spatiale que nous avons répartis en deux catégories : les noms de localisation interne (NLI) et les noms de lieu. Nous sommes revenue pour cela aux travaux de Borillo³

Ces noms interviennent dans le cadre des anaphores associatives méronymiques (où l'anaphorisant est un adverbial d'espace) et délimitent des cas d'ellipse suivant leur nature prédicative ou non prédicative.

Dans une première partie, que nous avons voulue théorique, nous avons exposé les différentes informations qui concernent la nature des éléments qui peuvent entretenir une relation anaphorique méronymique. (expressions anaphoriques et antécédents) cela nous a

¹ VET, 1985 ; MOLENDIJK, 1990 ; BERTHONNEAU et KLEIBER, 1993, etc.

² BERTHONNEAU ET KLEIBER, 1993.

³ BORILLO, 1999.

mise devant la nécessité de rappeler les différentes définitions de la notion d'anaphore par rapport à celle de la référence et de revenir sur les typologies des anaphores associatives pour en distinguer celles qui sont de référence méronymique.

Par voie de conséquence, nous avons rappelé les différentes questions en rapport avec le phénomène d'anaphore associative méronymique, comme la question de relation entre l'antécédent et l'expression anaphorique ; la question du substantif de l'expression anaphorique, la question de détermination de l'expression anaphorique, la question de position, etc.

La deuxième partie de notre travail a été consacrée à une description syntaxique et sémantique des différentes anaphores associatives méronymiques, selon le classement que nous avons préétabli en fonction des classes grammaticales des éléments qui rentrent dans la composition du site anaphorique (cela en revenant aux différents travaux qui portent sur la question)

Nous avons adopté dans la troisième partie de notre travail, la théorie des trois fonctions primaires qui est « fondée sur deux catégorisations des unités linguistiques, l'une est de nature morphosyntaxique, l'autre de nature syntactico-sémantique¹ », à partir de la structure de base de l'énoncé qui est la structure prédicat+ arguments actualisés. La description de nos occurrences, selon cette théorie, nous a permis de dresser une typologie des unités lexicales qui se prêtent aux différents cas d'ellipse dans le cadre de l'anaphore associative.

Perspectives :

Ce travail nous a permis de soulever certaines questions qui méritent d'être traitées dans le cadre de travaux ultérieurs. Ainsi, une étude détaillée qui vise à classer les méronymes entrant dans une anaphore associative méronymique dépourvue d'antécédent en termes de classes d'objets, serait intéressante. Ce travail pourrait être d'un grand apport pour la traduction automatique.

De surcroît, une classification des prédicats partitifs régissant les relations méronymiques au sein de l'anaphore associative en classes sémantiquement et syntaxiquement plus raffinées pourrait faire l'objet d'études à venir. Cette classification est susceptible d'être utilisée non seulement dans la traduction automatique, mais également dans l'enseignement du français

¹ MEJRI S., 2009.

langue étrangère, permettant ainsi de mettre au point des logiciels d'apprentissage du français langue étrangère.

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages linguistiques, Revues linguistiques, Etudes linguistiques

- ADAM J.-M., 1990, *Eléments de linguistique textuelle. Théorie et pratique de l'analyse textuelle*, Mardaga.
- ADAM J.-M., 1993, *La description. Que sais-je ?* Paris, PUF.
- ADAM J.-M., 2004, *La linguistique textuelle. Des genres de discours aux textes*, Paris, Nathan Université.
- ADAM J.-M., 2005, *La linguistique textuelle. Introduction à l'analyse textuelle des discours*, Paris, Armand Colin.
- ADLER S., 2006, « L'emploi absolu d'expressions de lieu de type [PREP LE NOM DE]. Ellipse ou anaphore associative ? » Kleiber, Schnedecker, Theissem, *Langage Arts et Disciplines* : 259-272.
- ANSCOMBRE J. C., 1990, « Pourquoi un moulin à vent n'est pas un ventilateur ». *Langue française* n°86 : 103-125.
- APOTHELOZ D., 1995, *Rôle et fonctionnement de l'anaphore dans la dynamique textuelle*, Droz, Genève-Paris.
- ANSCOMBRE J.-C., 1986, *L'article zéro en français : un imparfait du substantif ?*, *Langue française*, n°72 : 4-39.
- ANSCOMBRE J.-C., 1991, « La détermination zéro : quelques propriétés » *Langages* n°102 : 103-124, Paris, Larousse.
- ARIGNE V., 2010, *Les noms discrets collectifs. Essai de typologie et problèmes de classification*. Vol.3 du dossier Subjectivité et référence. Question de sémantique, dossier soumis pour l'habilitation à diriger des recherches. Université Paris-Sorbonne, Paris VI.
- AURNAGUE M., 1989, « Catégorisation des objets dans le langage : les noms de localisation interne » *Cahiers de grammaire* n°14 : 1-21.
- AURNAGUE M., 1996. « Les noms de localisation interne : tentative de caractérisation sémantique à partir de données du basque et du français » *Cahiers de lexicologie* n° 69 (2) : 159-192.
- AZOULAY A., 1978, « Article défini et relations anaphoriques en français » *Recherches linguistiques* 7 : 5-45.

- BACHA J.&MEJRI S.(dir.), 2011, *Le traitement du lexique, Catégorisation et Actualisation*. Ouvrage collectif, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines de Sousse.
- BALLY CH., 1965, *Linguistique et linguistique française*, Berne, A.Francke.
- BARTNING I., 1993, « La préposition « de » et les interprétations possibles des syntagmes nominaux complexes. Essai d'approche cognitive » *Lexique* n° 11 : 163-191.
- BAYLON C. et MIGNOT X., 1995, *Sémantique du langage*, Nathan –Université, Paris.
- BENVENISTE E., 1966, Formes nouvelles de la composition nominale, *Problèmes de linguistique générale*, Paris : Gallimard : 163-176.
- BENVENISTE E., 1974, *Problèmes de linguistique générale II*, Paris, Gallimard.
- BERRENDONNER A., 1994, « Anaphore associative et méréologie », in D. Miéville, et D. Vernant (éds.), *Recherches sur la philosophie et le langage* n°16 :81-98.
- BERTHONNEAU A.- M., 1989, *Composantes linguistiques de la référence temporelle. Les compléments du temps, du lexique à l'énoncé*, Thèse de Linguistique, Paris VII.
- BERTHONNEAU A.- M. et KLEIBER G., 1993, « Pour une nouvelle approche de l'imparfait : l'imparfait, un temps anaphorique méronymique » *Langages* n°112 :55-73.
- BERTHONNEAU A.- M. et KLEIBER G., 1998, « Imparfait, anaphore et inférences » :35-65, Borillo, A, Veters, C et Vuillaume, M., 1998, *Variations sur la référence verbale*, Amsterdam, Rodopi.
- BILBIIE G., 2011, *Grammaire des constructions elliptiques, une étude comparative des phrases sans verbe en roumain et en français*, Université Paris Diderot-Paris7.
- BLANCO X., 2010, « Propriétés transformationnelles unaires en lexicographie informatique », *Meta*.
- BOGACKI k., 1988, « Les verbes à arguments incorporés en français », *Langages* n°89 :7-26.
- BORILLO A., 1971, *Constructions réciproques et verbes symétriques en français*, *Thèse de doctorat en linguistique*
- BORILLO A., 1977, « Statut et mode d'interprétation des noms collectifs », *Co-texte et calcul du sens* : 105-121
- BORILLO A., 1988, « Le lexique de l'espace : les noms et les adjectifs de localisation interne » *Cahiers de grammaire* 13 : 1-22.
- BORILLO A., 1996 (a), « Exploration automatisée de textes de spécialité : repérage et identification de la relation lexicale d'hyponymie » *Linx*, 34 n°1:113-124.

- BORILLO A., 1996 (b), « La relation partie-tout et la structure [N1 à N2] en français », *Faits de langues* n°7 : 111-120.
- BORILLO A., 1997(a), « Aide à l'identification des prépositions composées de temps et de lieu », *Lexique* n°11 : 175-184.
- BORILLO A., 1997(b), « Identification de composés nominaux basés sur la relation de méronymie », *Sillexicales, mots possibles et mots existants* n°1, Actes du colloque de Villeneuve d'Ascq, 28-29 avril 1997 :55-63.
- BORILLO A., 1998, « Les adverbes de référence temporelle comme connecteurs temporels de discours », S. Vogeleer, A. Borillo, C. Veters, M. Vuillume, (éds.), *Temps et discours*, Louvain-la Neuve, Peeters : 131-145.
- BORILLO A., 1999, « Partition et localisation spatiale : les noms de localisation interne » *Langages*, 33^{ème} année n°136. Sémantique lexicale et grammaticale : 53-75.
- BORILLO A., 2002, « Les connecteurs temporels et la saturation du discours : l'exemple de aussitôt », H.L. Andersen ; H. Nolke, (éds), *Macro-syntaxe et macro-sémantique*, Berne : Peter Lang, 239-256.
- BUVET P.-A., 1998, « Détermination et classes d'objets », *Langages* n°131 : 91-102, Paris, Larousse.
- BUVET P.-A. et FOUCOU P.-Y., 2000, « Classes d'objets et recherche sur le web », *Linguisticae Investigationes* 23 n° 2 : 219-228.
- BUVET P.-A., 2008, « Descriptions d'anaphores associatives en termes de classes d'objets », *Linguistics, computers, science and langage processing*, hommage à Franz Guenther, éd. G.Gross & Klaus U.Schulz, College Publications, London : 21-40.
- BUVET P.-A., 2009, *Remarques sur la détermination en français*, Thèse d'habilitation, Université Paris XIII.
- BUVET P.-A., 2011, « Des unités lexicales aux unités discursives : la catégorisation sémantico-énonciative des prédicats ».L'unité en sciences du langage. *Actes des neuvièmes journées scientifiques du réseau L.T.T.éd. Archives contemporaines*.
- BUVET P.-A., 2014, « Des unités lexicales aux unités discursives : la catégorisation sémantico-énonciative des prédicats ».L'unité en sciences du langage. *Actes des neuvièmes journées scientifiques du réseau L.T.T.éd. Archives contemporaines*.
- BUVET P.-A., 2015, « Fonction argumentale et possessivation », *Synergies Tunisie* n°4 :147-163.
- CADIOT P.&Furukawa N., 2000, « Présentation », *Langue française*, 127,1, Larousse : 3-5

- CARLIER. A., 2000, « Les articles « du » et « des » en synchronie et en diachronie : une analyse de leur résistance à l'interprétation générique » *Revue romane* n° 35 :177-206.
- CHAROLLES M., 1976, « Grammaire de texte. Théorie du discours. Narrativité », *Pratiques* n°11-12 : 133-154.
- CHAROLLES M., 1990, *L'anaphore associative. Problèmes de délimitation*. Verbum : 119-148.
- CHAROLLES M., 1991, « L'anaphore : Définition et classification des formes anaphoriques » Verbum 14 :2-4.
- CHAROLLES M., 1992, La veuve ou l'orphelin ou : comment les îlots anaphoriques refont surface, *Lexique et inférence(s)*, Paris, Klincksieck : 131-173.
- CHAROLLES M.& CHOI., 1995, « Les SN indéfinis peuvent-ils être associatifs ? *Cahier de praxématique* n° 24 :43-68.
- CHOMSKY N., 1969, *La linguistique cartésienne*, Paris, Seuil.
- CONDAMINES A., 2005, « Anaphore nominale fidèle et hyperonymie : le rôle du genre lexical », *Revue de sémantique et pragmatique* n°18 / 23-42, P.U.O.
- CORBLIN F., 1985, « Remarques sur la notion d'anaphore » *Revue québécoise de linguistique*, 15 n°1 :173-195, Association québécoise de linguistique, Sherbrooke.
- CORBLIN F., 1987, *Indéfini, défini et démonstratif*, Droz, Genève.
- CORBLIN F., 1995, *Les formes de reprise dans le discours : Anaphores et chaînes de référence*, Presses Universitaires de Rennes.
- CORNISH F., 1995, « Référence anaphorique, référence déictique et contexte prédicatif et énonciatif », *Sémiotique* n°8 : 31-55.
- DAMOURETTE J. ET PICHON E., 1911 -1945, *Des mots à la pensée* Paris, D'Artrey.
- DE MULDER W., COVET et VETTERS C., 2001, *Anaphores pronominales et nominales : études pragma-sémantiques*, Rodopi.
- DE VELDE D., 1995, *Le spectre nominal : des noms de matières aux noms d'abstractions*, Editions Peeters Louvain, Paris.
- DUCROT O., 1972, *Dire et ne pas dire*, Hermann, Paris.
- DUCROT O., 1979, « L'imparfait en français », *Linguistische Berichte* n°69 : 1-23.
- FAUCONNIER G., 1974, *La coréférence : syntaxe ou sémantique ?*, Seuil, Paris.
- FLAUX N., 1997, *Les déterminants et le nombre*, Flaux et al, éds, Entre général et particulier : les déterminants, Arras, P.U.

- FLAUX N., 1999, « A propos des noms collectifs », *Revue de linguistique romane* n°63 : 471-502.
- FRANCOIS J., 2003, *La prédication verbale et les cadres prédictifs*, Peeters, Bibliothèque de l'Information Grammaticale.
- FUCHS C., 1982, *La paraphrase*, Presses universitaires de France, Paris.
- FUCHS C., 2004, *La linguistique cognitive* » Ophrys.
- GALMICHE M., 1989, « A propos de la définitude », *Langages* n°94 :3-37.
- GARDES TAMINE J., 2004, « *Pour une grammaire de l'écrit* » Paris, Belin.
- GOSSELIN L., 1996, *Sémantique de la temporalité en français*, Louvain-La Neuve, Duculot.
- GROSS G., VIVES R., 1986, « Les constructions nominales et l'élaboration d'un lexique-grammaire », *Langue française* n°69 : 5-27, Paris, Larousse.
- GROSS G., 1994, « Classes d'objets et description des verbes », *Langages*, 28 n° 115 : 15-30.
- GROSS G., 1996, « Prédicats nominaux et compatibilité aspectuelle », *Langages*, 30 n° 121 : 54-72.
- GROSS G et PRANDI, M., 2004, *La finalité. Fondements conceptuels et genèse linguistique*, Duculot.
- GROSS G., 2006, « Prédicats anaphores et classes d'objets, « *Aux carrefours du sens. Hommages offerts à Georges Kleiber* ». M.Riegel, C. Schnedecker, P. Swiggers et I. Tamba (éditeurs scientifiques). Leuven, Peeters.
- GROSS G., 2008, « Les classes d'objets », *Lalies* 28, pp.111-165.
- GROSS M. 1977 *Grammaire transformationnelle du français : syntaxe du nom*, Paris, Larousse.
- GROSS M., 1981, « Les Bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », *Langages* n°63, pp. 8-52, Paris, Larousse.
- GROSS M., 1982, « Une classification des phrases « figées » du français », *Revue Québécoise de linguistique*, 11 n° 2 : 151-185.
- GROSS M., 1988, « Les limites de la phrase figée », *Langages*, Les expressions figées, Larousse, 23n°90 : 7-22.
- GROSS M., 1998, « La fonction sémantique des verbes supports », *Travaux de linguistiques*, n°37, Duculot.
- GUERON J., 1993, « Temps et aspect dans la phrase française », *Langue française*, n°100 : 3-13.
- GUILLAUME G., 1919, *Le problème de l'article*, Paris, Hachette.

- GUILLAUME G., 1929, *Temps et verbe*, Paris, Champion.
- GUILLAUME G., 1964, *Langages et sciences du langage*, Paris, Nizet.
- HANON S., 1989, *Les constructions absolues en français moderne*, Editions Peeters, Louvain-Paris.
- HARRIS Z.-S., 1976, *Notes du cours de syntaxe*. Edités par Maurice Gross. Paris, Seuil.
- JAUBERT A., 2005, *Cohésion et cohérence. Etudes de linguistique textuelle* Paris, ENS Editions.
- JOSE L., 2003, « Noms de temps et opérations de partition : le problème de *Il est arrivé au mois de juin de la même année* vs **Il est arrivé au mois de juin de l'année* » *Langages* n°151. Indéfinis, définis et expression de la partition : 29-42.
- KLEIBER G., 1988, « Peut-on définir une catégorie générale de l'anaphore ? *Vox Romanica* n°47 :1-13.
- KLEIBER G., 1989, « Reprise(s).Travaux sur les processus référentiels anaphoriques » *Publication du Groupe Anaphore et deixis*, n°1, Université des Sciences Humaines de Strasbourg, Strasbourg.
- KLEIBER G., 1990(a), *L'article générique, la genericité sur le mode massif*, Genève, Droz.
- KLEIBER G., 1990(b), « Sur l'anaphore associative : article défini et adjectif démonstratif » *Rivista di Linguistica* n°2 :155-174.
- KLEIBER G., 1990 (c) « Quand *il* n'a pas d'antécédent », *Langages* 97 :24-50
- KLEIBER G.et TYVAERT J.E., 1990, *L'anaphore et ses domaines*, Klincksieck, Recherches linguistiques, Université de Metz.
- KLEIBER G., 1992, « Anaphores associatives et inférences » *Lexique et inférence(s)*, Paris, Klincksieck : 175-201.
- KLEIBER G., 1993, L'anaphore associative roule-t-elle ou non sur des stéréotypes ?, *Lieux Communs*, Plantin, Christian (éd.), Paris : Editions Kimé.
- KLEIBER G., 1994, *Anaphores et pronoms*, Editions Duculot.
- KLEIBER G., SCHNEDECKER C.et UJMA L., 1994, « L'anaphore associative: d'une conception l'autre », in C.Schnecker, M.Charolles, G.Kleiber et J.David (éds.) :5-64.
- KLEIBER G., 1999, « Anaphore et relation partie-tout : Conditions d'aliénation et principe de congruence ontologique *Langue française* n°122 :70-100.
- KLEIBER, G., 2001, *L'anaphore associative*, Paris, PUF.
- LABELLE M., 1987, « L'utilisation des temps du passé dans les narrations françaises : le Passé Composé, l'Imparfait et le Présent Historique », *Revue romane* n°22 :3-29.

- LECOLLE M., 1998, « Noms collectifs et méronymie », *Cahiers de grammaire* n°23 : 41-65.
- LECOLLE M., 2007, « Enjeux argumentatifs de la nomination : le cas du nom collectif *communauté* dans les discours publics contemporains », *Argumentation, manipulation, persuasion*, Boix Christian (dir.), Paris, l'Harmattan : 227-247.
- LE GOFFIC P., FUCHS C., 1986, *L'ambiguïté et la paraphrase, Opérations linguistiques, processus cognitifs, traitements automatisés*, Presses universitaires de Caen.
- LE PESANT D., 1996, « Anaphores associatives et classes d'objets ». *Linguisticae investigationes* XX ; 1 :87-116.
- LE PESANT D., 1998, « Utilisation des propriétés des anaphores dans la définition des relations lexicales », *Langages*, vol.32 n° 131 :115-124.
- LE PESANT D., MATHIEU-COLAS M., 1998,« Introduction aux classes d'objets », *Langages* n°131 : 6-33, Paris, Larousse.
- LE PESANT D., 2000, « Suggestions méthodologiques pour une typologie des classes de méronymes ». *Scolia* n°12 : 161-179. Strasbourg : Publications de l'Université Marc Bloch.
- LE PESANT D., 2002, « La détermination dans les anaphores fidèles et infidèles », *Langages* n°145 : 39-59, Larousse, Paris.
- MARTIN R., 1976, *Inférence Antonymie et Paraphrase. Eléments pour une théorie sémantique* C. Klincksieck.
- MARTIN R., 1983, *Pour une logique du sens*, Presses Universitaires de France, Paris.
- MASSOUSSI T., 2008 (a), *Mécanisme de la métonymie : approche syntaxico-sémantique*, Thèse de Doctorat, Université Paris XIII.
- MASSOUSSI T., 2008 (b), « Représentation des inférences dans un dictionnaire électronique », *Cahiers de lexicologie* n°93 : 65-83.
- MEJRI S., 2009, « Le mot : problématique théorique », *Le Français Moderne* n°1, 77ème année: 68-82.
- MEL'CUK I., MILICEVIC J., 2014, *Introduction à la linguistique*, 1, Hermann.
- MILNER J.C., 1982, *Ordres et raisons de langue*, Le Seuil, Paris.
- MILNER J.C., 1984, *Recherches sur l'anaphore*, ERA, 642, DRL, Université Paris7.
- MOESCHLER J., 1993, « Aspects pragmatiques de la référence temporelle : indétermination, ordre temporel et inférence », *Langage* n° 112 : 39-54.
- MOESCHLER J., 1994 « Anaphore et deixis temporelles. Sémantique et pragmatique de la référence temporelle », in Moeschler et al. , *Langage et pertinence. Référence temporelle, anaphore, connecteurs et métaphore*, Presses Universitaires de Nancy, 39-104.

- MOLENDIJK A., 1990, *Le passé simple et l'imparfait : une approche reinchenbachienne*, Amsterdam-Atlanta Ga, Rodopi.
- MOLENDIJK A., 1996, « Anaphore et imparfait : la référence globale à des situations présumées ou impliquées », *Cahiers Chronos*, Anaphores temporelles et (in-) cohérence, Textes réunis par Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck et Carl Vettters.
- MULLER C., 2008, *Les bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux, 2^{ème} éd.
- MULLER C., 2013, « Le prédicat entre (méta) catégorie et fonction », *Cahiers de lexicologie* n°102 :51-65.
- OTMAN G., 1996, « Expression lexicale de la relation partie/ tout », *Faits de langues* 4, n°7 :43-52
- POLGUERE A., 2003, *Lexicologie et sémantique lexicale : notions fondamentales*. Presses Universitaires de Montréal.
- PITAVY J.C., BIGOT M., 2008, « Ellipse et effacement: du schème de phrase aux règles discursives ». *Actes du colloque international de linguistique 27 et 28 oct.2005*.
- PONCET-MONTANGE, A., 1991, *Les groupes nominaux de structure N à N et N à V*. Thèse de doctorat en linguistique, Université Paris 13.
- POTTIER B., 1992, *Sémantique générale*, PUF, Paris.
- SALLES M., 2000, « La transitivité de la relation lexicale partie-tout », *Le Français Moderne* n°68 (2) : 171-190.
- SCHNEDECKER C., 1998, *Les corrélats anaphoriques*, Université de Metz.
- SCHNEDECKER C. CHAROLLES M. KLEIBER G. et DAVID J., 1991, *L'anaphore associative, Aspects Linguistiques, psycholinguistiques et automatiques*, Centre d'Analyse Syntaxique, Faculté des Lettres et Sciences Humaines, Metz.
- SHOPIN T., 1985, *Language typology and syntactic description* Vol. 1, Clause structure, Cambridge University Press.
- SKRELINA L. et CEBELIS D., 1992, « La détermination du nom en ancien français », *Romania* n°93 :289-302.
- TAMBA I., 1994, « Un puzzle sémantique : le couplage des relations de tout à partie et de partie à tout », *Le gré des langues* n°7 : 64-85.
- TESNIERE L., 1959, *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck.
- THEISSEN A., 1997, *Le choix du nom en discours* Genève : Droz.
- VAN CAMPENHOUDT M., 1996, « Recherches d'équivalences et structuration des réseaux notionnels : le cas des relations méronymiques », *Terminology* n°3 (1) : 53-83.

- VANDELOISE C., 1996, « La méronymie, l'inclusion topologique et la préposition « dans », *Faits de langue* n°7 : 81-90.
- VETTERS C. 1996, *Temps, aspect et narration*, Rodopi.
- VIVES R., 1993, « La prédication nominale et l'analyse par verbes supports », *L'information grammaticale* n° 59, Paris.
- VIVES R., 2004, « Une grille d'analyse pour les prédicats nominaux ». *Lexique, Syntaxe et Lexique-Grammaire, Lingvisticae Investigationes Supplementa* vol.24 : 641-647. John Benjamins.
- VOGELEER S., 1996, « L'anaphore verbale et nominale sans antécédent dans des contextes perceptuels », *Cahiers Chronos, Anaphores temporelles et (in-) cohérence*, Textes réunis par Walter De Mulder, Liliane Tasmowski-De Ryck et Carl Veters.
- WEINRICH H., 1973, *Le temps*, Paris, Le seuil.
- ZRIBI-HERTZ A., 1992, « De la deixis à l'anaphore : quelques jalons », M.-A. Morel & L. Danon-Boileau (éds.), *La Deixis*, Colloque en Sorbonne, 8-9 juin 1990, Paris, Presses Universitaires de France : 603-612.

Grammaires

- ARRIVE M., GADET F. et GALMICHE M., 1986, « *La Grammaire d'aujourd'hui* » Guide alphabétique de linguistique française, Flammarion, Paris.
- GREVISSE M., 1969, « *Le bon usage* », Gembloux, Duculot.
- LE GOFFIC P., 1993, *Grammaire de la phrase française*, Paris, Hachette.
- WAGNER R.-L. et PINCHON J., 1962, « *Grammaire du français classique et moderne* » Hachette, Paris.
- WILMET M., 1997. « *Grammaire critique du français* », Hachette-Duculot, Paris.
- WILMET M., 1986, *La détermination nominale*, Paris : Presses Universitaires de France.

Dictionnaires de langue

- Le Dictionnaire de l'Académie française*, 9^{ème} édition, version informatisée.
- Le Robert : dictionnaire de la langue française*, 1953-1971, 6 volumes+ supplément.
- Le Trésor de la langue française*, CNRS et Klincksieck, puis Gallimard, 1971-1994, 16 volumes [TLF].
- Littre, Dictionnaire de la langue française*, Hachette, 1863-1877, 4 vol.+suppl. ; réédition en 7 vol., Pauvert, puis Hachette-Gallimard, 1956-1958.

Dictionnaires linguistiques

DUBOIS J. et al., 1993, *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris-Larousse.

DUBOIS J., GIACOMO M., GUESPIN L. et al., 1998, *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*, collection « Trésors du français », Paris, Larousse.

MOUNIN G., 1993, *Dictionnaire de la linguistique*, collection « Quadrige », Paris, P.U.F.

NEVEU F., 2004, *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris, Armand Colin.

Sites web

Base textuelle **Frantext intégral**, ATILF-CNRS & Université de Lorraine

Site internet : <http://www.frantext.fr>.

[http: / www.persee.fr/](http://www.persee.fr/)

[http : // www.erudit.org/](http://www.erudit.org/)

GLOSSAIRE

A

Actualisateur : « Les morphèmes dont la fonction est d'actualiser une unité linguistique. Les morphèmes de personne et de temps sont ainsi des morphèmes actualisateurs du verbe. Dans le cas du nom, comme l'a fait apparaître Gustave Guillaume, cette fonction est dévouée aux articles » (NEVEU F., 2004). Dans la théorie des trois fonctions primaires les actualisateurs peuvent être également le verbe support, les modifieurs, les adverbiaux, etc.

Actualisation : « L'actualisation est une opération qui consiste, pour le sujet parlant en situation d'exercice de la parole, à faire passer un signe linguistique de la langue au discours, c'est-à-dire d'un état de virtualité, ou d'existence puissancielle, à un état d'existence effective ». (NEVEU F., 2004)

Anaphore associative : « On désigne en général par l'expression d'anaphore associative les syntagmes nominaux définis qui présentent simultanément les deux caractéristiques suivantes :

-d'une part une certaine dépendance interprétative relativement à un référent préalablement (éventuellement ultérieurement) introduit ou désigné ;

-d'autre part l'absence de coréférence avec l'expression ayant introduit ou désigné préalablement (éventuellement ultérieurement) ce référent. » (Apothéloz, 1995 :40)

Argument : « Le terme d'*argument*, d'origine logique, est employé en syntaxe pour décrire un aspect fondamental de la prédication, selon lequel tout prédicat suppose une ou plusieurs entités à quoi s'appliquer. Ce sont ces entités, décrites en termes de propriétés syntaxiques, qui sont visées par la notion d'argument(...) La sélection des arguments est commandée par la structure du noyau prédicatif, laquelle prédétermine les positions argumentales.» (NEVEU F., 2004)

C

Cohérence : « La cohérence est un principe général d'interprétation du discours qui s'applique, comme la maxime de pertinence de GRICE (1975) dont il n'est du reste qu'une illustration, à toute séquence d'énoncés du moment que ceux-ci sont produits à la suite » (CHAROLLES, 1995 :126) « La notion de cohérence désigne (...) les propriétés pragmatiques qui assurent à une séquence textuelle ou discursive son interprétabilité, notamment par des données informationnelles (portant sur des actions ou des situations) susceptibles d'être congruentes avec le monde de celui qui évalue ces données. » (NEVEU F., 2004)

Cohésion : « La notion de cohésion désigne les faits de continuité et de progression sémantiques et référentielles produits dans un texte ou plus largement dans le discours. » (NEVEU F., 2004)

Combinatoire : « La combinatoire est un domaine d'application de la fonction prédictive d'une théorie linguistique. Elle consiste, pour un ordre de faits déterminés, à décrire les combinaisons possibles et impossibles des constituants d'une langue sur l'axe syntagmatique. » (NEVEU F., 2004)

Coréférence : « La coréférence est la relation qu'entretiennent des expressions linguistiques qui, dans la réalisation écrite ou orale du discours, désignent le même référent, ou, plus exactement, entre lesquelles l'interprétation établit une corrélation référentielle. » (NEVEU F., 2004)

D

Discours : « Par opposition à la langue, le discours peut être défini comme la mise en œuvre effective par le locuteur d'un ensemble de signes socialement institués mis à sa disposition pour l'expression de sa pensée. » (NEVEU F., 2004)

E

Effacement : Selon l'hypothèse structurale « l'effacement serait la relation entre un antécédent et un conséquent vide [Ø], autrement dit la suppression en surface d'un élément sous-jacent. » (NEVEU.F.2004)

Ellipse : « A partir du grec *elleipsis*, « manque ». En rhétorique, l'ellipse est une figure de construction caractérisée par la suppression d'un constituant attendu dans le discours mais dont l'absence ne fait pas obstacle à l'interprétation de l'énoncé, voire lui confère un surcroît d'expressivité (...) La linguistique moderne, et notamment la grammaire transformationnelle de Harris, ont exploité certaines de ses caractéristiques dans la définition de la notion d'effacement. » (NEVEU.F.2004)

Emploi : On désigne par « emploi » les différentes configurations d'une unité linguistique qui, selon le contexte phrastique change de fonction primaire (prédicat, argument, actualisateur). Ex. l'emploi du verbe *donner* :

Il donne un livre à Marie.

Il donne un coup de pouce à son ami.

I

Inférence : « Une inférence est un processus selon lequel une proposition est admise en vertu de son lien logique avec une ou plusieurs propositions antécédentes tenues pour vraies (prémisses). La notion d'inférence entre dans le champ des sciences du langage en ce qu'elle fournit une consistance logique à l'implicite du discours. » (NEVEU F.2004)

M

Méronymie : Du grec *meros*, « partie », et *onoma*, « nom ». La notion de méronymie (ou méréonymie) désigne, conjointement avec celle d'holonymie (à partir du grec *holos*, « entier »), une relation sémantique partie/ tout, qui repose tout à la fois sur une hiérarchie et sur une solidarité entre deux mots, le référent de l'un formant une partie du référent de l'autre par inclusion et implication unilatérales. » (NEVEU F., 2004)

Modifieur : Les modifieurs « font partie intégrante de la détermination du substantif, puisque leur absence constitue (...) un cas d'agrammaticalité. Ces modifieurs sont donc obligatoires » (GROSS et PRANDI, 2004 : 61) Ex. *Un soir, à l'heure crépusculaire, Éva sortait d'une maison de la rue Saint-Vincent.*

P

Prédicat : « On définit le prédicat comme le constituant central de la phrase puisque c'est cet élément qui, dans une large mesure, exprime la relation prédicative. Il peut être de nature verbale ; il regroupe en ce cas non seulement les constituants du syntagme verbal (le verbe et les arguments qu'il régit), mais il peut également s'ouvrir aux compléments non essentiels). Le prédicat peut être également de nature non verbale (ex. *Devant, les petits, derrière, les grands ; mortelle, la pièce !*) (NEVEU F.2004)

Prédicativité : « Dérivé de prédicatif/ prédicat, à partir du latin *praedicatum*, « attribut ». La notion de prédicativité a été principalement développée en psychomécanique du langage par Gustave Guillaume, qui la définit comme la faculté qu'a un mot de dire quelque chose de quelque chose. La notion traduit une intuition remontant à l'Antiquité, selon laquelle il existe des types de mots qui disposent d'une capacité prédicative supérieure à d'autres. » (NEVEU F.2004)

S

Structure de surface / Structure profonde : « Dans le cadre théorique de la grammaire générative et transformationnelle, le domaine syntaxique est organisé en deux composantes : une composante syntagmatique, qui forme un ensemble de règles de réécriture engendrant des structures abstraites dites *structures profondes* ou *sous-jacente* ; d'autre part, la composante transformationnelle, qui forme un ensemble de règles destinées à convertir les structures profondes en structures de surface afin d'obtenir une phrase grammaticale. » (NEVEU F.2004)

T

Théorie des trois fonctions primaires : Elle « s'inscrit dans la lignée des théories qui ont comme point de départ les analyses de Zellig S. Harris. Elle a pour finalité d'expliquer les mécanismes langagiers en privilégiant le lexique comme objet d'étude. Il s'agit d'analyser conjointement les propriétés morphologiques, syntaxiques et sémantiques des unités linguistiques selon qu'elles fonctionnent comme des prédicats (fonction prédicative), des

arguments (fonction argumentale) ou des actualisateurs (fonction actualisatrice). » (BUVET P.-A. 2011)

V

Verbe support : « On qualifie de verbes supports (...) des verbes sans fonction prédicative, dont le rôle essentiel est d'actualiser un constituant nominal prédicatif en lui fournissant les informations de temps, de personne, voire d'aspect.» (NEVEU F.2004). Aspect itératif (Ex. *Multiplier les erreurs*), inchoatif (*débuter une conférence*), etc. « Le verbe support peut être effacé dans une phrase sans que celle-ci perde son statut de phrase. L'actualisation seule sera absente. Cette réduction s'opère après relativation : *Luc a donné une réponse à cette question ; La réponse que Luc a donnée à cette question ; La réponse de Luc à cette question.* » (GROSS G. 1996 : 55)

INDEX DES AUTEURS

A

ADLER S., · 80, 256

ARIGNE V., · 92, 93, 256

B

BILBIE G., · 62, 257

BORILLO A · 10, 13, 74, 77, 78, 80, 116, 120,
130, 131, 132, 135, 144, 164, 199, 211, 234,
239, 241, 254, 257, 258, 330, 331

BUVET P.-A. · 9, 84, 86, 105, 138, 139, 142, 150,
184, 258, 269

C

CHAROLLES M., · 24, 25, 259, 263, 266

CORBLIN F., · 16, 17, 28, 35, 46, 50, 211, 220,
259, 326, 327, 328, 330

D

DUCROT O., · 16, 71, 114, 259

G

GROSS G., · 116, 211, 260, 268, 269

J

JOSE L., · 116, 117, 261

K

KLEIBER G., · 10, 12, 16, 18, 19, 22, 24, 25, 27,
28, 34, 35, 37, 42, 44, 45, 47, 50, 51, 53, 56, 58,
68, 70, 71, 86, 97, 110, 113, 135, 136, 150, 187,
189, 222, 235, 254, 257, 261, 263, 326, 327,
328, 329, 330, 331

L

LE PESANT D. · 8, 26, 27, 32, 35, 63, 84, 92, 140,
142, 153, 166, 173, 175, 182, 262, 326, 327,
329, 330, 331

M

MOESCHLER J. · 70, 107, 110, 113, 119, 120,
189, 262, 330

MOLENDIJK A · 12, 187, 254, 263

INDEX DES NOTIONS

A

Actualisateur · 204, 205, 266

Actualisation · 210, 233, 257, 266, 283, 284, 285, 286, 287, 288, 289, 290, 291, 292, 293, 294, 295, 296, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 308, 309, 310, 311, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 319, 321, 322, 323, 324, 325

Anaphore associative · 14, 22, 24, 48, 56, 61, 63, 137, 142, 257, 261, 262, 266

Argument · 100, 195, 262, 266

C

Cohérence · 266

Cohésion · 261, 266

Combinatoire · 267

Coréférence · 267

D

Discours · 120, 267

E

Effacement · 148, 152, 155, 157, 160, 163, 171, 173, 174, 178, 182, 184, 186, 223, 239, 240, 246, 251, 267

Ellipse · 63, 64, 80, 163, 170, 173, 219, 220, 233, 256, 263, 267

Emploi · 267

I

Inférence · 23, 24, 262, 267

M

Méronymie · 126, 268

Modifieur · 268

P

Prédicat · 11, 99, 102, 105, 159, 205, 260, 268, 283, 284, 285, 286, 287, 290, 291, 293, 297, 298, 300, 301, 302, 303, 304, 305, 306, 307, 313, 314, 315, 316, 317, 318, 321, 322, 323, 325

Prédicativité · 268

T

Théorie des trois fonctions primaires · 137, 140, 268

V

Verbe support · 269

TABLE DES MATIERES

Introduction générale	1
1- Les anaphoriques nominaux	5
2- Les anaphoriques verbaux: L'imparfait	6
3- Les anaphoriques adverbiaux	7
a- Les anaphoriques adverbiaux à référence temporelle	7
b- Les anaphoriques adverbiaux à référence spatiale	7
PARTIE 1: Préliminaires théoriques - Anaphore associative méronymique et ellipse	8
CHAPITRE 1: L'Anaphore	9
1. Définition et fonctionnements des relations anaphoriques	9
1.1. Définition	9
1.2. Choix des expressions anaphoriques : les contraintes :	12
1.3. Anaphore et référence.....	13
1.3.1. Anaphores et coréférence : Les liages en chaînes	14
1.3.2. Référence et coréférence :	14
1.3.3. L'anaphore non coréférentielle	15
1.4. Anaphore associative et inférence.....	16
1.4.1. Inférence descendante ou inférence ascendante	17
1.4.2. Inférences logiques et anaphores associatives méronymiques.....	18
1.4.3. Instructions explicites et instructions implicites visant à la reconstruction des expressions anaphoriques	20
1.4.3.1. Les procédés instructionnels explicites	20
1.4.3.2. Les procédés instructionnels implicites.....	20
1.5. Approches textuelle et cognitive et types d'anaphore	21
1.5.1. L'approche textuelle	21
1.5.2. L'approche cognitive ou mémorielle de l'anaphore	22
CHAPITRE 2: Les différents types d'anaphore	24
1. L'anaphore pronominale.....	24
2. L'anaphore verbale.....	25
3. L'anaphore adjectivale	25
4. L'anaphore adverbiale.....	25
5. L'anaphore nominale.....	25
5.1. L'anaphore fidèle	25
5.2. L'anaphore infidèle	26
6. L'anaphore nominale associative.....	26

CHAPITRE 3: Typologie des anaphores associatives	28
1. <i>Les anaphores associatives locatives.....</i>	28
2. <i>Les anaphores associatives actanciennes.....</i>	29
3. <i>Les anaphores associatives fonctionnelles.....</i>	30
4. <i>Les anaphores associatives méronymiques.....</i>	30
CHAPITRE 4: Caractéristiques des entités entrant dans une relation partie- tout..	33
1. <i>Les manifestations linguistiques de partie-de</i>	33
2. <i>Les manifestations sémantiques de la relation partie- tout.....</i>	34
2.1. <i>La relation fonctionnelle :.....</i>	36
2.2. <i>Relation homéomère.....</i>	36
2.3. <i>Relation de séparabilité :</i>	36
3. <i>Le principe de congruence ontologique</i>	38
4. <i>Le foncteur « ingrédient »</i>	39
CHAPITRE 5: Relation entre antécédent et expression anaphorique.....	40
1. <i>Repérage de l'antécédent dans l'anaphore associative méronymique.....</i>	41
1.1. <i>Le contexte syntaxique</i>	42
1.2. <i>Les contraintes sémantiques</i>	43
1.3. <i>Place de l'élément-source par rapport à l'anaphorique</i>	43
1.4. <i>La distance</i>	43
1.5. <i>La position</i>	44
1.6. <i>Le rôle : antécédent ou expression anaphorique ?</i>	44
1.7. <i>La question du substantif de l'expression anaphorique.....</i>	47
2. <i>L'actualisation de l'expression anaphorique.....</i>	48
2.1. <i>Un référent nouveau :</i>	50
2.2. <i>La définitude du déterminant.....</i>	51
2.3. <i>Présence ou absence du pronom</i>	53
CHAPITRE 6: Anaphore associative méronymique et ellipse	55
1. <i>Définition de l'ellipse.....</i>	55
1.1. <i>La notion d'ellipse selon T. Shopen.....</i>	55
1.2. <i>La notion d'ellipse selon Grevisse</i>	55
1.3. <i>La notion d'ellipse selon Chomsky</i>	56
1.4. <i>L'approche interprétative de l'ellipse.....</i>	56
2. <i>Anaphores associatives et reconstruction d'une suite elliptique.....</i>	57
2.1. <i>Ellipse d'anaphore fidèle</i>	57
2.2. <i>Ellipse de l'antécédent d'une anaphore fidèle</i>	58
CHAPITRE 7: Sites anaphoriques et ellipses	62
1. <i>Les anaphoriques nominaux.....</i>	62

2.	<i>Les anaphoriques verbaux</i>	63
2.1.	L'imparfait : temps anaphorique	64
2.2.	L'imparfait, une partie d'un tout.....	66
2.3.	L'interprétation de la référence temporelle	67
2.4.	Les noms de référence temporelle.....	68
2.5.	Adverbiaux temporels anaphoriques: caractérisation.....	69
3.	<i>Partition et localisation spatiale</i>	71
3.1.	La relation méronymique : zone topologique/ objet physique.....	72
3.2.	Catégorie de la matrice [PREP LE N DE] et mode d'anaphorisation.....	74
PARTIE 2: Description syntactico-sémantique des cas d'anaphore associative méronymique		76
CHAPITRE 1: Le prédicat et le traitement automatique		77
1.	<i>Place du prédicat partitif dans le cadre des anaphores associatives nominales</i>	78
2.	<i>Les prédicats verbaux partitifs dans le cas des anaphores nominales</i>	80
3.	<i>Les anaphoriques nominaux à prédicat partitif de type « être une partie de »</i>	81
4.	<i>Nom collectif / Elément de collection : le prédicat « est un élément de »</i>	86
4.1.	Les noms discrets collectifs	86
4.2.	Les noms collectifs « essentiels »	87
5.	<i>Relation élément/ensemble et membre /collection : prédicat de type « être un élément de »</i>	89
6.	<i>Relation contenu-contenant ; Prédicat de type « contenir »</i>	99
CHAPITRE 2: Les relations anaphoriques temporelles.....		101
1.	<i>Types d'anaphores temporelles</i>	101
2.	<i>Les temps verbaux</i>	102
3.	<i>Le marquage temporel du verbe</i>	103
4.	<i>L'imparfait</i>	104
4.1.	L'imparfait, un temps anaphorique méronymique	105
4.2.	Récupérabilité de l'antécédent de l'imparfait anaphorique	106
CHAPITRE 3: Les adverbiaux temporels à noyau nominal.....		110
1.	<i>Adverbiaux temporels : classification</i>	113
2.	<i>Adverbiaux temporels : caractérisation et fonctionnement</i>	114
3.	<i>Adverbes anaphoriques : type de référence temporelle exprimé</i>	115
3.1.	Adverbes de localisation directe :	115
3.1.1.	Adverbe de localisation directe pour lesquels R (Adv) =R (SN).....	116
3.1.2.	Adverbes de localisation directe pour lesquels R (Adv) • R (SN)	116
3.2.	Adverbes de localisation indirecte :	116
3.2.1.	Adverbes de localisation indirecte avec R(Adv) = R(SN).....	117

3.2.2.	Adverbes de localisation indirecte avec R (adv) R(SN)	117
4.	<i>Adverbiaux temporels anaphoriques : valeurs et formes</i>	118
4.1.	Anaphore stricte ou anaphore de recouvrement	118
4.2.	Les adverbes temporels anaphoriques de référence directe :	120
5.	<i>La reprise par un adverbial temporel de forme le N dans l'anaphore associative</i>	121
6.	<i>La reprise par un adverbial de forme Prép+Dét Démonst+N+Particule de renforcement</i>	122
CHAPITRE 4: Les anaphoriques à référence spatiale et relation de méronymie ...		124
1.	<i>Les NLI (Noms de localisation interne) / objet</i>	124
2.	<i>Les N comp / objet</i>	125
3.	<i>Syntaxe des NLI et N composantes (parties)</i>	127
4.	<i>L'emploi anaphorique</i>	128
PARTIE 3: Théorie des trois fonctions primaires : Anaphores associatives méronymiques et ellipse		131
CHAPITRE 1: Présentation des outils d'analyse		132
1.	<i>Le sens du lexique</i>	132
2.	<i>La théorie des trois fonctions primaires</i>	132
3.	<i>Théorie des trois fonctions primaires et description des anaphores associatives méronymiques</i>	134
4.	<i>Les propriétés de sous-catégorisation syntaxique du prédicat</i>	135
CHAPITRE 2: Les relations méronymiques nominales		136
1.	<i>Les segments N <partie d'un concret> de N <concret></i>	136
1.1.	Les noms d'holonymes	137
1.2.	Les noms de méronymes	137
1.3.	Statut argumental des noms artefacts et structure prédicative correspondante	138
1.4.	L'actualisation des substantifs argumentaux (Noms concrets)	140
1.5.	Effacement de l'antécédent dans l'anaphore associative	142
1.6.	L'actualisation des méronymes N <Partie de concret>	144
2.	<i>Syntagmes de forme N <constituant> de N <concret></i>	147
2.1.	Possessivation et pronominalisation en <i>en</i>	148
2.2.	Effacement du deuxième élément de la structure N2 De N1 dans le cadre anaphorique	149
2.3.	Effacement de l'antécédent holonyme dans le cadre anaphorique	149
3.	<i>Syntagmes N <Partie d'espace> de N <espace></i>	151
3.1.	Les N d'espaces géographiques	152
3.2.	Les noms d'espaces construits	153
3.3.	Effacement du deuxième élément de la relation N De N	154

3.4.	La prédication [SN1 V SN2] avec <i>avoir</i> et ses substituts.....	155
3.5.	La prédication SN2 V SN1 avec <i>faire partie</i> et ses substituts	156
3.6.	L'actualisation du méronyme dans l'anaphore associative	156
3.7.	Effacement de l'antécédent N<espace> dans le site anaphorique	157
3.8.	Ellipse du deuxième élément de la structure N De N à tête NLI	159
4.	<i>Le syntagme N<élément d'une collection>de N <collectif></i>	159
4.1.	Le syntagme N<élément d'une collection>de N <collectif> [+Hum]	160
4.1.1.	Possessivation et pronominalisation en <i>en</i>	163
4.1.2.	Ellipse de l'antécédent du N< élément collectif> [+humain]	164
4.2.	Le syntagme N<élément de collectif> de N <collectif> [-humain]	165
4.3.	Possessivation et pronominalisation en <i>en</i>	166
4.4.	Effacement du complément du nom dans le cadre anaphorique.....	167
4.5.	Ellipse de l'antécédent.....	167
5.	<i>La relation <partie d'un processus>/ <processus></i>	168
5.1.	Effacement de l'antécédent dans le cadre anaphorique.....	172
5.2.	La possessivation et la pronominalisation en <i>en</i>	175
6.	<i>La relation contenant/ contenu</i>	176
6.1.	Effacement du complément du nom de <contenant>.....	178
6.2.	Possessivation et pronominalisation en <i>en</i>	179
CHAPITRE 3: Les anaphoriques verbaux		181
1.	<i>L'imparfait anaphorique méronymique</i>	181
2.	<i>L'imparfait sans antécédent</i>	183
3.	<i>La définitude de la description</i>	188
CHAPITRE 4: Les adverbiaux temporels anaphoriques		193
1.	<i>Adverbiaux temporels dans l'anaphore méronymique (avec antécédent)</i>	194
2.	<i>Le noyau nominal de l'expression anaphorisante est de nature non prédicative ..</i>	197
3.	<i>Le noyau nominal de l'expression anaphorisante est de nature prédicative</i>	197
4.	<i>L'actualisation du méronyme Adv de temps</i>	199
5.	<i>L'actualisation du méronyme Adv de temps dont le noyau réfère à un intervalle de découpage (début, milieu, fin)</i>	202
6.	<i>Le cas des adverbiaux temporels méronymiques de type Dét Démonst+ N temps+ là</i> <i>205</i>	
7.	<i>Substitution du N holonyme dans le syntagme N DE N par un adjectif ou un syntagme adjectival</i>	209
8.	<i>Ellipse du complément du N temps méronyme</i>	213
9.	<i>Ellipse de l'antécédent d'un adverbial anaphorique temporel</i>	214
9.1.	Effacement de l'antécédent de l'adverbial temporel dont le noyau est un nom de découpage temporel.....	217

9.2.	Adverbiaux temporels à noyau N de découpage temporel : <i>milieu</i>	219
9.3.	Adverbiaux temporels à noyau N <unité de mesure de temps>	221
CHAPITRE 5: Les adverbiaux anaphoriques d'espace		228
1.	<i>Les adverbiaux de localisation spatiale dans l'anaphore associative</i>	229
2.	<i>Possessivation et pronominalisation par en</i>	231
3.	<i>Effacement du complément du syntagme N lieu de N espace dans le cadre de l'anaphore associative</i>	233
4.	<i>Effacement du complément du syntagme NLI de N<espace> dans le cadre de l'anaphore associative</i>	234
5.	<i>L'ellipse du complément d'une préposition locative</i>	236
6.	<i>La possessivation</i>	238
7.	<i>Adverbes d'espace proprement dits : Le cas des prépositions locatives Devant, derrière, autour :</i>	239
8.	<i>Effacement de l'antécédent de l'adverbial locatif dans l'anaphore associative</i>	240
Conclusion Générale		246
BIBLIOGRAPHIE		251
GLOSSAIRE		261
INDEX DES AUTEURS		265
INDEX DES NOTIONS		266
TABLE DES MATIERES		267
ANNEXES		273
ANNEXE 1		275
ANNEXE 2		292
ANNEXE 3		305
ANNEXE 4		313
ANNEXE 5		319

ANNEXES

Dans le cadre de ce travail, nous avons opté pour un corpus d'énoncés contenant des anaphores associatives méronymiques afin d'y étudier les différents cas d'ellipses. Notre corpus est donc constitué d'énoncés attestés, puisés dans la base textuelle *Frantext intégral*, (la base de données des textes français à partir du XVI^{ème} siècle) ou collectés chez certains linguistes cités dans la bibliographie. Il retient les unités linguistiques qui entretiennent des relations méronymiques dans le cadre des anaphores.

Ces unités linguistiques prises dans des emplois co-occurenciels, appartiennent à des classes grammaticales variées c'est pour cette raison que nous avons réparti nos énoncés en quatre annexes, de façon à distinguer les différentes classes auxquelles appartiennent nos anaphoriques : les **nominaux**, les **verbaux** et les **adverbiaux de temps et d'espace** à base nominale.

Il est important de mentionner que les annexes (1, 2, 3 et 4) présentent des tableaux qui retiennent uniquement les cas d'anaphore associative méronymique, afin de mettre en exergue les différentes propriétés elliptiques qui caractérisent ce type particulier d'anaphores. Nous avons par conséquent écarté de nos annexes les énoncés où la structure ternaire méronyme-prédicat partitif-holonyme est rétablie étant donné qu'ils nous ont servi de tests pouvant engendrer un emploi agrammatical ou inacceptable.

Par ailleurs, nous avons réservé notre dernière annexe (5) aux énoncés ayant servi d'illustrations pour la présentation théorique des différents concepts et notions. Ces énoncés ont été puisés dans la littérature portant sur les phénomènes étudiés.

Nos annexes permettent donc de :

-rendre compte des différentes classes sémantiques auxquelles appartiennent les méronymes et les holonymes employés dans les énoncés.

-mettre en exergue les différents types d'ellipses qui pourraient figurer au sein des anaphores associatives méronymiques.

-rendre compte du comportement syntactico-sémantique des méronymes et des holonymes au sein de l'anaphore associative méronymique.

ANNEXE 1

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Tronc	Arbre	N<partie de concret> Argumental	N<concret> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini	Son tronc	Le tronc en est comme un flan (...)	<i>Cet arbre est un fayard, dit mon ami, tapotant le tronc comme un flanc d'animal ami.</i>
Touches Cordes	Harpe et orgue	N<partie de concret> Argumental	N<concret> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini	Ses touches Ses cordes	(...) celui qui en faisait mouvoir les touches et les cordes	<i>De plusieurs autres, on entendait s'élever le son d'instruments qui produisaient les mélodieux accords de la harpe et l'orgue : on voyait celui qui faisait mouvoir les touches et les cordes.</i>
wagon	Train	N<partie de concret> Argumental	N<concret> Argumental	Prédicat partitif "faire partie de"	Article défini	Son wagon	Le wagon en est(...)	<i>À peine vieilli il entra chez lui avec Fred, son épouse, puis je les retrouvais dans un train, il était tour à tour à côté de nous et seul, plus loin, dans le wagon.</i>
wagon	train	N <partie de concret> Argumental	N<concret> Argumental	Prédicat partitif "faire partie de"	Article défini+ complément du N	Son wagon de première		<i>Au bout de trois pages, je n'ai plus eu envie de continuer, ça ressemblait à un début d'intimité, une rencontre dans un train, le wagon de première, mais la fille s'était trompée de wagon, le hasard, il fallait, pour la faire aimer par un P..-D..G..</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
père	Famille	N <humain> Argumental	N collectif <humain> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Déterminant Possessif			<i>Dans son texte, ma grand-mère mentionnant une méningite qu'avait eue mon père (et dont je connaissais l'existence) et une lettre qu'il avait envoyée à la famille lors de cette maladie.</i>
père	Famille	N <humain> Argumental	N collectif <humain> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article contracté <i>du</i>			<i>En 1942, l'ensemble de la famille est raflé, à l'exception du père malade et intransportable.</i>
Arbre	Forêt	N <végétal> Argumental	N <espace> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini			<i>Nous étions au milieu du jour, et dans le milieu d'une forêt sombre et délicieuse, et j'étais sur le point de choisir l'arbre le plus épais pour m'asseoir sous son ombre.</i>
arbres	forêt	N <végétal> Argumental	N <espace> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini			<i>Elle qui me l'a offerte qui m'a fait découvrir Calpe, les merveilles des alentours, Elche, la forêt tropicale de palmiers, soudain les arbres lui donnent le vertige, la tête lui tourne, elle murmure</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Turban Veste poignard	Costume	N<concret> Argumental	N<concret> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini	Son turban Sa veste Son poignard	Le turban, la veste, le poignard en sont (...)	<i>Madame Jorelle, jeune et charmante femme née à Alep, a conservé le riche et noble costume des femmes arabes : le turban, la veste brodée, le poignard à la ceinture.</i>
Vestecasquet tecouteau	Costume	N<concret> Argumental	N<concret> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini + SNE	Sa veste Sa casquette Son couteau	La veste, la casquette, le poignard en sont (...)	<i>Le baron était en costume : la veste galonnée, les boutons à tête de cerf, la casquette grise, le petit couteau de chasse, rien n'y manquait.</i>
militants adhérents	parti	N <collectif> [+hum] Argumental	N <membre de collectif> [+hum] Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini	Ses militants Ses adhérents	Les militants, les adhérents en sont (...)	<i>Tout le parti, les militants, les adhérents doivent être formés dans l'esprit de la confiance inébranlable envers notre grand et cher camarade Staline.</i>
Préface introduction appendices notes bibliographie index tables	Livre	N<élément de concret> Argumental	N<concret> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article zéro	Sa préface Son introduction Ses appendices Ses notes Sa bibliographie Son index Ses tables	Préface introduction appendices notes bibliographie index tables en seront indiqués à leur place exacte	<i>Il est souhaitable que la copie soit complète, c'est-à-dire qu'elle contienne tous les éléments du futur livre, y compris, le cas échéant, préface, introduction, appendices, notes bibliographie, index, tables, etc. ; les appels des notes seront indiqués à leur place exacte.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Meubles	Appartement	N <concret> Argumental	N <espace> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini	Ses meubles	Les meubles en sont somptueux	<i>Grâce à une espèce de glissement, sans heurt, la chambre descendit jusqu'à se confondre avec un appartement somptueux, chargé d'ors, les murs tendus de velours grenat, les meubles de style alourdis, assourdis de rideaux de faille rouge, et troué par de grandes glaces biseautées.</i>
Habitants	Rue	N <humain> Argumental	N <espace> Argumental	Prédicat partitif « être un élément de »	Article défini	Ses habitants	Les habitants en étaient morts	<i>C'était dans une rue incendiée, tous les habitants étaient morts, prisonniers, pendus, fusillés.</i>
Breuvage	Pichet	N <contenu> Argumental	N <contenant> Argumental	Prédicat partitif « est rempli de »	Article défini	Son breuvage	Le breuvage en était délectable	<i>Luc m'a tendu un pichet, le breuvage était délectable.</i>
Bouteille de lait Bidon de lait	camion de lait	N <contenu> Argumental	N <contenant> Argumental	Prédicat partitif « est rempli de »	Article défini	Ses bouteilles de lait Ses bidons de lait		<i>Un camion de lait était renversé sur la chaussée, les (bouteilles de lait + bidons de lait) étaient miraculeusement intact(e)s.</i>
Poignée	porte	N<Objet concret> Argumental	N<Objet concret> Argumental	Prédicat partitif « faire partie de »	Article défini	Sa poignée	La poignée en était toute rouillée	<i>Il a essayé d'ouvrir la porte. La poignée était toute rouillée.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
SiègeVolant	voiture	N<Objet concret>	N<Objet concret>	Prédicat partitif » faire partie de »	Article défini Article contracté	Son siège Son volant	Le siège le volant en sont	<i>Ange ou pas, il était bel et bien dans [une] voiture, parfaitement inconnu, plutôt brun, plutôt long, plutôt voyou, confortablement installé sur le siège à côté du volant.</i>
Capot	voiture	N<Objet concret> Argumental	N<Objet concret> Argumental	Prédicat partitif » faire partie de »	Déterminant [0]	Son capot	Le capot en était ouvert	<i>Un court transport dans la malle à chats, sur la banquette avant de la voiture, capot ouvert, de l'air, l'air d'un matin d'été, et Abel qui donnait des coups de poing sur le volant de la voiture.</i>
Feu arrière	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>J'ai fait un accident, mon feu arrière est cassé.</i>
Ecran	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>Je regardais un film, quand soudain mon écran s'éteignit.</i>
Ecran	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>Je cloue ces regards sur mon écran, pour les questionner, les torturer un peu, me les promener dessus à mon aise.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Ecran	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>J'étais très jeune, je ne connaissais rien à la psychiatrie, et quand je voyais sur mon écran les images du Vietnam, les gosses aux ventres gonflés par la mort qui crevaient en Afrique ou les cadavres militaires qui me sautaient dessus.</i>
Feu de position arrière	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>On a usé quelques litres d'essence, tenté de démonter la batterie et, extra, changé l'ampoule défailante de mon feu de position arrière. Acte d'hurluberlu. J'ai maintenu ma plainte.</i>
Clavier	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>[...] demeuré comme ça trois semaines, en caleçon et au régime sec, à cogner sur mon clavier dans ce loft étouffant du Bronx...</i>
Clavier	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>Paraît que t'as déconné ce matin chez Madone ? Alors je lui ai sorti cette tirade tout en la tapant sur mon clavier pour vous permettre de la lire.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Moteur	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent N<Objet concret>	Déterminant possessif			<i>Il me semblait que mon moteur baissait de régime, qu'il chauffait, que la pression d'huile tombait... tout ça dans l'ombre, comme une maladie. J'ai été bien content de revoir une ville éclairée.</i>
Eau	MerLacsour ce fleuve	N<constituant> Argumental	N<concret> Argumental	prédicat partitif "est constitué de"	Article défini	Son eau était délicieuse	l'eau en était délicieuse	<i>Je me suis baigné dans la (mer, un lac, une source, un fleuve...) ; l'eau était délicieuse.</i>
terre	champpré re	N<constituant> Argumental	N<concret> Argumental	prédicat partitif "est constitué de"	Article défini	Sa terre	la terre en était humide	<i>Je marche dans (un champ, un pré...) ; la terre est humide.</i>
goudron	chaussée	N<constituant> Argumental	N<concret> Argumental	prédicat partitif "est constitué de"	Article défini	Son goudron	Le goudron en est encore chaud	<i>Je traverse la chaussée ; le goudron est encore chaud.</i>
Bois	chêne frêne	N<constituant> Argumental	N<concret> Argumental	prédicat partitif "est constitué de"	Article défini	Son bois est dur	Le bois en est dur	<i>Je scie (un chêne, un frêne,...) ; le bois est dur.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Jardincave	Maison	N<partie d'espace> Argumental	N<espace> Argumental	Prédicat partitif "est composé de"	Article défini	Son jardinSa cave	Le jardin et la cave en étaient(...)	<i>Il a derrière lui ses onze heures d'ajustage, de limage, de fraisage, de rabotage, il traverse rapidement, il entre dans la maison par la porte qui donne sur le jardin, celle qui auparavant était l'entrée de la cave, cette cave où il a commencé à travailler avec son beau-frère.</i>
Couloir	Maison	N<partie d'espace> Argumental	N<espace> Argumental	Prédicat partitif "contenir"	Article défini	Son couloir	Le couloir en était (...)	<i>Ses orgies de toutes les couleurs, et les aventures qu'il eut en divers pays effacèrent complètement le souvenir de sa cousine, de Saumur, de la maison, du banc, du baiser pris dans le couloir. Il se souvenait seulement du petit jardin encadré de vieux murs, parce que là sa destinée hasardeuse avait commencé; mais il reniait sa famille.</i>
Balcon	Maison	N<partie d'espace> Argumental	N<espace> Argumental	Prédicat « contenir »	Article contracté	Son balcon	Le balcon en était (...)	<i>Nous nous arrêtas au Parador des Trois Rois, maison relativement très confortable, ombragée par une belle vigne dont les pampres enlaçaient les grilles du balcon, ornée d'une grande salle où l'hôtesse trônait derrière un comptoir surchargé de porcelaines.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Porte	Maison	N<Objet concret> Argumental	N<espace> Argumental	Prédicat partitif "avoir"	Dét [0] adjectif	Sa porte	La porte en est ouverte	<i>Mon père s'est précipité sur le perron de la maison, nous étions là, porte ouverte, à attendre.</i>
Porte	[0]	N<Objet concret> Argumental		Antécédent holonyme	Déterminant possessif			<i>J'allais me lever pour mieux tendre l'oreille, pourquoi entend-on mieux debout que couché, quand on a tambouriné à ma porte; la dernière fois, c'était Jack en pleurs. Cette nuit, c'était Fatou en longue chemise bleu d'azur, ses trois petits apeurés accrochés comme singes à ses hanches.</i>
jardin	maison	N<espace> Argumental	N<espace> Argumental	Prédicat "contenir"	Déterminant possessif	Son jardin	Le jardin en est(...)	<i>Ils allaient jour à jour, beaucoup de jours, et quels qu'aient été mes chemins, me ramener vers les Vernelles. C'est ma maison, mon jardin, mon pays, tous les horizons de ma vie.</i>
Balcon	[0]	N<espace> Argumental		Antécédent holonyme	Déterminant possessif			<i>À part ça, le moral n'est pas - aujourd'hui - trop mauvais. J'ai retrouvé un peu d'énergie pour écrire. Je pense à des projets et je traîne sur mon balcon.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Trottoir	[0]	N<espace> Argumental		Antécé-dent holonyme	Déterminant possessif			<i>Il y en a qui ne sont pas mal, de ces hommes qu'on rencontre dans la rue. Maintenant ils passaient tous sur mon trottoir et plus un seul sur le sien.</i>
Cour Vestibule	[0]	N<espace> Argumental		Antécé-dent holonyme	Déterminant possessif			<i>Un soir, vers vingt-deux heures, alors que je me tenais tranquillement dans ma cour, un Blanc, revêtu d'un costume maure, un grand turban lustré enroulé autour de sa tête, franchit le seuil de mon vestibule.</i>
Premier étage Couloir Chambre 117 Chambre 116	[0]	N<espace> Argumental		Antécé-dent holonyme	Dét [0] Dét possessif Dét [0] Dét [0]			<i>Nous montons. Je n'ai pas ma clé. J'espère, sans trop y croire, que les secousses auront ouvert ma porte. Premier étage : je n'avais pas souvenir d'une telle Chambre 117. La porte est fermée. Rebrousser chemin. désolation. Mon couloir est presque obstrué. Je m'y faufile comme je peux. Chambre 116, porte entrebâillée, et les cloisons béent sur le jour.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Les habitants	La rue Saint-Denis	N<Elément deCollection>+ [hum] Prédicatif	N<collection> Argumental	Prédicat partitif "est un élément de"	Article défini <i>les</i>			<i>La foule augmentait à chaque instant, et la colère. La rue Saint-Denis tout entière présentait cet aspect étrange que donnent à une rue toutes les portes et toutes les fenêtres fermées et tous les habitants dehors.</i>
Les commerçants	[0]	N<Éléments deCollection>+ [hum] Argumental		Prédicat partitif "est un élément de"	Article défini			<i>La femme que l'interne proposait ce jour-là à son investigation se plaignait d'être suivie : on la suivait partout, dans la rue, chez les commerçants, jusque chez elle.</i>
Boucher	Rue	N<Elément deCollection>+ [hum] Argumental	N<collection> Argumental	Prédicat partitif "est un élément de"	Article défini			<i>De temps à autre, dans la rue, passait une dame du village, la tête baissée à cause du vent, qui revenait de chez le boucher</i>
Epicier barbier	La rue d'Hermès	N<Éléments deCollection>+ [hum] Argumental	N<collection> Argumental	Prédicat partitif "est un élément de"	Article défini			<i>Lorsqu'un ministre passe dans la rue d' Hermès en se rendant au palais, l'épicier ou le barbier lui crie fort bien : " hé ! Mon pauvre ami, que tu nous gouvernes mal ! " le ministre répond : " on voit bien</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
Le directeur	L'institut Pasteur	N<Elément deCollection>+ [hum] Prédicatif	N<collection> Argumental	Complément du Nom	Article défini	Son directeur	Emile Duclaux en est le directeur	<i>La France dispose tout d'abord d'un organisme puissant, l'institut Pasteur. Au début du Xxe siècle Emile Duclaux en est le directeur</i>
Auberge	Client	N<Elément deCollection>+ [hum] Prédicatif	N<collection> Argumental	Complément du Nom	Article défini «le+Adj »		J'en suis l'unique client	<i>" L'auberge du village n'offrant guère de ressources (j'en suis l'unique client), j'étais parti avec l'intention de vous faire une visite, à la seule fin de bavarder un peu.</i>
Cuisinier	[0]	N<Elément deCollection>+ [hum] Argumental		Antécédent	Article défini			<i>Eh bien dans trois ou quatre niches où l'on pose du charbon de bois puis une grille et l'on cuit le repas, le cuisinier est habitué.</i>
Le professeur	[0]	N<Elément deCollection>+ [hum] Argumental		Antécédent	Article défini « le »			<i>Au cours d'histoire, le professeur m'a demandé comment Pierre Le Grand avait édifié Saint-petersbourg [...] avec le sang et le fouet, ai-je répondu.</i>
Nettoyage	[0]	N <Processus> Prédicatif		Complément du nom	Article indéfini + SP			<i>La veille du jour où Mizzi devait venir les voir, ils décidèrent brusquement de faire un nettoyage à fond. Toute la journée y passa, ils se couchèrent tard et se levèrent tôt pour continuer...</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Réparation	[0]	N <Processus> Prédicatif		Complément du nom	Article indéfini + SP			<i>Michel s'était glissé sous la machine au péril de sa vie, il avait fait la réparation et encore une fois sauvé tout le monde.</i>
Tri	[0]	N <Processus> Prédicatif		Complément du nom	Article défini « le »			<i>Un bâton de craie à la main, Yves dessine des croix sur les meubles qui seront transportés dans la nouvelle maison de la Malmaison. Les quatre hommes ont commencé le tri par l'atelier.</i>
Rinçage Essorage	Lessive	N <Partie de processus> Prédicatif	N <Processus> Prédicatif	Complément du nom	Article défini			<i>[...]obligées de servir de secondes mères à de petits frères et soeurs, et de partager avec leur mère les travaux domestiques ; elles aussi font la lessive ou du moins le rinçage et l'essorage, elles frottent les parquets, font la cuisine, reprisent les chaussettes des hommes, ravaudent le linge, allument les poêles, emmaillotent les bébés.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Énoncé
trempage essangeage frottage lessivage	[0]	N<partie de processus> Prédicatif		Complément du nom	Article défini			<i>La veille on faisait tremper le linge dans un baquet d'eau froide après l'avoir frotté au savon sec [le trempage]. Le lendemain on procédait à l'essangeage (on disait plus fréquemment frottage) [...] Puis on le mettait dans la lessiveuse. On versait sur le tout un mélange d'eau très savonneuse et de cristaux de soude et l'on faisait bouillir la lessiveuse sur la cuisinière à bois ou à charbon que possédaient tous les ménages et qui chauffait en même temps la maison.[le lessivage]</i>
Enfance adolescence Jeunesse Age mûr	[0]	N<partie de processus> Argumental		Antécédent holonyme	Article défini			<i>Il est possible qu'en comparant la hauteur d'une jeune fille avec la largeur de son visage, on trouve que dans l'enfance elle ait sept fois ce diamètre, huit fois dans l'adolescence, neuf fois dans la jeunesse et dix fois dans l'âge mûr.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
adolescence Jeunesse	[0]	N <Partie de processus>		Antécédent holonyme	Article défini			<i>La bonne éducation vient trop tard chez des peuples corrompus. Les germes de morale et de vertu que l'on sème dans l'enfance des générations déjà viciées, sont étouffés dans l'adolescence et la jeunesse par le débordement et la contagion des vices, qui sont passés en mœurs dans la société.</i>
Cognaceauor angeadelique ur	Verre	N<Contenu> Argumental	N<Contenant> Argumental	Prédicat partitif "contenir"	Article défini			<i>Il m'a tendu un verre ; (le cognac, l'eau, l'orangeade, la liqueur) était délectable.</i>
Eau Pétrole Essence huile	Bidon	N<Contenu> Argumental	N<Contenant> Argumental	Prédicat partitif "contenir"	Article défini			<i>Prends ce bidon et jette (l'eau, le pétrole, l'essence, l'huile)</i>
Eau	Citerne	N<Contenu> Argumental	N<Contenant> Argumental	Prédicat partitif "contenir"	Article défini			<i>Il y a une citerne dans ce jardin, mais fais attention, car l'eau n'est pas potable.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Bouteilles de lait Bidons de lait	Camion	N<Contenu>	N<Contenant>	Prédicat partitif "contenir"	Article défini			<i>Un camion de lait était renversé sur la chaussée, les (bouteilles de lait + bidons de lait) étaient miraculeusement intact(e)s.</i>
Cigarettes	Paquet	N<Contenu> Argumental	N<Contenant> Argumental	Prédicat partitif "contenir"	Article défini			<i>L'autre avait raflé le paquet en disant :- Si tu veux des cigarettes, tu fais comme moi : tu travailles.</i>

ANNEXE 2

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Le Soir	Toute la journée	N Temps	SN (Dét+Ntemps)	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (article défini + N)	<i>Elle allumait la télé dès le matin – il n'y avait pas alors d'émissions, juste de la musique et la mire sur l'écran -, la laissait marcher toute la journée en la regardant à peine et le soir s'endormait devant.</i>
Le matin	Jeudi	N Temps	N Temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Article [0] N)	<i>Paul est parti jeudi. Dès le matin, il a préparé sa valise.</i>
Le matin	Ces derniers Jours	N Temps	SN (Dét+Ntemps)	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (pronom démons +N)	<i>Bernard avait pas mal vu l'oncle Paul ces derniers jours, le matin de bonne heure dans sa chambre, nous avons fait deux promenades l'après midi de la semaine dernière, nous sommes contents de l'avoir vu un peu vivre avant cette terrible chose.</i>
Le Soir	Le 11	N Temps	N Temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (article défini+N)	<i>Le 11 je vins à apprendre que j'étais puni avec 5 jours d'arrêts de rigueur. Vous ne pouvez imaginer ma douleur à une telle nouvelle. Je devais retourner à la compagnie le soir même, mais je réussis à être mis de service et j'échappai à l'ordre tout le jour et la nuit.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
L'été	Chaque année	N Temps	SN (Dét+N Temps)	Prédicat partitif "faire partie de "	Article défini	<i>Tatars vivaient encore dans de grands campements nomades, des cités sur roues faites de tentes sur d'énormes chariots, avec des mosquées et des boutiques. Chaque année, l'été, quand il commençait à faire trop chaud en Crimée, le khan Nogai avec toute sa ville en marche passait l'isthme de Perekop et venait jusqu'ici.</i>
L'hiver	Durant toute l'année	N temps	SP (Prép+N temps)	Prédicat partitif "faire partie de "	SP (Prép+article défini+N)	<i>Quant à la vie du corps, marinette habite en notre absence une chambre haute du château dont elle laisse la fenêtre ouverte nuit et jour durant toute l'année.L' hiver, elle s'enfouit sous la couverture et son haleine gèle sur les draps.</i>
Dans la soirée	Hier	SP (Prép+N temps)	N temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SP (Prép+article défini+N)	<i>D'après leur radio, cette nouvelle occupation s'est effectuée sans incident et dans un calme parfait, si l'on excepte la ville de Toulon où hier, dans la soirée, ils n'avaient pas encore pénétré, les marins du port ayant juré de s'opposer à l'envahisseur et de faire tirer les canons des unités de la flotte.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Dans la nuit	Hier	SP (Prép+N temps)	N temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SP (Prép+article défini+N)	<i>Dans un studio, au labeur, travaillant sur les toiles de vêtements somptueux, comment dire que j'ai pleuré de fatigue, de retour ici ? J'ai achevé hier, tard, dans la nuit, Lorsque le soleil tombe. J'étais ému, le texte est ténu, sa trajectoire lui donne force et sens, il y a là de l'ingénuité, de l'appel et de la tendresse.</i>
Pendant le repas	Hier	SP (Prép+ N Prédicat d'événement)	N temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SP (Prép+article défini+N)	<i>Depuis la Semaine sainte, tu n'y tiens plus. Hier, tu as été subitement pris d'une crise de colère très violente, accompagnée d'épilepsie, qui a duré cinq minutes pendant le repas du soir, en en voulant au malade Giovanni P. qui se trouvait en face de toi à table.</i>
Pendant le retour	Hier	SP (Prép+N prédicat d'action)	N temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SP (Prép+article défini+N)	<i>Fornier demande à mes stagiaires un journal de bord de leur travail. Suis tenté - et j'y songe longuement pendant le retour en train, hier - de faire la même chose. Petites notes sur un épisode précis de ma vie.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Au début	Un soir	SP (Prép+N <intervalle de temps>	N temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Article indéfini+N)	<i>Je ne sais pas si vous vous souvenez, on s'est rencontrés, un soir, chez le chanteur breton, là, Machin, ah ça m'échappe. La soirée cidre et crêpes. Enfin, ça me reviendra tout à l'heure. Et vous, au début, vous étiez collée au mur. Vous jouiez tellement la timide, la discrète, que tout le monde venait voir qui était la célébrité</i>
Au début	La soirée	SP (Prép+N <intervalle de temps>	N temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Article indéfini+N)	<i>Mais il faut que tout au long de la soirée on les voit embellir jusqu'à la dernière seconde. Leur visage, au début, est donc marqué de rides aussi subtiles que les gestes ou qu'un de leurs cheveux.</i>
Pendant ce jour-là	Chaque début d'été	SP (Prép+SN+là)	SN (Dét+N temps)	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Démonst+N) + Là	<i>Ça avait commencé aussi par un larcin. Comme chaque début d'été, je m'étais retiré dans les Vosges pour travailler et profiter des enfants dans la forêt. Pendant ce jour-là, il y avait eu un gros orage, j'étais monté au second fouiller dans la bibliothèque. J'y vais chaque année et je fais chaque fois de nouvelles trouvailles.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Enoncé
En janvier	Début 1998	SP(Prép+N TEMPS)	N <Intervalle de temps>	Prédicat partitif "faire partie de "	SP(Prép+N TEMPS)	<i>Les chiffres concernant la sécurité routière ne sont guère améliorés début 1998. En janvier, le nombre d'accidents de voitures a augmenté.</i>
A15 heures	Le 22 janvier 1996	SP(Prép+N Unité de mesure de temps)	SN (Une date)	Prédicat partitif "faire partie de "	Prép+ Unité de mesure de temps	<i>Le 22 janvier 1996, il y a eu un accident dramatique sur cette route : un homme s'est fait renverser à 15heures (et il est mort durant son transport à l'hôpital).</i>
Au mois de juin Au mois de juillet	1996	SP(Prép+N Unité de mesure de temps)	Une date	Prédicat partitif "faire partie de "	Prép+ Unité de mesure de temps	<i>1996 a vraiment été une année mouvementée pour lui : au mois de juin, il a passé son bac ; au mois de juillet, il est parti pour les Etats –Unis et, au mois de septembre, il s'est marié.</i>
Dès le matin	Hier	SP(Prép+N Unité de mesure de temps)	N Temps	Prédicat partitif "faire partie de "	Prép+ Unité de mesure de temps	<i>Paul est parti hier. Dès le matin il a préparé sa valise.</i>
A six heures	Dans l'après midi	SP(Prép+N Unité de mesure de temps)	SP(Prép+N Unité de mesure de temps)	Prédicat partitif "faire partie de "	Prép+ Unité de mesure de temps	<i>A six heures, il neigeait déjà. Dans l'après midi, le froid persistait.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Le matin L'après midi	Hier	N Temps	N Temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Article défini+N Unité de mesure de temps)	<i>Hier, promenade à la mer le matin, repos l'après-midi. Lecture attentive et rêveuse du Procès.</i>
L'été	L'année 1957	N Temps	SN (date)	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Article défini+N Unité de mesure de temps)	<i>Il y a d'autres papiers que je n'ai jamais lus, des cartes de visite, un agenda de l'année 1957, où il ne reste que les mois d'hiver, l'été est arraché, je ne sais pas pourquoi.</i>
En fin de soirée	Le jeudi soir	SP(Prép+N Unité de mesure de temps)	N Temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Article défini+N Unité de mesure de temps)	<i>Le jeudi soir, mes parents sont venus dîner. J'ai trop bu, par angoisse, et j'ai vomi en fin de soirée, après leur départ.</i>
Vers cette heure-ci	Le soir	SP(Prép+N Unité de mesure de temps)+ ci	N Temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SP(Prép Article défini+N Unité de mesure de temps)+ ci	<i>Lorsque je descends acheter mes paquets de gris, au tabac de la rue Dauphine ou à celui de la rue Saint-André-des-Arts, le soir, vers cette heure –ci, je vous croise souvent.</i>
Ce jour-là	Début d'été	N Temps+ Là	SN (N intervalle deTemps+ Ntemps)	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Démonst+N Unité de mesure de temps)+ là	<i>Début d'été, je m'étais retiré dans les Vosges pour travailler et profiter des enfants dans la forêt. Ce jour-là, il y avait eu un gros orage (...)</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Ce matin-là	Un 1er juillet	N Temps+ Là	SN (Une date)	Prédicat partitif "faire partie de "	Article indéfini + date	<i>Mon illustre compatriote vit le jour un 1er juillet, devant le café Le Réveil-Matin, sur la route de Montgeron. Ce matin-là, ovationnés par une poignée de spectateurs ne filmèrent pas les frères lumières, et c'est fort regrettable.</i>
Ce soir-là	En mars 2004	N Temps+ Là	SP (Prép+SN (Une date))	Prédicat partitif "faire partie de "	Démonst+N Temps+là	<i>En mars 2004, Claire, Nadia et Rafael sont allés dans la forêt rejoindre un chaman pour goûter à l'ayahuasca. Ce soir-là, Françoise est restée dans sa chambre d'hôtel.</i>
Hier	Ce mois-là	N Temps	N Temps+Là	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Démonst+N Unité de mesure de temps)+ là	<i>Hier soir, Fatima tenait absolument à parler à Laura. Derrière son rideau de larmes, elle avait une drôle d'idée. Elle voulait travailler gratuitement ce mois-là. C'est sa manière de participer à l'effort de guerre, d'apaiser le crible du chagrin, d'être là, simplement.</i>
Cette semaine-là	Le 12 juin 1957	N Temps+Là	Une date	Prédicat partitif "faire partie de "	Démonst+N Temps+là	<i>Cette lettre (...) fut publiée dans le Compte rendu daté du 12 juin 1957, exceptionnellement un mercredi, parce que le lundi de cette semaine-là, le 10 juin, était le lundi de Pentecôte, un jour férié</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Enoncé
A cette heure -là	Ce matin	N Temps+Là	N Temps	Prédicat partitif "faire partie de "	SP(Prép +Démonst+Ntemps)+ Là	<i>Le siège de l'association d'aide aux immigrés, rue Lepic, avait été saccagé. Une irruption brutale, ce matin ; il n'y avait que deux permanents à cette heure-là (...)</i>
Ce jour-là	Chaque début d'été	N Temps+Là	SN (Dét+N Temps)	Prédicat partitif "faire partie de "	SN (Démonst+N Temps)+ Là	<i>Ça avait commencé aussi par un larcin. Comme chaque début d'été, je m'étais retiré dans les Vosges pour travailler et profiter des enfants dans la forêt. Ce jour-là, il y avait un gros orage (...)</i>
Ce matin-là	[0]	N Temps+Là		Antécédent holonyme	SN (Démonst+N Temps)+ Là	<i>Je me sens coupable d'être parti sans vous saluer, mais j'avais le cœur un peu lourd ce matin-là.</i>
Ce jour-là	[0]	N Temps+Là		Antécédent holonyme	SN (Démonst+N Temps)+ Là	<i>Il pleurait, claquait des dents, tremblait [...]. Il ne mourut pas ce jour-là.</i>
Dans la matinée	[0]	SP (Prép+N Temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Et tout de suite, ma nouvelle vie commença, je me levais tard dans la matinée.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Dès le matin	[0]	SP (Prép+N Temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Paul est parti. Dès le matin, il a préparé ses valises.</i>
Dans l'après midi	[0]	SP (Prép+N Temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Il neigeait. Dans l'après midi, le froid persistait.</i>
Vers la fin	[0]	SP (Prép+N Intervalle de temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Ce regard devenu grisâtre et vague. Ses mains aussi ont changé : elles sont froides et sèches, et décolorées. Les doigts sont comme transparents..Même vers la fin, lorsqu'un sujet l'intéressait suffisamment, André retrouvait toute son ardeur à la discussion. .</i>
Au début	[0]	SP (Prép+N Intervalle de temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Je fonde un journal avec trois camarades . C'est assez amusant au début, et beaucoup d'avantages pour les reporters et photographes, permissions supplémentaires de spectacle, mettre le nez partout, etc. etc. etc...</i>
Au début	[0]	SP (Prép+N Intervalle de temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Leur trajet était un peu plus long, mais passait devant mon école. Au début ils me conduisirent à destination à tour de rôle (...)</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Jusqu'à l'automne	[0]	SP (Prép+N Temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Mais de toute façon, la guerre ne durera plus très, très longtemps. Mettons jusqu' à l'automne. Les boches risquent le tout pour le tout, justement parce qu'ils sont sur le point de perdre le souffle...</i>
Dans la matinée	[0]	SP (Prép+N Temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>[...] et il est revenu aux abords de la gare dans la matinée. Nous n'avons pas plus de précisions.</i>
Dans la matinée	[0]	SP (Prép+N Temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>Frédéric n'a pas de diplôme de fin d'études. Pas libéré des obligations militaires, obstacle rédhibitoire pour un emploi stable. Il rentre au foyer dans la matinée.</i>
A l'aube	[0]	SP (Prép+N Temps)		Antécédent holonyme	Prép+ N Temps	<i>La vie politique française était encore des plus viriles, et les discours à la Chambre parfois s'achevaient à l'aube sur le pré. Yersin sait bien que, quoi qu'il fasse, il ne lui sera pas très facile de s'éloigner de toute cette saleté de la politique.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Énoncé
Cette nuit-là	[0]	SN(Dét+N Temps)+ Là		Antécédent holonyme	Démonst+N Temps+là	<i>Le fantôme de Jana ne le visita pas cette nuit-là, mais le mauvais pressentiment était le même en se réveillant.</i>
Cette nuit-là	[0]	SN(Dét+N Temps)+ Là		Antécédent holonyme	Démonst+N Temps+là	<i>Elle raccrocha et ressentit une appréhension à l'idée d'éteindre sa lampe de chevet. Elle la laissa allumée, et s'endormit peu après. Cette nuit-là, aucun cauchemar ne vint troubler son sommeil.</i>
Ce jour-là	[0]	SN(Dét+N Temps)+ Là		Antécédent holonyme	Démonst+N Temps+là	<i>Je me suis rendue chez une parente, à l'autre bout du village. Je n'ai pas le front de prétendre que ce fut une chose facile. Il y eut, dès ce jour-là, quelques stations douloureuses ; il y en aura à chaque sortie.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Enoncé
Ce jour-là	[0]	SN(Dét+N Temps)+ Là		Antécédent holonyme	Démonst+N Temps+là	<i>Fait étrange, je ne me souviens pas d'avoir crié dans cette voiture en feu... Pourtant, ce jour-là, au milieu des ombres blanches, j'ai crié avec tout mon corps dans la voix.</i>
Cette semaine-là	[0]	SN(Dét+N Temps)+ Là		Antécédent holonyme	Démonst+N Temps+là	<i>Il était jeune et mince, il portait une moustache et une veste en jean, je me demande même s'il n'avait pas emporté sa guitare, ce dont je me souviens, c'est que cette semaine-là tout était réussi, et de ma joie inquiète, et de mon incrédulité.</i>
Durant cette semaine-là	[0]	SP(Prép+SN (Dét+N Temps))+ Là		Antécédent holonyme	Prép+ (Démonst+ N temps) + là	<i>Après le départ de Naudin. Leur isolement au milieu de nouveaux venus favorisa une intimité qui fut pour Antoine une épreuve souvent très pénible.Durant cette semaine-là, il eut encore beaucoup à souffrir de sa pauvreté.</i>

ANNEXE 3

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Au premier étage	La pension	SP+N lieu	N lieu	Prédictat partitif "fait partie de"	Article défini	son premier étage		<i>La pension est bien barricadée. Pas moyen d'entrer. Hurlements. Nous regardons une fenêtre au premier étage : un rideau s'écarte. Une tête paraît : chignon, nez pointu. Ce doit être la directrice. Les hurlements atteignent le paroxysme. La tête disparaît. Le rideau</i>
Toit	Maison	N lieu	N lieu	Prédictat partitif "fait partie de"	Article défini	Son toit		<i>Il entre dans sa grande maison carrée au bord de l'eau. C'est lui qui l'a dessinée, il y a longtemps. Un cube, rationnel. Sur le toit le dôme de son observatoire astronomique. Chacun des trois étages est ceint d'une galerie couverte sous colonnes.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Le trottoir	Chez Patachon	N lieu	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	Article défini	Son trottoir		À 9 h, avec Josette, on va chez Patachon. J'attends Josette sur le trottoir en face du bureau et je l'accueille à coups de boules de neige. Patachon tape au carreau. Fuite précipitée.
A l'intérieur	Dans une église	NLI	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	SP (Prép+NLI)			J'entre à un moment dans une église ; je monte les marches et passe devant une mendiante qui ne fait pas semblant. De même, à l'intérieur , il y a des fidèles qui prient.
Au milieu	Un vaste plateau	NLI	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	SP (Prép+NLI)			[Ils] ont escaladé une montagne hérissée de conifères, un vaste plateau d'herbes vertes s'ouvre devant eux jusqu'à l'horizon, à plus de mille mètres d'altitude et dans le froid. Au milieu coule une rivière.
Dedans	Le tram	Adverbe de lieu	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	[0]			Le tram arrive sans trop de retard. Dedans les gens sont assez désagréables. Pas une lycéenne. Le cafard me reprend.

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Dedans	La forêt La montagne	Adverbe de lieu	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	[0]			<i>Au bout d'un moment, il est ressorti avec deux canettes de bière, il s'est assis à mon côté, face à la forêt, face à la montagne. Je crois qu'il aurait préféré qu'on soit dedans pour boire(...)</i>
Dessous	La tour Eiffel	Adverbe de lieu	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	[0]			<i>Les deux enfants, la fille et le garçon, même s'ils n'en diraient rien, ne sauraient vraiment qu'ils étaient à Paris que sous la tour Eiffel, pile dessousentre ses quatre pieds d'éléphant. On n'y monterait pas, trop de monde faisait la queue on ne savait pas pour combien de temps, mais on la verrait, on marcherait dessous (...)</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Devant	chez lui	Adverbe de lieu	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	[0]			<i>En revenant chez lui, devant, il voyait la rue toute peinte, -alors que, lorsqu' il n' avait pas bu de vin, son oeil avait besoin de la chercher longtemps pour la peindre.</i>
Derrière	L'église	Adverbe de lieu	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	[0]			<i>L'église est sombre, dans le choeur, presque indéfinis, sont les frères à gauche et les sœurs à droite, tous vêtus de blanc; la scène est sublime, irréaliste. Je me mets derrière et ainsi personne ne me regarde.</i>
Autour	Maison	Adverbe de lieu	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	[0]			<i>Il abandonne la bicoque en bois de la Pointe des Pêcheurs, dessine une maison qui est un cube de briques de trois niveaux, tout autour une galerie à claire-voie sous arcades de deux mètres de large. En bas, la cuisine, au premier, la chambre et en haut le bureau et la bibliothèque où sont serrées les revues.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
A la sortie	Toulouse	SP (Prép+N Localisation externe)	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	SP (Prép+Article défini+ N de localisation externe)			<i>Janine voit avec horreur qu'elle a donné son billet à Toulouse, à la sortie,</i>
A l'entrée	Rue D'Alsace Lorraine	SP (Prép+N Localisation externe)	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	SP (Prép+Article défini+ N de localisation externe)			<i>Moussard est un grand chasseur de Toulouse situé à la rue d'Alsace-Lorraine, à l'entrée,</i> du côté de Jeanne-d'Arc.
A l'accueil	le hall	SP (Prép+N Localisation externe)	N lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	SP (Prép+Article défini+ N de localisation externe)			<i>Deux chaises cassées près d'une plante sèche décoraient le hall</i> où Paula et Jana attendaient depuis trois quarts d'heure, assises sur un banc qui faisait face à l'accueil.
Partie arrière	L'armoire	NLI	N d'espace	Prédicat partitif "fait partie de"	Article défini			<i>Les portes de l'armoire sont en bon état, mais la partie arrière est toute vermoulue.</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Le fond	La casserole	NLI	N d'espace	Prédicat partitif "fait partie de"	Article défini			<i>Le manche de la casserole a brûlé et le fond est tout noir.</i>
Le toit	La maison	N d'espace	N Lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	Article défini	Son toit	Le toit en est à peine visible	<i>La maison est cachée dans les arbres. D'ici, le toit est à peine visible.</i>
La porte	cette maison	N d'espace	N Lieu	Prédicat partitif "fait partie de"	Article défini	Sa porte	La porte en est (...)	<i>Cette maison est à vendre. Il y'a un écriteau sur la porte.</i>
Le bord	Ce verre	NLI	N d'espace	Prédicat partitif "fait partie de"	Article défini			<i>Il ne faut plus utiliser ce verre. Le bord est tout ébréché</i>

Méronyme	Holonyme	Nature du méronyme	Nature de l'holonyme	Éléments élidés	Actualisation du méronyme	Possessivation	Pronominalisation par en	Enoncé
Au premier étage	[0]	N Lieu		Antécédent holonyme	Article défini			<i>Jeté en prison à dix-huit ans, pour plusieurs années, sous la dictature de Pérez Jiménez. Tu frappes à une porte, au premier étage, rue du Maine, tout près de la gare Montparnasse.</i>
Au parking	[0]	N Lieu		Antécédent holonyme	Article défini			<i>Quand le concert prit fin, il fallut bien regagner les voitures au parking. Nous vîmes alors les brahmanes de Boston courir sous la pluie.</i>
Dans le couloir	[0]	N Lieu		Antécédent holonyme	Article défini			<i>Ma naissance a été un des premiers « accouchements sans douleur » à Alger, il l'avait « préparée » avec ma mère, il n'a pas attendu dans le couloir en fumant nerveusement des cigarettes, il a « participé », au point, dit ma mère, qu'il a vu le bébé avant elle.</i>

ANNEXE 4

Imparfait méronymique	Antécédent restitué	Intervalle temporel (indice)	Actualisation de la description	Enoncés
Dormait		Prédicat verbal V au passé simple <i>se réveilla</i>	Pronom personnel <i>il</i>	<i>Jean se réveilla à 8heures. Il dormait bien.</i>
Faisait	apercevoir	Prédicat verbal V au passé simple <i>entra</i>	Nom propre <i>Marie</i>	<i>Paul entra. Marie faisait la vaisselle</i>
Faisait Écoutait Chantait	apercevoir	Prédicat verbal V au passé simple <i>entra</i>	Pronom personnel <i>il</i>	<i>Paul entra. Marie faisait la vaisselle. Elle écoutait de la musique et elle chantait.</i>
Sentait	Percevoir	Prédicat verbal V au passé simple <i>s'arrêta</i> <i>regarda</i>	SN <i>rue</i> <i>La</i>	<i>Le Capitaine s'arrêta et regarda. La rue sentait l'égout, le poisson, la fumée, mais il s'y mêlait aussi d'autres odeurs, celles du pain, du linge qu'on repassait, une odeur de résine.</i>

Imparfait méronymique	Antécédent restitué	Intervalle temporel (indice)	Actualisation de la description	Enoncés
Etait	apercevoir	[0]	SN <i>La salle du théâtre des variétés</i>	<i>A neuf heures, la salle du théâtre des Variétés était encore vide.</i>
Se mariaient		Prédictat verbal V au passé simple <i>se rencontrèrent</i>	Pronom personnel <i>ils</i>	<i>Ils se rencontrèrent en juin ; trois mois plus tard, ils se mariaient.</i>
Plevait Avait	Apercevoir	[0]	Pronom impersonnel <i>il</i> Pronom personnel <i>elle</i>	<i>Il pleuvait, elle n'avait pas de parapluie, mais l'imperméable de Daldry pendait au portemanteau. Alice le passa sur ses épaules et ressortit.</i>
Entraient	S'apercevoir	Participes passés <i>retroussées serrées entraînés</i> Participe présent <i>allant</i>	Pronom personnel <i>ils</i>	<i>Les manches retroussées, mâchoires serrées avec des sourires de statues, corps maigres et entraînés, allant tous du même pas. [...] Ils entraient en ville, ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient pour gagner ; ils pouvaient faire ce qu'ils voulaient si à la fin ils gagnaient</i>

Imparfait méronymique	Antécédent restitué	Intervalle temporel (indice)	Actualisation de la description	Enoncés
Sentait	Percevoir	[0]	SN (Article défini+N) <i>L'air</i>	<i>L'air sentait la fumée des âtres, la paille chaude des fumiers, l'acidité du caillé dans les jarres. Rroû avançait toujours, droit devant lui, de la même allure résolue.</i>
Faisait Avait	Percevoir	[0]	Pronom impersonnel <i>il</i> Pronom personnel <i>elle</i>	<i>Il faisait froid. Elle avait froid à ses jambes, ses bras nus, son lit était froid et pitoyable. Et ce jour qui venait, gris et laid, elle ne pouvait l'envisager sans effroi.</i>
Faisait	Percevoir	Prédicat verbal à l'imparfait <i>étions</i>	SN (Article défini+N) <i>Le bateau</i> <i>Le moteur</i>	<i>Nous étions trois : le pêcheur, Marie et moi. Le bateau était très petit. Le moteur faisait un bruit d'enfer. De l'huile s'échappait de partout. Trois nuits de suite, pendant que le marin couchait sur son bateau, nous avons dormi à la belle étoile, sur les rochers.</i>
Résonnait	Percevoir	[0]	SN (Article défini+N) <i>Le sol</i>	<i>Le sol maigre résonnait sous leurs pieds, la roche sous l'herbe affleurait en grosses pierres moussues, des hêtres râblés s'y appuyaient.</i>

Imparfait méronymique	Antécédent restitué	Intervalle temporel (indice)	Actualisation de la description	Enoncés
Se trouvait Portait Avait S'allongeaient Luisaient Cachaient	apercevoir	[0]	SN (Article défini+N) <i>L'assommoir</i> <i>L'enseigne La porte Le comptoir les cercles Les cannelles</i> SN (Article indéfini+N) <i>Des bouteilles de liqueur</i> <i>Des bocaux de fruits</i>	<i>L'assommoir du père Colombe se trouvait au coin de la rue des Poissonniers et du boulevard de Rochechouart. L'enseigne portait, en longues lettres bleues, le seul mot : Distillation, d'un bout à l'autre. Il y avait la porte, dans deux moitiés de futaille, des lauriers-roses poussiéreux. Le comptoir énorme, avec ses files de fer, sa fontaine et ses mesures d'étain, s'allongeaient à gauche en entrant ; et la vaste salle, tout autour, était ornée de gros tonneaux peints en jaune clair, miroitants de vernis, dont les cercles et les cannelles de cuivre luisaient. Plus haut, sur les étagères, des bouteilles de liqueurs, des bocaux de fruits, toutes sortes de fioles en bon ordre, cachaient les murs, reflétaient dans la glace, derrière le comptoir, leurs taches vives [...]</i>
Se soulevaient Claquaient Retombaient	apercevoir	[0]	SN (Article défini+N) <i>Les Bâches</i>	<i>Les bâches des baraques foraines se soulevaient, claquaient, retombaient (...)</i>

Imparfait méronymique	Antécédent restitué	Intervalle temporel (indice)	Actualisation de la description	Enoncés
Était Trempaient	apercevoir	[0]	SN (Article défini+N) <i>La place</i>	<i>La place était une vaste flaque où trempaient des confettis et des serpentins.</i>
Avait	Apercevoir	[0]	SN (Article indéfini+ N) <i>Un lac</i>	<i>Alors qu'elle survolait une étroite vallée, elle aperçut sous ses ailes un lac qui avait la forme et la couleur d'une huître.</i>
Marchait	Apercevoir	Prédicat partitif V à L'imparfait <i>Se trouvaient</i>	SN (Article indéfini+ N) <i>Une petite chevrette</i>	<i>Vers 9 heures du matin, elles se trouvaient par hasard au bord de la route et ni l'une ni l'autre n'avaient envie de traverser, lorsque Marinette aperçut de l'autre côté une petite chevrette blanche qui marchait dans les champs.</i>

ANNEXE 5

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte. (KLEIBER G. et TYVAERT J.E., 1990)

Je ne connaissais pas Paris, alors j'ai visité. Je n'ai d'ailleurs pas tellement aimé. (CORBLIN F., 1985)

Mitterrand est parti en voyage. Le président a emmené avec lui trois ministres. (KLEIBER, 2001)

Paul est sorti. Il avait trop chaud. (KLEIBER, 1994)

Attention ! Ne t'approche pas. Il est dangereux. . (KLEIBER, 1994)

Les policiers inspectèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue. (KLEIBER, 2001)

Il s'abrita sous un vieux tilleul. Le tronc était tout craquelé. (KLEIBER, 2001)

L'homme qui a donné son salaire à son épouse a été plus sage que l'homme qui l'a donné à sa maîtresse. (KLEIBER, 2001)

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte. (KLEIBER, 2001)

Hier soir vers 19h15, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une ancienne ferme à Neyruz [...] En effet, le toit a subi des dommages. (KLEIBER, 2001)

Hier soir vers 19h15, un incendie s'est déclaré dans la cheminée d'une ancienne ferme à Neyruz [...] Le feu a pris au sommet de la borne, dans la partie non tubée. (KLEIBER, 2001)

Deux élèves injustement punis sont allés se plaindre à l'administration, après s'être fait tirer l'oreille, le proviseur a accepté de recevoir (les élèves) (LE PESANT, 2000).

J'ai acheté une jolie voiture ; malheureusement la pédale d'embrayage est dure. (LE PESANT, 2000).

Le ministre de l'éducation nationale est en vacances. Elle séjournera deux semaines au bord de la mer. (KLEIBER, 2001)

Jean court plus vite que je ne le fais. (KLEIBER, 2001)

Bernard a eu tort de démissionner. Tel n'est pas mon avis. (KLEIBER, 2001)

Un pianiste s'est présenté sur scène ; le malheureux pianiste devait savoir qu'il aurait du mal à convaincre. (KLEIBER, 2001)

Nous entrâmes dans une cuisine. Le réfrigérateur était ouvert. (KLEIBER, 2001)

Paul se coupa du pain et posa le couteau (CORBLIN, 1987)

Une vieille dame a été assassinée. Le meurtrier n'a pas été retrouvé (KLEIBER, 2001)

La voiture a été volée et le voleur a été puni (SALLES, 1995)

En pesant cet objet, il a cassé la balance (LE PESANT, 1996)

L'opération s'est bien passée. L'opéré et le chirurgien ont même blagué ensemble. (KLEIBER, 2001)

Il y a eu un assassinat. Le meurtrier a été très vite arrêté. (KLEIBER, 2001)

Un bus s'arrête. Le chauffeur fit sortir très vite les passagers. (KLEIBER, 2001)

Paul aime sa voiture, parce que les sièges sont confortables, le tableau de bord comporte tous les accessoires possibles, le capot est aérodynamique et les roues sont en alu. (KLEIBER, 2001)

Paul a lavé la voiture, mais a oublié le capot. (KLEIBER, 2001)

? Max entre. Les yeux sont hors de leurs orbites. (KLEIBER, 2001)

? Un chien affamé vint sonner à ma porte. La maigreur m'empêcha de le repousser. (KLEIBER, 2001)

A Boston, ils roulent comme des fous. (KLEIBER, 1990 (c))

(...) A New-York, ceux-ci (=Les croisements) sont dégagés. Est-ce à dire que là-bas, ils sont meilleurs que nous. (REICHLER-BEGUELIN, 1989)

Le témoignage d'un sapeur-pompier nous a assurés qu'ils ont donné tous les moyens possibles. (REICHLER-BEGUELIN, 1989)

Un homme entra, le visage menaçant. (KLEIBER, 2001)

? Un homme entra. Le visage était menaçant. (KLEIBER, 2001)

Un coiffeur a égorgé une de ses clientes. Le rasoir a été retrouvé dans une poubelle.

? Un coiffeur a égorgé une de ses clientes avec le rasoir. (KLEIBER, 2001)

Donne-moi une phrase avec le verbe au passé. (KLEIBER, 2001)

** Donne-moi une phrase avec le verbe.*

Le professeur enseigne, le corsage ouvert. (KLEIBER, 2001)

Paul dort, les bras repliés.

Les pneus étaient lisses. La voiture a dérapé

Le pied est abîmé, mais la chaise est toujours solide.

Le feuillage est touffu, mais l'arbre donnera quand même des fruits. (AZOULAY, 1985)

Il voulait peindre un clocher, mais non l'église qui était laide. (CORBLIN, 1985)

Ils distinguèrent d'abord un toit, puis s'approchèrent de la maison. (CORBLIN, 1985)

** Paul aperçut une église. Le village était calme.*

Le pied est abimé, mais la chaise est solide.

La préface est courte mais le livre est bref. (AZOULAY, 1978).

Les archéologues découvrirent d'abord un crâne. Le squelette tout entier ne fut dégagé que le lendemain. (KLEIBER, 2001)

Ils distinguèrent d'abord un toit, puis, à travers le feuillage, découvrirent peu à peu toute la maison. (KLEIBER, R.PARTY et N.MENARD, 1993).

Nous arrivâmes dans un village. L'église était située sur une butte. (KLEIBER, 2000)

Paul a lavé et nettoyé la voiture, mais il a oublié le capot / le toit / les roues / le volant / le tableau de bord / le siège. (KLEIBER, 1999)

La charrue avait du mal à labourer. Le soc était ébréché. (KLEIBER, 1999)

? Une femme rêvait. Les yeux étaient fermés.

Une femme rêvait. Ses yeux étaient fermés. (KLEIBER (2001)

Une femme rêvait, les yeux étaient fermés. (KLEIBER (2001)

? Paul pouvait enfin se reposer. L'esprit était libre de tout souci.

Paul pouvait enfin se reposer. Son esprit était libre de tout souci.

Paul pouvait enfin se reposer, l'esprit était libre de tout souci. (KLEIBER (2001)

Les policiers examinèrent la voiture. Les roues étaient pleines de boue.

Les policiers examinèrent la voiture. Ses roues étaient pleines de boue. (KLEIBER, 2001)

Les policiers examinèrent la voiture. Les roues en étaient pleines de boue. (KLEIBER, SCHNEDECKER et UJMA, 1994)

On m'a rendu le livre. Une page était tachée.

On m'a rendu le livre. Les pages étaient tachées. (KLEIBER, 2001)

**J'ai remarqué une voiture. Un volant était en bois.*

J'ai remarqué une voiture. Le volant était en bois. (KLEIBER, 2001)

J'ai acheté un stylo, mais j'ai déjà tordu la plume. (KLEIBER, 2001)

Je sors d'un restaurant...Le cuisinier est remarquable. (LE PESANT 2000)

Je sors d'un restaurant...le cuisinier de ce restaurant est remarquable.(LE PESANT 2000)

Il prend sa température [0]. Le thermomètre indique 39°. (LE PESANT 2000)

Il prend sa température avec un thermomètre. Le thermomètre indique 39°. (LE PESANT 2000)

Un homme est entré dans un magasin et a demandé à un employé à parler au gérant.

(LE PESANT 2000)

Entre dans cette église, (les chapelles latérales, le chœur, la nef,...) te plairont. (LE PESANT 2000)

Regarde cet homme. Les mains de cet homme sont couvertes de sang. (LE PESANT 2000)

Regarde cet homme. Ses mains sont couvertes de sang. (LE PESANT 2000)

Regarde cet homme. La main droite a besoin d'un point de suture. (LE PESANT 2000)

Il mange avec voracité, bien que la salade soit mal assaisonnée. (LE PESANT 2000)

J'ai discuté avec le gardien de mon immeuble ; ce dernier vient d'être embauché. (LE PESANT 2000)

J'ai discuté avec le gardien de mon immeuble ; ce dernier vient d'être construit.

(LE PESANT 2000)

Le ministre de l'éducation nationale est en vacances. Elle séjournera deux semaines au bord de la mer. (KLEIBER 2000)

Paul se coupa du pain et posa le couteau. (CORBLIN, 1987)

Une vieille dame a été assassinée. Le meurtrier n'a pas été retrouvé (KLEIBER, 2001)

La voiture a été volée et le voleur a été puni (SALLES, 1995)

En pesant cet objet, il a cassé la balance (LE PESANT, 1996)

Un bus s'arrête. Le chauffeur fit sortir très vite les passagers (KLEIBER, 2001)

Il buvait tranquillement, le vin était délicieux. (LE PESANT 2000)

Le cours a duré deux heures (le début, la fin) a été terrifiant(e). (BORILLO, 1999)

Regarde (ce jardin, ce lac), les bords sont broussailleux, le centre est inaccessible. (BORILLO, 1999)

Les sacs sont dans le haut de l'armoire. (BORILLO, 1999)

**Le dessus était poussiéreux.* (BORILLO, 1999)

Le maltage (fait partie, est une phase) du processus de fabrication de la bière. (LE PESANT 2000)

Ce timbre (fait partie de, compte parmi) ma collection d'objets rares. (LE PESANT 2000)

Pierre sortait tous les jours. (MOESCHLER, 1994)

Pierre était sorti. (MOESCHLER, 1994)

Alors, Pierre sortit en courant. (MOESCHLER, 1994)

Hier, Pierre est sorti. (MOESCHLER, 1994)

Lundi 3 avril, Pierre entra, Marie téléphonait. (MOESCHLER, 1994)

Regardez ! Ils ne dirent plus rien. L'homme se levait d'un mouvement si soudain qu'il faillit renverser la bougie. Il reculait dans l'ombre, tandis que la porte s'ouvrait. (BERTHONNEAU et KLEIBER, 1993)

Il a plu pendant trois jours. (BORILLO, 1998)

Il s'est absenté quelques minutes. (BORILLO, 1998)

Il a plu hier. Nous sommes partis le lendemain matin. (BORILLO, 1998)

Un bâton avec une pointe à son extrémité. (BORILLO, 1999)

Un bâton avec une pointe à l'extrémité. (BORILLO, 1999)

**Une tasse avec un peu de café à son fond.* (BORILLO, 1999)

Une tasse avec un peu de café au fond. (BORILLO, 1999)

La maison est cachée dans les arbres. D'ici, le toit est à peine visible. (BORILLO, 1999)

Cette maison est à vendre. Il y'a un écriteau sur la porte. (BORILLO, 1999)

Le maltage fait partie du processus de fabrication de la bière. (LE PESANT 2000)

Ce militaire (appartient, est incorporé) à la deuxième armée française. (LE PESANT 2000)

L'appareil x se compose d'un réservoir, d'une pompe, d'un tuyau. (BORILLO, 1999)

Résumé :

Notre étude est centrée sur les mécanismes elliptiques au sein des anaphores associatives méronymiques. Nous sommes partie de l'hypothèse que dans ce type d'anaphore, il existe deux structures : une structure profonde et une structure de surface. La première consiste en la présence des trois éléments : le tout, le prédicat partitif et la partie. La deuxième, où apparaissent les différents types d'ellipse, fait l'objet de notre travail.

Nous nous sommes attardée sur trois types d'ellipse que nous considérons caractéristiques des anaphores méronymiques : l'ellipse du prédicat partitif, celle du deuxième élément de la structure *N De N* et celle de l'antécédent anaphorique. Traitées séparément, les anaphores nominales, les anaphores verbales et les anaphores adverbiales ont été soumises dans un premier temps à une description syntactico-sémantique et dans un deuxième temps à la théorie des trois fonctions primaires. Cette théorie nous a permis d'expliquer la possibilité pour certains éléments, d'être élidés au sein de l'anaphore associative méronymique.

L'objectif de ce travail est de fournir au traitement automatique de nouvelles propriétés relatives à l'ellipse qui s'ajouteront aux propriétés traditionnelles des anaphores associatives méronymiques.

Mots clés : anaphore associative, méronymie, ellipse, prédicat, argument, actualisateur, inférence.

Summary:

Our study focuses on elliptic mechanisms within associative meronymic anaphora. We departed from the assumption that in this type of anaphora, there are two structures: a deep structure and a surface structure. The first consists in the presence of three elements: the whole, the partitive predicate and the part. The second, which shows the different types of ellipsis, is the topic of our work.

We focused on three types of Ellipsis, which we considered typical meronymic anaphora: ellipsis of partitive predicate, ellipsis of the second element of the structure *[N De N]* and that of the anaphoric antecedent. Treated separately, nominal anaphora, verbal anaphora, and adverbial anaphora were initially submitted to a syntactic-semantic description, and then, to the three primary functions theory. This theory allowed us to explain the ability of certain items to be elided in the associative meronymic anaphora.

The objective of this work is to provide automatic processing with new properties relating to ellipsis, which will be added to the traditional properties of associative meronymic anaphora.

Keywords: associative anaphora, meronymy, ellipsis, predicate, argument, inference.